



Variation phonologique et cohésion dialectale en picard

Dawson Alain

► **To cite this version:**

Dawson Alain. Variation phonologique et cohésion dialectale en picard : Vers une Théorie des Correspondances Dialectales. Linguistique. Université de Toulouse 2 Le Mirail, 2006. Français. <tel-01387600>

HAL Id: tel-01387600

<https://hal.archives-ouvertes.fr/tel-01387600>

Submitted on 25 Oct 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Université de Toulouse II - Le Mirail

École Doctorale CLESCO

(Comportement, Langages, Education, Socialisation, Cognition)

Doctorat en Sciences du Langage

Alain DAWSON

**Variation phonologique
et cohésion dialectale en picard**

Vers une théorie des correspondances dialectales

Thèse dirigée par Marc PLÉNAT

Soutenue le 14 décembre 2006

Jury :

Fernand CARTON

Jacques DURAND

Jean-Michel ÉLOY

Jean-Léo LÉONARD

Marc PLÉNAT

Variation phonologique et cohésion dialectale en picard : vers une Théorie des Correspondances Dialectales

Résumé

Au travers du cas du picard, cette thèse explore les mécanismes phonologiques qui assurent la cohésion dialectale d'une langue, dans le cadre de la Théorie de l'Optimalité et de la Théorie des Correspondances.

L'essentiel de la recherche porte sur la palatalisation des occlusives vélares, phénomène saillant dans la phonologie du picard, source d'une alternance dialectale au conditionnement complexe où interviennent le contexte phonologique et morphologique, mais aussi des évolutions diachroniques qui ne peuvent être projetées simplement sur le plan synchronique.

Après l'examen des facteurs de cohésion extralinguistiques et une description détaillée des données, une première analyse OT s'appuie sur l'hypothèse de la dialectologie générative selon laquelle la cohésion dialectale est assurée par l'existence de formes sous-jacentes communes. Si cette approche rend compte du cas général, elle se heurte à certains cas particuliers d'opacité, pour lesquels il est fait appel à la Théorie de la Sympathie.

Afin de pallier cette difficulté, ainsi que celles liées au statut douteux des formes sous-jacentes uniques, on fait appel, dans le cadre général de la Théorie des Correspondances, à un nouveau type de correspondances établies entre variétés en contact, en situation de communication. Dans ce nouveau cadre, la cohésion dialectale s'établit à la fois sur les plans de la perception et de la production, envisagés séparément. Cette nouvelle approche permet en outre d'expliquer certaines singularités observées dans la répartition spatiale des données. Cette approche est enfin testée sur un autre fait de variation en picard : l'alternance voyelle-zéro, dans une phonologie surface seule.

Mots clés : Variation dialectale, cohésion dialectale, Théorie de l'Optimalité, Contraintes de correspondance, Phonologie perceptive, Palatalisation, alternance voyelle-zéro, picard, langues d'oïl

Phonological variation and dialectal cohesion in picard : towards a Theory of Dialectal Correspondence.

Abstract

This dissertation, based upon the example of the Picard language, explores the phonological mechanisms which ensure dialectal cohesion within a language, in the framework of Optimality Theory and Correspondence Theory.

The core part of my research deals with palatalization of velar stops, an outstanding phenomenon in the phonology of Picard which induces a dialectal alternation characterized by a complex conditioning. It is influenced by the phonological and morphological context, but also certain diachronic evolutions which cannot be simply transposed on the synchronic level.

I first examine the extralinguistic factors of cohesion and give a detailed description of the data. Then I propose an OT analysis based upon the hypothesis of generative dialectology: dialectal cohesion is due to the existence of common underlying forms. This approach accounts for most cases, but it fails to explain certain cases of opacity, for which I refer to Sympathy Theory.

In the framework of Correspondence Theory, in order to solve this difficulty and the ones linked to the unclear status of single underlying forms I use a new type of correspondence which lies between varieties in contact within a communicational situation. In this new framework dialectal cohesion is grounded in both perception and production which I consider separately. This new approach allows me to explain certain particularities in the geographical distribution of the data. I also test it in a surface-only phonology to solve another case of variation in picard: vowel-zero alternation.

Keywords: Dialectal variation, dialectal cohesion, Optimality Theory, Correspondence constraints, Perceptual phonology, Palatalization, vowel-zero alternation, Picard, Langues d'oïl

Èl' queue du cat i-a bin v'nu...

« La queue du chat est bien venue »

(= ... ce que tu espères finira bien par arriver aussi)

Paul Mahieu, *Comme i dit sti-lale, 2000 expressions et locutions picardes de Tournai et ses environs*,
Maison de la Culture de Tournai, 1982

*À min père,
qu'i m'a moutré ch'kémin d'eune tèse
tardiuse.*

*À min fiu,
qu'i cugiche ech kémin qu'i veuche –
après qu'i est bénache !*

Remerciements

Tout a commencé autour d'une bière, à une terrasse du quartier Saint-Leu à Amiens, à l'issue d'une rencontre du Centre d'Études Picardes. C'est là que j'ai émis l'idée de me lancer dans une thèse qui allierait l'étude du picard avec les nouvelles phonologies. Il y avait autour de la table, entre autres, Jean-Michel Éloy et Jean-Léo Léonard. Et, à mon grand dam, ils ont pris ce projet au sérieux et m'ont encouragé... Je leur dois donc les quelques années de torture et d'enthousiasme intellectuels qui ont suivi ; je me suis longtemps demandé si je devais les en remercier ou les maudire...

Ayant finalement opté pour la première solution, tout en espérant ne pas avoir trahi la confiance qu'il avaient placée en moi, je remercie également tous ceux qui m'ont accompagné et soutenu dans ce projet :

En premier lieu, Marc Plénat, qui a accepté avec enthousiasme de diriger cette thèse dès que je lui en eus exposé le projet. Il n'imaginait pas, et moi non plus, que les aléas d'une vie professionnelle agitée rendraient l'exercice aussi périlleux, entre Toulouse et Lille.

Merci aussi à Jacques Durand et à toute l'équipe de l'ERSS pour leur accueil toujours chaleureux lors de mes trop brefs passages à Toulouse, Aspet, et autres hauts lieux de la recherche en sciences du langage.

Merci à Fernand Carton, pour son bienveillant soutien dans cette thèse comme dans d'autres entreprises concomitantes autour du picard. Rien n'aurait été possible sans lui, ni ses innombrables travaux sur le picard.

Merci à tous ceux qui m'ont également, à un titre ou à un autre, aidé dans cette recherche : Julie Auger, ma *chochonne* dans le mariage du picard et de l'OT (avec qui je partage le souvenir d'un repas dans un restaurant lillois, où le picard a résonné de manière tellement inopinée), Jacques Landrecies, qui a pris beaucoup d'avance, Jean-Pierre Montreuil, que j'ai rencontré trop rarement, Guylaine Brun-Trigaut, maîtresse des cartes.

Merci à Jean-Paul Sémon, qui m'a donné le goût de la linguistique à l'université de Lille-III puis plus tard à Paris-IV. En pensant à lui, je ne me pardonne pas d'avoir trahi la slavistique pour la chtimistique.

Merci aux organisateurs, enseignants et étudiants des sessions de la *Central European Summer School in Generative Grammar* à Olomouc (République Tchèque) en 1997 et Debrecen (Hongrie) en 1998, pour m'avoir fait redécouvrir la grammaire générative et donné mes premières leçons de Théorie de l'Optimalité, qui devaient déterminer la suite.

Merci à mes collègues de travail à l'ARD puis à la Région, Anne, Annick, Delphine, Didier, Gaby, Isabelle, Laurent, Marie-Luce, d'avoir supporté mes obsessions et mes lubies linguistiques. Merci à Arnaud Fréville et Serge Scheidermann, mes directeur et chef de service, pour avoir accepté d'organiser mon emploi du temps au cours des derniers mois et m'ont ainsi permis de mener cette thèse à son terme. Un merci spécial à Annie Guyot pour m'avoir efficacement poussé à terminer.

Parallèlement à cette thèse, j'ai eu la très grande chance de pouvoir accomplir un gros travail de vulgarisation autour du picard. Ce travail a indirectement alimenté la thèse, et lui a surtout donné un sens qu'elle n'aurait pas eu autrement. Merci, donc, à Jean-Loup Chérel et Jean-Pierre Vandenberghe des éditions Assimil, pour leur confiance, ainsi qu'à toute l'équipe : Sophie, Patrick, Yannick, Adrian, Martine, par ordre d'entrée en scène. Merci à Albert Uderzo d'avoir eu l'idée d'un Astérix en langues régionales, à sa fille Sylvie et à Bernard de Choisy, des Editions Albert René, de m'en avoir confié la traduction (en collaboration avec Jacques Dulphy et Jean-Luc Vigneux), et merci au reste de l'équipe, en particulier à Anné, Florence, Régis, Sandrine. Le banquet de l'Académie des Langues Régionales Gauloises restera un moment inoubliable... Merci à Marie-José Guérini, directrice de France Bleu Nord, et à l'ensemble des animateurs, journalistes, techniciens et responsables, pour m'avoir accueilli parmi eux depuis plus de deux ans, afin de distiller quotidiennement à l'antenne mes petites leçons de picard. Merci à Olivier Engelaere, de l'Office Culturel Régional de Picardie, de m'associer aux actions du Département Langue et Culture de Picardie. Merci aux *chochons* de la Fédération Insanne et de la liste Achteure sur Internet, qui entretiennent la flamme. Merci à José et Eva, qui font le lien entre tout ça.

Merci, enfin, à Alexis, mon fils, d'avoir enduré mon obsession : je lui promets ici solennellement de redevenir disponible dans les mois à venir. Et merci à Panda, *ech cat*, de n'avoir pas déchiqueté toutes les feuilles dès leur sortie de l'imprimante. Celles qui ont réchappé à ses griffes se trouvent rassemblées ici, ce qui explique le caractère parfois fragmentaire de certaines données ou analyses...

Conventions d'écriture

Les transcriptions phonétiques sont entre crochets : [matʃõ]

Les formes phonologiques sont entre barres obliques : /mak'õ/

Les formes sous-jacentes sont entre barres verticales : | makõ, [cor] |

Les formes orthographiques du picard moderne sont en gras : **matchons**

Les formes orthographiques des autres langues (y compris de l'ancien picard) sont en italique : *mangeons*

Les morphèmes sont entre < > : **match** + <õ>

Lorsqu'il s'agit de formes lemmatisées par nos soins, les formes orthographiques du picard suivent les conventions de la graphie dite « Feller-Carton », dans la version proposée par Fernand Carton en 2001 (journée d'étude sur l'orthographe du Centre d'Études Picardes et de la Fédération Insanne) et 2005 (colloque « Achteure in écrit chu qu'in dit » à Aulnoy-lez-Valenciennes).

Dans le cas de formes extraites de textes écrits, nous nous sommes conformé à la graphie des auteurs.

Table des matières

Introduction.....	12
Première partie	
à la recherche de la cohésion dialectale.....	16
Chapitre 1. Modèles de variation et de cohésion dialectale.....	17
1.1. Modèles structuraux et génératifs.....	17
1.1.1. La dialectologie structurale : le diasystème (Weinreich).....	17
1.1.2. L'école dialectologique dite « de Moscou » : Avanesov et la langue dialectale.....	20
1.1.3. La grammaire polylectale.....	26
1.1.4. Conclusion : un objet linguistique de second niveau ?.....	35
1.2. Approches en Théorie de l'Optimalité.....	37
1.2.1. Théorie de l'Optimalité et Théorie des Correspondances.....	37
1.2.1.1. Présentation sommaire.....	37
1.2.1.2. Théorie des Correspondances.....	39
1.2.1.3. Exemple d'analyse OT simple.....	40
1.2.2. La variation en OT.....	42
1.3. Esquisse d'une théorie des correspondances dialectales.....	47
1.3.1. Quelles représentations sous-jacentes dans la langue dialectale ?.....	47
1.3.1.1. Inputs et représentations sous-jacentes.....	47
1.3.1.2. Pas de représentations sous-jacentes ?.....	52
1.3.2. Dichotomie production/réception : Boersma.....	54
1.3.2.1. Place de la représentation phonologique.....	55
1.3.2.2. Mécanismes de production et de compréhension.....	56
1.3.3. Un modèle dynamique du locuteur en situation de communication inter-variétés.....	59
1.3.3.1. Les mécanismes de perception d'une variété inconnue.....	59
1.3.3.2. Cohésion dialectale en production.....	63
Chapitre 2. Cohésion du picard : les facteurs extralinguistiques.....	67
2.1. Caractérisation légale.....	67
2.2. Caractérisation géographique.....	70
2.2.1. Le domaine linguistique picard.....	70

2.2.2. La région Picardie.....	72
2.3. Caractérisation historique.....	73
2.3.1. Les origines.....	74
2.3.2. Le moyen âge.....	75
2.3.3. Après le XVIIe siècle.....	81
2.4. Approche sociolinguistique.....	85

Deuxième partie

Une variation dialectale en picard : la palatalisation des occlusives vélares.....94

Chapitre 3. Le picard dans l' « observatoire des langues d'oïl ».....	95
3.1. La description linguistique du picard : vers une nécessaire synthèse.	95
3.1.1. L'approche dialectologique.....	95
3.1.2. Sociolinguistique et nouvelles phonologies.....	98
3.2. Les sources utilisées.....	100
3.2.1. Atlas Linguistique et Ethnographique Picard (ALPic).....	100
3.2.2. Monographies, lexiques, dictionnaires.....	103
3.2.2.1. Travaux anciens.....	103
3.2.2.2. Travaux récents.....	103
3.2.3. Textes littéraires.....	104
3.2.4. Enquêtes.....	105
Chapitre 4. La palatalisation des occlusives vélares en picard.....	107
4.1. Mise en évidence de la palatalisation.....	107
4.1.1. Première approche.....	107
4.1.2. Les observations de Louis-Ferdinand Flutre.....	109
4.2. Typologie de la palatalisation des occlusives vélares en picard....	113
4.2.1. Devant voyelle antérieure.....	115
4.2.1.1. Palatalisation devant yod.....	115
4.2.1.2. Palatalisation devant voyelle antérieure haute et moyenne	119
4.2.1.3. Non-palatalisation devant voyelle antérieure.....	129
4.2.1.3.1. Mots comportant deux vélares : dissimilation ou évitement.....	129
4.2.1.3.2. Autres cas.....	132
4.2.2. Devant voyelle postérieure.....	134

4.2.2.1. Non-palatalisation.....	134
4.2.2.2. Palatalisation.....	134
4.2.2.2.1. Flexion verbale.....	135
4.2.2.2.2. Suffixes déverbaux.....	137
4.2.3. Devant voyelle basse.....	143
4.2.3.1. voyelle basse orale /a/.....	143
4.2.3.1.1. a > e devant /r/.....	144
4.2.3.1.2. a > e devant consonne nasale.....	145
4.2.3.1.3. a > e devant yod.....	146
4.2.3.1.4. a > ø en finale de mot.....	146
4.2.3.2. voyelle basse nasale /ã/.....	147
4.2.3.3. Voyelles issues d'un ancien groupe « au ».....	151
4.2.3.4. Complément : comparaison des cartes « chaud » et « queue » de l'ALPic (cartes 320 et 150).....	154
4.2.4. Devant voyelle alternant avec zéro.....	157
4.2.4.1. Définition du contexte.....	157
4.2.4.2. Traitement des vélaires devant voyelle alternant avec zéro..	158
4.2.5. Devant consonne.....	159
4.2.6. En finale de mot.....	161
4.2.7. Synthèse.....	163

Troisième partie

Vers les correspondances dialectales..... 166

Chapitre 5. Expliquer la variation : quelques approches préliminaires....	167
5.1. Approche diachronique.....	167
5.1.1. L'hypothèse standard : un processus récent (XVIIIe siècle ?).....	167
5.1.2. L'hypothèse « Gossen - Flutre » : une alternance ancienne....	169
5.1.3. Discussion.....	170
5.2. La palatalisation des occlusives vélaires dans les langues du monde..	172
5.2.1. Langues slaves.....	173
5.2.2. Anglais.....	175
5.2.3. Français.....	176
5.3. Approches phonétiques.....	177

<i>Variation phonologique et cohésion dialectale en picard</i>	10
5.4. Approches phonologiques en picard.....	179
5.4.1. Analyse par règles.....	179
5.4.2. Géométrie des traits.....	184
Chapitre 6. Une interprétation OT de la palatalisation des occlusives vélares du picard.....	191
6.1. Cas général : palatalisation devant voyelle antérieure.....	191
6.1.1. Première approche.....	191
6.1.2. La contrainte de palatalisation.....	195
6.1.3. Sélection de la palatalisation simple ou de l'affrication.....	202
6.2. Cas particuliers 1 : sur-application de la palatalisation.....	204
6.2.1. Analyse en Paradigmes Optimaux.....	205
6.2.2. Analyse par formes sous-jacentes.....	211
6.3. Cas particuliers 2 : sous-application de la palatalisation.....	214
6.3.1. Impossibilité d'une explication par les formes sous-jacentes.....	214
6.3.2. Sous-application par dissimilation.....	215
6.3.3. Sous-application et opacité.....	216
6.3.3.1. Non-application de la contrainte d'alignement ?.....	218
6.3.3.2. Intervention d'une contrainte de rang supérieur ?.....	219
6.3.3.3. Analyse de l'opacité par la Théorie de la Sympathie.....	222
Chapitre 7. La palatalisation en picard : interprétation dans une Théorie des Correspondances Dialectales.....	225
7.1. Les mécanismes de perception inter-variétés.....	226
7.1.1. Propriétés acoustico-perceptives des occlusives vélares comparées aux affriquées palato-alvéolaires.....	226
7.1.1.1. Les observations de Guion (1996) sur l'anglais.....	226
7.1.1.2. Complément : mesures acoustiques chez des locuteurs picards – fragments d'une étude préliminaire.....	230
7.1.2. Une interprétation partielle en OT fonctionnelle.....	238
7.2. La correspondance dialectale en production.....	244
7.2.1. Les contraintes de correspondance dialectale comme alternative aux contraintes de correspondance sympathique.....	245
7.2.2. Les contraintes de correspondance dialectale comme outil de la visée perceptive.....	248
7.2.3. Conclusion du chapitre.....	256
Chapitre 8. L'alternance voyelle-zéro en picard.....	258

8.1. Approche par épenthèse.....	258
8.1.1. : L'étude de Julie Auger.....	258
8.1.2. Évaluation et propositions.....	262
8.2. Le cas des variétés « à renforcement du e ».....	265
8.3. La nature de la voyelle alternante.....	267
8.4. Se passer des représentations sous-jacentes ?.....	267
8.5. Correspondances Dialectales sans forme sous-jacente.....	270
8.5.1. En perception.....	270
8.5.2. En production.....	273
Conclusion.....	276
Bibliographie.....	282

Annexe

Cartes de variation dialectale.....	302
A-1 Palatalisation devant yod.....	303
A-2 Palatalisation devant voyelle antérieure.....	306
A-3 Dissimilation.....	327
A-4 Palatalisation devant [ã].....	329
A-5 évolution de la voyelle du groupe [ãn].....	333
A-6 Palatalisation devant ancien « au ».....	335

Un CD est encarté en fin de volume, comportant des données et divers compléments.

Introduction

L'étude de la variation en général, et de la variation dialectale en particulier, constituent, pour la linguistique du XXe siècle, une préoccupation ambiguë. Saussure les rejette en-dehors du système, dans une « linguistique externe » :

« Notre définition de la langue suppose que nous en écartons tout ce qui est étranger à son organisme, à son système, en un mot tout ce qu'on désigne par le terme de 'linguistique externe'. (...) [T]out ce qui se rapporte à l'extension géographique des langues et au fractionnement dialectal relève de la linguistique externe. Sans doute, c'est sur ce point que la distinction entre elle et la linguistique interne paraît le plus paradoxale, tant le phénomène géographique est étroitement associé à l'existence de toute langue ; et cependant, en réalité, il ne touche pas à l'organisme intérieur de l'idiome » (Cours de linguistique générale, Introduction, chapitre V).

Comme le remarquent Lyche, Laks et Durand (2003), la variation occupe un statut peu clair tant chez les structuralistes que chez les tenants de la grammaire générative. Pour les premiers, l'étude de la variation est reléguée au second plan, la langue étant considérée avant tout comme une entité homogène¹ ; ce qui n'empêche pas d'étudier les « patois », mais individuellement, comme des langues séparées (cf. l'étude de Martinet sur le parler francoprovençal d'Hauteville, un classique de l'approche phonologique d'inspiration troubetzkoïenne). La grammaire générative, à la recherche du « locuteur-auditeur idéal », évacue elle aussi la variation, ou plutôt la reporte dans la « performance », pour se consacrer

1 André Martinet, *Éléments de linguistique générale*, 1960

sérieusement à la seule « compétence ».

Néanmoins, ces positions de départ n'excluent pas une réintroduction de la variation dans la théorie, comme en témoignent la dialectologie structurale de Weinreich (1954), la dialectologie générative, les grammaires polylectales (Berrendonner *et alii*, 1983), et, dans une optique différente, les travaux de Labov. Chassée par la porte, la variation, en quelque sorte, est revenue par la fenêtre... Elle est même revenue avec une terrible insistance, au point de devenir depuis quelques années un sujet « à la mode », que la Théorie de l'Optimalité, par exemple, se fait fort de traiter mieux que ses prédécesseurs (Anttila, 2001). En même temps, la vénérable géographie linguistique et sa proche consœur la dialectologie nous rappellent leur disponibilité, et la permanence de leurs méthodes qui ont fait la preuve de leur efficacité non seulement dans le recueil, mais aussi dans l'interprétation des données (Brun-Trigaut, Le Berre, Le Dû, 2005 ; Landrecies, 2003).

En passant ainsi du statut d'objet « où tout se tient » à celui d'objet « où tout est variation », la « langue » en tant que notion semble être en danger d'évaporation. Une question importante nous semble demeurer en suspens : qu'est-ce qui, en définitive, fonde la langue en tant qu'objet identifiable par le linguiste ? Au-delà de l'omniprésente variation, existe-t-il un niveau de cohésion dans le langage ? Dans l'affirmative, quels sont les ressorts de cette cohésion ?

Si Saussure rejetait la variation dans une « linguistique externe », le risque symétrique existe, nous semble-t-il, de réserver à une « sociolinguistique externe » le traitement de la question de la cohésion. La langue, selon cette conception, est une allégeance commune à un standard unique, au sein d'une communauté dont les usages réels (tels que le linguiste les observe et les décrit) peuvent éventuellement diverger entre eux et par rapport à ce standard. Nous souscrivons volontiers aux propositions d'Éloy (1997:105 et suiv.) sur le rôle du sujet parlant comme descripteur de la langue, sur son activité d'assignation idiomatique, qui produit en fin de compte un « monde de langues séparées », outil de construction des identités. Mais nous voudrions explorer l'hypothèse que la cohésion interne des langues est aussi un effet de la grammaire, que les variétés ne sont pas agrégées par le seul effet du hasard ou d'une volonté commune des locuteurs.

Dans cette thèse nous testons cette hypothèse sur le picard, langue gallo-romane (dite « d'oïl ») parlée dans le nord de la France et une partie de la Belgique, officiellement recensée parmi les « langues de France » (Cerquiglioni, 2003) et les « langues régionales endogènes » de la Communauté Française de Belgique (voir § 2.1). Cette langue, soumise à une variation dialectale sensible (comme la plupart des autres langues de France, et, plus généralement, comme toute langue dépourvue d'une forme standardisée stable et reconnue), nous semble constituer un banc d'essai appréciable pour le modèle que nous cherchons à développer. La question de la cohésion s'y pose d'une façon cruciale, car le picard est loin d'être considéré comme une langue unique par l'ensemble de ses locuteurs : l'opinion qui prévaut, au moins dans la partie nord de son domaine linguistique, y voit un ensemble (indéterminé) de « patois » ou de « dialectes » dont les dénominations même restent floues.

Cette thèse est organisée comme suit. La première partie dessine le cadre général. Le chapitre 1 explore différents modèles linguistiques de variation et de cohésion dialectales. Après avoir passé en revue les modèles élaborés dans le cadre du structuralisme et de la grammaire générative, nous abordons la Théorie de l'Optimalité (*Optimality Theory*, en abrégé : OT), qui nous sert de référence principale dans la suite. Nous examinons comment l'OT, dans sa version standard, rend compte de la variation, en permettant d'analyser la cohésion comme permanence de formes sous-jacentes communes ; nous montrons néanmoins comment la notion de forme sous-jacente est problématique dans ce cadre. Afin de résoudre ce problème, nous esquissons ensuite la Théorie des Correspondances Dialectales qui constitue notre principale proposition théorique. Le chapitre 2 fournit des éléments descriptifs généraux sur le picard, et y recherche les facteurs extralinguistiques de cohésion, sous l'angle de son statut légal, de sa géographie, de son histoire, de sa sociologie.

La 2ème partie est consacrée à la description du principal fait de variation abordé dans cette recherche : la palatalisation des occlusives vélares en picard. Après un recensement des sources utilisées et un rappel des données recueillies par nos prédécesseurs (chapitre 3), nous détaillons une typologie complète du phénomène en distinguant ses contextes d'apparition (chapitre 4).

La 3ème partie aborde l'analyse des données. Le chapitre 5 est consacré aux analyses pré-OT. Après une approche diachronique en picard, nous rapprochons nos observations de phénomènes similaires dans d'autres langues du monde, pour montrer qu'il s'agit d'un phénomène très répandu, mais qui reste difficile à expliquer totalement. Nous esquissons ensuite l'analyse selon deux cadres alternatifs : la phonologie générative classique (Chomsky et Halle, 1968) et la géométrie des traits (Clements et Hume, 1995). Le chapitre 6 propose une analyse complète du phénomène en OT standard, en s'appuyant sur l'hypothèse que la cohésion dialectale est assurée par des formes sous-jacentes communes. Cette première approche met en lumière certaines insuffisances, notamment dans le traitement de cas « exceptionnels » (sous-application de la palatalisation). Le chapitre 7 est donc consacré à un réexamen du phénomène de la palatalisation dans le cadre de notre Théorie des Correspondances Dialectales. Nous distinguons deux plans : celui de la perception, où nous montrons que les mécanismes standards de la grammaire de perception permettent l'identification des formes allolectales ; et celui de la production, où les Correspondances Dialectales permettent d'expliquer les cas de sous-application de la palatalisation dans les cas d'opacité, sur lesquels l'approche OT standard avait montré ses limites. Enfin, le chapitre 8 propose, aux fins de généralisation, un traitement succinct d'un autre phénomène de la phonologie du picard : celui de l'alternance voyelle/zéro. Nous rappelons d'abord les résultats obtenus dans une approche OT par Auger (2001) pour le picard du Vimeu. Nous proposons ensuite une analyse alternative, dans le cadre de la Théorie des Contraintes Dialectales, en ayant recours à un modèle phonologique exclusivement orienté « surface » (dépourvu de représentations sous-jacentes).

La conclusion tente de déterminer en quoi les Correspondances Dialectales peuvent contribuer à dessiner l'objet « picard » sur le plan de la grammaire. Nous évoquons aussi quelques bénéfices collatéraux du modèle, sur des questions plus générales comme le « mitage linguistique », les rapports entre standard et vernaculaire, entre langue écrite et langue orale, etc.

Première partie
à la recherche de la cohésion
dialectale

Chapitre 1. Modèles de variation et de cohésion dialectale

1.1. Modèles structuraux et génératifs

1.1.1. La dialectologie structurale : le diasystème (Weinreich)

Le concept de « dialectologie structurale » a été développé par Uriel Weinreich dans un article à portée programmatique paru en 1954. Reprenant une idée déjà exposée par Roman Jakobson dans un article annexé à la traduction française des *Principes de Phonologie* de Troubetzkoy, Weinreich montre tout l'intérêt que peut avoir une approche de type structural dans l'étude de la variation dialectale. Mais l'intérêt de l'article de Weinreich se situe également à deux autres niveaux :

- au niveau épistémologique : Weinreich plaide pour un comblement de ce qu'il appelle « l'abîme » existant (à cette époque) entre les approches dialectologiques et structuralistes du langage.
- au niveau théorique : Weinreich introduit la notion de *diasystème* comme somme de systèmes linguistiques locaux, autrement dit comme « système de systèmes ». Il s'agit d'une tentative innovante, quoique encore embryonnaire, de modéliser la variation dialectale sur des critères purement linguistiques (internes).

Le structuralisme a une difficulté théorique avec l'identité partielle de variétés apparentées. Si l'on considère en effet la langue comme un système, un tout dont chaque partie ne se définit qu'en opposition avec les autres parties, le corollaire est que deux idiomes donnés sont soit identiques, soit distincts, sans que l'on puisse établir de gradation entre ces deux pôles. Qu'un seul élément soit différent, et c'est le système tout entier qui diffère, puisque « tout se tient ». A l'inverse, l'identité physique (au niveau de la substance) d'un objet quelconque dans deux idiomes différents est un leurre, puisque cet objet est inséré dans des réseaux structurels différents qui rendent ses deux occurrences fonctionnellement irréductibles (dans la forme). Les langues, par définition, sont incommensurables, dans une certaine orthodoxie saussurienne. Il en résulte une difficulté de taille pour le structuralisme : celle de la délimitation de son objet même. L'uniformité du matériau d'étude est la condition de la description structurale. Or, l'exigence d'uniformité, qui oblige le linguiste à bannir toute variation de son objet d'étude, ne peut que le mener à l'impasse de l'idiolecte (qui n'est d'ailleurs, comme le montre Weinreich, qu'un idéal illusoire d'homogénéité).

Weinreich conclut que « *la linguistique structurale a maintenant besoin de procédures qui lui permettent de bâtir des systèmes de rang supérieur, à partir des systèmes discrets et homogènes issus des descriptions, et dont chacun représente une organisation formelle unique de la substance de l'expression et du contenu* ». Il propose de nommer *supersystème* ou *diasystème* ce « système de systèmes » ou « système de rang supérieur ». Cette notion ne serait d'ailleurs pas réservée à une situation dialectale, toute paire d'idiomes pouvant faire l'objet de la construction d'un diasystème, pourvu qu'ils soient dans une relation d'identité partielle. Pour Weinreich, le diasystème n'est pas une construction purement théorique : il fait partie de l'expérience de l'individu bilingue (ou bi-dialectal), se confondant chez lui avec ce qu'il avait désigné comme « système fusionné » (*merged system*) dans *Languages in Contact* (1953).

Dès lors, la « dialectologie » peut être redéfinie, sans référence au « dialecte »¹, comme l'étude des diasystèmes et des questions soulevées

1 Weinreich, comme beaucoup de chercheurs après lui, se méfie à juste titre de cette notion, mal définie scientifiquement et connotée négativement dans le langage courant.

par le rapprochement de systèmes différents sur la base de leur identité partielle. Une dialectologie ainsi redéfinie n'a plus besoin de faire appel à la géographie², à l'ethnographie, à l'histoire politique ou culturelle, ni aux autres facteurs extra-linguistiques. Il ne s'agit pas là à proprement parler d'une nouveauté, puisque les travaux de Gilliéron, par exemple, illustraient déjà cette démarche. Cette dialectologie peut être soit synchronique (étude des effets des différences partielles dans la communication dialectale), soit diachronique (étude des phénomènes de divergence et de convergence inter-variétés). Elle s'oppose globalement à l'étude des langues comme systèmes discrets, considérés indépendamment les uns des autres.

Les différences partielles qui fondent le diasystème se situent à deux niveaux : dans les inventaires (phonologiques, morphologiques, lexicaux...) et dans les distributions. Au niveau des inventaires, Weinreich montre comment construire concrètement le diasystème phonologique, en distinguant graphiquement les sous-systèmes divergents et les sous-systèmes identiques. Ainsi, le vocalisme d'un diasystème constitué de trois dialectes yiddishs (1. central, 2. sud-occidental, 3. nord-occidental) se présente comme suit :

Figure 1: diasystème yiddish

$$\begin{array}{c} \frac{1/i: \sim i/}{\hline} \\ \frac{2/i \sim I/}{\hline} \\ \frac{1,2,3//}{\hline} \end{array} \sim e \sim \frac{1/a: \sim a/}{\hline} \sim o \sim u // \\ \begin{array}{c} 3i \\ 2,3a \end{array}$$

Les différences partielles de distribution sont plus difficiles à formaliser. Elles sont sans doute aussi plus difficiles à maîtriser pour le locuteur en situation de contact inter-variétés, et impliquent un processus d'apprentissage préalable à l'identification³.

2 Il faut comprendre, chez Weinreich, la géographie physique et humaine comme facteur explicatif de la variation. Weinreich ne renonce pas pour autant à la carte comme outil de représentation et d'analyse en dialectologie. Il nous semble néanmoins que son article porte en germe la possibilité d'une dialectologie définitivement non spatialisée, que l'on pourra déduire ultérieurement de la grammaire polylectale de Berrendonner, Le Guern & Puech (1983).

3 Dans cet apprentissage interviennent peut-être les « formules de conversion automatiques » proposées par Weinreich (1953).

Pour le linguiste-dialectologue, la construction du diasystème consiste à organiser des variétés discrètes dans un continuum défini par leurs similarités partielles. Mais le problème inverse se pose également : comment découper un continuum linguistique en variétés discrètes ? Dans le cas des langues standardisées, ce découpage est une conséquence de la définition des langues elles-mêmes, en tant qu'objets sociaux, et l'on peut considérer qu'il fait partie de l'expérience élémentaire du locuteur sous la forme de jugements binaires socialement déterminés (c'est la même langue / ce n'est pas la même langue). La question, par contre, n'est pas aisée à résoudre dans le cas des langues non standardisées. Weinreich plaide ici pour un dépassement des critères trop arbitraires de la géographie linguistique (isoglosses principaux et faisceaux d'isoglosses), au profit de la notion d' « aires linguistiques » pour l'établissement desquelles interviennent aussi des critères extra-linguistiques. La dialectologie structurale ne renonce donc pas à ces derniers, mais retarde le recours à eux après épuisement des ressources de la linguistique interne.

1.1.2. L'école dialectologique dite « de Moscou » : Avanesov et la langue dialectale

À la même époque, en Union Soviétique, R. I. Avanesov élabore un modèle qui présente des analogies avec la dialectologie structurale de Weinreich. Ce modèle étant, semble-t-il, peu connu des linguistes occidentaux, il nous a semblé utile d'exposer de manière détaillée les conceptions des dialectologues moscovites représentés par Avanesov. La présentation qui suit est basée sur l'introduction de la *Dialectologie Russe* (Avanesov & Orlova, 1965).

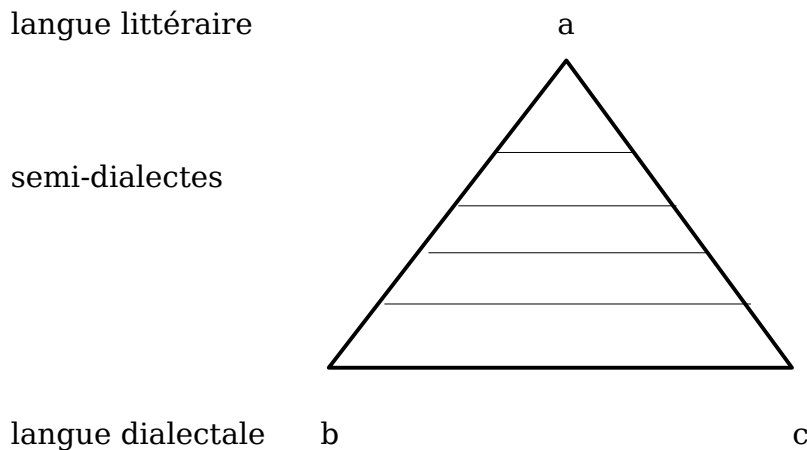
Si Weinreich redéfinit la dialectologie comme l'étude des diasystèmes, Avanesov la redéfinit, lui, comme l'étude de la *langue dialectale*, notion somme toute assez proche, comme nous le verrons.

La **langue nationale** (*nacional'nyj jazyk*) est une structure complexe et multiforme, parcourue de différences, mais en même temps caractérisée par un ensemble de traits structurels communs qui lui donnent son

identité. En son sein, deux pôles opposés organisent la variation : la **langue littéraire** (*literaturnyj jazyk*), qui englobe elle-même de nombreuses variantes fonctionnelles et stylistiques ainsi qu'une forme écrite et une forme orale, et la **langue dialectale** (*dialektnyj jazyk*), caractérisée, elle, par sa variation diatopique (territoriale). Entre ces deux pôles se trouvent les différentes formes de la langue familière, populaire, les **semi-dialectes** (*poludialekty*) : variétés essentiellement urbaines issues de la rencontre de la langue littéraire et des dialectes.

La langue dialectale est soumise, dans sa structure même, à la variation diatopique. La langue littéraire, au contraire, est insensible au territoire : elle est en principe uniforme sur l'ensemble de son domaine géographique d'extension. La langue familière et les semi-dialectes occupent une position intermédiaire : ils sont plus sensibles que la langue littéraire au facteur géographique, mais leur structure est cependant moins sensible au territoire que celle de la langue dialectale. Cette caractérisation peut être représentée sous la forme d'un triangle (figure 2) :

Figure 2: langue dialectale (d'après Avanesov)



L'axe horizontal représente le territoire, ou plutôt l'influence du facteur territorial sur la langue. La base du triangle, (bc), symbolise donc la langue dialectale, soumise à une variation homothétique à l'espace géographique. Le sommet (a) représente la langue littéraire, insensible au facteur territorial : elle est réduite à un point. Ce schéma rend également compte du fait que les semi-dialectes (qui sont situés entre la base et le

sommet du triangle), en s'éloignant du territoire et en se rapprochant de la langue littéraire (extra-territoriale), sont circonscrits dans un espace de variation de plus en plus restreint.

Avanesov développe également d'autres caractérisations de l'opposition « langue littéraire / langue dialectale » :

- rapport à l'écrit : en principe, la langue dialectale ne connaît que des usages oraux, alors que la langue littéraire se caractérise par l'importance de son usage écrit. Les semi-dialectes sont des variétés essentiellement orales, mais peuvent également faire l'objet d'un usage écrit sous certaines conditions historiques (selon cette conception, les *scriptae* médiévales dans la France du nord pourraient probablement être envisagées comme un exemple d'usage écrit des semi-dialectes).
- domaines d'utilisation : la langue dialectale est caractérisée par l'étroitesse de son domaine d'usage (communication quotidienne au sein du cercle familial, du village, sur le lieu de travail) ; à l'inverse, la langue littéraire a vocation à couvrir tous les champs de la communication moderne : science, littérature⁴, discours oral formel, etc.
- mode d'usage : la langue dialectale et les semi-dialectes sont avant tout la langue du dialogue ; le monologue y est rare, et cantonné à certaines productions folkloriques.

Pour Avanesov, la langue dialectale n'est pas isolée de la langue littéraire et des différentes formes de la langue familière. Certains traits concernent le complexe « langue nationale » dans sa totalité ; d'autres traits unissent l'ensemble des variétés orales (qu'elles soient familières ou dialectalement marquées), mais laissent de côté la langue littéraire ; d'autres, enfin, caractérisent les seules variétés dialectales, tout en étant indépendants du territoire (non soumis à une variation diatopique). On peut songer, à titre d'exemple, au statut du lexème « asteure / à c't'heure » en français et dans l'aire dialectale d'oïl, comme forme populaire et pan-dialectale, absente du français standard (littéraire) contemporain. Un autre

4 Si la langue littéraire constitue la base expressive de la production littéraire, celle-ci peut, comme l'admet Avanesov, faire appel à d'autres variétés, y compris des variétés dialectales, à titre d'adjuvant expressif. Nous avons étudié certains de ces usages littéraires « d'appoint » en picard (Dawson, 2004b).

exemple, dans le domaine de la syntaxe, est la reprise par un pronom personnel du sujet exprimé à la 3^e personne (« mon père il est venu »). Les exemples de ce type sont souvent perçus comme des formes dialectales et cités comme telles dans les monographies de « patois » locaux, alors qu'elles ont une extension couvrant l'aire d'oïl dans sa totalité, et qu'on les trouve également dans le français familier non-dialectal.

Mais davantage que ce qui unit, ce sont les différences qui intéressent le dialectologue, c'est-à-dire les traits linguistiques caractérisant en propre une portion du territoire en la distinguant des autres portions. Ces traits peuvent concerner à la fois les dialectes et les semi-dialectes, mais, à chaque fois, sur une partie seulement de l'aire linguistique de la « langue nationale ». Ils unissent donc les variétés populaires sur un sous-territoire donné, mais les opposent globalement aux variétés des sous-territoires environnants.

La langue dialectale est donc la manifestation de la langue, en principe sous sa forme orale, en tout point de son extension territoriale et sur l'ensemble de son domaine. Le chercheur, remarque Avanesov, a accès directement au discours dialectal, c'est-à-dire à l'activité discursive d'un individu donné ou d'un groupe d'individus appartenant à une même communauté locale. À travers son étude, le chercheur modélise le système partiel (ou micro-système) qui caractérise cette communauté. Le rapprochement de plusieurs micro-systèmes, caractérisant chacun un point du territoire, montre que des ensembles de micro-systèmes sont unis par certains traits et se distinguent par d'autres traits : les micro-systèmes ne sont pas des objets isolés, mais se trouvent dans une relation complexe d'interrelation et d'interpénétration, dans laquelle joue une dialectique de l'identique et du différent, selon les traits envisagés. Autrement dit, un ensemble de micro-systèmes constitue un macro-système, ou système de système (on reconnaît là le diasystème de Weinreich), comprenant des éléments communs au macro-système dans son ensemble, et des éléments par lesquels se distingue un micro-système ou un groupe de micro-systèmes au sein du macro-système. Un macro-système dialectal peut comporter des différences dialectales plus ou moins profondes et concerner un territoire plus ou moins étendu. Avanesov distingue les *macro-systèmes de rang 1*, où les différences internes sont relativement minimales et le

territoire relativement restreint, qui entrent dans la composition de *macro-systèmes de rang 2*, aux différences plus marquées et au territoire plus étendu, qui eux-mêmes constituent des *macro-systèmes de rang 3*, et ainsi de suite, selon les principes des *matriochki* ou poupées russes... Alors que les macro-systèmes de rang 1 ont une structure relativement homogène, les macro-systèmes de rang supérieur présentent une hétérogénéité de plus en plus marquée : les systèmes de base (micro-systèmes) qui entrent dans leur composition, même s'ils partagent nécessairement, par définition, des caractéristiques communes, peuvent présenter des divergences marquées dans leurs structures respectives.

Une langue dialectale comporte un ou plusieurs macro-système(s) de rang supérieur, en fonction de l'étendue de son territoire et de l'importance des divergences entre les variétés qui la composent. Pour décider d'intégrer des systèmes dans un macro-système de rang supérieur, ou au contraire de les envisager comme systèmes indépendants, les critères restent vagues ; pour une même langue, ils peuvent d'ailleurs varier selon qu'on envisage la phonologie, la morphologie, la syntaxe ou le lexique.

Avanesov nomme **variable dialectale**⁵ « un élément de la structure de la langue qui, dans les divers micro-systèmes dialectaux, apparaît sous différentes variantes. Chacune de ces variantes constitue en soi un élément de tel ou tel micro-système. L'ensemble des variantes, dans leurs relations inter-systémiques, fait du phénomène correspondant un élément du macro-système. Ainsi, le phénomène [représenté par la variable dialectale] est toujours multiple ; ses composants entretiennent entre eux des relations régulières de correspondance ». Les variables dialectales créent donc des relations horizontales entre les différentes variétés (micro-systèmes) de la langue, tandis que chaque variante (élément de la variable) est insérée dans le réseau vertical, d'ordre paradigmatique, d'un micro-système donné.

Deux types de variables sont possibles :

- variables non-oppositionnelles (*neprotivopostavlennye*) ou, selon la terminologie habituelle en phonologie, « privatives » : l'une des variantes est nulle, c'est-à-dire que la variable n'est pas représentée dans un ou plusieurs micro-système(s). Il s'agit par exemple d'un

5 Il emploie en russe le terme *dialektnoe različie*, littéralement « différence dialectale »

lexème, absent de certaines variétés locales qui ne connaissent pas la réalité correspondante (outil, technique agricole, élément de l'environnement naturel...)

- variables oppositionnelles (*protivopostavlennye*) ou « équipollentes » : chacun des micro-systèmes possède une variante distincte. Au sein d'un micro-système donné, les différentes variantes sont, en principe, mutuellement exclusives. Néanmoins, on observe fréquemment que plusieurs variantes peuvent coexister sur un point du territoire : il peut s'agir, par exemple, de la variante littéraire et de la variante dialectale. Une spécialisation stylistique ou sociolinguistique des variantes tend alors à s'opérer.

Une variable équipollente ne peut émerger que sur la base de l'identité partielle de ses éléments, ou, selon les termes d'Avanesov, sur la base de leur « communauté matérielle » (*material'naja obščnost'*). Cette identité partielle peut concerner :

- la substance phonétique : on rapproche ainsi les mots phonétiquement semblables ou ressemblants (dans le cas du russe, ils peuvent ne se distinguer que par l'accent).
- la morphologie : mots constitués sur une racine commune, mais se distinguant par l'affixation ; mots identiques, mais de genres différents, etc.
- la valeur sémantique : mots désignant le même objet, la même notion, mais formellement différents.

Les deux premières catégories de variables correspondent, dans un contexte multilingue, à ce que les anglo-saxons nomment *cognates* (mot que les linguistes québécois traduisent par « congénère »). La troisième catégorie peut être décrite comme relevant de phénomènes de synonymie inter-variétés.

Comme chez Weinreich, la géographie linguistique vient *après* la description structurale de la variation. L'isoglosse est ainsi redéfinie comme « *la projection d'une variable dialectale sur le territoire, sur une carte géographique* » : on part de la définition structurale de la variable. À l'inverse, la variable dialectale peut être étudiée comme une notion strictement structurale, sans qu'il soit nécessaire de la corrélérer au territoire sous forme d'isoglosse : il nous semble qu'Avanesov, par rapport

à Weinreich, franchit un pas supplémentaire en direction d'une dialectologie non spatialisée.

La dialectologie moscovite, comme étude de la langue dialectale et des macro-systèmes, peut être envisagée en dernier ressort comme une branche de la linguistique contrastive. C'est au nom de cette extension que Kalnyn' & Maslennikova (1981) construisent le diasystème de cinq parlars slaves, à cheval sur les domaines du russe, du biélorusse, de l'ukrainien et du polonais. De multiples précautions leur sont nécessaires, touchant à la distinction terminologique entre « langue » et « dialecte » et à la question de l'intercompréhension dans le domaine slave. Il faudrait également évoquer ici l'arbitraire du découpage en « langues » du continuum dialectal, ou plutôt la superposition de la mosaïque des langues officielles sur ce continuum dialectal, qui est l'effet de l'histoire politique de la région et non de l'évolution spontanée des langues⁶. Quoi qu'il en soit, cette extension vers la linguistique contrastive montre que les notions de macro-système et de langue dialectale (tout comme la notion weinreichienne de diasystème) sont sans doute d'une puissance excessive. Les macro-systèmes peuvent s'emboîter à l'infini, au-delà de ce que le « sens commun » accepterait de considérer comme une « langue », fût-elle dialectale. En anticipant sur notre sujet, l'hypothèse d'un macro-système picard ne contredit pas celle d'un macro-système d'oïl, ni d'un macro-système roman, ni d'un macro-système indoeuropéen. Ces hypothèses successives ont certainement toutes leur utilité, mais elles conduisent à accepter que la délimitation géographique de l'objet « langue (dialectale) » ne soit pas du ressort de la macrosystémique (ou diasystémique) : elle devient nécessairement un donné externe, issu de critères extralinguistiques.

1.1.3. La grammaire polylectale

Dans le cadre de la grammaire générative, l'étude de la variation dialectale s'appuie sur l'hypothèse initiale de Chomsky et Halle (1968 :49) :

« On doit (...) observer que des dialectes très différents peuvent avoir le même système (ou un système très similaire) de

⁶ Nous avons abordé ces questions dans Dawson, 1996.

représentations sous-jacentes. C'est un fait empirique amplement confirmé que les représentations sous-jacentes résistent bien au changement historique, qui tend, en gros, à mettre en jeu des règles phonétiques tardives. Si cela est vrai, on trouvera le même système de représentation des formes sous-jacentes sur de grandes étendues et de longues périodes de temps. »

La dialectique de l'unité et de la diversité qui caractérise l'objet dialectal se trouve ainsi redéfinie dans le cadre du SPE en répartissant les invariants et la variation entre, respectivement, le niveau des représentations sous-jacentes et les règles de transformation. Une représentation sous-jacente unique est posée pour l'ensemble de la langue dialectale, tandis que les variétés dialectales diffèrent selon les règles phonologiques qui s'y appliquent, et/ou le contexte d'application de ces règles, et/ou leur ordonnancement.

Les grammaires polylectales, comme mise en œuvre de la grammaire générative dans un contexte dialectal, se développent chez les linguistes anglo-saxons dans les années 1970 (Chambers & Trudgill 1998 :42-44). En France, les *Principes de grammaire polylectale* de Berrendonner, Le Guern et Puech (1983) constituent à la fois une tentative de théorisation commune, applicable en phonologie, en syntaxe et en sémantique, et un banc d'essai de la théorie sur quelques études de cas. Ce petit ouvrage reste d'une lecture très stimulante pour entamer une réflexion sur la variation dialectale, notamment par la remise en cause de quelques idées reçues héritées de la linguistique structurale (malgré Weinreich).

Berrendonner, Le Guern et Puech déplacent la variation, des marges où elle reste souvent cantonnée (y compris par la linguistique contemporaine), vers le cœur même de la grammaire. Lorsque Saussure définissait la langue comme une forme, et non une substance, il provoquait la mise hors système (c'est-à-dire quasiment « hors la loi ») de toute une série d'oppositions et d'alternances qui ne trouveraient leur place que dans cette seule substance. Les « variantes libres » ne relèveraient ainsi que des seuls caprices des locuteurs, ou du hasard, et devraient impérativement être évacuées d'une analyse formelle. Or, constatent les auteurs, « *s'il est vrai que l'occurrence de telle ou telle variante libre est un fait aléatoire et imprévisible, il n'en reste pas moins que l'existence même d'une variation est, quant à elle, une constante* » (p.12 ; souligné par les auteurs). Et plus loin : « *il faut (...) poser en principe que la variation est le mode*

d'organisation pertinent de certains modules de la langue. Certains systèmes ont la forme d'un axe de variation, sur lequel s'opposent plusieurs pôles significativement (lorsqu'on fait de la syntaxe) équivalents » (p. 14). Autrement dit, il y a « du jeu dans certains sous-systèmes » (p. 15).

Mais l'aspect réellement novateur de l'approche polylectale de Berrendonner, Le Guern et Puech se trouve dans leur projet d'étudier la variation *per se*, dans la grammaire de la langue elle-même, en dépassant ce qu'ils appellent les « théories corrélationnistes ». Ils constatent en effet qu'une fois la variation reconnue comme phénomène systémique, la tentation est grande d'établir une correspondance entre les variantes de la langue d'une part, et d'autre part des « positions » à l'intérieur de la communauté linguistique. Ces « positions » sont définies par la valeur que prennent des variables comme la situation géographique, l'âge, le sexe, le statut social du locuteur, ou le type de communication. La correspondance établie entre les variables linguistiques et les « positions » sociales est « *conçue comme très peu différente d'une bijection* » (p. 16). « *On en conclut généralement que l'existence du corrélat suffit à expliquer celle de la variation linguistique, c'est-à-dire à assigner à chaque variante « libre » une fonction oppositive : la fonction de chaque variante serait de connoter son corrélat, c'est-à-dire de signifier oppositivement la « position sociale » du locuteur qui l'emploie* » (*ibidem*). Les théories corrélationnistes sont principalement l'apanage de deux disciplines :

- la dialectologie traditionnelle, qui dresse l'inventaire des corrélations entre les variables linguistiques et l'espace géographique,
- la sociolinguistique labovienne, qui établit cette bijection dans l'espace des catégories socio-professionnelles⁷.

En quoi les théories corrélationnistes sont-elles fallacieuses, ou, à tout le moins, insuffisantes ? Berrendonner, Le Guern et Puech leur opposent deux démentis empiriques :

- Les théories corrélationnistes n'expliquent pas *toutes* les variations. Les auteurs n'ont aucun mal à exhiber des cas de variations, en français, auxquelles ne correspond aucun corrélat dans l'espace

⁷ Pour mémoire, les auteurs citent une troisième théorie corrélationniste : la théorie normative des niveaux de langue, qui hiérarchise les variantes libres en les assignant à une échelle de valeurs sociales.

social ou géographique ; par exemple, dans le domaine de la syntaxe : « La personne à qui je parle / La personne à laquelle je parle », ou encore : « Les livres que Pierre a lus / Les livres qu'a lus Pierre ». Mieux : la technique habituelle de la grammaire générative et transformationnelle, qui consiste à placer un signe d'égalité (ou plutôt une flèche de transformation) entre des syntagmes sémantiquement équivalents (le chien qui est noir → le chien noir), présuppose obligatoirement l'existence de ces variations non corrélées.

- Si le rapport connotatif est constant entre une variante linguistique et son corrélat dans le corps social, il faudrait logiquement admettre la même constance pour le rapport inverse, compte tenu du caractère bijectif de la relation. Autrement dit, on doit s'attendre à ce que « *tout individu, tout groupe social, pratiquent de manière constante et homogène un ensemble déterminé de variantes, à l'exclusion de toutes les autres : chacun emploie les expressions qui connotent sa position sociale, et ce, de manière homogène* » (p. 19). Là encore, le démenti est empirique : tout locuteur mélange en permanence des variantes aux valeurs connotatives différentes ; dans le domaine de la dialectologie, les isoglosses s'entrecroisent sur le territoire, donnant à chaque parler local un caractère mixte, que les locuteurs eux-mêmes pratiquent de façon éminemment variable...

Les théories corrélationnistes procèdent en fait d'une sorte de « court-circuit méthodologique » (p. 20) : leurs partisans font appel *trop tôt* aux explications extra-linguistiques. Il est de meilleure méthode, estiment Berrendonner, Le Guern et Puech, de donner la priorité aux considérations intra-systémiques. « *[I]l convient, pour décrire et expliquer un axe de variation, de déterminer prioritairement ses caractéristiques systémiques : quelle est sa place dans le système, quelles sont les généralisations formulables à son propos, quelles sont les propriétés structurales des variantes qu'il oppose ? On a alors une chance de concevoir la fonction générale de la variation, comme tout autre chose qu'une corrélation connotative* »⁸.

8 On peut ajouter ici l'hypothèse selon laquelle l'exploitation sociolinguistique (ou dialectale) des variantes est un phénomène secondaire, destiné à donner un sens, au sein de la communauté linguistique, à une variation dont la « liberté » tend à contredire

Sur la base de ces constats et de ces considérations, la grammaire polylectale est « *une grammaire qui considère que la variation est un trait d'organisation des systèmes linguistiques, et qui prend pour objet toutes les variantes que peut comprendre une langue (...). Les tâches d'une telle grammaire sont :*

1. *d'observer et recenser tous les emplois concurrents qui se trouvent attestés dans la performance des locuteurs ;*
2. *de reconstituer à partir d'eux le système de lectes dont ils sont le produit ;*
3. *de prédire des emplois qui n'ont pas été observés a priori, mais dont la structure polylectale établie en 2. autorise la génération. »* (p. 21)

On peut considérer que ce projet rejoint, en le généralisant, celui d'une « dialectologie non territoriale » que nous avons discerné chez Avanesov et, dans une moindre mesure, chez Weinreich : le projet « non corrélationniste » procède de la même logique, lorsqu'on l'applique à la variation dialectale. Le *lecte*, objet de base de la grammaire polylectale, est ainsi défini (p. 20) :

« [U]ne langue est une polyhiérarchie de sous-systèmes, et certains de ces sous-systèmes offrent aux locuteurs des choix entre diverses variantes. Chacune de ces variantes sera nommée ici un lecte. Je retiens ce terme, plutôt que celui de dia- ou d'idiolecte, pour éviter toute méprise, et bien marquer, par l'absence de préfixe, que ces variantes ne font l'objet d'aucun repérage par rapport à quelque donnée de communication que ce soit, et que, par conséquent, leur définition n'est nullement corrélationniste. Les lectes que je poserai ne seront assignés ni à un individu, ni à une catégorie sociale, ni à une aire géographique, ni à un genre particulier de communication. Ils seront étudiés « en soi », dans leurs purs rapports oppositifs à l'intérieur du système ».

Cette définition nous semble ambiguë. Le *lecte* est d'abord défini comme synonyme de « variante », et l'usage du terme semble donc devoir être cantonné à un sous-système particulier constitué en axe de variation. Mais il est aussi présenté comme hyperonyme subsumant les « dialectes », « sociolectes », « idiolectes » et autres « Xlectes ». De l'usage des auteurs, il semble qu'on puisse déduire que le lecte doit être considéré comme une

l'idéal d'univocité de la langue. En réalité, cette « liberté » est sans doute nécessaire, estiment les auteurs (en avance sur la Théorie de l'Optimalité !) pour résoudre les contradictions qui surgissent forcément, lors du processus d'encodage, dans la mise en œuvre de contraintes incompatibles dans la grammaire (p. 51-57).

« langue possible », système linguistique complet qui se distingue des autres lectes par une ou plusieurs variante(s) (de même que les « mondes possibles » du philosophe ou du logicien sont des mondes complets issus d'un seul choix variable). Le lecte apparaît donc comme un objet linguistique virtuel, furtif, difficilement saisissable, à la différence de ce que la linguistique nomme désormais de façon plus habituelle une *variété*, objet stable non seulement caractérisé par ses traits systémiques, mais assignable à une communauté de locuteurs et/ou à des situations d'usage. Il nous semble qu'à l'heure actuelle, dans l'usage qu'en fait la littérature linguistique, le terme *variété* est largement compatible avec le programme « non corrélacionniste » de la grammaire polylectale, et pourrait aisément se substituer au terme *lecte* dans une grammaire polylectale modernisée. Il est à noter, d'ailleurs, que les auteurs eux-mêmes ont recours à d'autres termes (comme « code » ou « idiome ») pour désigner l'usage homogène d'un individu ou d'un groupe, laissant le *lecte*, en quelque sorte, entre parenthèses.

Application particulière de la grammaire polylectale, la phonologie polylectale, décrite par G. Puech aux pages 163-231 des *Principes*, nous intéressera plus directement. Puech commence par poser quelques principes théoriques qui, s'ils ne sont pas nouveaux, prennent une importance particulière dans le cadre polylectal. Dans ce cadre, le système phonologique d'une langue doit s'analyser non comme un code rigide et identique pour tous les locuteurs, mais comme l'articulation dans une structure commune d'un ensemble de codes. Il y a *dilectie*, voire *polylectie*, lorsque les locuteurs ont recours à deux (ou plusieurs) codes dans leur production. Mais le locuteur, qui peut donc manier plus d'un code dans ce que Puech appelle son *idiome*, a aussi une compétence de réception plus large, qui lui permet d'intégrer dans un même système linguistique un ensemble d'autres codes dont il n'a pas la maîtrise dans sa production : « on comprend une langue mais on parle un idiome » (p. 164). Les processus mis en œuvre dans les deux facettes de la communication rendent nécessaire cette dissymétrie. En effet, la production implique l'encodage de toutes les spécifications nécessaires à l'émission sonore, alors que la réception n'oblige pas à décoder toutes ces spécifications : le locuteur exploite d'une part la redondance du matériau sonore, et d'autre

part la structure sémantique et syntaxique de l'énoncé, qui intervient pour une large part dans les processus globaux (*top-down*) de compréhension. Au cours du processus de décodage, deux traitements complémentaires assurent le fonctionnement polylectal de la langue :

- la normalisation, qui agit comme un filtre capable, dans une certaine mesure, de distordre le signal sonore perçu pour le rendre perceptuellement identique à la production habituelle du locuteur,
- l'établissement de correspondances, qui agit sur la part résiduelle du signal qui a échappé au filtre de normalisation, pour lui trouver une équivalence dans le code de production du locuteur.

Une phonologie polylectale se voit donc assigner une double tâche :

- traduire l'hypothèse psycholinguistique d'une différence de fonctionnement entre les opérations d'encodage (valables pour un idiome) et les opérations de décodage (valables pour la langue)
- rendre compte de la polylectie, et donc des relations entre les lectes concurrents (étant entendu que la concurrence elle-même relève de facteurs sociolinguistiques).

Pour ce faire, une méthode très générale est proposée : « *analyser chaque système dans son équilibre propre et indépendamment de ses relations aux autres systèmes ; puis, dans un deuxième temps, [...] procéder à une intégration des systèmes spécifiques dans celui, général, de la langue* ». Comme chez les structuralistes (Weinreich et Avanesov), l'analyse est donc scindée en deux étapes distinctes : le polylecte, comme le diasystème et le macrosystème, vient dans un second temps, après une première étape où les systèmes de base sont étudiés individuellement.

Puech détaille sa méthode au travers d'une étude du système des voyelles brèves en maltais, dans un polylecte constitué du standard et de trois variétés vernaculaires. Classiquement, dans un cadre hérité de la phonologie générative, la description du système phonologique de chaque variété (chaque code) consiste en l'inventaire des segments (« *les notations phonétiques et leur place dans un espace sonore* »), l'organisation des oppositions paradigmatiques, la recherche des formes sous-jacentes déduites des alternances, et la structuration de l'espace sonore sous-jacent (incluant la dynamique des échanges au sein de cet espace sonore,

produite par les règles de dérivation). C'est sur la base de ces descriptions particulières qu'intervient la grammaire polylectale proprement dite, dont la tâche est ainsi résumée : « *écrire la phonologie d'une langue consiste [...] à argumenter les formes interlectales qui subsument les formes sous-jacentes spécifiques et à dégager le format général des processus sur lesquels reposent les dérivations* » (p. 209). On peut développer ce programme ainsi :

- Les espaces sonores spécifiques sont intégrés dans un espace sonore commun, qui est celui de la langue. En son sein sont définies les formes interlectales qui sont en mesure de subsumer les formes (sous-jacentes) des différents codes que l'on intègre dans le code commun de la langue. En pratique, dans le cadre SPE retenu par l'auteur, la description des formes interlectales fait largement appel à des matrices de traits sous-spécifiées. Ainsi, par exemple, il existerait en maltais un segment noté $||t||$, défini comme [-bas], qui subsume |i|, |o|, |u| des systèmes spécifiques, c'est-à-dire qui occupe un espace de variation incluant l'ensemble des voyelles non-basses du système. Il est à noter que les segments sous-spécifiés existent également dans les systèmes spécifiques pour rendre compte, dans les formes sous-jacentes, des alternances morphophonologiques. L'autre particularité du système proposé est que l'inventaire de la langue comporte des segments sous-spécifiés sur plusieurs niveaux : ainsi, à côté de $||t||$, trouve-t-on les segments $||i||$ défini comme [-bas, +avant] et $||U||$ défini comme [-bas, -avant], ainsi que les segments entièrement spécifiés $||i||$ [+haut, -bas, +avant], $||e||$ [-haut, -bas, +avant], $||u||$ [+haut, -bas, -avant], etc.
- La dynamique des échanges au sein de chaque système particulier obéit à un corpus de règles de dérivations qui est propre à ce système, et lui permet de passer des formes sous-jacentes aux formes de surface. Cependant, ces règles sont choisies (et ordonnées de façon particulière) parmi un ensemble fini de règles de format général, qui caractérisent la langue elle-même. Il s'agit donc, au niveau de la langue, de définir les règles dans leur principe telles qu'elles s'imposent à tous les codes ; et, au niveau des codes, de définir les conditions exactes de leur application.

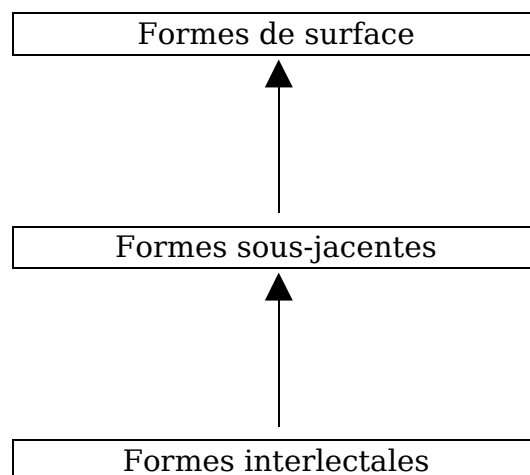
A titre d'exemple, le maltais comporte une règle générale d'harmonisation dont le format interlectal est le suivant :

$$V \text{ brève} \rightarrow [\alpha\text{Avant}] / V [\alpha\text{Avant}] X - Q \#\#$$

A partir de cette règle générale, chaque code procède à une application particulière en spécifiant la classe des voyelles harmonisantes, les voyelles sous-jacentes des suffixes harmonisables, ainsi que les conditions sur les variables X et Q.

Il est certain que ce deuxième volet de la méthode correspond à une conception aujourd'hui dépassée de la phonologie. L'idée selon laquelle une langue se caractériserait en propre par un ensemble de règles ou de processus est maintenant rejetée à peu près unanimement, au profit d'une conception beaucoup plus universelle de ces règles ou processus (au sens large, incluant les contraintes). Dès lors, si toutes les langues du monde puisent dans le même stock universel de règles et/ou de contraintes, on ne voit pas, sur ce plan, ce qui fonderait les solidarités propres à un ensemble donné de variétés et justifierait de façon univoque leur intégration dans un même ensemble polylectal.

Le premier volet instaure en fait un système phonologique à trois niveaux, que l'on peut schématiser ainsi :



On remarque que, contrairement à l'hypothèse initiale de Chomsky et

Halle, la cohérence de la langue (ici, dans l'espace) n'est pas assurée directement par les formes sous-jacentes, mais par des formes interlectales, dont le statut doit encore être interrogé. La schématisation que nous proposons semble suggérer que les formes interlectales pourraient être considérées comme des formes « sous-sous-jacentes », mais il faut remarquer qu'elles émergent dans un second temps de l'analyse, lors de l'intégration des systèmes particuliers dans le système polylectal. Puech suggère, sans développer, que les formes interlectales interviennent dans la compétence de réception. Une forme interlectale comme $||\text{ʔrb} + \text{H}||$ serait « associée » à une forme sous-jacente comme $|\text{ʔrb} + \text{ɔ}|$ (en standard), laquelle serait « convertie » en la forme de surface $[\text{ʔrɔb}]$ par la compétence de production (p. 205). On suppose que les processus dénommés respectivement « association » et « conversion » sont distincts, mais ces processus ne sont pas définis. On ne trouve d'ailleurs pas trace, dans la description de Puech, de « règles » ou de « processus » régissant le passage des formes interlectales aux formes sous-jacentes. Conformément au modèle choisi, de telles règles sembleraient pouvoir être explicitées comme la spécification des matrices de traits ; il y aurait là matière à esquisser une grammaire polylectale de réception qui viendrait utilement compléter les analyses de Puech, en s'attachant aux correspondances entre les formes interlectales et les formes sous-jacentes.

1.1.4. Conclusion : un objet linguistique de second niveau ?

Les trois cadres décrits précédemment, malgré leurs différences d'approche, ont en commun de procéder en deux temps successifs :

1. Analyse et description de *systèmes locaux homogènes* (« locaux » n'étant pas nécessairement à prendre dans un sens territorial). Les outils mis en œuvre à cette étape ne diffèrent pas des outils communs des linguistes (chacun pour le courant théorique dans lequel il s'inscrit : structuralisme, grammaire générative...)
2. Intégration de plusieurs systèmes locaux dans un « système de systèmes », dénommé, selon les auteurs, « diasystème », « macrosystème », « langue dialectale », « polylecte » ou tout simplement « langue ». Cette étape nécessite l'utilisation d'outils

spécifiques ; mais on exclut la simple corrélation des systèmes locaux avec la réalité extralinguistique (espace géographique ou social).

La langue, en tant qu'espace de variation, apparaît donc, dans cette perspective, comme un objet linguistique de second niveau, une construction secondaire – tandis que l'objet primaire est nécessairement local. La question est de savoir si cet objet secondaire possède une existence pour le locuteur, et, si oui, quelle est sa réalité cognitive ; l'hypothèse alternative étant que le diasystème (macrosystème, polylecte, etc.) ne serait qu'un artefact descriptif, un objet construit par le linguiste et qui n'intéresse que lui⁹.

A la lecture de Weinreich d'une part, de Berrendonner, Le Guern et Puech d'autre part, le diasystème / la grammaire polylectale font partie de la compétence linguistique du locuteur, où ils se voient assigner pour tâche de rendre compte de l'intercompréhension entre variétés différentes¹⁰. On peut y voir une hypothèse utile, même si, comme le font observer Chambers & Trudgill (1998 :42-43), elle n'est pas la seule à pouvoir rendre compte de l'intercompréhension : celle-ci peut également s'appuyer sur les processus *top-down* évoqués plus haut. On peut aussi constater, et tenter d'expliquer, que l'intercompréhension perd en efficacité au fur et à mesure de l'éloignement des variétés (dans une conception graduée de la compréhension). Mais il faut remarquer que, si l'hypothèse polylectale (ou diasystémique) consiste à encoder la compétence d'intercompréhension dialectale dans la grammaire, ceci implique que cette grammaire (comprise ici comme ensemble de mécanismes cognitifs dont dispose le locuteur) accède à la totalité de l'aire dialectale considérée. Le locuteur, par exemple, doit posséder l'ensemble des formes interlectales dans son

9 Cette seconde hypothèse n'aurait rien d'infamant. Une description synthétique d'un ensemble de variétés apparentées, réalisée à l'aide d'outils *ad hoc*, mais sans souci de plausibilité cognitive, pourrait avoir son utilité, par exemple dans une perspective de normalisation linguistique, pour la création d'une écriture, ou dans une optique pédagogique. On peut par ailleurs considérer que ce balancement entre plausibilité cognitive et artefact descriptif est caractéristique de *toutes* les théories linguistiques, également confrontées à la « boîte noire » du cerveau humain.

10 Les différents auteurs ne semblent pas envisager l'intervention du niveau diasystémique ou polylectal dans la production. Cette hypothèse ne serait pourtant pas forcément plus hardie qu'en réception, et nous ne nous empêcherons pas, quant à nous, d'y faire appel dans la suite de cette recherche.

système de représentations sous-jacentes ou en connexion avec celui-ci. On peut, avec Labov (1973), mettre en doute le bien-fondé d'une conception aussi extensive de la grammaire.

Mais nous voudrions aussi nous interroger sur la dichotomie entre deux niveaux d'analyse, « local » et « polylectal » (ou « diasystémique »). Si l'on admet que la variation est partout dans le langage, alors l'homogénéité postulée pour le premier niveau d'analyse est probablement introuvable. Le linguiste risque ainsi de ne pas disposer des objets primaires à intégrer dans le polylecte... Pour l'exprimer autrement, *tout* est polylectal dans la langue. Le caractère virtuel du « lecte » tel que nous l'avons déduit de la définition de Berrendonner, Le Guern et Puech nous semble être un symptôme de cette difficulté à isoler un niveau local homogène, qui serait la brique élémentaire dont serait constituée la langue (= le niveau diasystémique ou polylectal). Faute de ce niveau élémentaire, le linguiste n'aurait, dans cette hypothèse, pas d'autre alternative que de s'adresser directement à la langue dialectale dans toute son hétérogénéité, sa complexité et sa variabilité, sans pouvoir s'appuyer au préalable sur un niveau où régnerait une homogénéité rassurante pour la mise en œuvre de ses outils...

1.2. Approches en Théorie de l'Optimalité

1.2.1. Théorie de l'Optimalité et Théorie des Correspondances

1.2.1.1. Présentation sommaire

On trouvera ci-après un résumé des notions essentielles de la Théorie de l'Optimalité, qui constitue le cadre théorique principal de la présente recherche. On pourra trouver une présentation plus détaillée, par exemple, dans Archangeli & Langendoen (1997), Kager (1999), McCarthy (2002), et en français Boltanski (1999, chapitre II-5).

La Théorie de l'Optimalité (*Optimality Theory*, désormais OT ; Prince & Smolensky, 1993) doit être considérée, dans sa version initiale, comme

un développement de la grammaire générative. De son prédécesseur, elle reprend la dissociation entre des représentations sous-jacentes et des représentations de surface, celles-ci étant dérivées de celles-là. Néanmoins, l'apport essentiel de l'OT est l'abandon de la conception procédurale de la grammaire générative classique, qui décrit le mécanisme de dérivation des formes de surface à partir des formes sous-jacentes comme un ensemble ordonné de règles de réécriture (cf. Chomsky & Halle, 1968)

Une grammaire OT comporte en effet un *module génératif*, GEN, et une *fonction d'évaluation*, EVAL. Le module GEN engendre une *infinité* de formes de surface possibles (dénommées *candidats*) à partir d'une représentation sous-jacente donnée (rebaptisée *input*). Ces candidats font ensuite l'objet d'une évaluation par la fonction EVAL, chargée de sélectionner le *candidat optimal*, également considéré comme le *plus harmonique* (le « gagnant ») ; c'est lui qui reçoit *in fine* le statut d'*output* correspondant à la forme de surface.

La procédure d'évaluation est menée en parallèle sur l'ensemble des candidats. Sous sa forme classique, une grammaire OT n'admet que deux niveaux, celui de l'*input* et celui de l'*output*. Certains développements ultérieurs de la théorie envisagent cependant des niveaux intermédiaires, équivalents, par exemple, à ceux envisagés par la phonologie lexicale.

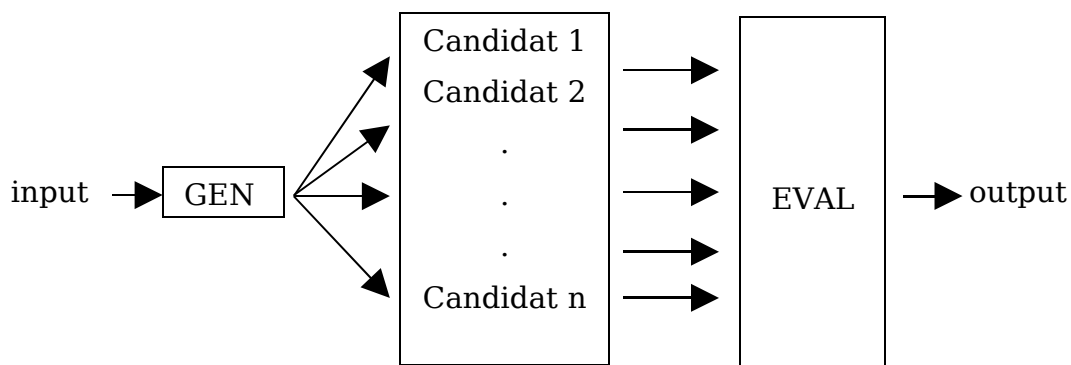
EVAL s'appuie sur un ensemble de *contraintes ordonnées*. Le candidat optimal est celui qui satisfait le mieux cet ensemble de contraintes, en tenant compte de leur ordonnancement. Contrairement à d'autres modèles linguistiques basés sur des contraintes, celles de l'OT peuvent donc être transgressées ; mais un candidat est davantage pénalisé par la violation d'une contrainte de rang supérieur que par la violation d'une contrainte de rang inférieur. Autrement dit, le candidat optimal est celui qui satisfait le mieux aux contraintes placées en tête de la hiérarchie, au détriment éventuel des contraintes placées plus bas.

Les contraintes sont supposées universelles et indépendantes des langues particulières : c'est à ce niveau que s'expriment les universaux du langage. En revanche, chaque langue possède son propre ordonnancement des contraintes. Écrire la grammaire d'une langue consiste donc essentiellement à déterminer l'ordonnancement des contraintes (puisées dans un stock universel) propre à cette langue.

Il est généralement admis dans la littérature que l'ensemble universel

des contraintes est divisé en deux catégories principales : les contraintes de bonne formation (*markedness constraints*) et les contraintes de fidélité (*faithfulness constraints*). Une contrainte de bonne formation exige que l'output évite certaines structures marquées (par exemple : « une syllabe ne doit pas posséder de coda », « une voyelle ne doit pas être nasale », etc.). Une contrainte de fidélité s'attache à la relation entre l'output et un autre niveau (initialement l'input), en cherchant à minimiser les disparités entre ces niveaux.

Figure 3: structure d'une grammaire OT



1.2.1.2. Théorie des Correspondances

Le modèle initial de l'OT a été rebaptisé a posteriori « *Containment Theory* » (Théorie du confinement ?). Les premiers travaux n'envisagent que les seules relations entre les deux niveaux de l'input et de l'output. En outre, une restriction implicite est posée sur les candidats possibles, qui doivent être littéralement *contenus* dans l'input, d'où le nom de cette variante de l'OT¹¹.

La Théorie des Correspondances (*Correspondence Theory*, McCarthy & Prince 1995) s'est imposée dans la plupart des travaux ultérieurs. Elle trouve sa genèse dans la prise en compte des relations qui existent entre d'autres niveaux que l'input et l'output : en particulier, lorsqu'on étudie les

11 L'attention portée à la prosodie dans les premiers travaux OT conforte cette orientation : l'output est vu comme le résultat de l'analyse (au sens de l'anglais *parsing*) de l'input par intégration de son matériau segmental dans des niveaux prosodiques de rang supérieur : syllabe, pied, mot prosodique...

phénomènes morphologiques de duplication, les relations entre la base et la copie¹². La Théorie des Correspondances unifie le traitement des relations de fidélité (input-output) et des autres relations susceptibles d'intervenir entre l'output et tout autre niveau : relations base-copie, relations entre membres d'un paradigme (Benua 2000, McCarthy 2005), etc. Nous proposerons en 1.3.3.2 un nouveau type de correspondance, opérant entre deux variétés dialectales distinctes.

La correspondance est ainsi définie :

Étant donné deux chaînes S_1 et S_2 , la **correspondance** est une relation \mathcal{R} des éléments de S_1 sur les éléments de S_2 . Deux éléments $\alpha \in S_1$ et $\beta \in S_2$ sont désignés comme **correspondants** lorsque $\alpha \mathcal{R} \beta$.

Trois contraintes de correspondance essentielles sont envisagées :

MAX : Tout segment de S_1 a un correspondant dans S_2 : S_1 se projette « maximalelement » sur S_2 (contrainte générale anti-effacement)

DEP : Tout segment de S_2 a un correspondant dans S_1 : S_2 « dépend » de S_1 (contrainte générale anti-épenthèse)

IDENT(F) : Les segments correspondants doivent être identiques vis-à-vis du trait F.

Chaque type de contrainte de correspondance est identifié par un suffixe : -IO (correspondance input-output), -BC (correspondance base-copie), etc.

1.2.1.3. Exemple d'analyse OT simple

L'exemple qui suit rend compte du phénomène de dévoisement des obstruantes en coda, que l'on observe dans de nombreuses variétés de picard. Une analyse OT simple fait appel à deux contraintes :

*CODA-VOIS « les obstruantes ne doivent pas être voisées en position de coda » (contrainte de bonne formation)

IDENT-IO(VOIX) « la spécification du trait de voisement d'un segment de l'input doit être préservée dans l'output correspondant » (contrainte

¹² Dans une forme issue d'un mécanisme de duplication, la source de la copie n'est pas à chercher dans l'input, mais dans la base (forme de surface hors duplication). Voir Plénat (1999a, b, c, 2005, entre autres) pour l'application de la Théorie des Correspondances dans l'étude des hypocoristiques et des dérivés argotiques.

de fidélité)

On admettra que dans les variétés concernées du picard, un input tel que [menaʒ] (« ménage ») a pour correspondant l'output [menaʃ]. Le choix de la consonne sonore dans l'input est justifié, notamment, par l'existence de dérivés comme [menaze] « ménager, petit cultivateur »¹³.

À partir de l'input [menaʒ], le module GEN de la grammaire engendre une infinité de candidats, parmi lesquels on retiendra les deux plus pertinents : [menaʒ] et [menaʃ]. Le candidat [menaʒ] satisfait la contrainte IDENT-IO(VOIX), mais enfreint la contrainte *CODA-VOIS ; à l'inverse, le candidat [menaʃ] enfreint IDENT-IO(VOIX) et satisfait *CODA-VOIS. Le conflit est résolu en ordonnant les deux contraintes selon la hiérarchie suivante :

*CODA-VOIS >> IDENT-IO(VOIX)

L'évaluation parallèle des candidats est réalisée par le module EVAL selon un mécanisme que l'on décrit à l'aide d'un tableau :

[menaʒ]	*CODA-VOIS	IDENT-IO(VOIX)
[menaʒ]	*!	
☞ [menaʃ]		*

Les conventions d'écriture habituelles de l'OT sont les suivantes :

- chaque ligne correspond à un candidat (issu de GEN) ; le symbole « ☞ » identifie le candidat optimal tel qu'il ressort de l'évaluation
- chaque colonne correspond à une contrainte. Les contraintes sont ordonnées et appliquées de gauche à droite, sauf celles qui sont séparées par une ligne discontinue pour lesquelles l'ordonnancement n'est pas pertinent
- l'astérisque « * » dans une case signale une violation de la contrainte (colonne) par le candidat (ligne) ; un candidat peut éventuellement provoquer plusieurs violations d'une contrainte. Le point

¹³ Nous négligeons ici le phénomène concurrent d'assimilation régressive de voix dans une séquence de deux obstruantes. En picard, une telle séquence n'implique pas nécessairement une coda et l'attaque de la syllabe suivante : on peut probablement analyser comme une attaque branchante, constituée de deux obstruantes, l'initiale du mot [gvo] « cheval ». Néanmoins, le dévoisement des obstruantes en coda n'est pertinent qu'en finale de mot : dans [briʃ.fjɛʀ] « brise-fer » (cf. [briʒi] « briser »), le dévoisement (qui peut rester partiel) de ʒ > ʃ peut être provoqué par l'assimilation régressive à partir du [f].

d'exclamation « ! » marque une violation fatale (élimination du candidat) ;

- les cases grisées correspondent à des évaluations non pertinentes pour la sélection du candidat en sortie¹⁴.

1.2.2. La variation en OT

On constate, dans l'exemple précédent, qu'il suffit de modifier l'ordonnancement des contraintes pour que le module EVAL sélectionne l'autre candidat : le candidat le plus harmonique selon l'ordonnancement IDENT-IO(VOIX) >> *CODA-VOIS est le candidat fidèle vis-à-vis du voisement, autrement dit [menaʒ]. Or, ce candidat constitue effectivement l'output (la forme de surface) dans certaines variétés du picard : le voisement des obstruantes en coda constitue une variable dialectale, [menaʒ] et [menaʃ] sont placés sur un axe de variation dialectale. Cet exemple suggère fortement que la variation peut être analysée en termes d'ordonnancement des contraintes.

Le modèle standard de l'OT impose un ordonnancement complet des contraintes¹⁵ : étant donné une grammaire possédant les contraintes A, B, C, il faut obligatoirement que A >> B >> C, ou A >> C >> B, ou B >> A >> C, etc. (six grammaires possibles). Dans certains cas, l'analyse ne permet pas de déterminer un ordonnancement total (plusieurs ordonnancements rendent compte des données observées), mais il s'agit dans ce cas d'un non-ordonnancement non-crucial (Prince & Smolensky, 1993:51) ayant éventuellement vocation à être précisé par l'intégration de

14 L'analyse proposée est volontairement simplifiée et n'est donnée ici qu'à titre d'illustration ; elle reprend celle de Kager (1999:14-18) pour le néerlandais. Cette analyse pêche probablement par le caractère *ad hoc* de la contrainte *CODA-VOIS, qui ne constitue guère plus qu'une constatation empirique et introduit une certaine circularité dans la démonstration. Une analyse alternative et plus satisfaisante ferait intervenir trois contraintes : une contrainte *VOIX prohibant de façon générale le voisement (en toutes positions), la contrainte IDENT-IO(VOIX), et une contrainte de *fidélité positionnelle* (positional faithfulness) qu'on pourrait noter IDENT-ATT(VOIX), identique à la précédente mais dont la portée est limitée à l'attaque. L'ordonnancement IDENT-ATT(VOIX) >> *VOIX >> IDENT-IO(VOIX) rend compte des données observées. Sur l'approche par contraintes de fidélité positionnelle, voir par exemple Lombardi (1999, 2001) et Kager (1999:407-412)

15 Rappelons que l'ordonnancement des contraintes est ce qui définit en propre la grammaire d'une langue, puisque les contraintes elles-mêmes sont universelles, et que les inputs (ainsi que nous le verrons plus loin) sont libres.

données plus fines dans l'analyse. Étant donné, donc, un certain ordonnancement, l'OT pose qu'un candidat et un seul est retenu par le module EVAL. L'hypothèse que plusieurs candidats soient retenus et émergent simultanément en surface n'est pas formellement interdite par la théorie, mais, sur un grand nombre de contraintes, sa probabilité est extrêmement faible¹⁶ : on ne saurait rendre compte de cette manière des faits de variation qui sont, au contraire, un cas de figure normal et fréquent dans le langage (cf. 1.1.3).

Plusieurs modèles ont donc été proposés, qui tentent de rendre compte de la variation en assouplissant la règle d'un ordonnancement strict. Lee (2001) examine l'hypothèse de contraintes liées : il s'agit de deux contraintes crucialement non ordonnées, qui se comportent comme s'il s'agissait d'une seule contrainte, et sont évaluées dans un tableau unique. Soit par exemple une grammaire à quatre contraintes A, B, C, D, telles que $A \gg B = C \gg D$ (B et C sont liées). L'évaluation fait appel à un tableau tel que :

	A	B = C	D
☞ candidat 1		*	*
☞ candidat 2		*	*
candidat 3	*!		*

Les candidats 1 et 2 sont sélectionnés tous les deux grâce à la liaison des contraintes B et C. Néanmoins, Lee remarque qu'une différence d'évaluation sur n'importe quelle contrainte ordonnée plus bas que $B = C$ (par exemple D) suffit à rompre l'effet de la liaison. En fait, ce modèle est strictement équivalent à celui qui laisserait émerger plusieurs candidats gagnants d'un ordonnancement strict, dont on vient de voir qu'il avait une probabilité quasi nulle.

Anttila (1997a, 1997b, 2001) propose également un modèle de variation basé sur des contraintes crucialement non-ordonnées. Néanmoins, le modèle d'Anttila ne s'appuie pas sur une évaluation simultanée.

Selon cette vue, les trois contraintes A, B, C peuvent faire l'objet, par

¹⁶ Voir les considérations statistiques de Asudeh (2000), note 10. La probabilité que deux candidats soient évalués à égalité par une grammaire de n contraintes est égale à $1 / 2^n$ (soit, pour une grammaire de 20 contraintes, $1 / 1048576$).

exemple, de l'ordonnancement partiel suivant : $A \gg B, A \gg C$. Cet ordonnancement partiel ne permet pas de déterminer le positionnement respectif de B et C : la grammaire autorise aussi bien $B \gg C$ que $C \gg B$. Cette grammaire s'accommode localement de deux tableaux :

	A	B	C
candidat 1	*	*!	
☞ candidat 2	*		*

	A	C	B
☞ candidat 1	*		*
candidat 2	*	*!	

Cette grammaire (unique) permet donc la sélection de deux candidats en output (*via* deux tableaux distincts), ce qui correspond à la variation observée. Le modèle d'Anttila fait en outre des prévisions sur la probabilité d'occurrence des variantes en concurrence. Si la grammaire, par le jeu des contraintes non-ordonnées, se traduit par t tableaux, et qu'un candidat donné est le gagnant dans n tableaux, alors la probabilité d'occurrence du candidat est n/t .

La grammaire réelle utilisée par Anttila s'écarte légèrement de ce schéma théorique, car elle est stratifiée : les contraintes sont réparties en plusieurs strates, et l'ordonnancement partiel ne vaut qu'au sein d'une strate déterminée. Cette précision vise à pallier un inconvénient du modèle initial. Si l'on considère une grammaire telle que $A \gg B, C \gg D \gg \dots \gg Z$, la contrainte B peut se positionner n'importe où dans la hiérarchie, entre A ($A \gg B \gg C \gg D \gg \dots \gg Z$) et la dernière position ($A \gg C \gg D \gg \dots \gg Z \gg B$).

On peut également mentionner le raffinement apporté par Boersma (1998, chapitre 15) dans une version stochastique de l'OT. L'ordonnancement fixe de l'OT standard est ici remplacé par l'attribution d'une valeur d'ordre à chaque contrainte. La valeur réelle d'une contrainte peut varier autour d'une moyenne, et se trouve fixée de façon aléatoire lors de chaque évaluation, dans la limite d'une certaine marge de variation. Si deux contraintes C1 et C2 ont des valeurs d'ordre égales ou voisines, compte tenu de leurs marges de variation propres, elles peuvent se trouver, au moment d'une évaluation, dans une position respective telle

que $C1 \gg C2$ ou $C2 \gg C1$, selon une répartition probabiliste. Si cette conception permet une définition plus rigoureuse du réordonnement des contraintes, et s'accompagne d'une théorie de l'acquisition, son application concrète à la description d'une grammaire nous paraît équivalente à l'ordonnement partiel de Anttila.

Lee (2001) propose de distinguer, à côté du réordonnement des contraintes, le cas des ordonnements réversibles. Ils concernent par définition deux contraintes contiguës¹⁷ et interviennent dans les cas d'optionalité (ou variation libre), tandis que le réordonnement concerne la variation inter-individuelle (au rang desquels se trouve la variation dialectale). Selon Lee, le réordonnement fait appel à des évaluations multiples mettant en jeu un même input, alors que l'ordonnement réversible autorise une évaluation unique.

Cette distinction entre variation et optionalité figure chez d'autres auteurs. Boersma (2001) énumère « *la variation entre formes lexicales, la variation liée à des facteurs régionaux, stylistiques, pragmatiques, au registre, à des différences aléatoires entre locuteurs, ou à une variation aléatoire intra-locuteur* ». Selon lui, seul ce dernier type de variation peut être décrit par une grammaire unique du type de celle que propose Anttila. Rapportée aux réflexions de Berrendonner, Le Guern et Puech (voir 1.1.3), cette distinction nous semble relever de l'« approche corrélacionniste » que nous avons déjà critiquée. Lorsque l'on tente d'unifier le traitement des différents types de variation (ou plutôt : si l'on considère que la variation est un phénomène général, inhérent au fonctionnement du langage, et parfois investi par les locuteurs de corrélats sociaux, géographiques, etc.), les mécanismes à l'œuvre sont nécessairement les mêmes.

Lyche, Laks et Durand (2003) s'interrogent, à propos de l'étude de van Oostendorp (1997), sur le nombre de grammaires différentes que peut

17 La notion de « contraintes contiguës » nous paraît difficile à manier. Une grammaire, en l'état actuel de la recherche, est toujours une construction provisoire, destinée à rendre compte d'un ensemble de données (ensemble parfois étendu, mais jamais exhaustif, selon la définition même de la grammaire comme dispositif d'engendrement). Rien ne garantit donc que deux contraintes définies comme contiguës à une étape donnée de la recherche ne seront pas séparées par une troisième contrainte intervenant lors de la prise en compte de données complémentaires.

posséder le locuteur – grammaires dont l’alternance engendre une variation entre les styles. Mais ce que Van Oostendorp considère comme des *grammaires* est peut-être assimilable, en définitive, à ce que Anttila considère simplement comme des *tableaux*, lorsqu’il propose qu’une grammaire donnée puisse être traduite par plusieurs tableaux en alternance. À cet égard, la distinction de Lee entre évaluation multiple (variation) et évaluation simultanée (optionalité) se trouve fragilisée. À l’occasion d’un énoncé particulier, le locuteur utilise une configuration unique des contraintes, fixée de façon aléatoire, au moment de sa production, soit en choisissant un ordonnancement parmi plusieurs possibles (Anttila), soit en déterminant une valeur d’ordre particulière pour chaque contrainte (Boersma). Autrement dit, dans un contexte de variation, chaque énoncé est décrit par un tableau particulier, sans qu’il soit utile de recourir à des grammaires différentes (car, si chaque énoncé a sa propre grammaire, la notion même de « grammaire » s’évapore). Il faut envisager un tableau à plusieurs outputs comme un raccourci pratique : il synthétise plusieurs tableaux, chacun avec un ordonnancement différent, et donc avec un output différent. Selon l’approche non corrélacionniste que nous adoptons ici, peu importe que ces différents tableaux (ou ordonnancements) correspondent à des sociolectes, des topolectes, ou autres X-lectes, ou qu’ils alternent de façon aléatoire (« optionalité »).

Quelles que soient les nuances entre les auteurs, le recours à l’ordonnancement des contraintes pour rendre compte de la variation est à peu près unanimement accepté en OT. Or, il faut remarquer que cette théorie fragilise l’un des postulats fondamentaux de l’OT, qui fait de l’ordonnancement des contraintes le seul lieu où se distinguent les langues entre elles. Si l’ordre des contraintes est universellement variable, comment trouver un ordre qui caractérise en propre le français, un autre qui caractérise le picard, et d’autres encore pour l’anglais, le russe ou le mandarin ?

Il est étonnant, en revanche, que le traitement de la variation par l’OT ne tienne pas compte de cet autre pilier de la théorie qu’est l’infinité potentielle des candidats engendrés par le module GEN de la grammaire. Pour le dialectologue habitué à voir une quasi-infinité de formes différentes réparties sur le territoire en réponse à chaque item de son questionnaire

(autrement dit, en termes OT, pour un « input » donné), il est tentant d'assimiler les candidats de l'OT, dont le statut est purement théorique et virtuel, avec ces objets réels que sont les réponses des témoins reportées sur les carnets du dialectologue ou sur une carte d'atlas linguistique. Nous suggérons là un statut nouveau pour les « candidats », certes différent de ce que prévoit la théorie initiale, mais qui peut rencontrer un objet connu de longue date par les dialectologues : la collection des variantes dialectales.

1.3. Esquisse d'une théorie des correspondances dialectales

1.3.1. Quelles représentations sous-jacentes dans la langue dialectale ?

1.3.1.1. Inputs et représentations sous-jacentes

La question des représentations sous-jacentes est cruciale dans les modèles de variation et de cohésion dialectales d'inspiration générativiste que nous avons examinés précédemment. Nous avons vu que le modèle SPE primitif (Chomsky & Halle, 1968) pose une représentation sous-jacente unique pour l'ensemble de la langue dialectale, tandis que les variétés dialectales diffèrent selon les règles phonologiques qui s'y appliquent, et/ou le contexte d'application de ces règles, et/ou leur ordonnancement. Dans ce modèle, c'est le niveau des représentations sous-jacentes qui a en charge le maintien de la cohésion dialectale. Les approches OT reprennent ce schéma général, mais la variation dialectale est désormais dévolue au module d'évaluation (ordonnancement variable des contraintes). Le modèle polylectal, quant à lui, distingue deux niveaux abstraits situés « sous » la surface : le niveau des représentations sous-jacentes proprement dites, et le niveau des représentations interlectales, qu'il semblerait possible d'assimiler à un niveau « sous-sous-jacent » (cf. 1.1.3 supra).

Dans ce type d'approche, la forme sous-jacente doit pouvoir se trouver dans une relation indéfiniment abstraite vis-à-vis de la forme de surface, ce qui implique, en corollaire, une liberté de dérivation à peu près totale (quels que soient, par ailleurs, les mécanismes envisagés pour rendre

compte du passage du niveau sous-jacent au niveau de surface). Seules cette abstraction et cette liberté permettent d'assurer que l'on retrouve « *le même système de représentation des formes sous-jacentes sur de grandes étendues et de longues périodes de temps* », pour reprendre les termes du SPE.

Tous les linguistes s'accorderaient probablement, aujourd'hui, pour écarter l'arbitraire des règles phonologiques du modèle SPE primitif : l'histoire de la phonologie au cours des quatre décennies écoulées depuis sa parution a justement consisté, en grande partie, à contraindre ce modèle afin d'en éliminer l'arbitraire et de renforcer sa puissance explicative. Parallèlement, la conception « lâche » des représentations sous-jacentes qui prévaut dans le SPE cède aujourd'hui le pas à une conception beaucoup plus encadrée (du moins dans les modèles qui maintiennent le recours à la dichotomie entre deux niveaux de représentation).

Le modèle OT dans lequel nous inscrivons la présente recherche donne sa place, bien entendu, à une réflexion sur les représentations sous-jacentes qui s'inscrit dans ce mouvement de rigueur accrue. Pourtant, le principe d'engendrement libre d'une infinité de candidats, qui est à la base de l'OT, semblerait au contraire devoir s'accommoder d'une totale liberté concernant les représentations sous-jacentes dans leurs correspondances avec les représentations de surface.

Le principe de liberté est effectivement affirmé chez Prince & Smolensky (1993, chapitre 9), et assumé par toute la littérature OT, sous le nom de « Richesse de la base » (*Richness of the Base*). Ce principe peut être énoncé comme suit :

Richesse de la base : *les formes sous-jacentes ne sont soumises à aucune contrainte* (cf. Kager 1999:19)¹⁸.

En OT, les généralisations de la grammaire sont exprimées sous la forme d'interactions de contraintes *au niveau de l'output* (de la surface),

18 On peut également considérer la définition qu'en donne Smolensky (1996), qui renvoie directement à notre problématique : « *La source de toute variation interlinguistique systématique est le réordonnancement des contraintes. En particulier, l'ensemble des inputs des grammaires de toutes les langues est le même. Les inventaires grammaticaux des langues sont les outputs qui émergent de la grammaire quand elle est alimentée par l'ensemble universel de tous les inputs possibles.* »

jamais au niveau de l'input (niveau sous-jacent). Les contraintes de bonne formation évaluent toujours les formes de surface, et les contraintes de fidélité s'attachent aux correspondances entre la surface et le niveau sous-jacent ; mais il n'existe aucune contrainte qui concerne le seul niveau sous-jacent.

Le principe de la Richesse de la base peut être illustré par les phénomènes d'emprunt interlinguistique. Il permet en effet de poser que le mot emprunté par une langue dans une autre langue conserve sa forme sous-jacente d'origine. L'ordonnancement des contraintes spécifique à la langue d'arrivée est seul responsable de la forme de surface du mot emprunté, et de son éventuelle divergence avec la forme de surface de la langue d'origine¹⁹.

Mais le principe de Richesse de la base est complété par la stratégie d'Optimisation du Lexique (*Lexicon Optimization*). Cette stratégie intervient pour rendre compte de l'acquisition des formes sous-jacentes. En effet, la conséquence de la Richesse de la base est que plusieurs représentations sous-jacentes (et même une infinité d'entre elles) permettent de rendre compte d'une forme de surface donnée. Parmi ces formes sous-jacentes, le principe d'économie impose qu'une seule forme soit acquise par l'apprenant. La sélection de la forme sous-jacente parmi toutes celles autorisées par la Richesse de la base est régie par l'Optimisation du Lexique.

La stratégie d'Optimisation du Lexique est définie ainsi (Prince & Smolensky, 1993:192) :

Optimisation du Lexique. On suppose que les différents inputs I_1, I_2, \dots, I_n , lorsqu'ils sont soumis à la grammaire G , conduisent aux outputs correspondants O_1, O_2, \dots, O_n , qui ont tous la même réalisation phonétique Φ – ces inputs sont des équivalents phonétiques au regard de G . L'un de ces outputs est le plus harmonique, en ce sens qu'il induit le nombre minimal de violations des contraintes. Si l'output optimal est noté O_k , alors l'apprenant doit choisir l'input correspondant I_k comme forme sous-jacente de Φ ²⁰.

19 Selon cette conception, le russe *царь* (« tsar »), lorsqu'il est emprunté par le français, conserve sa forme sous-jacente [car'] avec une affriquée initiale [c] et un [r'] apical et mouillé (palatalisé) final. La grammaire du français (l'ordonnancement des contraintes spécifique au français) fait émerger la forme de surface [tsar], où l'affriquée est remplacée par une séquence [t+s] et le [r] final est uvulaire et non mouillé.

20 Cette définition suppose une distinction entre l'output et sa réalisation phonétique, distinction qui n'est pas forcément admise par tous les auteurs et sur laquelle nous

La combinaison du Principe de Richesse de la Base et de l'Optimisation du Lexique contribuent à donner à l'OT une approche particulière de la notion de représentation sous-jacente. Celle-ci n'est pas donnée *a priori*, comme dans d'autres modèles théoriques ; elle est *construite* par le locuteur (l'apprenant) par sélection parmi l'ensemble des inputs possibles, en s'appuyant, d'une part, sur la forme de surface, et d'autre part sur la grammaire.

L'Optimisation du Lexique, telle que formulée ci-dessus, s'applique à des formes lexicales isolées et ne tient pas compte des alternances morphologiques. Or, si la variation morphologique (ainsi, peut-être, que la variation dialectale) n'existait pas, la dichotomie « profond/surface » serait superflue : la représentation sous-jacente optimale, celle qui enfreint un nombre minimal de contraintes, serait toujours la plus proche (la plus fidèle) à la représentation de surface, et, en dernière analyse, une simple copie de celle-ci. Comme l'écrivent avec humour Prince et Smolensky (p. 193) : « *l'analyse morphologique égaye évidemment ce qui, autrement, serait une langue à l'optimalité des plus ennuyeuses, sans aucune disparité entre le niveau profond et le niveau de surface* » (*Morphological analysis obviously enlivens what would otherwise be a most boringly optimal language, with no deep/surface disparities at all*). Le principe d'Optimisation du Lexique doit donc être mis en œuvre à la lumière du principe d'Information Lexicale Minimale, qui vise à minimiser, au niveau global du lexique, le nombre d'allomorphes de chaque morphème (cf. aussi à ce sujet le chapitre 8 du SPE, p. 380-389). Ce principe repose sur l'hypothèse que le coût cognitif d'apprentissage et de stockage séparé des allomorphes est supérieur au coût du dispositif grammatical régissant la variation morphologique (voir 1.3.1.2 *infra* une alternative basée sur l'hypothèse opposée).

Lorsqu'on a affaire à une langue dialectale, les représentations sous-jacentes construites par une stratégie d'Optimisation du Lexique peuvent entrer en contradiction avec l'exigence d'invariabilité de ces représentations sous-jacentes « *sur de grandes étendues et de longues*

reviendrons plus loin. Une formulation alternative et équivalente est que les inputs I_1, I_2, \dots, I_n conduisent à un output unique O_k , qui est aussi la forme phonétique. L'input I_k , sélectionné comme forme sous-jacente, est celui dont le choix induit un nombre minimal de violations des contraintes.

périodes de temps ». Nous illustrerons cette contradiction par un exemple simple tiré du français.

On sait qu'il existe en français deux lectes concurrents, s'opposant par l'inventaire des voyelles nasales. Le lecte F_1 , récessif, présente dans son système une voyelle nasale antérieure arrondie $|\text{œ}|$. Le lecte F_2 , majoritaire, ignore cette voyelle qu'il a fusionnée avec l'équivalent non-arrondi $|\text{ɛ}|$, confondant « brun » et « brin » et prononçant « lundi » comme $[\text{lœdi}]$.

On admettra qu'il existe une contrainte de bonne formation s'opposant à la co-occurrence des traits $[\text{nasal}]$, $[-\text{arrière}]$ et $[\text{+rond}]$ dans une voyelle, que nous noterons simplement $*\text{œ}$. La grammaire de F_2 ordonne cette contrainte avant la contrainte de fidélité $\text{IDENT-IO}(\text{rond})$, de sorte que l'input $|\text{lœdi}|$, soumis à la grammaire de F_2 , résulte en l'output $[\text{lœdi}]$ (en tenant compte des autres contraintes de fidélité qui éliminent par exemple les candidats dénasalisés) :

$ \text{lœdi} $	$\text{IDENT-IO}(\text{nas})$	$*\text{œ}$	$\text{IDENT-IO}(\text{rond})$
$[\text{lœdi}]$		$*!$	
$[\text{lœdi}]$	$*!$		
☛ $[\text{lœdi}]$			*

L'input $[\text{lœdi}]$, soumis à la même grammaire, résulte dans le même output, mais, de plus, il n'entraîne aucune violation de contrainte. Étant plus harmonique que son concurrent, il doit être sélectionné comme représentation sous-jacente par le locuteur.

Pourtant, l'input $|\text{lœdi}|$ présente l'avantage de fonctionner aussi bien dans le lecte F_2 que dans le lecte F_1 , où l'ordonnancement des deux contraintes est inversé. Dans ce lecte, l'input $|\text{lœdi}|$ échoue :

$ \text{lœdi} $	$\text{IDENT-IO}(\text{rond})$	$*\text{œ}$
☛ $[\text{lœdi}]$		*
$[\text{lœdi}]$	$*!$	

$ l\tilde{e}di $	$I_{IDENT-IO}(rond)$	$*\tilde{o}$
$[l\tilde{o}di]$	$*!$	
$(\bullet) [l\tilde{e}di]$		

On pourrait considérer qu'un « principe d'Information Dialectale Minimale », similaire au Principe d'Information Lexicale Minimale, vient tempérer le principe d'Optimisation du Lexique en favorisant le stockage cognitif d'une forme sous-jacente interlectale unique, laissant à la grammaire le soin de traiter la variation dialectale. Mais le parallèle ainsi établi entre le plan de la variation morphologique et celui de la variation dialectale serait sans doute abusif. Nous devons en effet constater que le locuteur a une expérience de la variation morphologique beaucoup plus dense que pour la variation dialectale. En outre, la variation morphologique intervient de façon obligatoire dans la production des énoncés, alors que la variation dialectale intervient essentiellement au niveau de la compréhension, dans une situation de communication inter-variétés.

1.3.1.2. *Pas de représentations sous-jacentes ?*

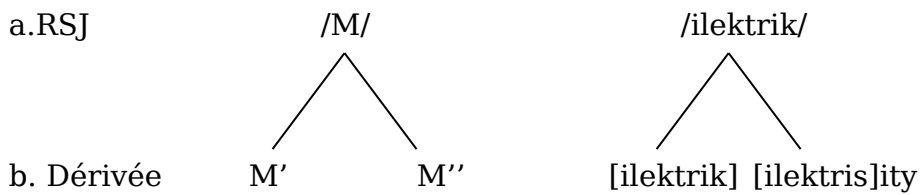
Burzio (1996), poussant à son terme le recours aux contraintes de correspondance output-output, propose de renoncer purement et simplement aux représentations sous-jacentes. Il distingue deux usages distincts des représentations sous-jacentes dans la littérature : pour le calcul de la prosodie d'une part (structure syllabique et métrique), et pour la prise en compte des phénomènes d'allomorphie d'autre part. Nous ne nous attacherons ici qu'à ce second aspect.

A partir des observations suivantes :

- certaines structures lexicales partagent des propriétés phonétiques et sémantiques sans néanmoins être strictement identiques,
- les différences phonétiques entre les membres de ces structures sont généralement calculables à partir du contexte,

la théorie linguistique considère ces structures comme des allomorphes d'un même morphème (ou co-allomorphes) et leur assigne une représentation sous-jacente (RSJ) unique :

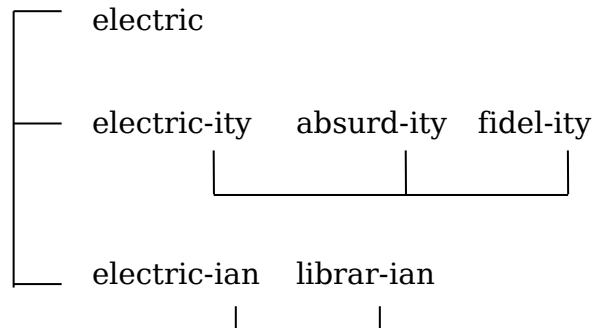
Figure 4: représentation de l'allomorphie par RSJ



L'organisation de la figure 4 implique à son tour :

- que le calcul de (4-b) est effectué par un ensemble de règles,
- que le stockage des seules RSJ est optimal du point de vue cognitif – ou encore que le calcul est moins coûteux, de ce point de vue, que le stockage des allomorphes. Or, écrit Burzio, il s'agit là d'un présupposé qui mérite au moins discussion au plan de sa plausibilité psycholinguistique. Il introduit donc une représentation alternative :

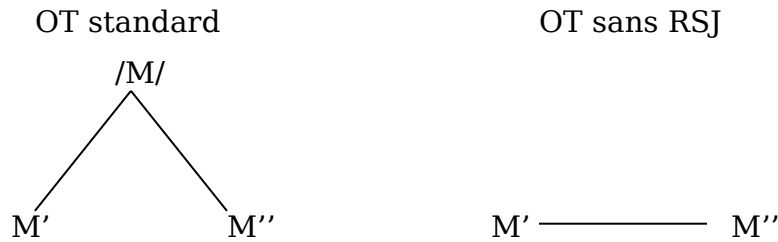
Figure 5: représentation de l'allomorphie par réseau



Dans ce modèle, la notion de morphème est exprimée par les connexions qui représentent un ensemble de similarités phoniques et sémantiques. L'allomorphie résulte de la résolution d'un conflit entre les contraintes d'identité imposées par les connexions, et les contraintes d'adaptation phonétique au contexte.

Dans un cadre OT, la base du calcul n'est plus une RSJ, mais l'ensemble des co-allomorphes connectés :

Figure 6: OT standard et sans RSJ



Les connexions vérifiées par l'OT standard sont régies par des contraintes de fidélité input-output, où l'input est une RSJ et l'output une représentation de surface. Les connexions de l'OT sans RSJ sont régies par des contraintes de fidélité « output-output » (si ce mot peut encore avoir un sens) rebaptisées « contraintes anti-allomorphie » (ou AA).

Ce type de modèle « surface seule » ne manque pas d'arguments pour justifier le non-recours aux représentations sous-jacentes, et s'inscrit dans la logique « orientée surface » de l'OT. Mais, bien entendu, si on l'adopte, il empêche de faire appel à un niveau sous-jacent (et *a fortiori* à un niveau « sous-sous-jacent ») pour rendre compte de la cohésion dialectale. Dans les sections suivantes, nous nous proposons de reconsidérer toutes ces questions à la lumière de l'approche fonctionnelle en phonologie, en distinguant les rôles respectifs du locuteur et de l'auditeur dans le fonctionnement de la communication verbale.

1.3.2. Dichotomie production/réception : Boersma

Lorsqu'on se place dans un cadre polylectal, la notion de représentation sous-jacente doit certainement être reconsidérée en tenant compte de la nécessaire distinction entre les mécanismes de production et de compréhension. Rappelons que, d'après Puech (*in* Berrendonner, Le Guern et Puech 1983 ; cf. 1.1.3), une phonologie polylectale se voit notamment assigner comme tâche de traduire l'hypothèse psycholinguistique d'une différence de fonctionnement entre les opérations

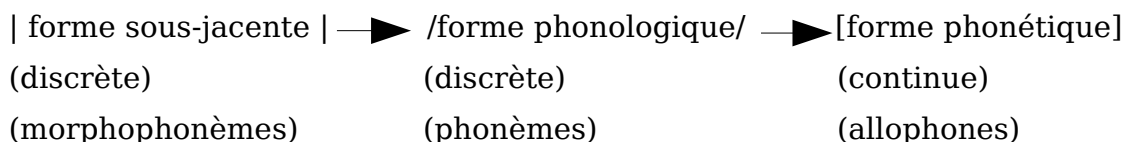
d'encodage (valables pour un idiome) et les opérations de décodage (valables pour la langue), ce que traduit le raccourci : « on comprend une langue mais on parle un idiome ». Dans cette première hypothèse, les représentations polylectales (ou interlectales) interviennent uniquement dans les opérations de perception/compréhension ; elles ne sont pas nécessaires pour rendre compte des opérations de production²¹.

Dans le cadre OT, ces considérations rejoignent le modèle de phonologie fonctionnelle élaboré par Boersma (notamment 1998, 1999). Nous retiendrons plus particulièrement deux axes : le retournement de la place respective de la représentation phonologique et de la représentation phonétique dans leurs relations à la forme sous-jacente, et la description séparée des mécanismes de production et de compréhension.

1.3.2.1. Place de la représentation phonologique

Boersma distingue deux objets qui sont souvent confondus dans d'autres approches : la représentation sous-jacente et la représentation phonologique.

Le statut de la représentation phonologique varie selon les modèles. Dans le modèle structuraliste (par exemple Bloomfield), elle s'insère entre la forme sous-jacente et la forme de surface et constitue le niveau où est évaluée l'*identité* entre les objets phoniques :



C'est aussi la vision qui prévaut, de façon plus ou moins explicite, chez Prince & Smolensky (1993) où la forme phonétique est laissée à un module d'implémentation phonétique dont le détail est passé sous silence (cf. supra note 20 page 49).

La phonologie générative dans sa version initiale (Chomsky & Halle 1968) fait l'économie de la forme phonologique intermédiaire :



²¹ Cette hypothèse sera corrigée plus loin.

Le modèle de Boersma combine les deux approches : la forme phonétique (qui est l'output articulatoire) est générée directement à partir de la forme sous-jacente (définie comme spécification perceptive) par la grammaire de production, mais la forme phonologique (ou output perceptif) est construite à partir de la forme phonétique par la grammaire de perception. La conséquence est une inversion de la séquence héritée de la tradition structuraliste :

| forme sous-jacente | —► [forme phonétique] —► /forme phonologique/
 (spécification perceptive) (output articulatoire) (output perceptif)

1.3.2.2. Mécanismes de production et de compréhension

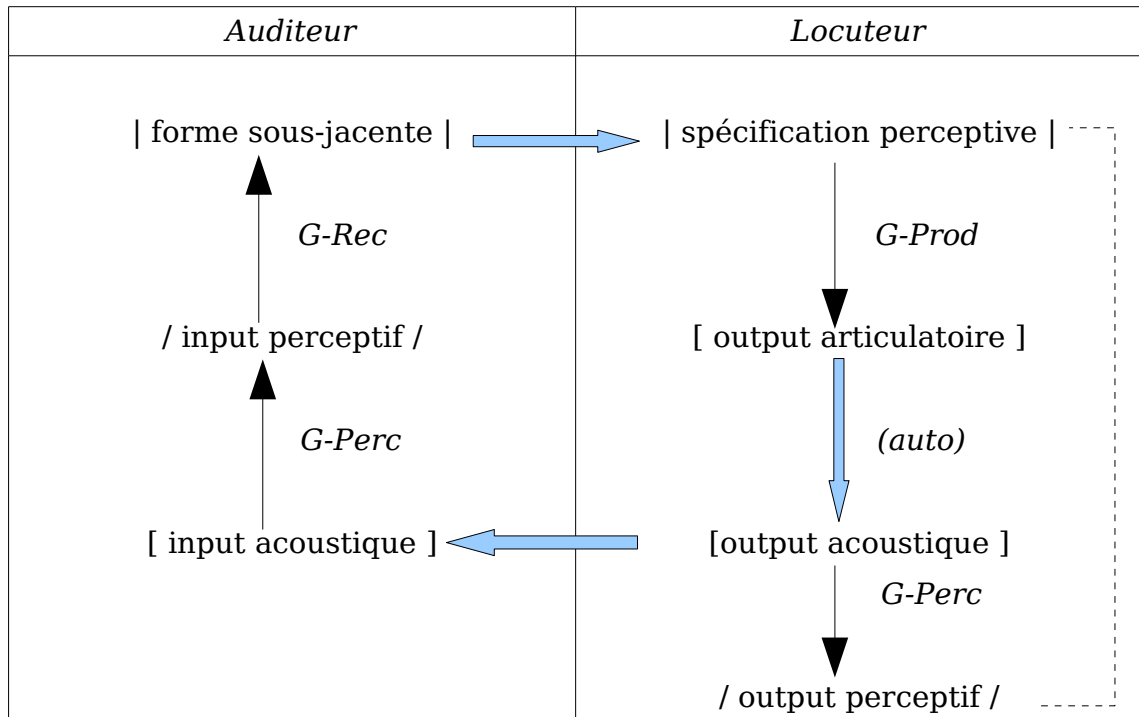
Le description complète du locuteur-auditeur chez Boersma fait appel à quatre dispositifs de traitement (voir tableau 1 page 58)

- la grammaire de production (G-Prod), qui régit le passage de la forme sous-jacente à la forme phonétique. C'est G-Prod qui est décrite par la plupart des théories phonologiques.
- la grammaire de perception (G-Perc), qui prend en entrée la forme phonétique, et retourne en sortie la forme phonologique de surface. G-Perc intervient à la fois chez l'auditeur (où elle s'applique à l'énoncé d'autrui) et chez le locuteur lui-même (qui l'applique à son propre énoncé).
- la grammaire de reconnaissance (G-Rec), qui, à partir de la forme phonologique de surface, permet de récupérer la forme sous-jacente dans le lexique.
- un module de comparaison (Comp), qui intervient lors de l'acquisition du langage pour comparer l'output de l'apprenant avec les formes de surfaces du modèle adulte, et faire évoluer l'output en cas de divergence.



Plusieurs types de représentations sont nécessaires pour rendre compte du cheminement production-compréhension :

- la représentation articulatoire, qui représente l'output articulatoire de G-Prod (sur la phonologie articulatoire, cf. Browman & Goldstein, 1992)
- la spécification perceptive contient les formes stockées dans le lexique, exprimées en termes de traits perceptifs discrets. Elle représente ce que le locuteur « doit » produire, en termes perceptifs, pour assembler son énoncé.
- l'output acoustique est le résultat physique de l'output articulatoire, produit automatiquement par la configuration des organes phonatoires
- l'output perceptif est l'output acoustique tel qu'il est perçu par le locuteur lui-même
- l'input acoustique est le signal auditif physique reçu par l'auditeur
- l'input perceptif est l'input acoustique tel qu'il est perçu par l'auditeur
- la forme sous-jacente est ce que l'auditeur trouve dans son lexique. Elle équivaut à la spécification perceptive du locuteur (cette identité constitue le postulat de la communication linguistique, depuis Saussure).

Tableau 1: schéma de la communication linguistique d'après Boersma



Légende :

-  Traitement automatique ou équivalence
 Traitement grammatical

Le locuteur, par la production de son énoncé, vise une certaine forme sous-jacente, qui constitue la spécification perceptive. Sa grammaire de production (*G-Prod*) engendre, à partir de cette spécification perceptive, un output articulatoire ; à ce niveau interviennent des contraintes gestuelles qui évaluent l'effort articulatoire²².

Les organes phonatoires convertissent automatiquement l'output articulatoire en output acoustique. Toujours chez le locuteur, la grammaire de perception (*G-Perc*) engendre à partir de l'output acoustique un output perceptif. Les contraintes de fidélité interviennent entre cet output perceptif et la spécification perceptive pour en évaluer la similarité, et, par des mécanismes de rétroaction, contrôler la production.

L'output acoustique du locuteur devient l'input acoustique de

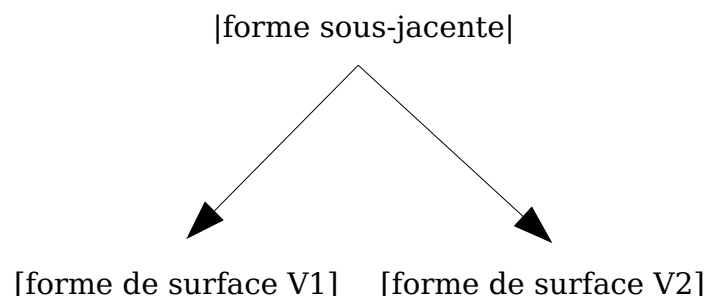
²² Les contraintes articulatoires sont, de façon informelle, de la forme «tel *articulateur* ne doit pas exécuter tel *geste*, sur telle *distance*, pendant telle *durée*, avec telle *précision* et telle *vélocité* ». On doit pouvoir les identifier avec les contraintes standard de bonne formation en OT.

l'auditeur. De même que chez le locuteur, la grammaire de perception intervient pour engendrer l'input perceptif, selon des mécanismes dans lesquels la catégorisation tient une large place. Enfin, la grammaire de reconnaissance (G-Rec) permet à l'auditeur de récupérer la forme sous-jacente, notamment grâce aux contraintes de fidélité²³.

1.3.3. Un modèle dynamique du locuteur en situation de communication inter-variétés

1.3.3.1. Les mécanismes de perception d'une variété inconnue

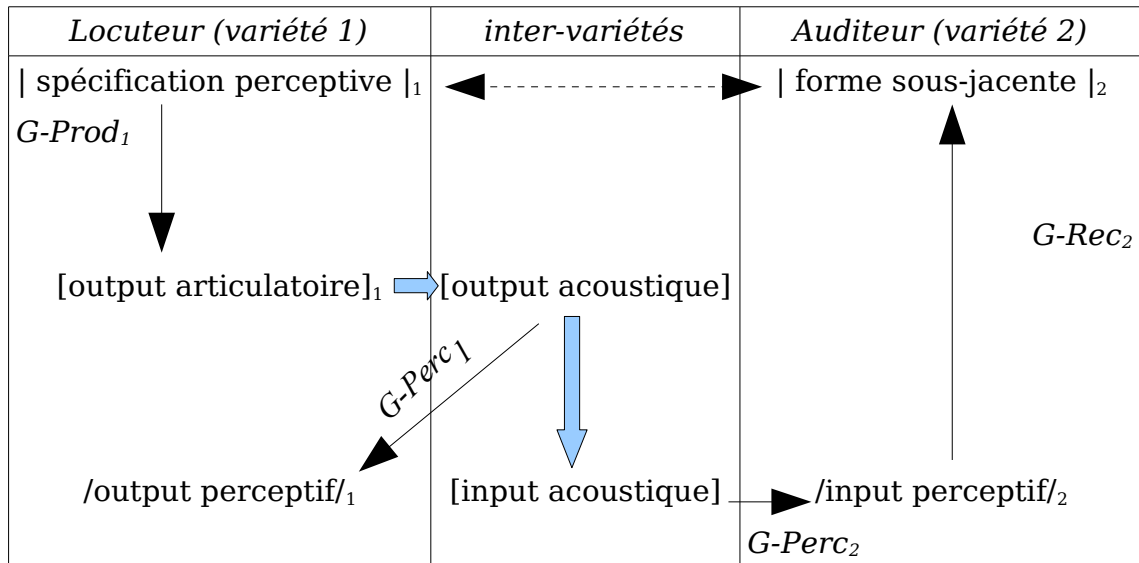
Rappelons qu'en OT standard, comme dans le cadre de la grammaire générative, la forme sous-jacente commune assure la communication inter-variétés. Le locuteur génère l'output articulatoire à partir de cette forme sous-jacente ; l'auditeur utilise la forme acoustique perçue (elle-même créée automatiquement par l'output articulatoire) pour récupérer, dans son lexique, la forme sous-jacente visée par le locuteur. Lorsqu'on se trouve dans une situation de communication inter-variétés, la forme sous-jacente peut, et même doit, être relativement éloignée de la forme de surface (output articulatoire), puisque les formes de surface de deux interlocuteurs sont elle-mêmes éloignées l'une de l'autre. Là se situent les difficultés que nous avons évoquées plus haut (1.3.1.1) dans l'application du principe d'Optimisation du Lexique.



²³ Dans cette présentation succincte, nous avons volontairement laissé de côté certains aspects du modèle, comme les mécanismes d'acquisition (module de comparaison) et le module sémantique (contraintes d'accès lexical).

Par contre, lorsqu'on adopte le schéma de communication tracé par Boersma, dans une situation de communication inter-variétés, il n'est plus nécessaire de postuler une forme sous-jacente unique valable pour le locuteur comme pour l'auditeur. Le schéma complet de la communication, adapté du tableau 1 page 58, est le suivant :

Tableau 2: schéma de la communication linguistique en situation inter-variétés



Chez le locuteur, la grammaire de production engendre un output articulatoire en variété 1. Celui-ci est automatiquement converti en un output acoustique indépendant de la variété : en effet, ce mécanisme repose entièrement sur la configuration des organes phonatoires qui est, bien entendu, sans rapport avec la langue pratiquée par le locuteur. L'output acoustique est, chez le locuteur, converti par la grammaire de perception de la variété 1 en un output perceptif qui intervient dans le contrôle de sa production par les mécanismes de rétroaction. Converti, par les lois de la physique (lois universelles, donc inter-variétés), en input acoustique, il est pris en charge chez l'auditeur par la grammaire de perception de la variété 2, pour engendrer un input perceptif. Enfin, la grammaire de reconnaissance de la variété 2 permet à l'auditeur de récupérer une forme sous-jacente.

La communication réussit lorsque la forme sous-jacente identifiée par l'auditeur occupe dans son lexique une place équivalente (identique ou proche) à celle de la forme sous-jacente visée par le locuteur ; elle échoue

dans le cas contraire. Le rapprochement des formes sous-jacentes intervient *a posteriori*, chez les interlocuteurs, dans la constatation de la réussite ou de l'échec de la communication. Dans la conception que nous suggérons, la capacité d'intercompréhension n'est donc pas inscrite dans le marbre du système linguistique : elle est le résultat d'une négociation permanente entre les interlocuteurs.

Un éventuel constat d'échec de la communication n'a rien de rédhibitoire. Des stratégies palliatives peuvent être mises en œuvre par l'auditeur, mais aussi par le locuteur :

- chez l'auditeur, des mécanismes d'apprentissage peuvent faire évoluer la grammaire de reconnaissance, en établissant de nouvelles connexions entre les inputs perceptifs et les formes sous-jacentes stockées dans son lexique.
- le locuteur peut tenter une reformulation de son énoncé, afin de faire émerger, par tâtonnement, de nouvelles formes sous-jacentes compatibles avec la variété de l'auditeur (« *cognates* » ou congénères).

Il est à noter que l'existence de ces mécanismes d'adaptation réciproque est confirmée par les méthodes nouvelles dites de « compréhension », en didactique des langues. Ces méthodes visent à développer chez l'apprenant la capacité de compréhension spontanée d'une langue proche ou voisine, et plus généralement, pour certaines d'entre elles, une capacité de communication plurilingue incluant, pour le locuteur, les mécanismes de reformulation et de recherche de congénères²⁴.

Ce modèle n'impose donc pas, contrairement aux modèles

24 Sur les méthodes de compréhension, voir notamment Klein (2004) et Robert (2004b). La Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF, Ministère de la Culture), très active dans la promotion de ces méthodes en France, a publié récemment une brochure intitulée « L'intercompréhension entre langues apparentées » (2006), qui fait le point sur les différentes méthodes en cours d'élaboration ou d'expérimentation (EuRom4, Galatea, Galanet, ICE, Euromania, EuroCom...). Nous avons abordé, dans Dawson (1991), certains aspects de la compréhension spontanée entre langues slaves, incluant ce que nous considérons maintenant comme un mécanisme d'apprentissage touchant la grammaire de reconnaissance de l'auditeur (à la différence de la présente recherche, cette étude s'attachait à la compréhension de textes écrits).

structuraliste et générativiste, l'identité des formes sous-jacentes ni même des formes phonologiques. Les grammaires de perception et de reconnaissance des deux interlocuteurs peuvent elles-mêmes différer profondément. Tout en renonçant aux formes sous-jacentes ou interlectales communes, le modèle récupère néanmoins les deux mécanismes proposés par Puech dans sa phonologie polylectale, la normalisation et la mise en correspondance (cf. *supra*, 1.1.3) :

- la normalisation, qui, pour Puech, agit comme un filtre capable de distordre le signal sonore pour le rendre perceptuellement identique à la production habituelle du locuteur, est en fait le fonctionnement normal de la grammaire de perception, dans sa composante de catégorisation.
- la mise en correspondance, qui agit sur la part résiduelle du signal qui a échappé au filtre de normalisation, s'intègre dans la grammaire de reconnaissance. Elle en constitue le complément issu de l'apprentissage mis en œuvre par l'auditeur en cas d'échec de la compréhension directe.

Nous risquons ici une hypothèse quant aux contraintes de la grammaire de reconnaissance étendue (issue de l'apprentissage des correspondances inter-variétés). Il pourrait s'agir essentiellement de contraintes d'anti-fidélité (*anti-faithfulness constraints*) telles qu'elles ont été proposées par Alderete (1999, 2001). Rappelons en effet que, selon Boersma, la grammaire de reconnaissance fait essentiellement appel à des contraintes de fidélité, qui évaluent la similarité entre l'input perceptif et la forme sous-jacente lors de la récupération de celle-ci. L'une des tâches de la grammaire de reconnaissance étendue est de récupérer des formes sous-jacentes (partiellement) non-identiques à l'input perceptif, mais liées à celui-ci par des correspondances systématiques (les « formules de conversion automatique » de Weinreich [1953]). La contrainte d'anti-fidélité paraît constituer un outil capable d'intervenir dans ce processus :

Anti-fidélité : Pour toute contrainte de fidélité F , il existe une contrainte d'anti-fidélité correspondante $\neg F$ qui est satisfaite dans une chaîne S si et seulement si S enfreint au moins une fois F (Alderete, 1999).

En résumé de cette section, les mécanismes de perception et de compréhension interlectaux peuvent être envisagés comme un simple prolongement des mécanismes utilisés dans la communication intralectale. L'intercompréhension n'est pas inscrite dans la grammaire de la langue dialectale, mais elle est un processus actif et réciproque d'adaptation du locuteur et de l'auditeur, qui intervient dans l'acte même d'interlocution. Chez l'auditeur, les grammaires de perception et de reconnaissance sont appliquées à l'input allolectal pour engendrer une forme sous-jacente qui peut, en cas d'échec de la communication dialectale, être en discordance avec la forme visée par le locuteur, voire même vide. Mais la grammaire de reconnaissance peut être complétée, notamment grâce aux contraintes d'anti-fidélité, en vue d'améliorer la qualité de cette communication. Les contraintes d'anti-fidélité, ainsi que les contraintes de fidélité ordinaires de la grammaire de perception, fonctionnent ainsi comme contraintes de correspondance dialectale dans la grammaire de compréhension.

1.3.3.2. Cohésion dialectale en production

Nous envisageons maintenant la pression de la langue dialectale sur la production des énoncés, autrement dit sur la grammaire de production. En effet, l'hypothèse selon laquelle le niveau polylectal n'interviendrait que dans la compréhension nous paraît inutilement réductrice.

Notre conviction initiale, déjà évoquée précédemment, est que le locuteur partage avec l'auditeur la responsabilité de la compréhension de l'énoncé. En cas d'échec de la communication, le locuteur est poussé à reformuler son message ; il est donc plus économique pour lui d'anticiper sur la capacité de compréhension interlectale ou interlinguistique de son partenaire, autrement dit d'avoir une connaissance, fût-elle sommaire, de la variété ou de la langue qu'il pratique. Les méthodes de compréhension en didactique des langues prennent cette dimension en compte, en essayant d'instiller chez l'apprenant une capacité à se faire comprendre dans un acte de communication plurilingue, par exemple en privilégiant des lexèmes de grande diffusion dans les langues européennes plutôt que les formes trop strictement idiomatiques (voir les références à la note 24, page 61).

Sur le plan collectif, cet effort des locuteurs pour produire des énoncés compréhensibles en-dehors de la variété localisée correspond très exactement à ce que Saussure appelait la « force d'intercourse »²⁵, par opposition à l' « esprit de clocher » :

« Dans toute masse humaine deux forces agissent sans cesse simultanément et en sens contraires : d'une part l'esprit particulariste, l' "esprit de clocher" ; de l'autre, la force d' "intercourse", qui crée les communications entre les hommes. C'est par l'esprit de clocher qu'une communauté linguistique restreinte reste fidèle aux traditions qui se sont développées dans son sein (...) Si elles agissaient seules, elles créeraient en matière de langage des particularités allant à l'infini. Mais leurs effets sont corrigés par l'action de la force opposée. Si l'esprit de clocher rend les hommes sédentaires, l'intercourse les oblige à communiquer entre eux. C'est lui qui amène dans un village les passants d'autres localités, qui déplace une partie de la population à l'occasion d'une fête ou d'une foire (...) En un mot, c'est un principe unifiant, qui contrarie l'action dissolvante de l'esprit de clocher » (Cours de Linguistique Générale, ch. IV, § 1).

Nous proposons de traduire cette hypothèse par les contraintes de correspondance dialectale en production. Conformément au schéma général des relations de correspondance (McCarthy & Prince, 1995 ; voir 1.2.1.2 supra), les correspondances dialectales sont définies entre deux éléments, qui appartiennent à deux variétés V_1 et V_2 intervenant dans une situation de communication interlectale. Par analogie avec les différents types de contraintes de correspondance communément admises dans les relations input-output (IO) et base-copie (BC), nous distinguerons les contraintes suivantes dans les relations inter-variétés (V_1V_2) :

- $MAX-V_1V_2$: tout segment de la variété 1 a un équivalent dans la variété 2
- $DEP-V_1V_2$: tout segment de la variété 2 a un équivalent dans la variété 1
- $IDENT-V_1V_2$: le correspondant dans la variété 2 d'un segment $[\alpha F]$ de la variété 1 est également $[\alpha F]$.

²⁵ Les éditeurs du *Cours* précisent que cette « pittoresque expression de l'auteur » est empruntée à l'anglais, au sens de « relations sociales, commerce, communications ». Dans ce sens, le terme est aujourd'hui vieilli en anglais. La connotation sexuelle qu'il a acquise dans l'usage moderne aurait sans doute incité Saussure à considérer cet emprunt avec prudence, sauf à vouloir mettre l'accent sur les conséquences linguistiques, indubitables, des pratiques de nuptialité...

Rappelons que ces contraintes de correspondance dialectale font partie, par construction, de la grammaire de production du locuteur. Si le locuteur utilise la variété 1, elles lui servent à contrôler que les énoncés qu'il produit se distinguent le moins possible des énoncés équivalents dans la variété 2, de façon à permettre l'intercompréhension.

Dans le schéma général de la communication de Boersma (tableau 1), les contraintes de fidélité, qui sont des contraintes de correspondance input-output, sont actives en deux endroits :

- chez l'auditeur, elles contrôlent la récupération de la forme sous-jacente à partir de l'input perceptif
- chez le locuteur, elles interviennent dans le processus de rétroaction qui permet de contrôler la conformité de l'output perceptif avec la forme sous-jacente visée (spécification perceptive)

La question est de savoir où situer les contraintes de correspondance dialectale dans le schéma élargi que nous avons proposé pour rendre compte de la communication interlectale (tableau 2). Nous proposons de les placer entre l'output perceptif de la variété 1 (celle du locuteur) et la forme sous-jacente de la variété 2 (celle de l'auditeur). La différence des contraintes de correspondance dialectale avec les contraintes de correspondance input-output (ou de fidélité) tient donc à la forme sous-jacente visée :

- les contraintes input-output visent la forme sous-jacente du locuteur, et contrôlent la conformité de son output articulatoire (*via* les outputs acoustique et perceptif) avec la forme sous-jacente visée
- les contraintes dialectales visent la forme sous-jacente de l'auditeur, et contrôlent la conformité de ce même output articulatoire avec la forme sous-jacente de l'auditeur.

Cette conception pose une difficulté : il serait évidemment abusif d'envisager une contrainte de correspondance qui soit active entre deux individus différents, le locuteur et l'auditeur. Néanmoins, nous remarquerons que nous ne visons pas, au travers des termes « locuteur » et « auditeur », des individus concrets, mais des rôles dans l'acte de communication. La contrainte de correspondance dialectale ne vise pas un individu extérieur (l'auditeur), mais plutôt *la représentation mentale que se fait le locuteur de la compétence linguistique de l'auditeur* (ce que l'on

peut désigner comme *l'énonciataire*, qui est un rôle, par opposition au destinataire, qui est une personne physique).

Notre schéma pose une relation entre la spécification acoustique du locuteur et la forme sous-jacente de l'auditeur ; cette relation, nous l'avons dit, naît de la comparaison effectuée implicitement ou explicitement lors de l'évaluation de l'interlocution, par les interlocuteurs eux-mêmes. Le regard que porte le locuteur sur la compétence linguistique de l'auditeur naît de cette évaluation, et aussi des observations qu'il peut effectuer lors de l'échange des rôles, lorsque l'auditeur devient locuteur. Nous ne postulons donc pas, contrairement au modèle polylectal, que la grammaire du locuteur couvre *a priori* la totalité de la langue dialectale. Dans sa composante inter-variétés, la grammaire du locuteur s'élabore dans l'interlocution. Mais elle est aussi partiellement fixée dans une compétence collective : la « prononciation » en usage dans les variétés voisines est connue de tous, et fait partie de la grammaire de la langue telle qu'elle est acquise par le locuteur individuel. C'est dans ce double sens, individuel (dans la négociation de l'intercompréhension) et collectif, que le locuteur possède une image de la compétence linguistique de l'énonciataire, et en particulier des formes sous-jacentes qu'il lui attribue.

Chapitre 2. Cohésion du picard : les facteurs extralinguistiques

2.1. Caractérisation légale

Le picard est l'une des langues de France, au sens du rapport *Les langues de la France* de Bernard Cerquiglini¹. Il y est classé parmi les langues dites « d'oïl » ; rappelons ici la justification que donne l'auteur du rapport à l'appui de ce choix :

Que l'on adopte, pour expliquer sa genèse, la thèse traditionnelle et contestable d'un dialecte d'oïl (le supposé francien) « qui aurait réussi » aux dépens des autres, ou que l'on y voie la constitution très ancienne d'une langue commune d'oïl transdialectale, d'abord écrite, puis diffusée, le français « national et standard » d'aujourd'hui possède une individualité forte, qu'a renforcée l'action des écrivains, de l'État, de l'école, des médias. Il en résulte que l'on tiendra pour seuls « dialectes » au sens de la Charte [Européenne des Langues Régionales et Minoritaires], et donc exclus, les « français régionaux », c'est-à-dire l'infinie variété des façons de parler cette langue (prononciation, vocabulaire, etc.) en chaque point du territoire. Il en découle également que l'écart n'a cessé de se creuser entre le français et les variétés de la langue d'oïl, que l'on ne saurait considérer aujourd'hui comme des « dialectes du français » ; franc-comtois, wallon, picard, normand, gallo, poitevin-saintongeais, bourguignon-morvandiau, lorrain doivent être retenus parmi les langues régionales de la France ; on les

1 Bernard Cerquiglini, *Les langues de la France*, Rapport au Ministre de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie et à la Ministre de la Culture et de la Communication, avril 1999 (http://www.culture.gouv.fr/culture/dglf/lang-reg/rapport_cerquiglini/langues-france.html). Voir aussi Cerquiglini 2003.

qualifiera dès lors de « langues d'oïl », en les rangeant dans la liste.

Rappelons également que cette position constitue une nouveauté sur le plan de l'attitude des pouvoirs publics en France, telle qu'elle s'est exprimée au travers des rapports successifs qui ont accompagné la signature par la France de la Charte Européenne des Langues Régionales et Minoritaires. C'est ainsi que le rapport *Langues et cultures régionales* de Bernard Poignant² estimait en 1998 que « [l]es langues d'oïl, langues utilisées au Moyen-Âge par les seigneurs de ces régions, [...] ont disparu et les parlers actuels ont été largement influencés par le français.[...] Les parlers d'oïl tels que le picard (au nord), le gallo (à l'ouest), le poitevin, le saintongeais, le normand, le morvandiau, le champenois, d'autres encore constituent autant de formes régionales du français. » (p. 5).

En l'absence de ratification par le Parlement français de la Charte Européenne des Langues Régionales, le picard, pas plus que les autres langues de France, ne bénéficie d'aucun statut légal en France. Il entre néanmoins dans les préoccupations du Ministère de la culture et plus particulièrement de la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (DGLFLF). Dans le domaine de l'éducation, le picard n'entre pas dans le champ d'application des différents textes régissant l'enseignement des langues régionales en France : loi « Deixonne » du 11 janvier 1951, loi « Savary » du 26 janvier 1984, loi d'orientation du 10 juillet 1989 sur l'éducation, et leurs textes d'application³. Dans l'enseignement supérieur, l'Université de Lille-3 propose un enseignement dûment labellisé en culture et langue régionales picardes, s'inscrivant dans la tradition d'une Chaire de dialectologie picarde et wallonne créée dès la

² *Langues et cultures régionales*, rapport de M. Bernard Poignant, Maire de Quimper, à M. Lionel Jospin, Premier Ministre, 1er juillet 1998
(<http://www.ladocfrancaise.gouv.fr/BRP/984001448/0000.pdf>)

³ Il s'agit davantage des effets d'une interprétation restrictive des textes que d'une volonté affirmée du législateur ou des gouvernants. Le picard a pu bénéficier ponctuellement des dispositions de la circulaire « Savary » du 30 décembre 1983. Jusqu'en 2002, une épreuve facultative de picard était proposée dans les Académies de Lille et d'Amiens au concours de Professeur des Écoles (ce choix a été supprimé à l'occasion de la réorganisation des épreuves du concours). La loi du 23 avril 2005 d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école ouvre peut-être de nouvelles perspectives dans un cadre décentralisé, puisqu'elle prévoit en son article 20 la possibilité d'un conventionnement entre l'État et les collectivités territoriales pour l'organisation de l'enseignement des langues régionales.

fin du XIXe siècle⁴. Enfin, les différents textes définissant les obligations des médias publics en matière d'utilisation des langues régionales ne semblent être appliqués au picard qu'avec parcimonie.

Il faut mentionner qu'au niveau régional, l'attention des collectivités territoriales est inégale. Le Conseil Régional de Picardie prête une attention soutenue au picard, notamment au travers de l'Office Culturel Régional de Picardie (OCRP) qui possède un département « langue et culture de Picardie » doté de moyens humains et financiers appréciables. L'OCRP soutient ou organise lui-même de nombreuses manifestations autour du picard : cycles de conférences, festival « ches Wèpes », publications, aides à la recherche... Dans le Nord-Pas-de-Calais, l'intérêt des pouvoirs publics pour le picard se manifeste surtout au sein de certaines collectivités locales ou groupements intercommunaux.

En Belgique, le picard entre dans le champ du décret de la Communauté française en date du 24 décembre 1990, relatif aux langues régionales endogènes, aux côtés du wallon, du champenois, du lorrain (gaumais) et du francique mosellan. Ce décret reconnaît (article 2) que « [*l]es langues régionales endogènes font partie du patrimoine culturel de la Communauté ; cette dernière a donc le devoir de les préserver, d'en favoriser l'étude scientifique et l'usage, soit comme outil de communication, soit comme moyen d'expression »*. Le picard est également concerné par le décret du 24 janvier 1983 « relatif au recours à un dialecte de Wallonie dans l'enseignement primaire et secondaire de la Communauté française ».

À noter qu'une tentative de coordination des politiques publiques des trois régions se fait jour actuellement, avec les Journées Interrégionales de la Langue Picarde, qui regroupent acteurs associatifs, universitaires, élus et représentants institutionnels. La première édition de ces Journées a eu lieu dans la région Nord-Pas-de-Calais en décembre 2005 (Walleris et Denain, avec le support de la Communauté d'Agglomération « la Porte du Hainaut »), et la deuxième édition en Picardie en octobre 2006 (organisée par le Conseil Régional de Picardie, elle s'est tenue à Amiens et à

4 Sur l'histoire de l'enseignement du picard à l'Université de Lille, voir l'allocution d'ouverture de Roger Berger dans Landrecies & Petit (2003). Ajoutons qu'en 2002 a été créée à l'Université de Lille-3 une licence de Lettres mention « littérature, langue et culture régionales » (abandonnée depuis). Le picard est également enseigné et étudié à l'Université Jules Verne d'Amiens, dans le cadre des cursus de lettres et de linguistique.

Chaulnes). La troisième édition est prévue en 2007 en Province de Hainaut (Belgique). La création d'un Conseil Interrégional de la Langue Picarde a été annoncée, à l'initiative du Conseil Régional de Picardie et avec le soutien des deux autres régions.

2.2. Caractérisation géographique

Il n'y a pas de relation directe entre l'aire d'expansion du picard et la notion géographique de « Picardie », quelle que soit la définition qu'on en donne. En effet, que l'on considère la collectivité territoriale actuelle ou la province de l'Ancien Régime, Picardie et domaine linguistique picard n'ont jamais coïncidé.

2.2.1. Le domaine linguistique picard

Le domaine linguistique picard (Dubois 1957) possède à l'ouest et au nord-ouest une limite géographique naturelle, constituée par la façade maritime de la Manche et de la Mer du Nord. Au nord, la limite est également tranchée, puisqu'elle correspond à la frontière linguistique entre la Romania et le domaine germanique. En Belgique, cette limite est aussi une frontière politique et administrative, séparant la province de Hainaut (rattachée à la Région Wallonne et à la Communauté française) de la Flandre Occidentale (rattachée à la Région Flandres et à la Communauté néerlandophone)⁵ ; la langue officielle est le français au sud de cette frontière, et le néerlandais au nord, ce qui renforce encore son importance dans le paysage culturel. En France, la frontière linguistique n'a pas la même prégnance dans la vie quotidienne, puisqu'elle ne correspond (très imparfaitement) qu'à une limite d'arrondissement (celui de Dunkerque). Cette frontière a constamment reculé vers l'est et le nord depuis le moyen-âge, et le flamand cédait encore du terrain devant le picard au cours du XXe siècle (Poulet 1987:33-34 ; ALPic c. 2). À Dunkerque même, le flamand a laissé la place à un français régional fortement teinté de flamand, mais également soumis à l'influence picarde⁶.

5 L'enclave francophone et picardophone de Comines-Warneton, située au nord de la Lys, entre la frontière française et la frontière linguistique, est rattachée administrativement à la province de Hainaut et aux instances francophones du pays.

6 Le caractère tranché de la frontière au nord et à l'ouest n'exclut pas l'influence des

Au sud-ouest, au sud et à l'est, le picard se trouve en contact avec d'autres parlers gallo-romans : normand, parlers d'Île-de-France, champenois, wallon. La délimitation d'un espace dialectal parmi des variétés proches comporte forcément une dose d'arbitraire. En ce qui concerne le picard, le critère habituellement retenu est l'isoglosse correspondant à l'évolution lat. $c, g+a > k, g$ (lat. *cattu(m)*, picard **cat**, français *chat* ; lat. *gallina*, apic. *gueline* > **glin.ne**, afr. *geline*).

L'isoglosse $c, g+a > k, g$ suit approximativement, au sud, le cours de l'Oise, laissant en-dehors du domaine picard la frange sud du département de l'Oise (Senlis, Creil) (Loriot 1984) et une bonne part de l'Aisne (Laon, Soisson) (Chaurand 1968). En réalité, la limite physique n'est pas tant constituée par le cours d'eau (qui unit plutôt qu'il ne sépare) que par la forêt : massif des Trois Forêts (Halatte, Chantilly, Ermenonville), forêts de Compiègne, de Laigue et d'Ourscamps-Carlepont, forêts de Saint-Gobain et de Coucy-Basse – vestiges de l'immense forêt qui s'étendait jadis des lisières de l'Île-de-France à l'Ardenne. La limite extrême des toponymes en **ca** montre que cette limite a également reculé vers le nord au cours des siècles.

À l'est, la limite avec le wallon, que l'on trace également suivant l'isoglosse $c, g+a > k, g$, traverse du nord au sud la province de Hainaut, de Braine-le-Comte à Chimay en passant par La Louvière. Elle partage la province belge de Hainaut en deux parties inégales, la zone picarde comprenant les villes de Tournai, Mouscron, Ath, Mons, et la zone wallonne la ville de Charleroi. Néanmoins, cette limite peut sembler arbitraire : entre Mons et Charleroi, une série d'isoglosses s'étale pour former une zone de transition aux contours imprécis. Par contre, cette zone intermédiaire possède une forte individualité sociologique, construite autour du passé industriel et minier, de sorte que sa cohésion interne paraît plus forte que ne le laisseraient supposer les critères purement linguistiques.

L'isoglosse $c, g+a > k, g$ n'est d'aucune utilité au sud-ouest, puisque le normand partage cette évolution phonétique avec le picard. Dubois (1957) utilise l'isoglosse [ã] (normand) / [ẽ] (picard et wallon) (*gentes* > [ʒã / ʒẽ,

langues voisines. Celle du flamand touche l'ensemble du domaine, même si elle est plus sensible au nord, et concerne aussi bien le lexique (**wassingue**, **dringuèle**...) que la syntaxe (antéposition des adjectifs monosyllabiques). L'anglais a laissé quelques mots dans les parlers côtiers (**baskète**, **nèke**).

ɔʒɛ]). Lorient (1967) estime que e « *c'est à l'intérieur du rectangle approximatif compris entre les vallées de la Bresle et de la Béthune que viennent expirer en vagues successives les différents traits [...] qui caractérisent le dialecte picard* ». Le domaine picard déborde donc du département de la Somme sur la Seine-Maritime et la région Normandie. Reprenant les études antérieures à la lumière des atlas linguistiques régionaux, Brasseur (2003) montre à l'aide de 33 traits répartis entre phonétique, morphologie et lexique que la limite entre le picard et le normand est stable dans le temps, et qu'elle apparaît de manière particulièrement tranchée.

2.2.2. La région Picardie

La région actuelle, collectivité territoriale depuis 1986, issue des Circonscriptions d'Action Territoriale créées en 1960, regroupe les départements de la Somme, de l'Oise et de l'Aisne. Elle ne correspond qu'imparfaitement à l'ancienne province, dont les limites ont elles-mêmes fluctué au cours des siècles.

« [L]originalité de la région picarde réside dans le fait que ses frontières semblent insaisissables » (Cegarra 1998:57). « Il n'est possible, en particulier, de déterminer ses frontières historiques qu'entre certaines dates, tant les annexions militaires, les apports dotaux et les attributions d'apanage d'une part, les réunions et les disjonctions administratives d'autre part, en font varier les confins » (*Provinces et pays de France*, de l'abbé Jarry, cité par Cegarra 1998). La Picardie est longtemps la marche septentrionale du royaume de France. Lorsque Hugues Capet est sacré Roi de France en 987 à Noyon, son domaine territorial propre se réduit aux comtés d'Orléans et d'Étampes, au comté de Senlis, aux châtellenies de Poissy, de Montreuil-sur-mer et d'Attigny, mais il est aussi abbé laïc d'un certain nombre d'abbayes parmi les plus importantes du nord de la France, et notamment Corbie, Saint-Riquier, Saint-Valery. Philippe Auguste ajoute aux anciennes possessions des Capétiens les comtés d'Amiens et de Montdidier en 1186, d'Hesdin en 1191, le comté de Vermandois en 1192, Crépy et Beaumont en 1213. Au XIII^e siècle la mainmise du roi oriente définitivement vers Paris le destin de la Picardie (Estienne 2003:31-32).

Depuis le traité de Verdun de 843, l'Artois, la Flandre, et plus tard le Tournaisis, relevaient également du royaume de France, tandis que le

Hainaut, le Cambrésis et le duché de Brabant, à l'est de l'Escaut, devaient appartenir au Saint Empire romain germanique. Mais les puissants comtes de Flandre se sont rapidement affirmés comme princes indépendants. « *Lorsque la comtesse Marguerite de Flandre épouse en 1369 Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, son comté devient possession bourguignonne. Les ducs ont rassemblé progressivement sous leur couronne toutes les principautés des Pays-Bas du sud et des Pays-Bas du nord : de l'Artois à la Hollande et à la Groningue, ce sont les Dix-Sept provinces. Au XVI^e siècle, elles passent sous domination espagnole lorsque les descendants de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, sont devenus rois d'Espagne* » (Lambin 1980:10).

Jusqu'en 1659, la Picardie (comprenant la façade maritime de l'actuel département du Pas-de-Calais, jusqu'à Calais, sous la dénomination de Basse Picardie) borde donc la frontière nord du royaume de France. Il faudra cinq guerres, s'étalant entre 1635 et 1713, pour repousser cette frontière au-delà de l'Artois, de la Flandre et du Hainaut, sur son tracé actuel. La limite actuelle entre les régions Picardie et Nord-Pas-de-Calais correspond *grosso modo* à cette ancienne frontière du royaume, sauf à l'ouest.

Ainsi, cette région n'a-t-elle jamais connu d'unité politique et a-t-elle même toujours été traversée par une frontière. Les témoignages d'un passé tumultueux abondent : les **muches** (« cachettes » en picard), véritables villes souterraines où se réfugiaient les villageois pendant les invasions normandes, les guerres de religion ou la Guerre de Trente Ans (Naours, Domqueur) ; les églises fortifiées de Thiérache ; les champs de bataille de la Somme (Historial de la Grande Guerre à Péronne)... Tout cela trouve un écho symétrique, au nord, dans les **boves** (« caves ») d'Arras, le Mémorial Canadien de Vimy ou la Coupole d'Helfaut, pour dessiner l'une des régions les plus déchirées d'Europe.

2.3. Caractérisation historique

En diachronie, le picard se définit comme un idiome, ou un groupe d'idiomes, issu(s) d'une évolution singulière du latin, soumis, sur un territoire déterminé (cf. supra), à diverses influences externes (notamment

germaniques) ainsi, probablement, qu'à des contraintes de cohésion interne. On peut, sans difficultés particulières, inventorier les divergences qui le distinguent des idiomes situés dans son voisinage géographique (parlers de types wallon, champenois, franc(il)ien, normand) ou sociolinguistique (français standard), en partant des étymons communs (principalement latins et germaniques), que ce soit sur le plan phonétique, morphologique ou syntaxique (voir, pour une vue d'ensemble, Gossen 1976, Flutre 1970, Flutre 1977). Les divergences lexicales et phraséologiques, qui concernent des inventaires ouverts, font l'objet de descriptions extensives, notamment sous la formes de lexiques ou de dictionnaires. Il est généralement admis que les traits (phonétiques, morphologiques, etc.) qui caractérisent en propre le picard se déploient au cours d'une histoire continue, depuis la première fragmentation dialectale de la Gallo-Romania (Ve siècle) jusqu'à nos jours. Néanmoins, cette continuité ne peut être qu'une hypothèse de travail, car les témoignages antérieurs aux premières descriptions scientifiques (qu'on peut situer à la fin du XIXe siècle) sont indirects. Il convient donc d'examiner avec précaution cette hypothèse de continuité, au travers de la succession des témoignages écrits dont la valeur doit s'apprécier en fonction de ce qu'on sait des conditions de leur production et de leur réception.

Une constante qui traverse toute cette histoire, et qui contribue à obscurcir son objet, est la grande proximité linguistique avec le français, qui a récemment justifié la création du néologisme « langue collatérale » (Eloy, 2003). Cette proximité linguistique conduit, à toutes les étapes de cette histoire, à s'interroger sur l'existence même d'un idiome particulier (la vision alternative étant de le considérer comme une « variante » ou une « déformation » du français). Bien entendu, cette proximité, et les jugements qu'elle entraîne, ont à leur tour, à chaque étape, une influence sur la production et la réception du picard⁷.

2.3.1. Les origines

On a parlé de « Picards » avant de parler de Picardie (Dubois, 1957). *Picardus* apparaît comme *cognomen* dès 1099⁸, tandis que le nom de

7 Nous avons étudié par ailleurs les effets de la proximité linguistique sur la traduction en picard (Dawson, 2004b) et sur son enseignement (Dawson, 2004c) pour l'époque actuelle.

8 *Wilhelmus Picardus*, *Martinus Picardus* figurent parmi les combattants de la première

Picardie apparaît vers 1250 dans des textes étroitement liés au milieu universitaire parisien, pour désigner un territoire caractérisé par son langage propre. L'étymologie du nom « picard » est obscure ; Picoche (1985) considère comme « *la moins mauvaise hypothèse* » celle selon laquelle « *les picards se seraient signalés par un caractère "piquant"* », ce qui ferait de leur surnom le premier emploi métaphorique du verbe « piquer ». En 1259, les textes mentionnent l'existence d'une « nation picarde » à l'Université de Paris, parmi les quatre « nations » auxquelles devaient s'intégrer les étudiants (les autres étant la française, la normande et l'anglaise). La nation picarde regroupait les étudiants qui venaient des diocèses de Beauvais, Amiens, Noyon, Arras, Thérouanne, Cambrai, Laon, Tournai, Liège et Utrecht : ce qui déborde du domaine linguistique picard défini à la section précédente pour englober des régions de langues wallonne et flamande.

Si les Picards (et la Picardie) se distinguent d'abord par leur langue, les origines de celle-ci sont relativement insaisissables, au sein du continuum spatio-temporel de la Romania. Chaurand (1972) situe l'émergence d'un groupe normand-picard vers les V^e-VI^e siècles, c'est-à-dire concomitamment à la fracture oc/oïl. Néanmoins, cette première fragmentation dialectale (qui se traduit notamment dans le traitement des groupes *ca*, *ga*) est instable, et la solidarité qu'elle crée au nord du domaine d'oïl se voit concurrencer au X^e siècle par une fracture est-ouest organisée par l'évolution divergente de la diphtongue *ei*. Quant aux causes initiales de cette fragmentation (substrat gaulois, superstrat germanique ?), Chaurand, prudent, se borne à évoquer les hypothèses concurrentes.

2.3.2. Le moyen âge

Le deuxième texte « français » connu, la *Séquence* (ou *Cantilène*) de *Sainte Eulalie* (vers 881, probablement rédigée à l'Abbaye de Saint-Amand ; cf. Balibar, 2004) comporte quelques picardismes bien reconnaissables. Mais la très florissante littérature qui s'épanouit en Picardie à partir du XIII^e siècle est composée dans ce qu'il est maintenant convenu d'appeler la *scripta (franco-) picarde*. L'histoire littéraire du picard au Moyen Âge est à envisager dans le cadre de la problématique de

l' « ancien français ». Le statut respectif de ces deux notions reste, nous semble-t-il, un sujet controversé, sur lequel nous allons nous attarder.

Brebion (1907) se fait l'interprète d'une vision romantique, largement partagée par ses contemporains et dont on trouve l'écho jusqu'à nos jours dans ce qu'Eloy (1997:45-46) nomme la « vulgate historique » : « *Au moyen âge, quand les textes en langue vulgaire commencent à devenir nombreux, nous nous trouvons ainsi en présence d'une langue qui, tout en étant une, présente des différences de province à autre. [...] Aussi, la langue d'Oïl était-elle loin d'être identique dans toutes les provinces où elle était parlée et était-elle partagée en dialectes différant entre eux, non par la syntaxe, mais par la forme de certains mots et de certaines terminaisons. [...] Chacun des dialectes était et resta fort longtemps l'égal des autres, employé partout, sous sa forme locale, par toutes les classes de la population. La prééminence acquise dans la suite par le dialecte de l'Île-de-France est due à des causes toutes politiques* ». Après avoir passé en revue la littérature picarde du moyen âge, Brebion conclut : « *Ces quelques notes ne peuvent donner qu'une faible idée de l'éclat de la littérature de notre région au moyen âge. Grâce à elle, notre dialecte acquit suivant l'expression de Fallot "une immense influence". Mais une influence littéraire lutte difficilement contre une influence politique et le français devait fatalement l'emporter* ». Le picard, tout en étant désigné par le terme « dialecte », aurait ainsi subi le sort commun à toutes les langues de France, détrôné par le français du Roi et de Paris pour des raisons politiques, malgré son prestige comme langue littéraire.

De nos jours, tous les auteurs s'accordent néanmoins pour voir dans l'ancienne *scripta* picarde une langue composite dès son origine, comme l'est partout la langue en domaine d'oïl. « *Qu'il s'agisse de textes littéraires ou de chartes, leur caractère le plus déroutant est qu'ils ne sont jamais homogènes. L'étude minutieuse d'une charte de Liège en 1236 (domaine wallon) a révélé à L. Remacle que 42,3 % de ses mots sont communs au français et au wallon, 43,5 % non wallons (c'est-à-dire français ou picards), et 15,9 % sûrement wallons ; considérée "prospectivement", cette charte est française à 77 %* » (Picoche 1985:59). L'étude, répétée par Gossen sur des chartes de diverses régions d'oïl, montre que la charte la plus dialectale est encore « française » à 70 %. La moyenne des dialectalismes se situe entre 15 et 20 % du texte. Aucune charte n'en est totalement

exempte : une charte de Paris en 1265 comporte encore 5 % de traits « non français », essentiellement picards. La situation est la même pour les textes littéraires. Picoche conclut : « *Il est donc exclu de parler de dialecte écrit ; il s'agit d'une langue hybride qui laisse bien entrevoir les principaux traits dialectaux (et même, en ce qui concerne le picard, les divisions internes de la Picardie linguistique au moyen âge) mais qui n'est nullement le miroir fidèle de la langue parlée* ».

Gossen (1976:42) pose ainsi la question de l'interprétation qu'il convient de donner à ce caractère hybride : « *On s'accorde aujourd'hui pour reconnaître que les diverses scriptae d'oïl ne sont pas le produit d'une formation purement régionale, mais qu'elles doivent être nées du contact entre le parler régional et une influence qui venait du dehors, probablement du Centre. Les difficultés commencent lorsqu'il s'agit d'expliquer comment le français du Centre, c'est-à-dire de la région parisienne, destiné à devenir langue du Roi et par la suite langue nationale, a pu exercer une telle influence sur la genèse des scriptae régionales pendant la période qui va de l'apparition des premiers textes en langue vulgaire jusqu'à l'an 1100 environ* ».

Une première réponse est une adaptation de la vision romantique évoquée précédemment, mais en modifiant la chronologie : elle suppose une influence précoce, antérieure à la naissance des littératures médiévales, du dialecte présumé parlé en Île-de-France, rebaptisé « francien ». Les scribes auraient eu l'intention d'écrire la langue du roi, mais, étant donné leur origine régionale, ils auraient laissé échapper involontairement des « fautes » qui sont les traits dialectaux relevés dans les manuscrits. Cette hypothèse ne trouve plus aujourd'hui de défenseurs (Picoche & Marchello-Nizia, 1994).

Une seconde réponse est que le socle commun des *scriptae* est une koinè en grande partie conventionnelle, de nature interrégionale ou plutôt supra-régionale, destinée à la communication écrite et constituée dès le passage à l'écrit de la langue vulgaire en domaine gallo-roman, à la faveur d'une fragmentation dialectale moins sensible que dans les périodes ultérieures. Cette thèse est à peu près unanimement acceptée. C'est celle, par exemple, que défend avec force Cerquiglini (1991), à la faveur d'une étude minutieuse des *Serments de Strasbourg* (842). Cerquiglini pourfend ce qu'il appelle « le mythe dialectal » : « *Myope, la grammaire historique*

est de plus fort soupçonneuse, et recherche, sous les graphies dégradées, le système phonique homogène que l'original avait entrepris de transcrire. Et pour la grammaire historique, un système phonique homogène, et original, c'est un dialecte. Enraciné dans un terroir, le scripteur (auteur d'une œuvre littéraire, rédacteur des Serments, etc.) est supposé porter en lui le parler de ce terroir, s'y exprimer naturellement, et sans retenue. Car on suppose en retour (à vrai dire, sans formuler la question) que le scripteur n'a pas, très consciemment, choisi de s'exprimer en un autre dialecte, voire de mêler des formes dialectales de diverses origines » (p. 105)⁹. Si le dialecte est un mythe, le dialecte central, ou « francien », l'est davantage encore. C'est un « ectoplasme » : « il n'est pas décrit, étant le négatif, le revers de tous les dialectes spécifiques » (p. 116). Il n'est pas nommé : « Aucun texte antérieur au XIII^e siècle n'atteste directement l'existence d'une littérature ou même d'un usage d'Île-de-France. Le terme francien, comme le prouve son aspect disgracieux, est une invention des grammairiens modernes ». L'hypothèse du francien comme source du français moderne ne résiste pas à la chronologie : « Ce n'est en effet qu'au XI^e siècle que la monarchie capétienne se fixe en Île-de-France. Or, à cette date, le français écrit, commun est bien en place ; une scripta interrégionale est à l'œuvre dès les premiers textes, dès les Serments » (p. 118). Conclusion : « La genèse d'un usage écrit, traditionnel et interrégional, n'est donc pas la promotion politique d'un dialecte particulier, le francien. Elle est une pratique, qui tend à constituer un françois, langue des lettres et des lettrés. [...] Elle peut certes se lier au politique (ce que les Serments montrent clairement), mais elle est issue du milieu des clercs, désireux de fabriquer des textes en français, et souhaitant pour cela mettre au point une langue qui, avec la même dignité que le latin, voire une pérennité et une universalité comparables, puisse dire le courage du héros, l'amour de Dieu et des femmes. Le français national, notre français, ne provient donc pas d'un terroir, mais de la

9 Au nom de ce « mythe dialectal », des éditeurs s'autorisent à corriger les manuscrits dans le sens d'une dialectalisation accrue, pratique aujourd'hui abandonnée (mais les textes corrigés circulent toujours). Autre effet du « mythe » : on connaît, pour le picard, au moins un cas de supercherie littéraire supposée, dont l'objet pourrait avoir été d'établir l'existence d'un ancien picard écrit « pur », non soumis à l'influence « francienne ». Cf. René Debrie et Pierre Garnier, *Un poème gothique : la romance du sire de Créqui*, Amiens, CRDP, 1976.

littérature » (p. 118).

La *scripta* (franco-)picarde médiévale a donc un caractère hybride, et même majoritairement pandialectal ; la koinè « françoise » (plutôt que francienne) qui la sous-tend a elle-même un caractère extraterritorial. Tout ceci ne doit pourtant pas conduire à sous-estimer l'importance, l'originalité, la stabilité de cette *scripta* picarde dans le paysage linguistique médiéval. Tout en avertissant qu'il ne s'attache qu'à la description « *de l'élément picard de la scripta franco-picarde* », et non du « *dialecte picard du moyen âge* », Gossen (1970) n'en remplit pas moins un ouvrage de plus de 200 pages : de nombreuses descriptions de l'« ancien français » n'atteignent pas cette densité. L'usage qu'il décrit se distingue des autres *scriptae* d'oïl par une soixantaine de traits principaux (phonétiques, morphologiques et syntaxiques), dont un tiers environ caractérise le picard en propre (les autres étant communs avec une ou plusieurs autres *scriptae*, sans être pour autant généralisés en domaine d'oïl). Les cartes de Dees (1980, 1987), constituées à partir d'une analyse quantitative des variantes orthographiques et morphologiques attestées dans des textes de tout le domaine d'oïl, montrent que l'aire picarde se dégage dans les écrits du moyen âge avec autant de netteté que dans les travaux de dialectologie moderne (cf. Brun-Trigaud, *Le Berre*, *Le Dû* 2005:212 et suiv.). A la suite de Dees, Lodge (1993) est amené à exprimer des doutes quant à l'influence réelle d'une norme suprarégionale dans le nord de la France avant le XIV^e siècle. « *Il se peut qu'il soit vain de se représenter les auteurs [du moyen âge] en train de chercher consciemment à reproduire avec fidélité dans leurs écrits l'ensemble des variantes existant dans le parler local, mais il serait tout aussi vain de rechercher une convention tacite résultant d'un accord secret entre tous les scripteurs du nord de la France pour unifier la langue écrite* », et ce, jusqu'à l'avènement de l'imprimerie au XV^e siècle (Lodge, 1993 ; traduction Cyril Veken).

L'historien Serge Lusignan (2004) constate que le picard, alors qu'il n'était lié à aucun pouvoir politique centralisé, a joué sur son territoire le même rôle de « langue de régulation sociale » que le français dans les royaumes de France et d'Angleterre. Les premiers actes « français » sont picards (la première charte est rédigée à Douai en 1215) ; l'usage du picard reste très vivant au moins jusqu'en 1370, et même jusqu'au milieu

du XV^e siècle dans le Hainaut, qui était situé en terre d'Empire. Le picard est langue d'administration au-delà de son domaine dialectal actuel, pour englober des villes de langue flamande (Bruges, Gand, Ypres)¹⁰. Lusignan constate que le picard médiéval est une langue *maîtrisée de façon réflexive* ; pour expliquer le maintien de sa cohérence, dans l'espace et dans le temps, comme usage écrit, il faut supposer qu'il était enseigné (à remarquer que le Nord de la France était fortement scolarisé au XIV^e siècle). La conscience de l'existence d'un parler différent s'exprime dans les glossonymes utilisés : le picard est nommé... « picard » par les Parisiens¹¹, « roman » localement, à partir du XIII^e siècle, tandis que le « françois » désignait le français parisien. Comment expliquer ce rôle social dévolu au picard ? il faut probablement évoquer une certaine volonté d'exprimer leur autonomie, y compris sur le plan linguistique, de la part de pouvoirs politiques locaux forts, comme pouvaient l'être les villes drapières et commerçantes du Nord – ce que Gossen désignait comme *Lokalpatriotismus*. L'essoufflement constaté après le XV^e siècle correspond à l'arrivée des Ducs de Bourgogne qui imposent à la Chancellerie de Lille l'usage du français parisien.

Il convient enfin de s'interroger, avec Mourón et Valcárcel (2002), sur la valeur exacte, au moyen âge, des mots « langue », « langage », de leurs équivalents latins (« lingua », « idioma », etc.), ainsi que des différents glossonymes utilisés, afin d'éviter une interprétation anachronique de ces questions. Lorsque Bacon évoque la *lingua gallicana* et ses cinq *idiomata* (*picardum, normannicum, burgundicum, parisiense, gallicum*), la traduction habituellement proposée de « langue française » et de ses cinq « dialectes » peut apparaître comme une interprétation abusive. Le *langage* médiéval est plus probablement à interpréter comme *parlure, façon de parler* (en anglais *speech*), ce qui est aussi le sens de *lenguaje* ou *linguagem* dans la péninsule Ibérique. Le parallèle est éclairant et la proposition ne pouvait venir que de Galice... « *De nombreux textes montrent que, bien que les différences entre les variétés romanes ibériques fussent clairement perçues, le Galicien-Portugais, le Léonais et le Castillan étaient souvent considérés comme des parlures (speeches) hispaniques qui faisaient partie d'une supposée lingua hispanica commune. Ceci nous ramène au texte de Bacon, selon lequel la lingua gallica commune était*

10 C'est aussi le territoire de recrutement de la « Nation picarde » à la Sorbonne

11 Et de façon isolée dans le *Livre Roisin* à Lille au XIII^e siècle

composée de plusieurs parlures (*speeches*). Nous pensons que le parallèle entre les sens médiévaux, hispanique et gallo-roman, de langage / linguagem / lenguaje est trop évident pour nous permettre d'adhérer sans réserve à l'interprétation traditionnelle, probablement anachronique, de ces termes. De plus, une interprétation classique d'après le sens actuel de langage peut provoquer une confusion sérieuse lorsqu'il s'agit de comprendre la situation sociolinguistique des variétés de la Romania médiévale ». Tout ceci amène les auteurs à remettre en cause l'historiographie traditionnelle de la langue française qui fait de la koinè d'oïl, baptisée « ancien français » depuis le XIX^e siècle, l'ancêtre du français moderne. La distance entre l' « ancien français » et son descendant supposé est bien plus grande que celle qu'on observe, par exemple, en galicien ou en portugais. Il convient donc plutôt de considérer la koinè d'oïl comme une variété distincte, à laquelle s'est substitué le français, langue de la Cour, à la fin du XIV^e siècle¹².

Ce détour montre à l'évidence qu'il y a une légitimité à envisager le picard dans une profondeur historique qui inclut sa *scripta* médiévale. On ne saurait toutefois déduire de la simple successivité des écrits une continuité historique dont on pourrait facilement reconstituer toutes les étapes. Nous avons tenté de montrer que seule la prise en compte des conditions d'apparition et de réception des écrits médiévaux, dans une véritable *sociolinguistique rétrospective*, peut permettre d'apprécier la valeur des témoignages écrits, y compris, le cas échéant, dans le cadre d'une grammaire formelle.

2.3.3. Après le XVII^e siècle

Flutre (1970, 1977) et Debrie (1984) envisagent une continuité historique allant de l'ancien picard au picard moderne, et trouvant sa traduction dans les écrits. Ils discernent tous deux une période intermédiaire entre l'ancien picard et le picard moderne, qu'ils baptisent

12 La substitution d'une variété littéraire à une autre n'a rien d'in vraisemblable. On l'observe en russe, où, d'après Unbegaun, le slavon (langue d'église fondée sur un dialecte macédonien) s'est substitué au russe littéraire ancien (à base endogène) au XVIII^e siècle, pour former, après « re-russification », la base du russe littéraire moderne. Cf. B. O. Unbegaun, « Le russe littéraire est-il d'origine russe ? », *Revue des Études Slaves*, XLIV, 1965, p. 19-28.

« moyen picard », mais ne sont pas d'accord sur ses bornes. Pour Flutre, le « moyen picard » s'étend sur les XVI^e et XVII^e siècles, ce qui correspond à un nombre restreint de textes (une dizaine) retrouvés pour cette période¹³. Debrie élargit le champ du « moyen picard », en intégrant dans son étude, d'une part, les inventaires, actes, etc., datés du XV^e siècle, et d'autre part les textes des auteurs du XVIII^e siècle.

Mais, comme le montrent Eloy (1997) et Carton (2003), la notion de « moyen picard », et la continuité historique qu'elle sous-tend, doivent être sérieusement interrogées. La périodisation proposée est en contradiction avec ce qu'on appelle couramment le « moyen français » (1345-1610). Mais surtout, le XVII^e siècle marque une rupture dans le statut sociolinguistique du picard, et, par voie de conséquence, dans le rapport que le scripteur et le lecteur entretiennent avec la langue – et donc, en dernier ressort, dans la langue elle-même. La rupture s'observe au travers de plusieurs indices :

- la rareté des textes (leur nombre augmentera à nouveau à partir du XIX^e siècle),
- l'anonymat des auteurs,
- les genres abordés (sermon parodique, fabliau héroï-comique, saynète leste, chanson, mazarinade, dialogue satirique),
- les caractéristiques de la langue elle-même : certains traits picards deviennent plus fortement marqués, comme le démonstratif-article **che**. Les traits phonétiques, morphologiques et lexicaux du picard sont utilisés de façon catégorique, alors qu'ils étaient auparavant diffus et alternaient avec des traits « franciens ».

Eloy (1997) rapproche ces caractéristiques de ce qu'on observe dans la région voisine de Normandie, où une littérature « patoisante » de même nature apparaît également au XVII^e siècle, mais où l'on serait en peine de trouver un « ancien normand » pour la période antérieure. Autrement dit, la rupture y est encore plus nette, puisqu'elle se traduit par l'apparition d'une langue nouvelle à l'écrit, sans lien possible avec une époque antérieure.

Eloy analyse cette rupture comme l'irruption, dans la littérature, de la diglossie (rapport inégal entre le français central et les formes régionales, cf. *infra*) dont les premiers témoignages remontent au XIII^e siècle. Le

¹³ En réalité, la datation du premier de ces textes (XVI^e siècle) est erronée, de sorte que le corpus que Flutre assimile au « moyen picard » se trouve concentré dans l'espace (partie est du domaine) et dans le temps (première moitié du XVII^e siècle).

nouvel usage littéraire se crée par la fixation ou « ritualisation » de différences, de particularités : « *la constitution de la littérature patoise à partir du 17^{ème} siècle radicalise la différence dialectale en l'exhibant* » (p. 72). Il s'agit, à cette époque, écrit Eloy, de la « *production historique de la diglossie français-picard* » sur le plan littéraire. « *Ces langues ne préexistent pas intégralement au conflit, ce qui serait une vue simpliste. Les deux variétés en conflit se construisent en grande partie dans le conflit lui-même, qui occasionne leur focalisation, leur fermeture* ».

Le XVII^e siècle est marqué par une rupture concomitante dans la langue française. Alors que le projet des poètes de la Pléiade incluait un enrichissement du français par emprunt aux dialectes¹⁴, la nouvelle période qui s'ouvre est celle, au contraire, d'un dédain pour ce qui vient des provinces, et d'une « purification » de la langue française par rejet des dialectalismes (et aussi des archaïsmes, néologismes et autres emprunts). Si les dialectes survivent dans la littérature française, c'est en se spécialisant comme sociolecte : que l'on songe, par exemple, au parler des paysans chez Molière.

Ces deux phénomènes sont en réalité les deux faces d'une même médaille. Le français littéraire moderne est institué en excluant de son périmètre (ou de sa langue dialectale, selon le terme d'Avanesov 1963 – cf. 1.1.2) le picard et les autres variétés gallo-romanes (notamment les variétés d'oïl). Cette déréliction entraîne en réaction une institution secondaire des variétés délaissées, institution qui se fait nécessairement en opposition au français. Ceci rend compte, notamment, des effets de spectacularisation et d'exhibition de la différence soulignés par Eloy, que l'on observe dans la production écrite en picard à partir du XVII^e siècle et qui sont toujours actifs de nos jours.

L'« institution secondaire » que nous venons d'évoquer pour le picard ne peut cependant pas être mise sur le même plan que l'institution du français littéraire. Dans cette opération, le picard n'occupe que des

14 Cf. ce célèbre conseil de Ronsard dans son *Abrégé de l'art poétique françois* : « *Tu scauras dextrement choisir et approprier à ton œuvre les vocables les plus significatifs des dialectes de nostre France quand ceux de ta nation ne seront assez propres ni significatifs, et ne se faut soucier s'ils sont Gascons, Poitevins, Normans, Manceaux, Lionnois ou d'autres pays, pourveu que ils soient bons, et que proprement ils expriment ce que tu veus dire* » (cité par Eloy, 1997). Eloy fait néanmoins remarquer que la pratique des auteurs n'étaient peut-être pas aussi ouverte que les principes qu'ils prônent en théorie.

espaces interstitiels, délaissés par la littérature française : ce sont les genres « bas » repérés dès le XVII^e siècle, tendance que l'on retrouve au XVIII^e siècle avec les chansons et pasquilles de Brûle-Maison. On assiste néanmoins, à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, à une lente (re)conquête de genres plus nobles, aux côtés des genres traditionnels qui persistent jusqu'à nos jours.

Certains noms émergent d'auteurs qui ont laissé une œuvre de qualité. En Picardie, dès les années 1840-1850, apparaissent des écrits politiques : le révolutionnaire Pierre-Louis Pinguet (Gosseu), à St-Quentin, publie ses « lettres patoises » dans *Le Guetteur* ; le bonapartiste Clément Paillart, à Abbeville, est le créateur du héros Jacques Croédur, toujours bien vivant. Hector Crinon, dans le Vermandois, est l'auteur de *Satires picardes* écrites dans une langue admirable. Dans le nord, c'est le nom d'Henri Carion (dit Jérôme Pleum'coq), de Cambrai, qu'il faut citer. Puis vient le temps des chansonniers et des poètes : Emmanuel Bourgeois à Vers-sur-Selle, et, si l'on regarde vers le nord, le Lillois Alexandre Desrousseaux (auteur du fameux *P'tit Quinquin*), Marceline Desbordes-Valmore à Douai (qui a laissé quelques pièces en picard à côté d'une œuvre écrite majoritairement en français), Jules Watteuw (dit le Broutteux) à Tourcoing, etc. Au fil du XIX^e siècle et au début du XX^e, les auteurs se multiplient, les genres littéraires aussi : Edouard Paris, à Amiens, laisse une traduction picarde de l'Évangile selon Saint Mathieu, Félix Fabart, de Montdidier, ses *Contes Gaulois*, Léon Goudailler ses sonnets, Louis Seurvat son recueil *Eune douzangne d'canchons pis un quarteron d'contes in patois picard*, dans l'Oise Philéas Lebesgue écrit *Ein acoutant l'cloque de l'Toussaint...* Mais le nom le plus connu pour la Picardie est celui d'Edouard David, poète sensible du petit peuple amiénois (*Chés lazards, Chés hortillonnages...*). Dans le Nord, phénomène unique en France, les mineurs prennent la plume en picard : Jules Mousseron, de Denain, l'auteur des célèbres histoires de Cafougnette, est le plus connu, mais d'autres suivront, en particulier dans le bassin minier du Pas-de-Calais (Landrecies, 1994). A Lille, Simons reste une figure marquante de la littérature picarde avec ses pièces de théâtre qui lui ont valu le surnom de « Pagnol du Nord ». A partir des années 1960, le picard prend le tournant de la modernité : autour de la dynamique association Eklitra, Pierre Garnier (de Saisseval) est un représentant éminent de la « poésie

spatialiste » avec laquelle il marie le picard, tandis qu'en Belgique le grand poète Géo Libbrecht, à l'automne de sa vie, revient au picard tournaisien de sa jeunesse pour créer une œuvre sensible ; dans son sillage naît une véritable école poétique tournaisienne (Paul Mahieu, Paul André...). Montreuil-sur-mer est un autre pôle de modernisme, autour de l'éphémère « groupe surréaliste de Montreuil » (Ivar ch'Vavar, Flip-Donald Tyètdégvau). À l'heure actuelle, de très nombreux auteurs continuent d'écrire en picard, que ce soit dans un registre traditionnel ou plus actuel¹⁵.

2.4. Approche sociolinguistique

En synchronie, le picard est inséré dans un écosystème linguistique régional, aux côtés d'autres langues avec lesquelles il entretient une relation dynamique et complexe :

- le français, langue commune de la République française, mais aussi de la Communauté Wallonie-Bruxelles¹⁶, constituant ce qu'on a pu nommer la « langue-toit »
- le flamand de France, qui est l'autre langue régionale autochtone (pratiquée dans l'arrondissement de Dunkerque)
- autres langues de France, au sens de Cerquiglini (2003), pratiquées par des citoyens issus d'autres régions françaises (breton, corse...) ou d'anciennes colonies (arabe maghrébin, berbère...)
- autres langues de l'immigration (portugais, italien, polonais...)
- langues des régions frontalières, parlées par les visiteurs et touristes (anglais du Royaume Uni, flamand de Belgique / néerlandais...)
- langue de communication internationale (anglais « global ») et autres langues véhiculaires issues des apprentissages scolaires (allemand...)

Le plurilinguisme de la société régionale est un phénomène massif, et pourtant largement sous-estimé. En 1999, plus de 130 langues différentes sont présentes dans le nord de la France (régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie) aux côtés du français¹⁷ ; près d'un tiers (29,9 %) des habitants de

¹⁵ Pour un panorama de la littérature picarde, du moyen-âge à nos jours, voir l'anthologie dirigée par Darras (1985).

¹⁶ Dont le nom officiel est, curieusement, la « Communauté Française de Belgique ».

¹⁷ Les données qui suivent concernant l'usage des langues dans le nord de la France sont tirées de Blot-Eloy-Rouault (2004), d'après l'enquête INSEE-INED de 1999.

ces régions déclarent avoir entendu leurs parents parler une autre langue que le français ou qu'il leur arrive actuellement de parler une ou plusieurs autres langues. L'anglais, l'arabe, le berbère et le picard arrivent (dans le désordre) en tête du palmarès des langues les plus parlées en-dehors du français. En utilisant le terme d' « écosystème », nous voulons insister sur le fait que, dans le paysage linguistique régional, le picard ne peut pas être envisagé autrement que dans les interactions complexes qu'il entretient avec les autres membres de ce très riche bouquet de langues.

On a vu précédemment que l'histoire politique de la région a réservé très tôt la dénomination « Picardie » à la partie sud du domaine linguistique picard, intégrée au Royaume de France, alors que la partie nord (l'actuelle région Nord-Pas-de-Calais), longtemps située en-dehors des limites du Royaume, devait perdre cette dénomination. Cette dichotomie a eu un effet sur la conscience linguistique des locuteurs : le glossonyme « picard » s'est aligné sur le toponyme « Picardie », de sorte que les habitants du Nord-Pas-de-Calais ne reconnaissent pas volontiers « parler picard ». Pour combler le vide ainsi créé, d'autres dénominations se sont imposées : d'abord le terme générique « patois », malgré sa connotation péjorative ; puis, plus récemment, le sobriquet « ch(')timi » et son aphérèse en « ch(')ti ». Ce sobriquet n'est attesté que depuis la première guerre mondiale, pour désigner les habitants du Nord. Il s'agit d'une sorte de mot-valise probablement créé à partir de lexèmes courants en picard (**ch'** « ce » ou « le », **chti** « celui », **ti** « toi », **mi** « moi »), tels que les percevaient les « Poilus » originaires des autres régions (Carton, 1990). Son usage comme glossonyme est encore plus récent. Il faut noter que l'aire géographique ainsi désignée est fluctuante et ne fait pas l'unanimité, entre l'Artois minier (de Douai à Béthune), le Bassin minier dans son ensemble, le département du Nord ou l'ensemble de la région Nord-Pas-de-Calais¹⁸. Un autre glossonyme, cantonné à la région de Valenciennes, est en usage depuis le

18 Il nous semble que le « Chtimi » est avant tout un urbain ; les régions rurales (Ternois, Audomarois, Avesnois...) et la façade littorale (de Berck à Dunkerque) sont sans doute plus rétives à l'adoption de ce sobriquet comme ethnonyme ou comme glossonyme. Ainsi le Nord-Pas-de-Calais n'est-il totalement « chti » que lorsqu'on le regarde de Paris ou du reste de la France... ce qui explique le choix, imposé par l'éditeur Assimil, du titre de notre ouvrage consacré aux parlers du Nord-Pas-de-Calais (Dawson, 2002b), ou encore la très anachronique mention « Tintin en chti » apposée sur les traductions de deux albums de Tintin en picard tournaisien, dont les locuteurs revendiquent justement le nom historique de la langue...

début du XIXe siècle : le « Rouchi », probablement dérivé du « patois de drouchi » (< droit ici), popularisé par le lexicographe Gabriel Hécart (*Dictionnaire Rouchi-français*, 1^{ère} édition 1812).

Depuis la fin des années 1970, un mouvement associatif, issu notamment des sociétés savantes de l'époque précédente, se donne pour objectif une revalorisation du picard comme langue de communication sociale et outil de création littéraire (Engelaere, 1994). Ce mouvement, à tort ou à raison¹⁹, considère que l'un des outils de cette revalorisation est la réhabilitation du glossonyme « picard » dans le Nord-Pas-de-Calais et le Hainaut belge. Le succès a été rapide et massif en Belgique, dans le Tournaisis et les régions de Mouscron et Comines-Warneton²⁰, au point que cette région est aujourd'hui rebaptisée officiellement « Wallonie Picarde ». Les progrès ont été plus lents dans le Nord-Pas-de-Calais, où la rivalité sociologique avec la région voisine de Picardie reste vive ; néanmoins, le glossonyme « picard » commence à concurrencer les termes « patois », « Chtimi » et « Rouchi », dans les administrations et les médias du nord du domaine, ce qui rend désormais moins incongru qu'auparavant, pour le grand public, l'expression « picard du Nord-Pas-de-Calais ». Quoi qu'il en soit, la conscience d'une unité linguistique du picard, voire de l'existence même d'une langue particulière, est fortement mise à mal par ces fluctuations observées dans les dénominations.

Si l'interaction la plus visible, ou du moins qu'on envisage le plus volontiers, est celle qui associe le picard au français, il faut remarquer que cet axe n'est pas exclusif. Eloy *et alii* (2003) étudient par exemple la place occupée par le picard chez les populations immigrées. Ils constatent chez celles-ci une attitude plutôt bienveillante, probablement due à une plus grande sensibilité au pluralisme linguistique que chez les français « de souche », et ce d'autant plus que les langues d'origine de certains immigrés peuvent se trouver elles-mêmes en situation de concurrence/coexistence avec une autre langue-toit (cas des dialectes italiens, par exemple). Le picard, de surcroît, est souvent perçu comme un vecteur efficace d'intégration : celle-ci ne peut se satisfaire de la seule maîtrise de la « langue de la République », mais elle impose une maîtrise

19 Mais peut-être est-ce un effet de l'origine savante de ce mouvement associatif ?

20 Sous l'impulsion, entre autres, de la Maison de la Culture de Tournai, de sa section dialectale (rebaptisée depuis Atelier langue et culture régionale) et de son créateur, le regretté Paul Mahieu.

de tous les registres langagiers (y compris vernaculaires) en usage dans la société d'accueil. L'influence du picard sur les langues d'origine reste un domaine à étudier²¹. Dans un autre domaine, on a observé chez des lycéens de la région lilloise des jeux de langage complexes basés sur des échanges de vocabulaire picard, arabe, berbère, wolof, etc.²².

Pour revenir à la relation avec le français, Carton (1985) propose la typologie suivante pour décrire les usages observés :

1. *français commun* (langue)
2. *français régional*, mélange à dominante de français commun, qui pour un picard est le français tout court (un mot, un tour, un vocalisme apparaissent dans un énoncé tout à fait français par ailleurs)
3. *français dialectal* (local), mélange à dominante dialectale propre à un « petit pays » : les éléments dialectaux sont nombreux et/ou frappants (c'est ce qu'on appelle au sud *parler picard*, au nord *parler chtimi*)
4. ancien *patois* de village, figé et condamné à terme, survivance isolée d'un groupe social restreint (avec systèmes phonologique et morphologique déterminés, lexique en partie propre, etc...).

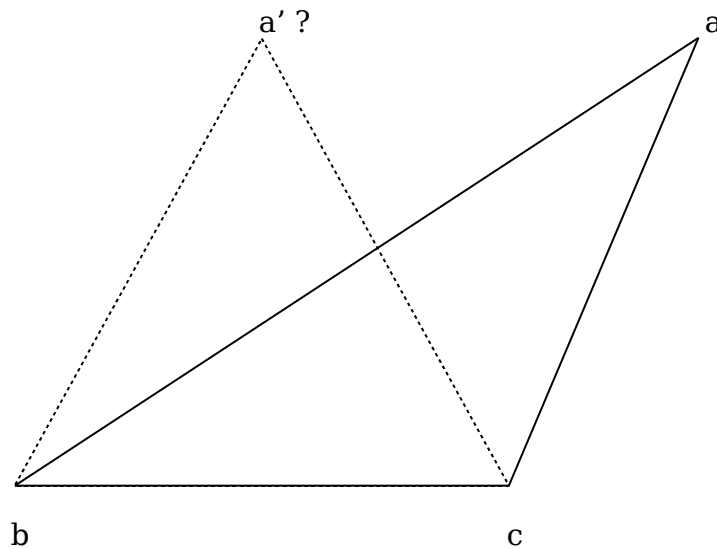
On serait tenté de réinterpréter la typologie de Carton dans les termes de la dialectologie structurale d'Avanesov (cf. 1.1.2) : l'étage 1 serait la « langue littéraire », l'étage 4 un élément de la « langue dialectale », 2 et 3 les « semi-dialectes ». Nous ne pensons pas, cependant, qu'il soit possible d'appliquer tel quel le modèle d'Avanesov au picard. En effet, ce modèle est conçu pour décrire un objet complexe défini comme « langue nationale », ce qui implique une homogénéité et une continuité de la base au sommet du triangle (de la langue dialectale à la langue littéraire). Or, sur le plan historique, nous avons montré que les relations entre le français et le picard ne peuvent pas être décrites en termes d'inclusion ou d'intégration, même si elles témoignent d'une grande proximité. On en déduit qu'en synchronie, le français n'est pas la langue littéraire du picard (cf. la citation de Bernard Cerquiglini en 2.1). Pour appliquer le « triangle

21 À titre anecdotique, nous avons été témoin de la pratique d'un sabir picard-français-slovène chez une vieille personne immigrée depuis de nombreuses années, mais qui a vécu dans un relatif isolement domestique

22 Alain Guillemin, *Jeunesse et langue : stratégie d'enrichissement et de création*, rapport d'étude, Roubaix : Théâtre Louis Richard, s.d. (env. 1998)

d'Avanesov » à cette situation, il faudrait le déformer, de telle sorte que le sommet (la langue littéraire, c'est-à-dire le français) ne se situe plus à la verticale de la base (la langue dialectale, c'est-à-dire le picard).

Figure 7: le « triangle d'Avanesov » picard-français



Ce nouveau schéma permet de déduire certaines propriétés intéressantes :

1. La place de « langue littéraire picarde » (le sommet du triangle isocèle, a') est vacante. Le picard est une langue dialectale dépourvue de forme standardisée. Or, à la différence d'autres langues de France, la création d'une forme standardisée ne semble guère faire partie des préoccupations de la plupart des « militants » de la langue, qui s'accommodent volontiers de la variation inhérente à la langue dialectale, et même la revendiquent comme « richesse » (Dawson, 2002a).
2. Il existe une attraction vers le français, qui apparaît donc comme « langue littéraire exogène » ou « langue littéraire de substitution ». Les « semi-dialectes », dans ce contexte, sont des sabirs, produits du mélange de deux codes distincts. On les appelle d'ailleurs en picard

« **dravie** » ou « **dravière** », par emploi métaphorique d'un terme qui désigne, au propre, un mélange de cultures céréalières destiné à l'alimentation du bétail²³.

3. Le français pourrait, le cas échéant, jouer le rôle de langue littéraire « endogène » à un échelon plus large, celui d'un hypothétique « oïlitan », qui est parfois évoqué comme pendant de l'occitan pour la France septentrionale. Si ce parallèle « oc / oïl » paraît tentant, il méconnaît néanmoins les conditions d'émergence du picard et des autres langues d'oïl comme variétés littéraires, lors d'un processus de focalisation, et par opposition au français central (Eloy). Cette focalisation divergente interdit probablement au français central de jouer un rôle directeur vis-à-vis des variétés d'oïl périphériques, puisqu'il s'est lui-même établi en rejetant les autres variétés d'oïl au-delà de son périmètre propre. La même chose ne s'observe pas en domaine d'oc, ce qui laisse ce domaine, en quelque sorte, disponible pour une intégration sous une variété standardisée unique²⁴.

On peut néanmoins considérer que, sur un plan purement théorique et anhistorique, la question est ouverte d'une langue dialectale plus large que le picard, servant de base (au sens géométrique du terme) au français standard. En corollaire, la question est également ouverte de l'inclusion de « petites » langues dialectales (le picard en est une) dans une langue dialectale de rang supérieur (« l'oïlitan »), conformément au modèle des macro-systèmes de rangs croissants d'Avanesov.

La relation du picard (dialectal) au français (standard) peut être décrite en termes de diglossie, comme c'est le cas pour toutes les langues

23 De façon remarquable, la même métaphore est utilisée en ukrainien, où le terme *suržyk* désigne 1) un mélange de blé, de seigle et d'orge et le pain qu'on produit à partir de ce mélange, 2) le mélange de russe et d'ukrainien couramment utilisé par la population urbaine (et stigmatisé). En biélorusse, la *trasjanka*, qui désigne originellement un mélange de paille et de foin, fait l'objet d'une métaphore linguistique similaire. Cf. Patrick SERIOT, Diglossie, bilinguisme ou mélange de langues : le cas du *suržyk* en Ukraine, *La linguistique*, Paris : P.U.F., vol. 41 (2005), fasc. 2, p. 37-52

24 En écrivant ceci, nous ne méconnaissions pas les réticences qui peuvent se manifester vis-à-vis de la « norme occitane ». Mais il ne nous semble pas que ces réticences soient du même ordre que celles qui s'opposent à une hypothétique « norme oïlitan » qui se confondrait avec le français standard.

de France : le français est la variété de prestige (variété « H » ou haute), utilisée dans les situations de communication formelle, tandis que le picard est la variété « B » ou basse, cantonnée à la communication informelle, de proximité, intra-familiale ou amicale. Il nous semble que deux circonstances supplémentaires donnent à la diglossie français-picard un relief particulier :

- la très grande proximité des deux langues,
- l'oubli du nom de la langue régionale dans la partie nord de son domaine.

La combinaison de ces deux facteurs pourrait se traduire par une forme particulièrement sévère de la diglossie, où le pôle « L » serait pour ainsi dire invisible aux yeux des locuteurs, puisque trop proche génétiquement du pôle « H » pour en être distingué avec certitude, et de surcroît, sur une partie du domaine, non nommé (et même non nommable). Dans cette situation, que nous proposons de désigner comme « diglossie unipolaire », les pratiques langagières divergentes (par rapport à la seule norme visible) forment comme une déformation, un excroissance. Nous pourrions risquer l'analogie avec la façon dont les planètes gravitant autour des étoiles lointaines ne sont détectées qu'indirectement, au travers des perturbations qu'elles induisent dans la trajectoire des corps célestes environnants. C'est cette situation que traduiraient certaines évaluations naïves comme « c'est du français déformé », « on parle mal », « on écrase », etc. : la présence du picard n'est perçue qu'au travers de la perturbation, la déformation qu'elle induit dans l'univers langagier, autrement dit comme un écart involontaire à la norme ; mais elle n'est pas perçue par le locuteur comme l'effet d'une norme concurrente à la norme principale, celle du français²⁵.

On dispose, avec l'enquête INSEE-INED de 1999, d'indications chiffrées sur la pratique du picard, comme sur celle des autres langues des habitants de Picardie et du Nord-Pas-de-Calais (Blot-Eloy-Rouault, 2004). Ces indications sont à manier avec beaucoup de précautions, puisque

25 On pourrait assimiler notre « diglossie unipolaire » à la diglossie définie par Fergusson comme mettant en jeu deux variétés de la même langue, par opposition à la définition de Fishman qui concerne des langues différentes. Cependant, il nous semble qu'il y a dans la « diglossie unipolaire » que nous proposons à propos du picard une invisibilité du pôle « L » que n'implique pas nécessairement la définition de Fergusson.

fondées sur une approche purement déclarative (voir aussi Eloy, 1998, sur les limites de l'évaluation des pratiques linguistiques en domaine d'oïl, et Blanchet *et alii*, 2005, sur cette enquête particulière). Les auteurs totalisent les réponses aux questions « *En quelles langues, dialectes ou "patois", vos parents vous parlaient-ils d'habitude quand vous étiez enfant, vers l'âge de cinq ans ?* », « *En quelles langues [...] parliez-vous à vos jeunes enfants [...] ?* », et « *Vous arrive-t-il de discuter avec vos proches [...] dans d'autres langues que le français ?* », pour définir les personnes « concernées » par une langue. Pour le picard, la proportion est de 27,3 % dans la Somme, 22,2 % dans le Pas-de-Calais, 10 % dans le Nord²⁶, ce qui en fait la première langue déclarée (éventuellement sous d'autres dénominations : « patois », « Chti », etc.) dans ces trois départements²⁷.

L'étude apporte d'autres éclairages. Sans grande surprise, la pratique déclarée du picard est inversement proportionnelle à l'âge des locuteurs : en s'en tenant à l'usage actuel (réponse à la question : « *Vous arrive-t-il de discuter avec vos proches [...] dans d'autres langues que le français ?* »), on passe de plus de 4 % chez les 85 ans et plus à moins de 2 % chez les 18-25 ans ; la proportion de locuteurs déclarés est divisée par 2,4 entre les plus de 60 ans et les moins de 25 ans. Les catégories socioprofessionnelles les mieux représentées chez les locuteurs du picard sont les ouvriers et les employés (ces deux catégories ensemble constituent 57 % des personnes concernées par le picard). Néanmoins, cette répartition doit être relativisée compte tenu de la part de ces catégories dans la population générale. Lorsqu'on observe la répartition inverse, 3,7 % des cadres et des membres de professions intellectuelles se déclarent concernés par le picard : c'est moins que chez les agriculteurs (8,7 %), mais plus que chez les ouvriers (3,5 %). La « déclaration d'héritage » (parmi ceux qui déclarent avoir entendu leurs parents parler une autre langue, combien déclarent qu'ils leur arrive de la parler ?) montre également un bon score du picard chez les cadres (presque 40 %), qui sont en tête des « héritiers déclarés » (les

26 L'enquête a été menée auprès de 380 000 personnes âgées de plus de 18 ans pour toute la France ; elle a touché 29 010 personnes dans le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie.

27 Les chiffres pour l'Oise et l'Aisne (respectivement 3,7 % et 2,7 %) ne sont pas significatifs, puisque ces départements sont situés majoritairement (en superficie et en population) en-dehors du domaine linguistique picard. Pour des raisons de confidentialité des statistiques, le département était l'échelon minimum de traitement des données.

autres catégories socioprofessionnelles ont un score inférieur à 20 %, sauf les agriculteurs autour de 35 %). Les auteurs de l'étude concluent que « *cela témoigne probablement d'une valeur culturelle fortement ressentie par les cadres* », qui, installés dans une situation socioprofessionnelle confortable, peuvent gérer sans entrave leur héritage linguistique. A l'inverse, les employés et les ouvriers, en situation d'insécurité linguistique, voient dans l'abandon du picard un outil de promotion sociale, notamment vis-à-vis de leurs enfants.

Ces conditions d'usage font actuellement du picard une langue « menacée », ce qui lui vaut, par exemple, d'être recensé (avec les autres langues de France) dans l'Atlas des langues en danger dans le monde publié par l'Unesco²⁸, sous le label « *seriously endangered language* » (p. 50).

28 S. A. Wurm, I. Heyward, *Atlas of World's Languages in Danger of Disappearing*, Unesco Publishing, 1ère édition : 1996, 2e édition : 2001

Deuxième partie
Une variation dialectale en picard :
la palatalisation des occlusives
vélaires

Chapitre 3. Le picard dans l' « observatoire des langues d'oïl »¹

3.1. La description linguistique du picard : vers une nécessaire synthèse

3.1.1. L'approche dialectologique

En même temps que l'émergence d'un intérêt littéraire pour le picard (cf. 2.3.3), dans la première moitié du XIXe siècle est également apparu un intérêt scientifique pour les « patois » et « dialectes » du Nord, comme en d'autres régions de France et d'Europe. La production la plus visible (et historiquement la première) est le dictionnaire, recueil plus ou moins étendu de termes locaux, accompagnés de leurs gloses en français. Ce travail, d'orientation essentiellement lexicographique, fournit parfois d'utiles indications sur la phonétique, la morphologie ou la syntaxe locales.

Le *Dictionnaire Rouchi-Français* du Valenciennois Gabriel Hécart, dont la première édition date de 1812, est probablement le prototype du genre : les travaux qui l'avaient précédé étaient restés inédits². Le *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard ancien et moderne*,

1 Cf. Léonard, 2000

2 Il s'agit essentiellement du *Dictionnaire picard, gaulois et françois* du Père Daire, datant du XVIIIe siècle mais publié en 1911, et du *Glossaire picard* trouvé dans les papiers de Falconet, également composé au XVIIIe siècle et publié en 1962.

de l'abbé Jules Corblet (1851), est une tentative ambitieuse (et par là même risquée) d'embrasser en un seul volume l'ensemble des parlers picards (mais Corblet privilégie les parlers de la Somme) en intégrant la langue ancienne. Jean-Baptiste Jouancoux propose de 1880 à 1890 les trois volumes de ses *Études pour servir à un glossaire étymologique du patois picard*. Daniel Haigneré publie en 1901-1903 *le patois boulonnais comparé avec les patois du nord de la France*. On constate donc dans tous ces travaux un enthousiasme comparatiste certain, qui définit le picard (même lorsqu'il n'est pas nommé) dans son espace géographique et dans sa dimension historique, longtemps avant que Dubois (1957) ne trace la carte qui sert aujourd'hui de référence. Cette conception datée de la lexicographie picarde a des inconvénients, essentiellement l'absence de localisation précise des lexèmes recensés et la confusion des termes anciens et modernes ; mais reconnaissons qu'elle était porteuse d'une idée unitaire de la langue, à l'instar du *Trésor dou Felibrige* de Frédéric Mistral, idée qui, si elle s'était répandue, aurait peut-être permis une attitude plus décrispée du public régional quant à la variation dialectale³.

La tendance privilégiée dans la recherche lexicographique est donc, à l'inverse, le dictionnaire (ou lexique, ou glossaire) localisé. Il en existe plusieurs centaines, couvrant la quasi-totalité du domaine linguistique, et il continue de s'en publier régulièrement. On trouve parmi eux des travaux d'une très grande rigueur, comme le *Lexique Saint-Polois* d'Edmond Edmont (1897) ou le *Patois de Gondecourt* d'E. Cochet (1933), ainsi que des travaux d'amateurs, parfois de qualité, mais parfois entachés d'imprécisions et souffrant souvent de transcriptions peu fiables.

Dans ce tableau, les travaux de René Debrie occupent une place intermédiaire : il s'agit de lexiques couvrant chacun une zone assez étendue, formant une mosaïque qui s'étend pratiquement à l'échelle de la partie picardophone de la région Picardie (à l'exclusion de la Thiérache).

³ Cette conception unitaire nous semble avoir été à la source du projet de *Thesaurus Picardicus* de Dubois et Loriot, vaste fichier lexical du picard ancien et moderne, à travers toutes ses variétés, constitué sur des bases scientifiques rigoureuses. Malheureusement, ce projet n'a pas été mené à son terme. Une autre tentative de synthèse, sous le titre *Dictionnaire des patois du Nord de la France*, menée au début du XXe siècle par l'Amiénois Edouard David et le Cambrésien Charles Lamy, est restée à l'état de manuscrit. L'avatar moderne de ce vieux projet de synthèse lexicographique est le *Dictionnaire général français-picard* de Jean-Marie Braillon, dont trois volumes ont été publiés à ce jour (Lemé : Université Picarde Libre de Thiérache, 2001-2003).

Si nombre de ces lexiques comportent une introduction ou une annexe grammaticale (généralement réduite à l'exposé des conceptions orthographiques de l'auteur et à des tableaux morphologiques), les travaux entièrement consacrés à la grammaire sont plus rares : on peut citer Ledieu (1909) et Hrkal (1911) pour Démuin, Vasseur (1996) pour le Vimeu, Carion (2001) pour Anor. Il s'agit dans tous les cas de grammaires « traditionnelles », où les questions de graphie et de transcription occupent une large place.

La recherche amateur constitue une part importante des publications sur le picard, mais l'Université tient évidemment toute sa place. Deux centres se partagent le domaine : l'Université de Picardie à Amiens (avec le Centre d'Etudes Picardes, dorénavant intégré dans le LESCLaP) et l'Université de Lille-III à Villeneuve d'Ascq (siège d'une vénérable « chaire de dialectologie picarde et wallonne »). Plusieurs thèses ont été soutenues au cours des vingt dernières années, notamment Landrecies (1994), Lefebvre (1994), Poulet (1984). Elles font suite aux travaux plus anciens, ceux, par exemple, de Carton (1972), Chaurand (1968), Lorient (1967, 1984).

Les travaux de l'Atlas linguistique picard (ALPic ; Carton & Lebègue, 1989, 1997) occupent une place à part, étant donné l'ampleur de la tâche accomplie et sa durée. Le principe de l'ALPic est la transcription de faits bruts recueillis sur le terrain, et ne diffère donc pas de la démarche dialectologique, tout en l'ordonnant et en la systématisant. Néanmoins, il rend disponibles des données autrement éparses et en facilite une interprétation ultérieure.

Le volume 1, consacré à la vie rurale, est paru en 1989, et le volume 2 (le temps, la maison, l'homme, animaux et plantes sauvages, morphologie) en 1997, tous deux aux éditions du CNRS.

L'ALPic a eu une histoire longue et parfois tumultueuse⁴, commencée dans les années 1950 (dans le cadre du programme des atlas linguistiques de la France par région⁵) et terminée presque un demi-siècle plus tard. Ses

4 Les indications qui suivent sont tirées de l'introduction du volume 1, ainsi que d'une conférence donnée par Fernand Carton et Maurice Lebègue le 26 mars 2004 à Amiens (dans le cadre du cycle de conférences organisé par le département « langue et culture de Picardie » de l'Office Culturel Régional de Picardie).

5 Au niveau national, le projet d'atlas par région émerge en 1938. Robert Lorient avait enquêté dans l'Oise dès 1941.

promoteurs ont été Robert Lorient et Raymond Dubois (décédés respectivement en 1980 et 1961), qui ont compilé le *Questionnaire définitif* (1960) et enquêté au sud pour le premier (Vimeu, Ponthieu, nord de la Somme), et au nord pour le second. Claude Deparis a effectué la plus grande partie des enquêtes pour le Nord-Pas-de-Calais dès 1961, et a quitté l'entreprise en 1981. Fernand Carton a également enquêté dans le Nord en 1960-1963, Maurice Lebègue dans la Somme et l'Oise dès 1955, Jacques Chaurand dans l'Aisne en 1955-1960, puis 1983-1987, et Jacqueline Picoche au sud. Fernand Carton a été désigné en 1982 comme directeur de l'ALPic, chargé, conjointement avec Maurice Lebègue, de l'achèvement des enquêtes, de la confection des cartes et de la publication. L'équipe a procédé à une réduction du questionnaire initial (passant de 4558 à 1150 questions) et sélectionné les données à publier. Des enquêtes complémentaires ont été effectuées en 1987-1988, de sorte que l'ALPic est le produit de deux vagues d'enquêtes, effectuées à vingt ans d'intervalle.

3.1.2. Sociolinguistique et nouvelles phonologies

La tradition dialectologique, illustrée à la fois par des travaux universitaires et des travaux d'amateurs, a été rejointe depuis quelques années par de nouvelles recherches d'inspiration sociolinguistique, dans lesquelles l'Université a cette fois le monopole. Il s'agit non plus d'étudier la langue en soi, mais dans ses usages sociaux. Comme le remarque Landrecies (2003), il s'opère une sorte de partage du terrain, entre la dialectologie opérant en milieu rural, et la sociolinguistique se réservant le milieu urbain (alors que la combinaison inverse est tout à fait envisageable). L'approche sociolinguistique est illustrée par les travaux d'A. Lefebvre (1991) et Pooley (1991, 1996, etc.) sur la métropole lilloise, ou par ceux d'Eloy (1997) Eloy *et alii* (2003), entre autres.

À côté de ces deux courants (la dialectologie et la sociolinguistique), une approche du picard basée sur les grammaires formelles peine à se faire une place. Nous reproduisons les « remarques initiales » formulées par Léonard (2000) :

- *Il y a coupure historique et épistémologique entre la phonologie du*

français et celle des dialectes ou langues d'oïl, prise en charge par la dialectologie gallo-romane dans le cadre d'un projet philologique et ethnolinguistique (projet des atlas linguistiques, de Gilliéron à Dauzat)

- *L'observatoire des langues/dialectes d'oïl n'a pas jusqu'à présent été intégré – en France, du moins – dans les recherches sur les contraintes phonologiques de G[rammaire] U[niverselle] : peu de chercheurs étudient ces langues à partir de questions aussi centrales que la théorie de la syllabe, la théorie de la sous-spécification et la théorie de la marque. Or, les faits attestés dans ces langues sont particulièrement riches et intéressants.*

Carton et Descamps (1971) semble constituer la seule approche de type phonologique (d'inspiration martinettienne) d'un parler picard. Cette étude est riche d'enseignements, puisqu'elle conclut à l'existence de *deux* systèmes phonologiques dans la même commune, dont le plus archaïque comporte des oppositions de durée, le timbre étant redondant en syllabe accentuée (ce qui en fait un système très différent du français standard).

De façon encore plus radicale, les approches inspirées de la grammaire générative et de ses développements ultérieurs semblent être principalement l'apanage de chercheurs étrangers. Francard (1981) a proposé dans un cadre chomskyen une analyse des voyelles instables en wallon, dont les conclusions auraient pu être utilisées avec profit dans l'étude de phénomènes similaires en picard. Morin (1986) montre, lui aussi dans une perspective générativiste (et à partir de Cochet 1933), la morphologisation progressive d'un phénomène de sandhi simple à l'initiale.

Enfin, les récents travaux de Julie Auger (en collaboration avec Jeffrey Steele) sont, avec ceux de Walcir Cardoso, probablement les seuls qui fassent appel à la Théorie de l'Optimalité (et même, de façon plus générale, aux « nouvelles phonologies ») dans l'explication de faits de phonologie en picard. Auger s'est intéressée à l'épenthèse vocalique dans le picard du Vimeu et aux phénomènes de variation intra-locuteur (optionalité) qui lui sont liés, ainsi qu'aux pronoms clitiques. Cardoso s'est, quant à lui, intéressé à l'assimilation régressive de l'article ainsi qu'à divers faits de variation phonologique dans la même variété vimeusienne⁶.

6 Nous n'avons pas pu consulter sa thèse soutenue en 2003 à l'Université McGill sous le titre : « Topics in the Phonology of Picard »

Dans ce contexte de recherche, le présent travail pourrait donc apporter une modeste contribution à la synthèse de cet abondant matériau récolté depuis deux siècles par plusieurs générations de chercheurs passionnés. Cette synthèse nous semble aujourd'hui une étape nécessaire, sans pour autant abandonner la poursuite de la récolte. Les outils de la linguistique formelle, peu mobilisés jusqu'à présent pour la description du picard, pourraient s'avérer précieux pour mener à bien ce projet de synthèse.

3.2. Les sources utilisées

3.2.1. Atlas Linguistique et Ethnographique Picard (ALPic)

Notre source principale pour cette étude est l'Atlas Linguistique et Ethnographique Picard (en abrégé : ALPic), de Fernand Carton et Maurice Lebègue (voir page 97). Sous sa forme définitive⁷, l'ALPic comprend 662 cartes (317+345) et porte sur 127 points d'enquête répartis sur la partie française du domaine linguistique picard.

Nous avons pu disposer, avec l'accord de Fernand Carton, du fichier informatique des formes du volume 2, élaboré par André Cherblanc de l'Université de Bretagne Occidentale à partir des données saisies par Fernand Carton. Ces données informatiques avaient été élaborées en vue de la réalisation des cartes publiées, et ne se prêtaient pas à une exploitation immédiate avec les logiciels courants. Nous avons donc dû effectuer une série de retraitements spécifiques afin de reconstituer une base de données que nous pourrions interroger et à partir de laquelle nous pourrions extraire les données qui nous concernent, notamment sous forme cartographique.

⁷ Il existe un « volume 3 » dont les données, inédites, n'ont pas été cartographiées. Un index du volume 1, basé sur la lemmatisation effectuée dans le cadre d'un groupe de travail du CNRS sur les atlas de France (voir plus loin), a été publié par le Centre d'Études Picardes en 2004. Un index complet (incluant les volumes 2 et « 3 ») est en préparation ; il doit notamment s'appuyer sur l'exploitation informatique que nous avons effectuée dans le cadre de la présente recherche.

L'une des étapes cruciales de ce retraitement a été la translittération des données. L'ALPic a recours à l'alphabet phonétique de l'abbé Rousselot, employé dans l'*Atlas Linguistique de la France*, complété par Georges Straka. Dans le fichier originel, ces symboles avaient fait l'objet d'un codage informatique spécifique. Pour des raisons pratiques autant que par choix de principe, nous avons souhaité privilégier l'Alphabet Phonétique International (API). La conception différente des deux systèmes graphiques⁸ nous a parfois obligé à interpréter, ce que nous avons fait après consultation de Fernand Carton, et en liaison avec le travail effectué à la même époque (2000) par Guylaine Brun-Trigaud et le projet THESOC. En réalité, nous avons procédé à deux translittérations parallèles : la première, stricte, vise une équivalence terme à terme entre les signes Rousselot-Straka et les signes de l'API, parfois au détriment de l'orthodoxie en API ; la seconde, lâche, respecte davantage les conventions de l'API. Voici deux exemples des divergences entre les deux approches :

- voyelles semi-nasalisées : l'alphabet Rousselot-Straka autorise leur notation (tilde élargie), mais pas l'API. Nous les avons néanmoins notées dans la translittération stricte à l'aide d'une tilde souscrite, signe dont la signification habituelle en API est « creaky voiced ». Dans la translittération lâche, nous les avons confondues avec les voyelles nasalisées.
- distinction de trois lieux d'articulation pour « a » : l'alphabet Rousselot-Straka distingue « à » antérieur, « á » postérieur, et « a » moyen. Pour ce dernier, aucun signe n'est disponible en API. Nous avons donc utilisé le signe « e », avec l'inconvénient que ce signe représente théoriquement un son moins ouvert que « a » (antérieur) et « α » (postérieur). En translittération lâche, nous l'avons confondu avec « a ».

Nous avons ajouté à ces deux transcriptions phonétiques leurs équivalents en code SAMPA⁹ destiné à être utilisé comme transcription API

8 La principale différence est que l'alphabet Rousselot-Straka permet la création à l'infini de nouveaux signes, par combinaison des signes phonétiques existants (un son « intermédiaire » est noté en juxtaposant les graphèmes représentant les sons « de base »), alors que l'API est plus strict. Les sons « intermédiaires » sont parfois d'interprétation délicate lorsqu'on part des graphèmes de base.

9 [Wells, J.C.], 1997. SAMPA computer readable phonetic alphabet. In Gibbon, D., Moore,

lorsqu'on ne dispose pas d'une police adaptée où lorsqu'elle n'est pas utilisable pour des raisons techniques (c'est le cas dans le mécanisme de cartographie que nous avons utilisé). Nous avons également procédé à une lemmatisation grossière afin de disposer d'une forme en graphie courante (suivant approximativement le système Feller-Carton : cf. Carton, 1963). Ces cinq transcriptions ont été effectuées automatiquement grâce au programme de récupération que nous avons écrit (en Perl), en faisant appel à une table de translittération.

La base de données ainsi créée comporte 44450 enregistrements pour la table principale, qui reprend l'intégralité des données du volume 2 de l'ALPic. D'autres tables, plus modestes, comportent les données se rapportant aux points d'enquête (nom et coordonnées géographiques), aux cartes (titre et indications diverses), ainsi qu'au volume 1 (données de certaines cartes saisies manuellement par nos soins pour des recherches particulières).

Cette base de données nous a permis deux exploitations spécifiques :

- recherche en concordance des sons visés dans la partie principale de notre recherche (k, g, k^j, g^j, tʃ, dʒ) en fonction du contexte. Nous sommes ainsi certains d'avoir exploité la totalité des matériaux correspondants dans le volume 2 de l'ALPic.
- extraction de données synthétiques afin d'alimenter la cartographie des phénomènes étudiés, sous une forme visuelle, immédiatement lisible. L'essentiel de ce travail de cartographie est reproduit à l'annexe A.

Pour le volume 1, nous avons disposé d'une autre base de données, issue des travaux d'indexation des atlas de France par une équipe du GDR 9 / CNRS (voir Carton & Brun-Trigaud, 2003). Cette seconde base, à défaut de nous fournir directement les formes phonétiques, nous a permis un repérage des phénomènes qui nous intéressent.

3.2.2. Monographies, lexiques, dictionnaires

R. and Winski, R. (eds.), 1997. *Handbook of Standards and Resources for Spoken Language Systems*. Berlin and New York: Mouton de Gruyter. Part IV, section B. Nous utilisons ici la version étendue (X-SAMPA) : <http://www.phon.ucl.ac.uk/home/sampa/x-sampa.htm>

Les dialectologues (dont beaucoup de chercheurs amateurs) ont amassé, depuis le début du 19^e siècle, une énorme quantité de matériaux (voir la bibliographie de Debrie, 1982-1985). La qualité est inégale, mais le plus petit glossaire recèle toujours des trésors insoupçonnés, dans le domaine du lexique picard, de la phraséologie, ou, pour ce qui nous intéresse ici, dans le domaine de la phonétique locale.

Les travaux suivants nous ont semblé particulièrement utiles pour notre recherche, en venant ponctuellement compléter le tableau déduit de l'ALPic :

3.2.2.1. Travaux anciens

- Brebion (1907), pour une vision synthétique de l'ensemble des parlers picards, centrée sur les parlers de l'Artois occidental à la fin du 19^e siècle (avec d'intéressantes remarques sur la morphologie)
- Cochet (1933), excellente description d'un parler archaïque proche de Lille, dans une transcription phonétique rigoureuse
- Haigneré (1903), une autre tentative de synthèse à partir des parlers du Boulonnais rural
- Hrkal (1911), grammaire et description phonétique d'un parler du Santerre, à l'est d'Amiens (voir aussi Ledieu, 1909)
- Viez (1910), description phonétique minutieuse du parler de Roubaix dans son état ancien, outil irremplaçable !

3.2.2.2. Travaux récents

- Carion (2001), sur un parler excentré, situé aux confins du picard et du wallon, dans l'Avesnois
- Carton & Descamps (1971), une description minutieuse d'un parler rural proche de Lille, accompagnée d'une étude de la phonologie, très riche d'enseignements
- Chaurand (1968), pour les parlers de l'Aisne, dans une zone d'effacement progressif des traits picards
- Debrie (1961, 1974, 1975, 1981a, 1983, 1985c, 1986, 1987), qui a ratissé la quasi-totalité des parlers de l'Amiénois avant de déborder sur les régions voisines (travail malheureusement desservi par une transcription approximative)

- [Demagny] (1998), travail collectif sur un groupe de parlers de l'Audomarois (canton de Lumbres) dans une notation phonétique fiable
- Duquef (2005), témoignage vivant d'un parler urbain actuel (quartier Saint-Leu à Amiens)
- Flutre (1955), description très fiable d'un parler du nord-Amiénois
- Lefebvre (1994), un parler du Cambrésis, très riche en phénomènes vocaliques, transcription phonétique relativement fiable
- Maës (1983), riche étude sur le parler de Mouscron, en Belgique (jouxant la conurbation Lille-Roubaix-Tourcoing), retranscrite en graphie Feller par Françoise Millescamps
- Picoche (1969), étude très solide sur un parler en déliquescence, dans une zone de transition (ce qui le rend doublement intéressant)
- Poulet (1984), région de Saint-Omer et Calais (transcription fiable)
- Tétu (1981), un parler à la limite nord de la zone d'affrication de la Somme (transcription phonétique)
- Vermesse (1963, 1996), la « bible » pour les parlers du Vimeu (transcription phonétique)

3.2.3. Textes littéraires

Auger (2002, 2003) justifie le recours à des textes écrits pour l'étude du picard du Vimeu, en constatant que ces textes participent d'une norme littéraire fortement appuyée sur l'usage oral de leurs auteurs. En ce qui concerne spécifiquement l'étude de la palatalisation, les auteurs modernes notent toujours les formes affriquées à l'aide des graphies « tch », « dj » (ou « dg »), tandis que les occlusives restent notées « qu », « k », « c », « g », « gu »¹⁰.

Nous fiant à cette constatation, nous avons inclus dans notre étude l'exploitation (à l'aide d'un concordancier) des textes littéraires suivants¹¹

10 En revanche, les auteurs et grammairiens du 19e siècle / début du 20e siècle pouvaient noter « qu », « gu » ce qu'ils prononçaient comme une consonne palatalisée ou affriquée (voir les textes d'Edouard David, ou encore Ledieu 1909)

11 Ces textes ont été mis à notre disposition sous forme électronique par l'association « Ch'Lanchron », qui les a édités. Que ses responsables, notamment son secrétaire Jean-Luc Vigneux, en soient ici remerciés.

- Eugène Chivot, *Rinchette*, Abbeville : ch'Lanchron, 1993
- A. D. d'Dérgny (Armel Depoilly), *Contes éd no forni et pi Ramintuvries*, Abbeville : ch'Lanchron, 1998
- A. D. d'Dérgny (Armel Depoilly), *Contes ed choc crimbillie suivi de Trouos histoéres*, Abbeville : ch'Lanchron, 1989
- Gustave Devraine, *Chés boudaines bleuses*, Abbeville : ch'Lanchron, 2004
- Pierre Duquet, *Da nou vallée d'Selle*, Abbeville : ch'Lanchron, 2001
- Jean Leclerc, *Chl'autocar du Bourcq-éd-Eut*, Abbeville : ch'Lanchron, 1996

3.2.4. Enquêtes

Dans le cadre de la présente recherche, la richesse des matériaux recueillis par nos prédécesseurs, et notamment par les auteurs de l'ALPic, ne nous semblaient pas justifier la nécessité d'enquêtes supplémentaires. Il ne s'agissait pas, pour nous, de mettre à jour de nouvelles données, mais avant tout d'organiser et d'exploiter les données existantes.

Nous avons néanmoins mis à profit deux enquêtes menées en marge de la recherche :

- l'une, en avril 2003, dans le village de Rivière, au sud-ouest d'Arras (informateurs : Jean et Paulette Lamarre, Robert Burmann)
- la seconde, entre octobre 2004 et mars 2005, à Avesnes-lez-Aubert (est de Cambrai) et les villages environnants, à l'occasion d'un travail sur les sobriquets mené à la demande de l'association intercommunale ACTION (voir Dawson, 2005). Ce travail, mis en œuvre dans le cadre des initiatives culturelles périphériques aux actions d'insertion et de formation de l'association, était financé par le ministère de la Culture (DRAC). Il nous a mis en contact avec des picardophones de tous âges, allant des jeunes stagiaires fréquentant les formations de l'association jusqu'aux résidents des maisons de retraite d'Avesnes-lez-Aubert et Saint-Hilaire. Dans cette zone rurale, la langue, demeurée très vivace, a conservé des caractéristiques phonétiques saillantes, surtout dans le vocalisme.

Pour les mesures acoustiques présentées en 7.1.1.2 infra, nous avons effectué des enregistrements complémentaires de textes littéraires lus par leurs auteurs¹² :

- extrait du roman *Chl' autocar du Bourcq-éd-Eut*, de Jean Leclercq (ch'Lanchron, Abbeville, 1996), lu par l'auteur à son domicile à Valenciennes, en janvier 2006
- série de textes rimés de Jean Debruyne (alias Jean-Théophile Gatineau), extraits de ses deux recueils publiés : *Pasquilles et fabliaux* (1981) et *Et si j'vous disos* (1986), lus par l'auteur à son domicile à Villeneuve d'Ascq en février 2006.

Jean Leclercq est originaire de Bienfay-Moyenneville, dans le Vimeu (Somme), et habite maintenant à Valenciennes (Nord) ; Jean Debruyne vient d'Annapes (village maintenant intégré dans Villeneuve d'Ascq, Nord). Les deux locuteurs sont des écrivains picardisants confirmés et reconnus, chacun dans son secteur géographique. Ils fréquentent assidûment des associations consacrées à la création littéraire en picard (les Picardisants du Ponthieu et du Vimeu pour Jean Leclercq, les Veillées Patoisantes de Tourcoing pour Jean Debruyne) et ont l'habitude de lire leurs textes sur scène. Nés respectivement en 1931 et 1932, ils pratiquent tous deux un picard très authentique, avec une prononciation volontiers archaïsante. Il s'agit de personnes cultivées, chez qui le picard fait l'objet d'une réflexion épilinguistique poussée.

Notre travail de recherche s'est également nourri de la fréquentation assidue et de longue date des associations et acteurs culturels du picard sur l'ensemble de son domaine (Nord-Pas-de-Calais, Picardie, Hainaut belge). Les explorations effectuées pour nos publications grand public (Dawson 2002, 2003, 2006) et notre chronique radiophonique « les mots de chez nous » (France Bleu Nord, depuis septembre 2004), bien qu'elles n'aient pas été organisées en enquêtes dûment structurées, ont évidemment contribué à alimenter en données inédites ce travail sur la phonologie du picard.

12 Les enregistrements ont été effectués à l'aide d'un magnétophone à cassettes Sony WM-D3 et d'un micro Sony ECM-MS907, avant d'être numérisés aux fins d'exploitation.

Chapitre 4. La palatalisation des occlusives vélares en picard

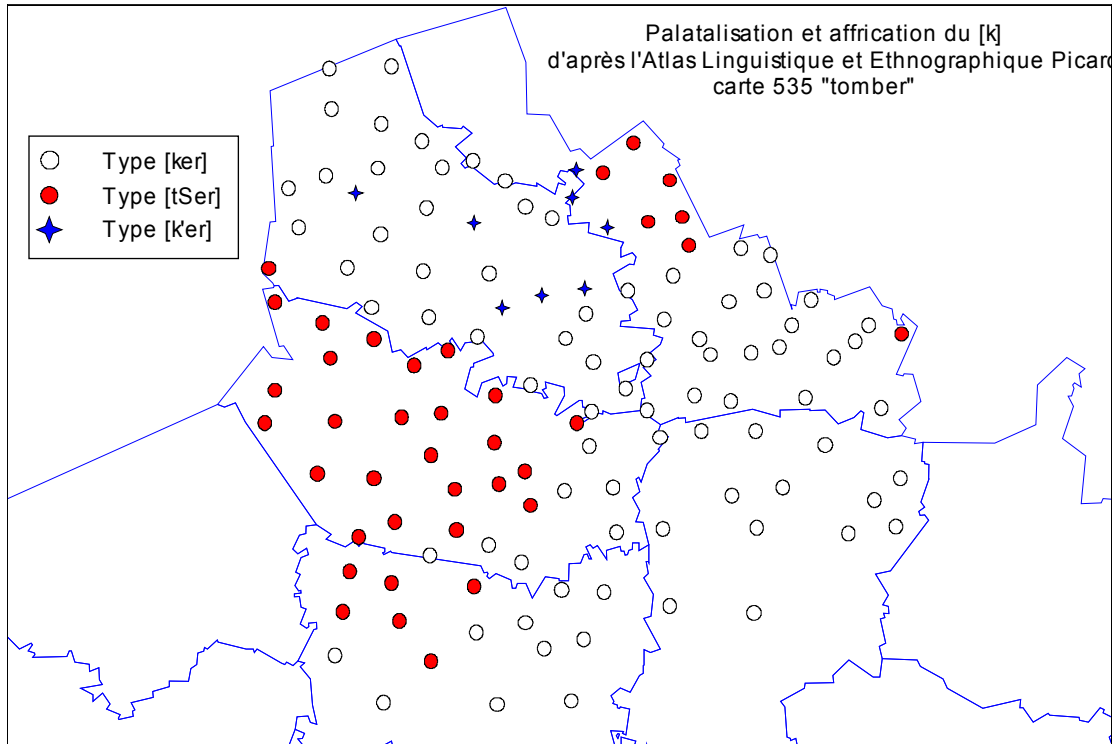
4.1. Mise en évidence de la palatalisation

4.1.1. Première approche

On sait que l'une des caractéristiques les plus saillantes du picard est la non-palatalisation de [k] et [g] latins devant [a], ainsi que de [g] germanique devant [e] et [i] (Gossen 1976, § 41 et 42). Ce trait est commun avec le normand, et s'oppose au traitement wallon [k, g] > [tʃ, dʒ] et français [k, g] > [ʃ, ʒ] (cf. picard **cat** / **cot**, wallon *tchat* / *tchèt*, français *chat*). Néanmoins, Gossen remarque à propos de [g] que « *dans certains patois, est survenue une palatalisation secondaire, relativement récente, tandis que dans d'autres la vélaire a subsisté* » (p. 102) ; il cite des exemples comme *gaiu* > Roubaix [dʒe], Saint-Pol [gɛ̃], ou *galbinu* > Roubaix [dʒã̃], Saint-Pol [gã̃]¹.

Les faits de palatalisation secondaire des occlusives vélares en picard moderne apparaissent très vite comme une évidence. Un examen rapide des cartes de l'ALPic confirme l'importance de cette alternance entre les occlusives vélares [k], [g] et les affriquées [tʃ], [dʒ], que l'on peut illustrer à partir de la carte 535 (« tomber ») de l'ALPic (alternances du type [kɛR] / [tʃɛR] < *cadere*) (carte 1):

¹ Curieusement, Gossen ne relève pas d'exemples équivalents pour l'occlusive sourde, pour laquelle il ne cite que des cas de francisation plus ou moins récente (**accaptare* > [akate] > [aʃ(a)te], *carne* > [ʃaR]).



Carte 1: Carte 535 de l'ALPic "Tomber"

Les variantes affriquées se trouvent dans deux zones non contiguës : l'une au sud-ouest du domaine (correspondant approximativement au département de la Somme), et l'autre au nord-est (région lilloise, sauf Lille *intra muros*). Dans l'Artois et à l'ouest de Lille on observe sporadiquement des formes palatalisées sans affrication du type [kʲɛɾ]. Les variantes affriquées sont ressenties comme typiquement « patoises » dans les zones concernées et sont systématiquement notées à l'écrit (graphies **tch**, **dj**, **dg...** vs. **c**, **k**, **qu...**)².

Le phénomène de palatalisation se prolonge, dans des conditions similaires, en normand et dans les parlers d'oïl de l'ouest (gallo, poitevin-saintongeais), avec des nuances qui exigent sans doute une analyse légèrement différente de celle que nous proposerons ici (voir Montreuil 2000 pour le normand). Il pose un redoutable problème : si l'on admet,

² Si l'on excepte certaines tentatives de graphies volontairement ambiguës, comme **tchqu** chez le Doulennais Charles Dessain (1875-1941) ou **qh**, **gh** promus par l'association Université Picarde Libre de Thiérache à Lemé (Aisne). Voir à ce sujet Dawson 2002a, p. 88-90.

avec Léonard (2002), que « [l]’essentiel de la variation dialectale interne aux dialectes d’oïl porte sur les voyelles » et que « [l]es différences internes touchant le consonantisme sont plus présentes entre langues d’oïl qu’à l’intérieur des principaux dialectes », les palatalisation des occlusives vélares pourrait être un indice sérieux d’une fragmentation du domaine picard dépassant le niveau d’une « simple » variation dialectale. Il est un fait que la bipolarisation ainsi favorisée se superpose, quoique très imparfaitement, à l’opposition entre un « picard de Picardie » et un « picard du Nord » (couramment dénommé « chtimi » ou simplement « patois »), que nous avons évoquée au chapitre 2. À cette double bipolarisation correspond, peut-être, l’émergence d’une certaine pré-standardisation du picard écrit autour de deux variétés majeures (Amiénois-Vimeu d’une part, Lille-Bassin-Minier d’autre part) qui s’opposent justement par la présence/absence de la palatalisation, traduite dans les graphies courantes de façon particulièrement visible³.

4.1.2. Les observations de Louis-Ferdinand Flutre

Flutre (1977) fournit une description globale, mais détaillée, du phénomène de palatalisation des occlusives vélares à travers l’espace dialectal picard. Ses observations s’appuient essentiellement sur les cartes de l’*Atlas Linguistique de la France*, seule source disponible lors de la rédaction de l’ouvrage. Si les relevés d’Edmond Edmont sont particulièrement précieux concernant le picard⁴, l’ALF présente l’inconvénient, à l’échelle où nous travaillons, d’un maillage trop lâche du

3 Les variétés orientales du « picard de Picardie » (Vermandois, Thiérache) sont beaucoup plus proches du picard du Nord, et notamment ne connaissent pas la palatalisation. C’est aussi dans ces zones que la conscience de parler « picard » est la plus faible pour la région Picardie, d’après les résultats préliminaires de l’exploitation régionalisée de l’enquête « étude de l’histoire familiale » de 1999 (Blot-Eloy-Rouault 2004) : indice supplémentaire que l’équation « picard = **tch, dj** » présente une certaine pertinence psycho-socio-linguistique en région Picardie. À l’inverse, la palatalisation typique des variétés de Roubaix et Tourcoing ne semble pas perçue comme porteuse d’une divergence dramatique vis-à-vis des variétés voisines, en tous cas pas au-delà de l’affirmation rituelle selon laquelle « le patois varie d’une localité à l’autre ».

4 Edmont, rappelons-le, est originaire de Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais) ; il a laissé du parler de Saint-Pol un excellent lexique (1897).

territoire (45 points pour le domaine picard, à comparer aux 127 points de l'ALPic pour la seule partie française). Bien qu'il ait complété ses investigations à l'aide d'autres sources (monographies ou textes littéraires en picard), Flutre n'a pu éviter certaines approximations ou généralisations hâtives. Néanmoins, ses analyses constituent un point de départ incontournable pour notre étude, et il nous paraît important d'en proposer une revue critique, avant de les confronter aux données que nous tirerons de l'ALPic.

Dans l'optique essentiellement diachronique qui est la sienne, Flutre résume ainsi ses observations :

« D'une façon générale, le k [du moyen picard] subsiste en picard actuel, ou passe à t (= tʃ) ; exceptionnellement il devient g ou t, ou disparaît. De même le g reste intact, ou passe à dj (= dʒ), ou devient k, ou exceptionnellement disparaît » (1977:106, §127)

Nous ne nous préoccupons pas ici des évolutions « exceptionnelles », ni de [g] > [k] qui ressortit d'un autre phénomène (dévoisement des consonnes sonores en coda).

Flutre considère que le maintien de [k] et [g] est « la règle », « dans la plus grande partie du domaine picard actuel » (§128, 129, 137), et la palatalisation l'exception.

Cette palatalisation, comme nous l'avons déjà observé, a pour produits [k^j, g^j] d'une part, [tʃ, dʒ] d'autre part. Flutre observe les premiers dans les cas suivants (§130)⁵ :

- à Lille et dans le Vermandois, devant [ã] : *camp* > [kã] « champ », *canger* > [kãʒi] « changer »
- « ailleurs, dans la Somme en particulier », devant [e] et [ø] : *querre* > [k^jœR] « aller chercher » (Baizieux), *keup* > [k^jœ] « coup » (Mametz), etc.

Les produits affriqués sont repérés :

- « devant a qui reste tel, à Lille, à Orchies et dans le Hainaut ». Flutre relève une différence de traitement devant [a] oral et [ã] nasal à Roubaix (§131) : [ka] « chat », mais [tʃã, tʃœã] « champ ». En réalité, cette différence existe aussi ailleurs. Les exemples de palatalisation devant [a] oral (*car* > [tʃaR] « chariot », etc.) sont signalés aux points

⁵ Flutre ne repère pas d'exemples équivalents pour la sonore [g]

291 et 293, dans la zone wallo-picarde (Hainaut central), et doivent être considérés comme relevant des évolutions phonétiques wallonnes et non picardes. Par contre, les exemples devant [ã] nasal (*camp* > [tʃã] « champ », points 282, 295) concernent bien la région lilloise, où ils concurrencent l’occlusive à articulation secondaire palatale vue précédemment. Incidemment, Flutre note que [k] reste intact à Roubaix devant [æ̃] issu de *a + n + « e sourd »* (*kanebuisse* > [kæ̃nbuʃ] « chènevis »)

- « devant un ancien a qui change de nature, que ce changement se soit produit dès l’ancien picard ou seulement à l’époque moderne ». Ce contexte défini en diachronie paraît peu pertinent. Il permet à Flutre de rapprocher des exemples disparates, car géographiquement dispersés :
 - dans la zone wallo-picarde, conformément aux évolutions phonétiques wallonnes, le contexte en synchronie est aussi bien —[+antérieur] que —[—antérieur] : *carbon* > [tʃɛrbɔ̃], *cardon* > [tʃɛrdɔ̃], *carue* > [tʃɛry], *caud* > [tʃo] (et dérivés : *caudiere*, *caufer*), *cauche* > [tʃos]
 - ailleurs, c’est-à-dire dans la Somme et la région lilloise, le contexte en synchronie est toujours —[+antérieur] : *ker* > [tʃɛr, tʃɛr] « cher », *casquette* > [kastʃɛt], *cloquete* > [klotʃɛt] « clochette », *piqûre* > [pitʃyr], *coquille* > [kotʃil], etc.
 - Flutre relève qu’à Roubaix, la palatalisation affecte également, par analogie, [k] et [g] devant le morphème <o> de l’imparfait et le suffixe déverbal -o <oir : *buskier* > [bytʃi] « heurter », [i bytʃo] « il heurtait », *buquoise* > [bytʃo] « canonnière » ; *piquier* > [pitʃi] « piquer », [i pitʃo] « il piquait », [pitʃo] « piquant, épine ».
- « devant e, ɛ, i, u (= e, ə, i, u) et devant d’anciens o et u latins qui ont changé de nature, devenant œ, u, ɰi (= ø, y, ɰi), etc., soit dès le picard ancien, soit à l’époque moderne ». Le contexte proposé est obscur. En fait, les exemples cités par Flutre ne concernent que le contexte « devant voyelle antérieure ». En effet, il faut remarquer :
 1. les exemples de palatalisation devant [ə] (*kemin* > [tʃəmɛ̃], etc.) sont signalés dans la zone wallo-picarde (points 290, 291, 292, 293, Mons), comme les exemples devant [a] oral cités au point précédent,

2. il n'y a aucun exemple devant [u], contrairement à ce qui est annoncé.

- « *Devant i en hiatus de l'ancienne langue* » : *kievre* > [tʃjɛv] « chèvre » (Vimeu, Marquenterre, Boulonnais), *quien* > [tʃjɛ̃] « chien » (presque partout), *qui est che* > [tʃɛʃ] « qui est-ce ? », *faukier* > [fɔtʃe, fɔtʃi] « faucher » et en général tous les infinitifs en *-kier* (et *-guier*). Dans les verbes concernés, la forme palatalisée à l'infinitif, aux participes et à l'imparfait⁶ alterne avec une forme non palatalisée au futur, au conditionnel, dans les formes fortes de l'indicatif et du subjonctif présent : *pesquier* > [pɛtʃe] « pêcher », présent [i pɛk], futur [i pɛkro], conditionnel [i pɛkrwe].

En résumé, si l'on fait abstraction des considérations diachroniques qui paraissent peu pertinentes, la palatalisation de [k] et [g] est relevée par Flutre dans les contextes suivants et les zones suivantes :

- devant voyelle antérieure, dans la Somme et la région lilloise,
- devant [ã] nasal (mais pas [a] oral), dans une zone plus restreinte (région lilloise, Vermandois),
- devant n'importe quelle voyelle, à la jointure d'un radical verbal et d'une flexion verbale ou d'un suffixe déverbal.

Le produit de la palatalisation est une occlusive (dorso-)vélaire avec articulation secondaire palatale [k^j, g^j] ou une affriquée palato-alvéolaire [tʃ, dʒ].

Sous réserve d'exploration plus approfondie, le phénomène semble donc réductible, dans les zones où il se manifeste, à l'alternance de deux allophones en distribution complémentaire, [k] et [tʃ] (ou [k^j]) d'une part, [g] et [dʒ] (ou [g^j]) d'autre part, en fonction du segment qui suit dans le mot (consonne ou voyelle postérieure dans le premier cas, voyelle antérieure et éventuellement [ã] dans le second cas). Dans cette hypothèse, les radicaux verbaux terminés par [k] ou [g] semblent former une classe particulière dans laquelle la consonne se palatalise devant n'importe quelle voyelle.

Les observations de Flutre amènent néanmoins un certain nombre de questions :

⁶ Bien que Flutre ne cite aucun exemple, le participe présent et l'imparfait impliquent une consonne palatalisée devant voyelle postérieure (ã, o, we).

- quelle est la répartition géographique fine de la palatalisation, et notamment de ses produits occlusifs et affriqués ?
- la palatalisation est-elle réellement conditionnée par l'entourage phonétique (et morphologique) en synchronie, comme le suggèrent les exemples donnés par Flutre, ou est-elle le produit d'une évolution plus complexe en diachronie, conformément à son analyse ?

Afin de tenter de répondre à ces questions, nous examinerons maintenant les données de l'ALPic ainsi que quelques autres sources disponibles. Nous nous bornerons, dans cette partie, à présenter les données disponibles, en les organisant du mieux que nous pourrons, afin de dépasser leur caractère en apparence disparate. Mais nous ne tenterons pas, à cette étape, de fournir une analyse de type phonologique, que nous reportons au chapitre suivant.

4.2. Typologie de la palatalisation des occlusives vélares en picard

Nous proposons dans cette section un inventaire des faits de palatalisation des occlusives vélares, sur la base des différentes sources évoquées en 3.2. Précisons d'emblée que nous avons procédé par repérage, dans ces sources, des occurrences des segments [k, g, kʲ, gʲ, tʃ, dʒ], susceptibles de subir la palatalisation ou résultant de cette palatalisation. Dans les textes orthographiés, nous avons identifié les graphèmes ou séquences de graphèmes **c**, **k**, **qu**, **g**, **gu**, **tch**, **dj**, **dg**, qui servent habituellement à noter ces segments, au-delà des choix orthographiques des auteurs.

Nous avons, dans un premier temps, éliminé les occurrences des segments [tʃ, dʒ] et des graphèmes **tch**, **dj**, **dg** issus de la palatalisation des occlusives dentales devant yod ([tj, dj] > [tʃ, dʒ]). Ce phénomène, très fréquent dans la plupart des variétés de picard, mériterait un développement particulier mais n'entre pas dans les limites fixées pour la présente étude. Notons néanmoins que rien ne permet, la plupart du temps, de distinguer les produits des deux phénomènes en synchronie, sur la base de leur description strictement phonétique. La distinction peut

d'ailleurs être encore obscurcie par une évolution qui, par palatalisation des alvéo-dentales, mène à des segments palataux identiques au produit de la palatalisation des vélares (Carton 1974, p. 155) :

<i>alvéo-dentales</i>	<i>palatalisées</i>	<i>palatales</i>	<i>palatalisées</i>	<i>vélares</i>
t	t'	t̥ = k̥	k'	k
d	d'	d̥ = g̥	g'	g
n	n'	ɲ = ŋ	ŋ'	ŋ

palatalisation
▶

◀
palatalisation

On trouve ainsi dans le volume 2 de l'ALPic une vingtaine de formes, réparties sur onze cartes, où [kj, kʲ, k, gj, gʲ, g] alternent avec [tj, dj] étymologiques et leurs variantes affriquées [tʃ, dʒ]. Ces formes concernent essentiellement les points 40 (Mont-Saint-Éloi) et 60 (Hermies), qui en comportent chacun six. Nous nous bornerons à observer que des alternances comme [kjo / tʃu] « petit » (< *petiot*, carte 490, point 109), ou [widje / wiɟe / wige] (< *vuidier*, carte 544) peuvent certes évoquer les alternances du type [-ke / -kʲe / -tʃe] qui nous préoccupent ici, mais que leur distribution spatiale, leur conditionnement phonologique et leur évolution en diachronie sont totalement différents.

La répartition des formes palatalisées et non-palatalisées sera envisagée en fonction du contexte en synchronie et dans l'extension géographique du domaine picard dans son ensemble⁷. Elle différera donc, sur le fond, de celle de Flutre qui s'attachait essentiellement au contexte en diachronie. En outre, l'échelle géographique large que nous retenons nous oblige à envisager la variation du contexte, en plus de la variation du segment étudié. Nous envisagerons successivement les contextes « devant voyelles antérieures », « devant voyelles postérieures », et « devant voyelles basses » (pour ces dernières, le lieu d'articulation n'est pas phonologiquement pertinent, ce qui induit un comportement variable vis-à-vis de la palatalisation).

⁷ Les données issues de l'ALPic ne concernent pas la partie du domaine située en Belgique.

4.2.1. Devant voyelle antérieure

C'est le contexte normal de la palatalisation en picard, pour les deux zones concernées (sud-ouest et région lilloise), ainsi que le relevait Flutre. Nous examinerons le croisement de trois paramètres :

- nature du segment palatalisant (critère principal de classement) : glissante [j,ɥ] ou voyelle, arrondi [y,ø,œ] ou non-arrondi, degré d'aperture.
- voisement de la vélaire : [k] non voisé ou [g] voisé,
- résultat de la palatalisation : occlusive palatalisée [kʲ,gʲ] ou affriquée [tʃ,dʒ].

4.2.1.1. Palatalisation devant yod

Des deux glissantes antérieures du picard [j,ɥ], seul le yod semble induire des phénomènes particuliers. La glissante [ɥ] sera donc traitée en même temps que les voyelles antérieures.

Le nombre de lexèmes concernés est extrêmement restreint. Sous réserve d'inventaire, la séquence primaire⁸ [k]+yod ne se trouve que dans les deux cas suivants :

- le substantif **kien** « chien » < lat. *cane(m)* et ses dérivés : **kiène** « chienne », et sans doute **s'akiénir** « rester assis au coin du feu, comme un chien ; se laisser abattre »
- le verbe **kier** « déféquer », ses formes conjuguées et ses dérivés (**kiou, kiar** « pomme cuite dans la pâte », dans le Hainaut)
- l'adjectif numéral ordinal **chonkième / chinkième** « cinquième ».

Nous ne connaissons aucun exemple de séquence primaire [g]+yod.

Les deux premiers lexèmes concernés sont d'une grande fréquence

⁸ Par le terme « séquence primaire », nous excluons les séquences secondaires [kj, gj] produites par la palatalisation de [k,g] + voyelle antérieure (sauf yod), ainsi que ces mêmes séquences issues de la simplification d'un groupe comme [kijV] > [kjV] ([rakijō > rakjō] ; voir ALPic carte 499 « crachats ») ou encore [gljV > gjV] ([fẽglje > fẽgji] ; ALPic carte 599 « sanglier »)

d'usage. Néanmoins, la rareté des contextes [k]+yod (et l'inexistence de [g]+yod) doit être relevée. Il semble exister une contrainte s'opposant à ces séquences, contrainte donnant lieu à des stratégies de réparation « classiques » : effacement ou épenthèse. À Saint-Pol-sur-Ternoise, Edmont (1897) relève bien la forme [bãkje] au titre des « *mots français usités en saint-polois* », mais il note aussi dans le corps du lexique le concurrent [bãke], « *forme employée par un assez grand nombre d'individus* », où le yod a été effacé. À Lille/Douai, Vermesse (1867) relève quant à lui la forme **banquetier**, dans laquelle, au contraire, la séquence [k]+yod a été rompue par l'insertion de la consonne coronale (non marquée) [t]⁹. Un autre exemple est fourni pour le mot français **inquiéter**, noté sous la forme **inquetié** dans un texte du XVIII^e siècle¹⁰.

Il faut également noter, comme relevant probablement du même phénomène, les évolutions touchant l'ancienne diphtongue *ie* issue de *a* tonique libre latin précédé d'une consonne palatalisée (effet de Bartsch : voir Zink 1986, p. 115-118 ; cf. infra, 171). En français, cette diphtongue **ie** s'est partout réduite à *e*, d'abord après [ʃ,ʒ,ʎ,ɲ], puis après les autres consonnes (*caru* > *chier* > *cher*, *adjutare* > *aidier* > *aider*), à l'issue d'une évolution attestée dès le XIII^e siècle, et généralisée dans l'écriture au XVII^e siècle. En picard, la réduction à [e] (parfois [i]) s'observe également après [ʃ,ʒ,ʎ,ɲ], correspondant à l'« absorption » du yod par les consonnes palatales et postalvéolaires (proximité des lieux d'articulation). Elle ne s'observe pas, en revanche, devant les autres consonnes, où le français a fait jouer l'analogie : le picard a donc conservé des formes comme **aidier**, **laisier**. Néanmoins, *ie* se réduit à [e] (ou [i]) après les vélaires [k, g] : *caru* > *kier* > [kɛr (kir)], *piscare* > *peskier* > [peke (peki)]¹¹. Nous serions tentés de voir dans cette exception une conséquence de la réticence fasse aux séquences [kj, gj], plutôt qu'une application analogique de la réduction de *ie* à *e*, puisque cette analogie n'a pas joué ailleurs en picard. Flutre

9 Également attesté à Tournai : **banqu'tier** dans Lucien Jardez, *Glossaire picard tournaisien*, Société Royale d'Histoire et d'Archéologie de Tournai, 1998. Dans le même ordre d'idées, Plénat & Roché (2004) notent qu'en occitan ce sont les radicaux monosyllabiques en vélaire qui sont le plus volontiers suivis d'un « interfixe » devant le suffixe « *-ièr(a)* » (p. 180 et suivantes).

10 Charles de la Rue, *Epître ed Cherlot à sen Frere Fremin*, éd. L.F. Flutre, in *Mélanges Delbouille*, 1964 (cité par Debrie 1984).

11 Ce contexte n'existe pas en français où [k, g] sont devenus [ʃ, ʒ] après palatalisation.

(1970 : 447) observe d'ailleurs le maintien des formes en [kje, gje] dans les textes du XVII^{ème} siècle, à côté des formes réduites en [ke, ge] (*claquié, couquié, acouquier, hinguier, etc., vs. couqué, hucqué, jocqué, hingué...*).

La carte 188 de l'ALPic (« (le) chien ») permet d'observer dans l'espace la palatalisation de [k] devant yod (voir annexe A). Cette carte montre que ce cas de palatalisation diffère assez nettement des autres cas observés, par ses produits, mais surtout par sa répartition géographique¹².

- par ses produits : on observe en un assez grand nombre de points (13 exactement, situés essentiellement dans le Pas-de-Calais : voir tableau 3) une séquence [tj], avec un relâchement médio-palatal, et non post-alvéolaire comme dans le produit habituel [tʃ] (avec lequel il peut éventuellement alterner localement) :

Tableau 3: Formes « super-palatalisées » dans la carte 188 « (le) chien »

Point	Forme
01	tjě
08	tjě, tʃě
09	tjě
10	tjě
22	tjě, kjě
23	kjě, tjě
29	tjě
33	tjě, tʃjě
35	tje, tʃje
40	kjě, tjě
46	tjě
54	tje
55	tjě

- par sa répartition géographique : les formes palatalisées sont nettement majoritaires, et couvrent la quasi-totalité du domaine linguistique picard (en France), à l'exception de l'Avesnois, du

¹² La carte 434 « (une) pomme cuite dans la pâte » confirme cette répartition, quoique de façon très fragmentaire, pour le type lexical **kiou**, **kiar** (neuf points, étalés sur une bande allant de Péronne à Lille)

Cambrésis, du Vermandois et de la Thiérache (sud du département du Nord, Aisne). Les formes non-palatalisées s'observent également en quelques points entre Lille et Béthune, ainsi que des points isolés de l'Artois et du sud de la Picardie, où elles alternent localement avec les formes palatalisées ; et en des points périphériques (Beauvaisis, Calaisis), sans alternance.

La large diffusion du phénomène de palatalisation devant yod, ainsi que le produit « super-palatalisé » observé en certains points (tj), témoignent du caractère particulièrement propice à la palatalisation de ce contexte, que l'on retrouve dans de nombreuses langues du monde (cf. 5.2 page 172). On peut, en retour, faire l'hypothèse que le changement radical induit par ce contexte amène les locuteurs à « s'en méfier » et à éviter son apparition, notamment dans les zones où la palatalisation n'a pas lieu dans les autres contextes.

Le numéral **chonkième** / **chinkième** paraît, quant à lui, curieusement peu sensible à la palatalisation : on le trouve exclusivement avec une vélaire dans les différents témoignages de René Debrie sur les parlers de la Somme, ainsi que chez Vasseur (1963). Duquef (2005) donne **cintieinme**, qu'on pourrait considérer comme une forme « super-palatalisée » (analogue au type [tjɛ̃] pour **kien** ci-dessus) ; mais nous pensons qu'il s'agit plutôt d'une confusion avec « centième », puisqu'on trouve cette forme uniquement dans l'expression **in n'mi cintieinme éd goutte** « un demi-cinquième de goutte », et que, par ailleurs, cette forme n'a pas de lien morphologique clair avec le numéral cardinal **chonq** qu'elle indique également dans son lexique. Pour la zone nord-est, Maës (1980), à Mouscron, donne les formes **chinkème, chinkinme** : le suffixe servant à former les numéraux ordinaux a ici régulièrement la forme **-ème, -inme (deûsème, trôsème, quatrème, etc.)**.

La non-palatalisation de la vélaire dans ce mot est probablement un cas de dissimilation préventive, provoqué par la chuintante initiale, analogue à ceux que nous retrouverons à la section 4.2.1.3.1. On remarquera que le contexte « devant yod », qui favorise au maximum la palatalisation, reste inopérant devant cette contrainte dissimilatrice. Il est vrai que ce contexte est peut-être récent : les textes du XVII^{ème} siècle édités

par Flutre (1970) montrent que le suffixe servant à former les numéraux ordinaux avait alors encore la forme *-ime* (*troizime* « troisième ») dans le Vermandois – forme que continue probablement celle en **-ème**, **-inme** indiquée par Maës à Mouscron¹³.

4.2.1.2. Palatalisation devant voyelle antérieure haute et moyenne

C'est le contexte habituel de la palatalisation, tel qu'il est illustré par l'exemple de [kɛR / tʃɛR] « tomber » présenté au début de ce chapitre. On trouvera en annexe A un ensemble de 21 cartes supplémentaires dessinées à partir des données de l'ALPic (volume 2), pour les types lexicaux répartis de façon relativement homogène sur l'ensemble du domaine linguistique, pour lesquels une représentation cartographique est donc pertinente.

Cette exigence d'homogénéité est plutôt rarement satisfaite dans l'ALPic. Les cartes et types lexicaux qui nous ont paru exploitables sont les suivants :

- 459 « aiguille » : type **a(i)gu(i)le** (les formes **a(i)wile** sont exclues)
- 492 « haleter » : type **téguer**
- 504 « épier » : type **guinier**
- 328 « (il pleut) à bouillons » : type **clokète**
- 345 « à l'aube » : type **pikète**
- 378 « (le) loquet » : types **cliket, klikète**
- 400 « (le) support de marmite » : types **mékène, mékinète**
- 416 « (un) piège à souris » : type **surkète**
- 457 « coudre » : type **keude**
- 465 « (le) coeur » : type **keur**
- 471 « (le) coude » : type **keute**
- 499 « (des) crachats » : type **rakillons**
- 515 « (avoir l') onglée » : type **pikète** (cf. 345)
- 532 « (rester) accroché » : types **aoké, incrinké**
- 534 « sortir (d'un lieu) » : types **s'saker, s'dessaker, débuker**
- 567 « (le) dernier-né » : type **culo**
- 571 « (le) cercueil » : type **c(h)erkeul**
- 572 « (faire une) culbute » : types composés en **cu-** (**cumulet,**

13 À moins qu'il ne s'agisse, dans ce dernier cas, d'une réduction de la diphtongue [jɛ̃].

cutrombiau, etc.)

- 578 « (un) épervier » : type **(é)mouket**
- 592 « (un) chardonneret » : types composés en **queue** ou **cu** (**hoche-queue**, etc.)
- 597 « (un) écureuil » : type **écureul**

Les données fournies par l'ALPic semblent donc relativement peu nombreuses. On remarquera qu'elles concernent presque exclusivement l'occlusive vélaire non-voisée (seules trois cartes permettent d'illustrer la palatalisation de la vélaire voisée). Ces cartes ne permettent guère d'enrichir les enseignements de la carte 535 « tomber » examinée précédemment : elles confirment simplement l'existence de deux zones discontinues d'affrication (Somme et région lilloise), et de formes palatalisées sans affrication dispersées principalement dans le Pas-de-Calais, de façon apparemment irrégulière. Les contours précis des zones de palatalisation semblent varier d'une carte à l'autre, sans que l'on puisse, là non plus, tirer de conclusion. Notre procédé de représentation cartographique ne permet pas d'observer les doublons présents sur un même point pour une carte donnée, qui contribuent à obscurcir les contours des zones : ainsi sur la carte 534, le point 108 présente deux formes concurrentes, l'une palatalisée (s desatʃe), l'autre non (es sake)¹⁴. En comparant les cartes 345 et 515, où nous avons relevé le même lexème (**pikète**) dans deux usages différents (respectivement « à l'aube » et « avoir l'onglée »), on constatera, au point 92, que ce lexème se présente sous une forme palatalisée dans la première carte, et non palatalisée dans la seconde.

Toutes ces constatations suggèrent donc que les phénomènes de palatalisation, reportés sur une carte, présentent un caractère « flou », non catégorique. Afin de le caractériser de façon plus précise, nous avons calculé, pour chaque point de l'ALPic, un « indice de palatalisation simple » (IP) et un « indice de palatalisation avec affrication » (IA). Ces indices ont été établis selon la méthode décrite ci-après.

Nous avons commencé par sélectionner, parmi toutes les formes de l'ALPic-2, toutes celles qui : 1) possèdent un des segments [kʲ, gʲ, tʃ, dʒ]

¹⁴ Dans ce cas, c'est la variante palatalisée qui est représentée sur nos cartes.

issus de la palatalisation d'une vélaire devant voyelle antérieure haute ou moyenne, ou 2) présentent les vélaire [k, g] sous une forme non palatalisée, dans le même contexte. Nous avons éliminé *a priori* de ce sous-corpus, pour les examiner séparément dans les sections suivantes, les formes qui constituent d'évidentes exceptions à la palatalisation dans les zones où celle-ci intervient : formes palatalisées devant voyelle postérieure, formes non palatalisées devant voyelles antérieures ; nous avons également éliminé leurs congénères dans les zones de non-palatalisation. Le sous-corpus contient donc toutes les formes palatalisées, ou susceptibles d'être palatalisées, dans le contexte qui nous occupe ici, et uniquement ces formes. Il s'agit d'un total de 3119 formes, réparties sur les 127 points de l'atlas, soit une moyenne d'un peu moins de 25 formes par point (avec un minimum de 15 formes, et un maximum de 35).

On pourrait être tenté de rapprocher ce chiffre des 21 cartes examinées précédemment, mais la signification n'est pas la même : *chacun* des points de l'ALPic est ici concerné, alors que les 21 cartes présentaient de nombreux points vides. Dans notre nouveau calcul, pour chaque point de l'ALPic, sont prises en compte au moins 15 formes ; mais ces données sont elles-mêmes issues de 105 cartes en tout (presque un tiers du volume 2 de l'Atlas), chaque carte contribuant de façon différenciée à l'alimentation de chaque point. Au total, ce calcul intègre donc cinq fois plus de cartes que l'examen précédent (105 au lieu de 21). Le premier avantage de cette méthode est de permettre la prise en compte de formes isolées sur une carte, en écartant le critère d'homogénéité géographique qui nous avait amené précédemment à ne retenir qu'un petit nombre de cartes.

Le traitement a été effectué séparément pour les voisées et les non-voisées. Le déséquilibre des données en faveur des secondes, déjà constaté lors de l'examen des cartes brutes, est confirmé : les formes non-voisées relevées dans l'ALPic-2 sont au nombre de 2709, et les formes voisées de 410 ; le nombre moyen de formes non-voisées par point est légèrement supérieur à 21 (variant entre 11 et 32), et le nombre moyen de formes voisées est d'à peine plus de 3 (variant entre 0 et 6). Le traitement séparé ne montrant pas de différence significative dans la répartition géographique des formes, nous les avons regroupées dans la présentation qui suit.

Pour cette approche essentiellement géolinguistique, compte tenu du nombre relativement faible de données disponibles pour chaque point, nous avons renoncé à prendre en compte les autres variables du contexte, en particulier la hauteur (moyenne vs. haute) et l'arrondissement de la voyelle suivante¹⁵.

Pour chaque point, l'indice de palatalisation simple et l'indice de palatalisation avec affrication sont donnés par les formules :

$$IP = \frac{\text{nombre de formes palatalisées en } k^j, g^j}{\text{nombre total de formes}}$$

$$IA = \frac{\text{nombre de formes affriquées en } tʃ, dʒ}{\text{nombre total de formes}}$$

Il faut noter que les doublons (deux formes différentes en un même point sur une carte donnée) sont ici pris en compte, puisque chaque forme intervient dans le calcul global de l'un des indices du point.

Voici un exemple de calcul pour le point 14 (Prêmesques, à l'ouest de Lille). En ce point, 23 formes non-voisées ont été retenues (après élimination des contextes particuliers étudiés dans les sections suivantes). Elles se répartissent comme suit :

- 18 formes avec affrication :

15 Nous reportons à une recherche ultérieure une analyse factorielle portant sur l'ensemble des données de l'ALPic-2, qui intégrera les paramètres de contexte phonologique et morphologique mais ne pourra plus prendre en compte la dimension géographique.

<i>carte</i>	<i>forme</i>
345	a l pitʃɛt
407	føtʃi:
423	letʃi
457	tʃøt
459	edʒyl
465	tʃœR
471	tʃœt
532	ẽkrẽtʃi
535	tʃɛR
540	vasẽdʒi
546	amutʃi
552	tʃøzir
571	sɛRtʃœl
572	tʃymyle
578	mutʃe
592	ɔʃ tʃø
597	etʃyRœl
651	tʃɛt

- 1 forme avec palatalisation simple : carte 500 [mukʲil]
- 4 formes non palatalisées :

<i>carte</i>	<i>forme</i>
400	+mekẽn
492	teke
498	s ẽdrõki
619	kijar

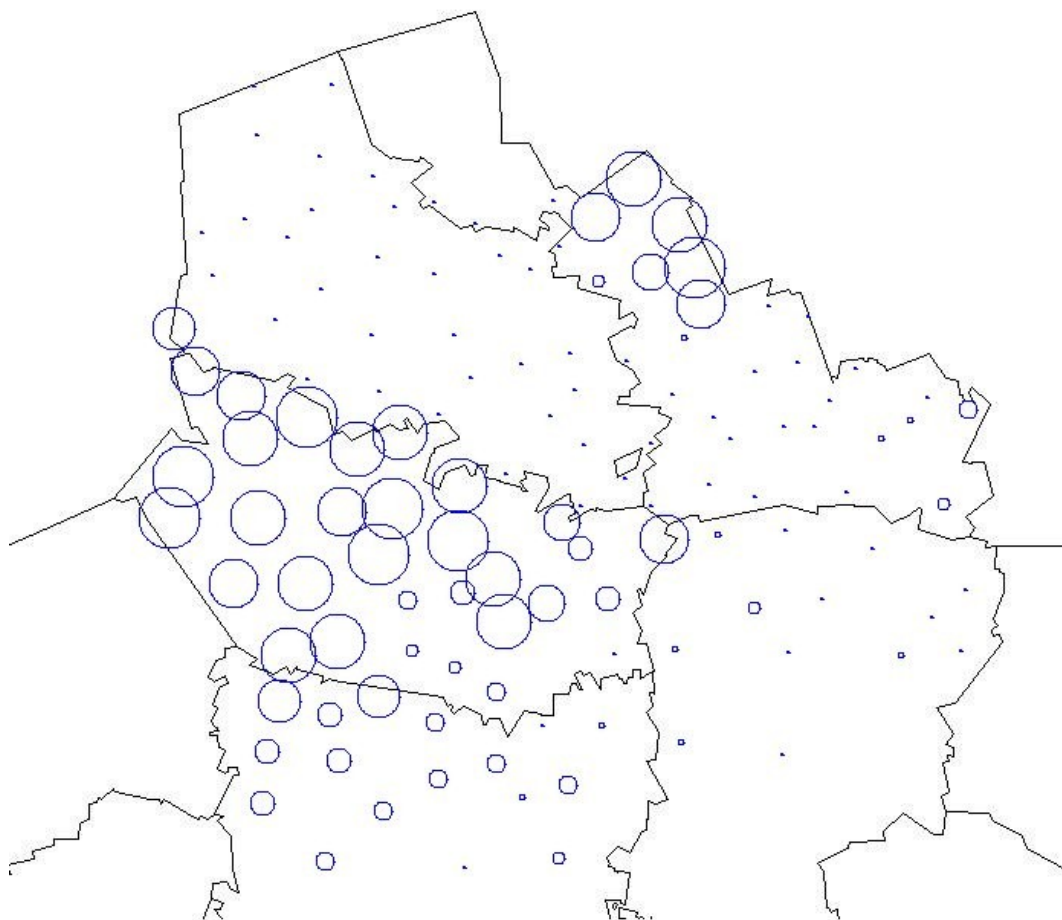
Vis-à-vis des non-voisées, le point 14 a donc un indice de palatalisation simple de 1/23 (IP = 0,04), et un indice de palatalisation avec affrication de 18/23 (IA = 0,78). On peut le caractériser comme un point privilégiant l'affrication, mais qui n'ignore pas pour autant les autres produits. En d'autres termes, le parler utilisé à Prêmesques présente dans son système phonologique une zone d'optionalité à l'égard de la palatalisation. Ce cas est majoritaire dans le domaine de l'ALPic puisqu'il concerne, à des degrés divers, 86 des 127 points d'enquête ; seul un point sur trois présente donc un indice de palatalisation (IP ou IA) de 1 ou de 0, qui désigne un parler ayant une règle catégorique vis-à-vis de la palatalisation.

En réalité, la palatalisation sans affrication n'est jamais catégorique, l'indice IP ne dépassant jamais 0,7 ; lorsqu'il est non-nul, cet indice s'établit généralement à des valeurs faibles, ce qui semble indiquer que ce type de palatalisation ne remplit qu'un rôle secondaire, tant dans chacun des parlers concernés que pour le système d'ensemble du polylecte picard.

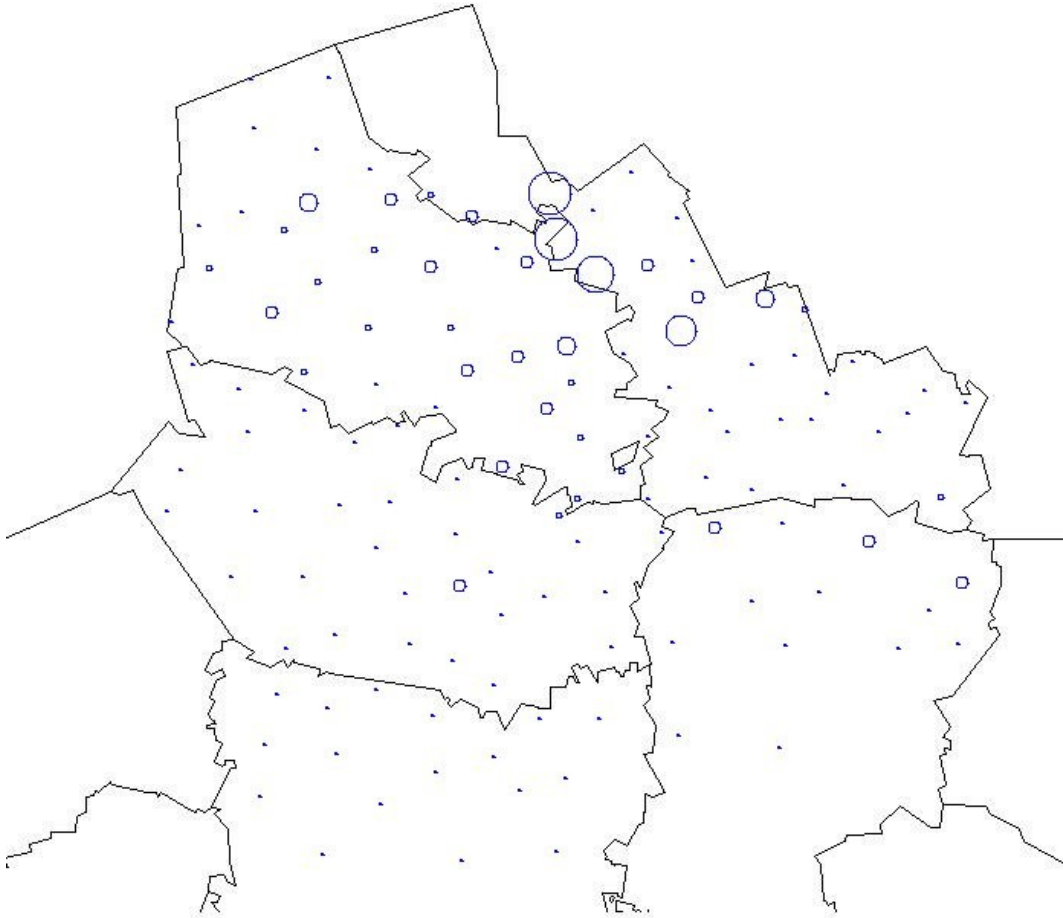
L'indice IA atteint plus facilement des valeurs élevées qui tendent à lui donner un caractère quasi-catégorique. Les points de l'ALPic se répartissent nettement en fonction de la valeur de l'IA, qui est soit faible, soit élevée, et rarement moyenne, comme le montre le tableau suivant :

<i>Classe d'indice IA</i>	<i>nombre de points</i>
supérieur ou égal à 0,8	26
0,6 - 0,7	6
0,4 - 0,5	7
0,2 - 0,3	15
inférieur ou égal à 0,1	73

Les indices IP et IA nous ont permis de réaliser une cartographie « floue » de la palatalisation, où chaque point est représenté par un cercle dont le diamètre est proportionnel à chacun des indices. Deux cartes sont reproduites ci-après, distinguant les indices IA et IP :



Carte 2: Indice de palatalisation avec affrication (IA)



Carte 3: Indices de palatalisation simple

Les deux zones disjointes d'affrication apparaissent nettement sur la carte 2, au sud-ouest et au nord-est du domaine. La représentation « floue » que nous adoptons ici permet, paradoxalement, d'en préciser les contours.

Au sud-ouest, l'affrication concerne assez précisément le département de la Somme. La limite avec le Pas-de-Calais, au nord, est très tranchée, la valeur de l'IA passant quasiment de 1 à 0 entre les points contigus de chaque côté de cette limite¹⁶. Vers le sud, au contraire, les valeurs diminuent progressivement : ceci peut correspondre à un affaiblissement, à proximité de la région parisienne, de ce qui est perçu comme une caractéristique phonique saillante du picard. Le même affaiblissement progressif s'observe, dans une moindre mesure, vers l'est (Santerre-

¹⁶ Il faut probablement mettre ce fait en parallèle avec la permanence de cette limite au cours des âges en tant que frontière politique.

Vermandois). Il faut noter la « percée » de la non-palatalisation le long d'un couloir nettement marqué, sur un axe Compiègne-Montdidier-Amiens, qui vient « buter » sur la capitale régionale : une explication historique devra certainement être recherchée, qui excède les limites de la présente étude.

Au nord-est, la zone d'affrication concerne spécifiquement le nord et l'est de la métropole lilloise (points 15, 16, 26, 34, soit Linselles, Sailly-les-Lannoy, Bachy, Landas), formant une demi-couronne autour de la capitale des Flandres. De façon remarquable, cette zone est complétée par une autre demi-couronne, au sud et à l'ouest, caractérisée par de forts indices de palatalisation simple (points 21, 13, 24, 33, soit Erquinghem-Lys, Aubers, Carnin, Vred) : ce sont d'ailleurs les seuls points où la palatalisation sans affrication tend à prendre un caractère catégorique. Il faut noter que l'on trouve dans cette zone le parler de Gondecourt, décrit par Cochet (1933), qui note systématiquement la palatalisation simple.

Entre les deux zones, il existe une troisième partie du domaine, correspondant approximativement au département du Pas-de-Calais, présentant des indices IP faibles mais non nuls (entre 0,1 et 0,3), et aucune affrication. Cette zone intermédiaire présente une homogénéité que ne laisse pas soupçonner l'examen des cartes individuelles : les indices IP relevés sont la traduction d'une optionalité entre formes palatalisées et formes non palatalisées, donnant une préférence à celles-ci mais tolérant celles-là.

Nos autres sources confirment dans une large mesure le tableau que nous venons de dégager de l'examen de l'ALPic, avec néanmoins quelques particularités.

La plupart des descriptions de parlers localisés donnent à la palatalisation des vélaires devant voyelle antérieure un caractère catégorique. On trouve ainsi systématiquement les variantes affriquées chez Duquet 2005 (Amiens), Flutre 1955 (Mesnil-Martinsart), Tétu 1981 (Berck), Vasseur 1963 (Nibas), Viez 1910 (Roubaix), pour prendre quelques témoignages parmi les plus fiables. La « moisson » pour les variantes palatalisées sans affrication est beaucoup moins abondante : seul Cochet 1933 (Gondecourt) les note systématiquement. Carton et Descamps 1971 (Aubers-en-Weppes) ne notent pas la palatalisation dans leurs transcriptions de l'oral, mais c'est un choix explicitement revendiqué par

Fernand Carton au début de l'ouvrage, dans la mesure où « [t] et [d], [g] et [k] palatalisés ne sont pas des phonèmes, mais des variantes combinatoires, car ils n'apparaissent que devant voyelle d'avant (sous l'accent) » (p. 20).

Chaque topolecte constitue un cas particulier, et chaque monographie s'y rapportant mériterait un examen spécifique. Nous nous bornerons ici à commenter, à titre d'exemple, le témoignage qu'apporte Maës (1989) sur le parler de Mouscron. On y lit (p. 432) que la « palatalisation de [k] et [g] en tch et dj [intervient]

- devant e [ə], eu [œ] : *quelle*, tcheule ; *coeur*, tcheur ; *gueule*, djeule.
- devant eû [ø] : *queue*, tcheûe.
- devant eun, un [œ̃] : *coin*, tchun.
- devant u [y] : *curieux*, tchurieûs ; *aiguille*, édjule.
- devant i [i] : *qui*, tchi ; *vacher*, « vakier », vatchi ; *anguille*, andjile.
- devant in [ẽ] : *chêne*, tchin.ne ; *chien*, « kien », tchin.
- devant y [j] : *inquiet*, intchèt'
- devant è [e] (sic) : *vicaire*, vitchère ; *guerre*, djère.
- devant é [e] : *Tuquet*, Tutchét ; *gai*, djé. »

On reconnaît bien sûr le contexte —[+ vocalique, + antérieur] qui nous intéresse dans cette section¹⁷ (les autres cas cités par Maës étant également conformes au reste de notre description). Néanmoins, le corps du lexique laisse apparaître quelques exceptions (en dehors des cas particuliers étudiés aux sections suivantes). Si on se cantonne aux vélaires et affriquées à l'initiale, facilement repérables, on trouve les doublons suivants : **culiche** / **tchulisse** (régliste), **cumulét** / **tchubèrlire** (et autres variantes en **tchu-**) (culbute), **curer** / **tchurer** (blanchir le linge), **curô** / **tchurô** (pré où on étale le linge), **keûyer** / **tcheûyer** (cueillir), **kin.n'tous'** / **tchin.n'tou** (coqueluche), **guériqueû** (guérisseur ; mais **djérir** « guérir »), **guète** / **djète** (guêtre), **guiler** / **djiler** (couler). Autres formes exceptionnelles, sans alternance : **kèpe** (gardien de but), **kète** (membre viril), **ki.osse** (kiosque), **guinse** (excès de table), **in.ne guise** (un peu), **guisse** (fléchette). On voit ainsi que le lexicographe peut enfreindre la « règle » phonologique qu'il a lui-même édictée – règle à laquelle on doit

17 Si l'on excepte le contexte « devant e [ə] » qui semble ne correspondre qu'à l'exemple « quelle ~ tcheule » (dans lequel la voyelle a la valeur [œ]) : l'auteur a sans doute confondu le « e » graphique du français « quelle » et le schwa phonétique qui lui correspond souvent.

cependant reconnaître une grande validité statistique.

Notre corpus de textes littéraires fait également apparaître un usage catégorique de la palatalisation, tout au moins chez les auteurs du Vimeu. Ce fait n'a rien de surprenant : les conditions de l'écriture littéraire sont celles d'une recherche d'une variété stable, « standardisée », par opposition à la parole libre (orale) qui peut être soumise à la variation, ou, pour le dire autrement, aux caprices du locuteur. Les textes de Pierre Duquet sont davantage perméables à cette variation : si les formes palatalisées (devant voyelle antérieure) sont largement majoritaires, on trouve aussi des mots comme **boquillon**, **coquin**, **wassinguer**, **canicule**. Cet auteur, de façon générale, est celui qui présente les formes les plus inattendues ; on remarquera qu'il écrit dans un parler du sud d'Amiens, dans le couloir d'affaiblissement de la palatalisation qu'on observe sur les cartes. Enfin, Devraine (originaire, quant à lui, de la limite est de la zone de palatalisation) ne présente que des formes résiduelles, limitées à quelques lexèmes et concurrencées par des formes sans palatalisation : **tchu** « cul » et ses dérivés (**ertchuler** « reculer »), **tchér** « tomber » (en doublon avec **cul**, **erculer**, **quér**).

4.2.1.3. Non-palatalisation devant voyelle antérieure

Dans les zones de palatalisation avec affrication, la non-palatalisation devant voyelle antérieure est exceptionnelle. On l'observe essentiellement dans le cas où le mot comporte deux vélaires susceptibles de subir la palatalisation : dans ce cas, l'une des deux au moins peut y échapper (4.2.1.3.1). Quelques cas résiduels seront ensuite examinés (4.2.1.3.2).

4.2.1.3.1. Mots comportant deux vélaires : dissimulation ou évitement

Ce contexte n'est pas très fréquent, mais le phénomène de dissimulation ou d'évitement qu'on y observe se produit avec une grande régularité. Il existe deux variantes : soit, par un processus classique de dissimulation, la palatalisation ne touche qu'une seule des deux vélaires (en principe, la seconde) ; soit aucune des deux vélaires n'est palatalisée, par une sorte d'évitement préventif.

Exemples relevés dans l'ALPic :

Carte 411 « (la petite) lampe » : [kêtʃe] aux points 26 (Bachy, zone de palatalisation du nord-est) et 27 (Berck, zone du sud-ouest) ; [kêkʲe] aux points 30, 34, 41, 49 ; [tʃětʃe] aux points 74, 78, 90 (dans la Somme). Les auteurs de l'ALPic notent : « *Pt. sans mention : les témoins n'ont fourni que le terme kêke "quinquet, lampe à pétrole à double courant d'air" »*, ce qui semble impliquer que la forme sans palatalisation soit présente non seulement dans l'Artois et le Hainaut (zones rétives à la palatalisation), mais aussi dans la plus grande partie de la Somme et de l'Oise, à l'exception des trois points mentionnés.

Carte 527 « se rétablir » : voir annexe. Le type lexical **s'erkinker** (se requinquer), considéré comme picard par Cotgrave, est absent d'une bonne partie du domaine, et notamment de la Somme (où on lui préfère les types **s'rétuzler**, **s'ermète**) et de la région lilloise (où l'on trouve plutôt **rinvitchi~rinviker**¹⁸). Les formes à double palatalisation (comme [s ertʃětʃø]) s'observent en quatre points, les formes dissimilées avec affrication ([s ɛrkêtʃe]) en trois points, les formes dissimilées avec palatalisation simple ([s ar kêkʲe]) en deux points. Les formes sans palatalisation occupent une zone importante au sud de la Somme et au nord de l'Oise, dans une région où la palatalisation est certes moins systématique que dans l'Amiénois, mais constitue néanmoins une tendance forte. Il est possible que le succès de **s'rétuzler**, **s'ermète** dans l'Amiénois, et **rinvitchi** autour de Lille, soit également à mettre sur le compte de l'évitement de la palatalisation, par sélection de types lexicaux alternatifs.

Carte 543 « charger » (voir annexe A). La répartition des formes est conforme à ce que l'on observe dans les autres cas de palatalisation, à ceci près que la forme normale dans les zones de palatalisation présente une dissimilation ([kɛrtʃe, kerkʲe]). Seuls trois points ont une double affriquée. À noter que d'autres stratégies de dissimilation semblent localement possibles dans la région lilloise, mettant en jeu la réduction de l'affriquée à son occlusion initiale ([tʃɛrtʃi], au point 34, et [tɛrtʃi], au point 16) ou au contraire à son relâchement chuintant ([tʃɛrʃi:], au point 26). Il faut peut-être mettre au compte d'une « super-dissimilation » la forme [kɛrʃe], également au point 26.

18 Qui signifie plutôt « revivre, ressusciter ». Cf. wallon *viki* « vivre ».

On est en droit de s'interroger sur la validité de l'exemple « charger ». Les formes avec [k] initial pourraient remonter à l'ancien picard *carkier* < *carricare*, la non-palatalisation étant normale devant [a] ; l'évolution *car* > [kɛr] est par ailleurs attestée dans les régions concernées (cf. infra, 4.2.3.1.1). Pourtant, l'ancien picard avait aussi *kierkier*¹⁹ qui peut expliquer directement l'aperture moyenne de la première voyelle, ainsi que les phénomènes de palatalisation du premier [k] dans le paradigme, que nous verrons plus loin. En outre, une origine unique *carkier* entraînerait un nombre plus important de formes du type [kartʃe, karke], dont on ne trouve que douze exemples sur la carte (non repris dans notre étude). Il est donc probablement illusoire de chercher une explication purement diachronique : la double origine de ces formes, *carkier* et *kierkier*, semble se refléter conjointement dans la répartition moderne. Il est possible, par contre, que joue l'analogie avec des mots ayant [kɛr-] initial issu d'une métathèse (apparente) de *cre-*, comme [kɛrve] < *crever*, qui constituent également une exception à la palatalisation (cf. 4.2.4).

Le cas du verbe « charger » est intéressant à un autre titre : son paradigme comporte une variation du contexte de palatalisation, avec notamment des formes fortes où la seconde vélaire devient finale, excluant alors radicalement la palatalisation²⁰. À Roubaix, Viez (1910) constate que, dans ce cas, se produit une alternance du type [dekertʃi ~ i detʃɛrk] « décharger » (infinitif) ~ « il décharge » (3^{ème} personne du sg. de l'indicatif présent)²¹ : le premier [k], « libéré » de l'effet dissimilateur du second, peut se palataliser suivant la règle commune.

Nos autres sources montrent une possibilité d'alternance plus large que ce que fait apparaître l'ALPic. En particulier, la palatalisation

19 Nous verrions volontiers dans *kierkier* une réfection sur les formes fortes du paradigme, ou sur le substantif *kierke* « charge » < **carica* < *carrica*, où *kier-* s'explique par l'effet de Bartsch (cf. *kier* < *cara*). Cette réfection serait propre au picard, tandis que le français, au contraire, aurait aligné son paradigme sur la forme faible : *charger* > *charge*. Il faut noter que les lexicographes voient dans le substantif « charge » un déverbal de *charger* < *carricare*.

20 Nous excluons ici, provisoirement, les contextes où la palatalisation est défavorisée, mais possible, devant une désinence verbale ou un morphème déverbal commençant par une voyelle postérieure, voire une consonne.

21 Le fait que Viez appuie sa démonstration sur un composé en *dé-* n'intervient évidemment pas dans sa validité ; d'autres sources montrent que le verbe simple est soumis à la même alternance.

dissimilatrice peut affecter la première vélaire, au détriment de la seconde : **tcherker** chez Mahieu (1994) dans le Tournaisis, **kèrtcheû** ou **tchèrkeû** chez Vindal (1995) à Irchonwelz (Ath), **kèrtchi** / **chèrker** / **tchèrchi** / **tchèrker** / **tchèrtchi** / **tèrtchi** (!) chez Maës (1989) à Mouscron. Dans le nord-Amiénois, Debrie (1961) note les différentes formes [kɛrtʃe, karke, karki, kartʃe, kartʃẽ, kartʃi, kɛrke, kɛrki, kɛrtʃi, kɛrtʃy, kɛrtʃui, tʃɛrtʃe, tʃɛrtʃi], offrant ainsi, sur une zone relativement restreinte, l'éventail à peu près complet de la variation possible.

Le parler l'Ételfay, en limite de zone de palatalisation et présentant un état de conservation incertain (Picoche, 1969), semble présenter un usage extensif de la dissimilation et de l'évitement préventif de la palatalisation. À côté de formes habituelles comme **èrkintchi** « requinquer » et **kèrtchi** « charger », Picoche note : « *une sorte de dissimilation préventive semble jouer dans les mots qui comportent déjà un ch ou un j : on dit jouki, et non *joutchi ; déchoki et non *déchetchi ; keûch et non tcheûch.* » (p. 133). Dans les paradigmes verbaux, nous relevons d'ailleurs la variation paradigmatique suivante (p. 3) : **tchèr èd ieû** « pleuvoir » ~ '**j voudrwè byin k i kèch èd ieû** « je voudrais bien qu'il pleuve » (l'adjonction du suffixe **-ch** du subjonctif bloque, par dissimilation, la palatalisation du **k**-initial). Il faut peut-être mettre également sur le compte de l'évitement préventif la non-palatalisation que l'on observe à Ételfay dans certains mots créés par duplication d'une base comportant une vélaire : **kékèt'**, **keûkeû** « sabots de vache, ongles de cochon ». Enfin, l'effet dissimilateur semble exister, à Ételfay, dans des cas d'une grande complexité : dans l'infinitif **keût'** « coudre », face à l'imparfait **tcheûdwè** « cousait » (p. 56), il faut invoquer une contrainte d'évitement de deux coronales sourdes dans le même mot (dissimilation de lieu d'articulation et de sonorité) ; la dissimilation n'a pas lieu lorsque la seconde coronale est sonore... Mais on touche là aux limites de ce dont pourra rendre compte un modèle général, pan-picard, tel que celui que nous tenterons d'établir – surtout s'agissant d'un parler « *profondément assoupi dans la mémoire de quelques vieillards* », comme le décrit Picoche.

4.2.1.3.2. Autres cas

En-dehors des cas de dissimilation, certains mots semblent rétifs à la

palatalisation, sans qu'on puisse trouver d'explication dans le contexte phonologique et/ou morphologique.

Commençons, pour l'éliminer, par un exemple trompeur : celui du pronom relatif « qui », qui ne se présente jamais (ou presque²²) sous la forme [tʃi]. En réalité, la séquence phonétique [ki] doit s'analyser comme une succession de deux mots, soit /k#i/ (que nous orthographions **qu'i**), le premier étant le relatif « universel » et le second le pronom personnel « i(l) ». La variation de personne, de genre et de nombre justifie cette analyse : **chl'onme qu'i vient** « l'homme qui vient », **chl'onme qu'il est là** [kile] « l'homme qui est là », **chele finme qu'ale vient** [kal] « la femme qui vient », **ches gins qu'is ont vnu** [kizõ] « les gens qui sont venus », **ch'est mi qu'ej su là** « c'est moi qui suis là ». Cet exemple est néanmoins crucial, en ce qu'il démontre clairement que le domaine de la palatalisation est le mot morphologique, et non la syllabe phonétique : il n'y a pas de palatalisation en position de sandhi, comme ici. Le pronom interrogatif, homonyme en français, est, quant à lui, « palatalisable », car non analysable en deux mots phonétiquement enchaînés : cf. à Mouscron (Maës, 1989), **tchi qu'i ést v'nu ?** « qui (interrogatif) [qui (relatif)] est venu ? », et, avec valeur de pronom démonstratif, **tchi qu'i cache, i treuve** « qui (=celui) qui cherche, il trouve ».

L'exception la plus constante à la palatalisation est l'adjectif interrogatif « quel » (généralement **qué** ou **queu**), ainsi que l'adjectif indéfini « quelque » (**quique**, **quèque**, etc.) qui en est étymologiquement dérivé, et la série des indéfinis composés « quelqu'un », « quelque chose », etc. (**quiqu-un**, **quique-cose...**). La carte 635 de l'ALPic « (j'entends) quelque chose » ne laisse apparaître que cinq points du type [tʃɛk koz], la très grande majorité du domaine ayant des formes comme [ket kɔs]²³. Nos autres sources confirment que, si les formes palatalisées sont attestées (par exemple chez Maës 1989), elles sont beaucoup plus rares que pour

22 Sauf dans la locution adjectivale **qui (tchi) vient** « qui vient, prochain », qui ne varie d'ailleurs pas avec la personne : **diminche tchi** (ou **qui**) **vient** « dimanche prochain » (Vasseur, 1963), **el sémainne qui vient** (et non ***qu'ale vient**) « la semaine prochaine ». Il s'agit probablement d'un emprunt figé au français, qui n'est pas décomposable en **qu+i**.

23 Une vingtaine de points ont un type [ɛn seko], « un je-ne-sais-quoi », forme la plus authentique, entrant dans une série d'indéfinis picards en **eune sai-** : **eune saiqui** « quelqu'un », **eune saichu** « quelque part », ainsi que **saiquant** « quelques » (d'un ancien *quant* < *quantum*).

d'autres mots ayant une séquence [ke]. Il est possible que ce traitement spécifique soit lié à la grande fréquence des mots concernés, quoique le lien entre fréquence d'usage et palatalisation soit assez difficile à concevoir dans ce sens-là (on peut, au contraire, imaginer que les mots les plus fréquents soient les plus sensibles aux évolutions phonétiques).

4.2.2. Devant voyelle postérieure

4.2.2.1. Non-palatalisation

La règle commune est la non-palatalisation des occlusives vélares devant voyelle invariablement postérieure, d'aperture moyenne ou haute (les voyelles basses, [a] oral et [ã] nasal, nécessitent un examen plus approfondi : cf. 4.2.3). On en trouve une illustration, par exemple, sur la carte 655 « encore » de l'ALPic. Nous ne développerons pas davantage ici cette constatation, qui concerne la situation par défaut des vélares.

4.2.2.2. Palatalisation

La palatalisation des vélares devant voyelle postérieure (comme leur non-palatalisation devant voyelle antérieure) fait du phénomène étudié autre chose qu'une simple alternance allophonique que l'on pourrait traiter à l'aide d'un test de commutation. Elle donne naissance à des (pseudo-) paires minimales comme [ko] « chaud » ~ [pitʃo] « picot » ou « (il) piquait », [gar] « gare » ~ [bedʒar] « bégayeur » à Roubaix (Viez 1910), que les variétés voisines (par exemple celle de Lille) alignent en [ko – piko] et [gar – begar].

Dans la plupart des exemples relevés, la palatalisation est nettement conditionnée par le contexte morphophonologique. Elle a lieu, comme nous l'avons déjà relevé, à la jointure entre un radical verbal se terminant par [k, g], et d'une flexion verbale ou d'un suffixe déverbal commençant par n'importe quelle voyelle (les cas qui nous intéressent dans cette section sont évidemment ceux des voyelles postérieures) ; ces cas font l'objet des

points 4.2.2.2.1 et 4.2.2.2.2.

4.2.2.2.1. Flexion verbale

Les flexions verbales commençant par une voyelle postérieure sont 1. la terminaison du participe présent (correspondant au français « -ant »), 2. la terminaison de la 1^{ère} personne du pluriel de l'indicatif et de l'impératif présent (français « -ons »), 3. le morphème de l'imparfait, lui-même soumis à une variation diatopique, mais qui, dans les zones à palatalisation, a généralement la forme [o] (dans la zone lilloise) ou [we] (dans la Somme). Sur ce point particulier, le picard présente une morphologie de type agglutinant : le morphème de l'imparfait est lui-même suivi d'un morphème exprimant le nombre et la personne, qui est en principe (dans les zones qui nous intéressent) <zéro> pour les trois personnes du singulier, <m> à la 1^{ère} personne du pluriel, <t> à la 2^{ème} personne, et <tt> ([t] géminé), ou plus rarement <nt>, à la 3^{ème} personne²⁴.

1. Le cas du participe présent n'est réellement pertinent que dans la zone sud-ouest, où la voyelle nasale [ã] se comporte comme une voyelle postérieure. Dans la zone nord-est, où elle se comporte comme une voyelle antérieure et provoque la palatalisation quel que soit le contexte morphologique, il est inutile d'étudier séparément le cas du participe présent.

L'ALPic carte 614 « (des) capitules de bardane » révèle l'existence de deux points [taɕfã] (72, 73) au nord de la zone sud-ouest, à rapprocher de [atakã] au point 94 (cf. **ataker** « attacher ») ; néanmoins, les formes majoritaires dans cette zone sont du type **tignon**, **gratron**, **tacron** et on ne peut en tirer de conclusion quant à la répartition géographique²⁵. Dans notre corpus de textes, les participes présents en **-tchant**, **-djant** ne sont pas rares :

Jean Leclerc :

Est ti point bichtchant, tout d'même ! n'est-ce pas bisquant, tout de même !

in rclatchant s'brouette en reclaquant sa brouette

²⁴ Notre présentation est très simplifiée, mais les variations affectant les morphèmes personnels ne sont pas pertinentes pour notre étude de la palatalisation.

²⁵ Ces trois points sont les seuls à présenter une forme de type **atakant**. L'absence de ce type lexical dans les zones sans palatalisation semble exclure sa disparition pour des raisons « euphoniques » dans les zones à palatalisation.

in s'ércclatchant dsu s'tchiëlle en se reclaquant sur sa chaise

in s'rétritchant (2x) en s'allongeant

Mais tout d'suite in s'satchant mais tout de suite en se tirant

(aucun contre-exemple en *-quant, *-cant)

A.D. d'Dergny : **bérlotchant, churtchant, clatchant, déclatchant, atitchant, létchant, mantchant, ratchant ; nèrdjant, imbrondjant**
branlant, rongéant, claquant, éclatant, atachant, léchant, manquant, crachant ; narguant, salissant.

Les grammaires (Duquef 2005, Vasseur 1996, « ches Diseux d'Achteure »²⁶) ne présentent dans les paradigmes de conjugaison que les formes palatalisées.

2. La même régularité s'observe avec la terminaison de la 1^{ère} personne du pluriel de l'indicatif et de l'impératif présent.

Leclerc : **churtchons !** « trinquons ! »

A.D. d'Dergny : **dépétchons** « dépêchons », **attatchons** « attachons »

Là encore, les descriptions des parlers concernés sont unanimes pour prescrire la variante palatalisée. Cette unanimité s'étend aux parlers de la zone nord-est, où ces cas de palatalisation ne peuvent pas être analysés en termes purement phonologiques, comme au participe présent. Il faut néanmoins remarquer que le parler de Gondécourt, où la palatalisation n'aboutit pas à l'affrication, semble faire exception, avec des formes comme [nu lekõ] « nous léchons » vs. [vu lekʲiɛ] « vous léchez » (Cochet 1933 : 44).

3. Les exemples de palatalisation devant le morphème de l'imparfait (o/we) sont très nombreux.

Leclerc : **bichtchouait** « bisquait », **clatchoéme** « claquions », **déquértchoait** « déchargeait », **impétchoait** « empêchait », **mantchoait** « manquait », **ésplitchoait** « expliquait », **dépétchoait** « dépêchait », **imbérnatchoait** « encombraait », **satchoait** « tirait », **intintchoait** « enfonçait », **tornitchoait** « tourniquait », **distindjoait** « distinguait ».

A. D. d'Dergny : **clatchoait't** « claquaient », **cratchoait't** « craquaient », **déssatchouot** « retirait », **pitchoait't** « piquaient », **matchouot** « mâchait », **moutchouot** « mouchait », **s'aheutchoait't**

26 Tableaux de conjugaison présentés sur le site <http://ches.diseux.free.fr>.

« s'accrochaient », **s'ratintchouot** « se renfonçait », **tédjouot** « haletait »
 Duquet : **britchoué, butchoué, chitchoué, coutchoué, dessatchoué, défitchoué, erbitchoué, feutchoué, infitchoué, mantchoué, pitchoué, pértchoué, rétchoué, rinfitchoué, rpitchoué, imbartchoué, intotchoué, moutchoué, satchoué, ahotchoé**. Quelques contre-exemples : **claquoué** « claquait », **j'arquoué** « j'arquais » (quatre occurrences dans le même texte) ; rappelons que Duquet écrit dans un parler situé dans le couloir d'affaiblissement de la palatalisation, au sud d'Amiens.

Les descriptions (grammaires et lexiques) concordent avec ces observations, dans les deux zones de palatalisation. L'exception rencontrée au point précédent à Gondecourt se confirme pour le morphème de l'imparfait : [ʒ leko̩] « je léchais » vs. [nu lekʲiɛ̃m] « nous léchions »²⁷.

Remarque : L'ALPic ne cartographie que l'imparfait des verbes « avoir » et « être » (639 « (ils) avaient » et 640 « (nous) étions ») et ne permet donc pas d'étudier le cas d'un radical verbal terminé par une consonne vélaire. De façon générale, les données cartographiques manquent pour caractériser finement le phénomène de palatalisation devant morphème verbal.

4.2.2.2.2. Suffixes déverbaux

Les suffixes commençant par une voyelle postérieure mais compatibles avec la palatalisation sont :

- **-oér / -oé / -o** (< *-atorium*, français « -oir ») servant principalement à dériver un nom d'outil ou d'instrument
- **-ot** (< *-ottum*), avec valeur de diminutif
- **-ard**, qui forme un nom d'agent, en alternance et en concurrence avec **-eus** (français « -eur »). Le féminin analytique **-arde** est souvent remplacé par **-oire / -oére**, issu du précédent. Cette forme supplétive est aussi utilisée à la place de **-euse**, ce qui contribue à lier intimement ces différentes formes (**-ard, -eus, -oire**)
- **-age (-ache)** (< *-aticum*), très fréquent pour former un substantif désignant l'action ou son résultat.

²⁷ À Gondecourt, le morphème de la 1^{ère} personne du pluriel de l'imparfait (synthétique) est **-ième**, à initiale antérieure.

- **-acion** (< *-ationem*), plus rare, utilisé dans les dérivés savants, ainsi, théoriquement, que **-atif** (< *ativum*) entrant dans la formation d'adjectifs.

La palatalisation devant ces suffixes n'est pas aussi systématique que dans les paradigmes de conjugaison. Nous observons des flottements dans notre corpus littéraire et dans les descriptions antérieures, difficiles à caractériser précisément car le contexte est assez rare.

Vasseur (1963) présente systématiquement le suffixe **-ouére** comme variante de **-euse** ; il en résulte qu'une entrée comme

matcheux, -euse -ouére (màcœ, -œz, -wér), s. m., f., celui, celle qui màk

doit s'analyser comme comportant une forme [matʃwɛr], avec palatalisation devant le suffixe **-oére**. Chez Duquet (2005), par contre, il n'y a pas alternance libre entre les deux formes du féminin (**matcheux, euse ; tédgeux, euse**).

Joutchoér « perchoir » est utilisé par Leclerc, et donné comme la seule forme par Vasseur (1963) et Duquet (2005), respectivement dans le Vimeu et à Amiens. Par contre, les deux lexicographes relèvent l'alternance des deux formes **makoére** et **matchoére** « mâchoire ». Peut-être faut-il invoquer un lien plus lâche avec le verbe dans le cas de « mâchoire » que dans celui de « perchoir ».

Leclerc utilise aussi **chambutchage** « le fait de cogner ». Duquet présente la forme **esplitchation** « explication », qui nous paraît exceptionnelle. Nous n'avons pas trouvé d'exemples de palatalisation devant **-atif**, présent dans le dérivé burlesque **démacatif** « écœurant » (de **démaker / dématcher** « vomir »), alors que la palatalisation est fréquente avec d'autres suffixes (y compris commençant par une consonne : voir infra 4.2.5).

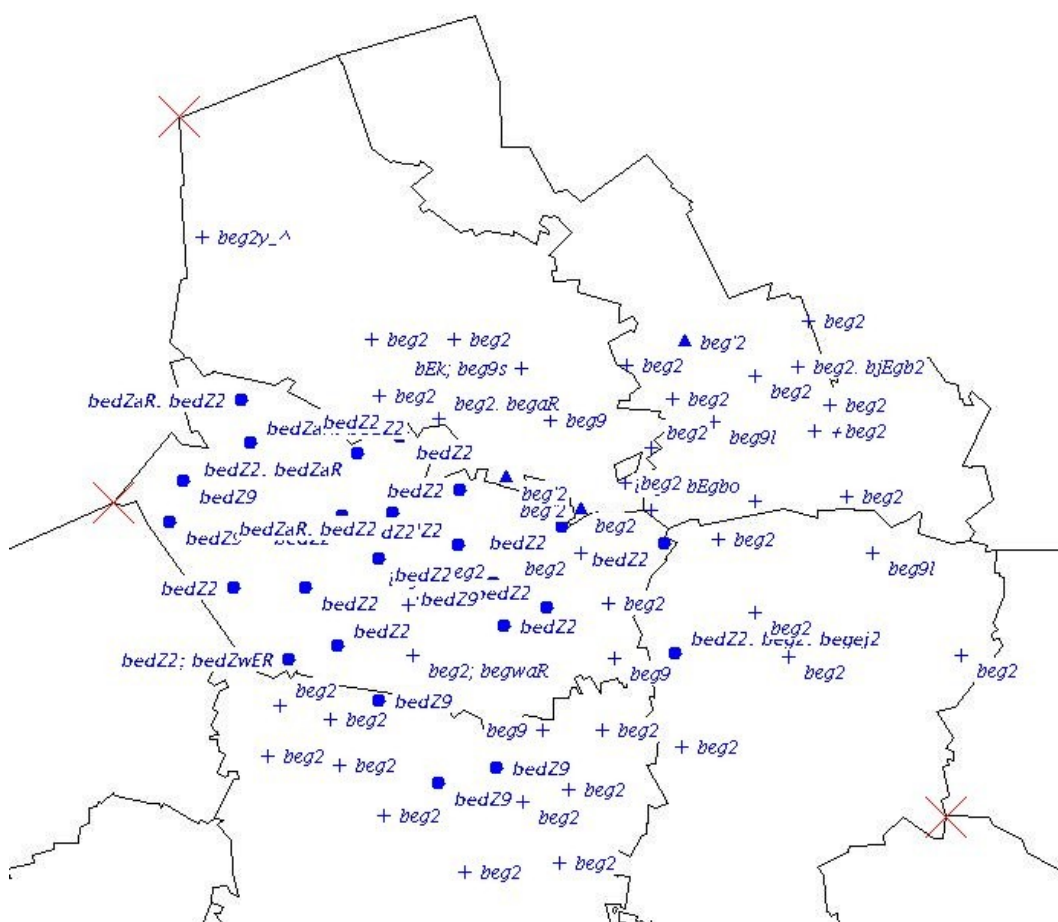
Le suffixe **-ard** est cité par Viez (1933 : 114) au titre de « č, ě devant a (...) dus à l'action analogique des infinitifs en či, ěi ». Il cite ainsi les formes [plytʃar] (cf. [plytʃi] « manger par petites bouchées et à même le plat ») et [bedʒar] (cf. [bedʒi] « bégayer »). Par contre, Viez donne la forme [sukar] « sournois » : dans ce cas, le lien avec le verbe **souker** « ruminer » (que l'on trouve dans d'autres parlers) est rompu (on ne trouve pas *[sutʃi] à Roubaix et environs).

Chez Vasseur (1963), le suffixe **-ard** pose un problème intéressant. Il se présente sous la forme **-èrd** [ɛʀ], le [ʀ] exerçant dans cette région une action systématique sur le [a] qu'il suit (fermeture et antériorisation). Dès lors, une forme comme **matchèrd** [matʃɛʀ] n'offre pas de difficulté d'analyse, s'agissant d'une palatalisation devant la voyelle antérieure [ɛ]. Néanmoins, le contexte « devant ɛʀ < ar » ne provoque habituellement pas la palatalisation dans ce parler (4.2.3.1.1) : ce cas de palatalisation est donc une « exception dans l'exception » pour laquelle l'analyse standard (alternance allophonique) est insuffisante²⁸.

La géographie du phénomène peut sembler difficile à mettre en évidence à partir des données de l'ALPic-2, compte tenu de sa rareté. On trouve à la carte 569 « (la) crécelle » les formes [kratʃo, klatʃo] (soit « craquoir ») aux points 15 et 16 (région lilloise) ; à la carte 598 « (un) hérisson », [yʀʃõ a pitʃõ] (« hérisson à picots ») au point 54 (Gommegnies, au sud de Valenciennes)²⁹. La carte 559 « (un) bègue » est la plus parlante. On y trouve une alternance des suffixes **-eus** et **-ard**, parfois en concurrence pour un même point, associés au radical **bègu-**. On trouvera sur les cartes 4 et 5 la répartition des formes **bègueus / bédgeus** et **bégard / bédjard** :

28 Le segment [ɛ] issu de [a] devant [ʀ] est ouvert, alors que [e] étymologique dans la même position est fermé ; une analyse phonologique par commutation conclurait probablement que l'opposition des deux phonèmes /a/ et /e/ est maintenue devant /r/, /a/ se manifestant dans l'allophone [ɛ].

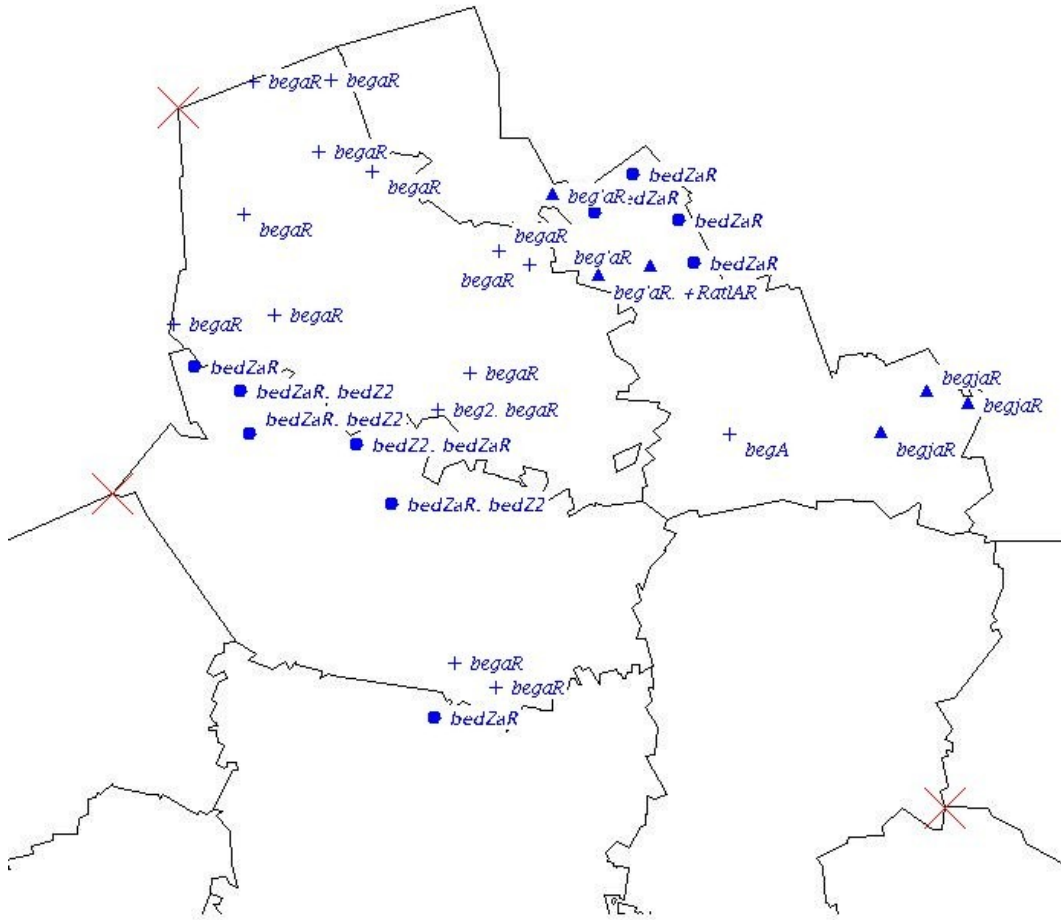
29 La nasalisation est inhabituelle, ce type lexical étant habituellement représenté par **irchon (à) picots**. La localisation au point 54 est également inattendue, puisque ce point est situé en-dehors des zones de palatalisation.



Carte 4: Carte 559 de l'ALpic : type "bégueu"

Légende :

- forme affriquée
- ▲ forme palatalisée sans affrication
- + forme non palatalisée

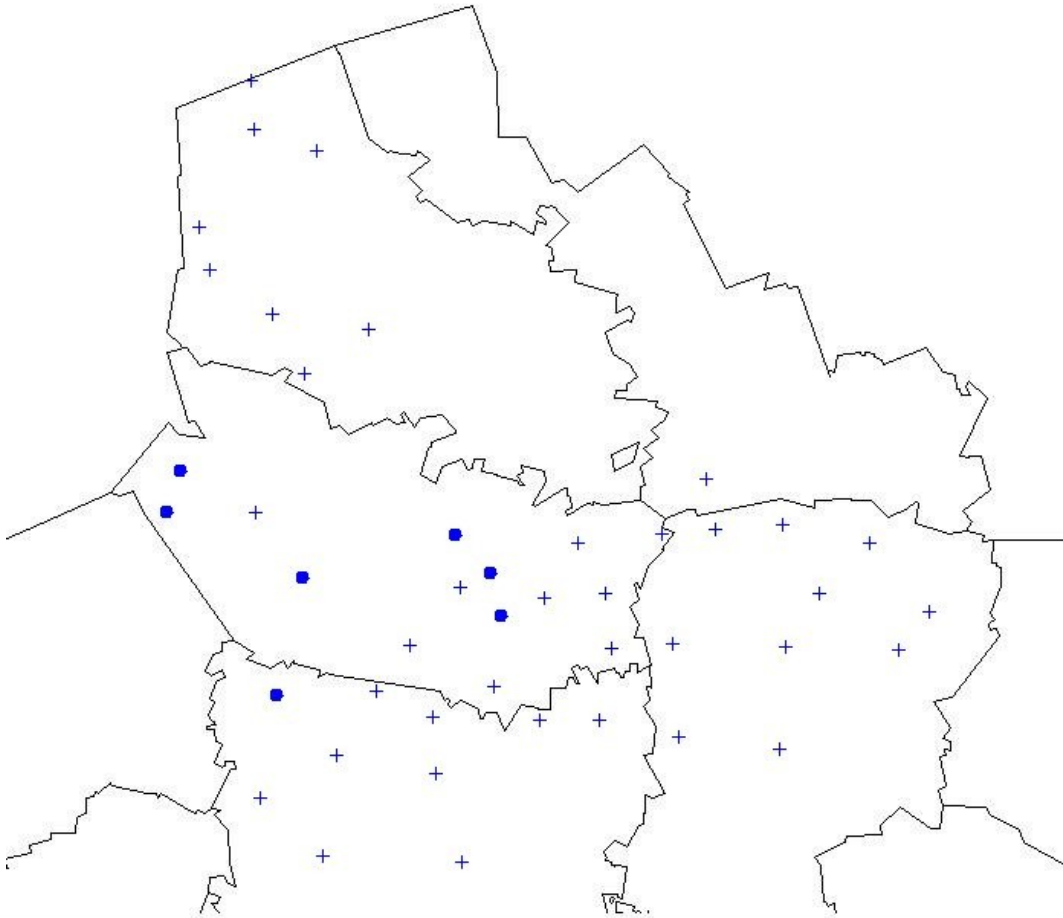


Carte 5: Carte 559 de l'ALPic : type "bégard"

La répartition **bégu(e)us** / **bédgeus** est conforme à la répartition habituelle de la palatalisation devant voyelle antérieure, hormis que ces formes n'apparaissent pas dans la région lilloise. Pour cette zone, il faut se reporter à la carte **bégard** / **bédjard** : la distribution des formes palatalisées avec et sans affrication y correspond à ce que nous avons observé dans le contexte « devant voyelle antérieure » (affrication au nord et à l'est de Lille, palatalisation simple au sud et à l'ouest), ce qui rend les deux contextes comparables en tous points. Dans la zone sud-ouest, il est remarquable que le type **bédjard** apparaît, surtout en alternance locale avec **bédgeus**, à la limite nord de la zone (entre la Somme et le Pas-de-Calais), et, pour un seul point, à sa limite sud (entre la Somme et l'Oise)³⁰.

³⁰ Les formes notées **begjaR** au sud de l'Avesnois ne sont sans doute pas à proprement parler des formes palatalisées (à la différence des formes **beg'aR** en région lilloise), mais des formes issues d'un type lexical local **bégu(i)er**, à la limite avec le wallon (cf. **bégu(i)y** à Anor, d'après Carion 2001 : 164). Elles apparaissent dans notre

L'ALPic-1 offre une autre carte permettant d'illustrer le phénomène : la carte 50 « (le) perchoir » (type **jouk-** + suffixe **o(é)(r)**) :



Carte 6: Carte 50 de l'ALPic : type "joukoir / joutchoir"

Les zones vierges correspondent à d'autres types lexicaux : **jouke** (sans suffixe), **p(i)erche**, **écoperche**, **perchoir**, **baton**, **ékèle**. On constate que, si la répartition (au sud) est approximativement identique à celle que l'on observe dans le contexte « devant voyelle antérieure », cette répartition est fragmentaire. Les autres types lexicaux viennent peut-être résoudre la contradiction entre le conditionnement purement phonologique (qui interdit la palatalisation) et la pression paradigmatique (qui la réclame).

représentation cartographique à cause de la confusion de la notation de la palatalisation et du yod dans la graphie Feller-Carton qui lui sert de support.

4.2.3. Devant voyelle basse

Du point de vue de l'inventaire phonologique des parlers concernés, le lieu d'articulation ne semble pas devoir intervenir dans le classement des voyelles basses (orale et nasale), dans la mesure où l'on ne saurait opposer une série de voyelles basses antérieures à une série de voyelles basses postérieures sur la base d'un test de commutation (le picard n'a pas l'équivalent de paires minimales comme « pâte ~ patte » en français). Du point de vue articulatoire, il faut remarquer que l'aperture maximale de la voyelle est moins propice au maintien d'une opposition de lieu que les apertures moyenne et minimale (on est là, selon les modèles, au sommet du triangle vocalique, où du côté étroit du trapèze).

Néanmoins, phonétiquement, le basculement vers l'avant ou vers l'arrière des voyelles basses du picard est un fait non trivial, susceptible d'avoir des répercussions sur la palatalisation des vélaires qui précèdent.

4.2.3.1. voyelle basse orale /a/

La vélarisation de /a/ oral en [ɑ] dans les parlers du Nord (y compris en français régional) est un fait bien connu et constitue l'une des principales caractéristiques de ces parlers, ce qui en fait un marqueur géographique (et peut-être social) de premier choix (Lefebvre 1991). L'examen des variantes dialectales montre que [a] oral entre volontiers en alternance avec [o] postérieur, selon une tendance bien identifiée qui affecte, en fin de mot, les parlers de l'Amiénois et d'une partie de l'Artois (voir par exemple la carte 191 « (le) chat » de l'ALPic-1). Dans certains parlers artésiens, le passage se fait vers « un son postérieur de la série non labiale » (Carton 1992:43, sur la base d'une analyse spectrographique). De façon générale, /a/ oral est donc en picard un segment vocalique non-antérieur, peu susceptible d'entraîner la palatalisation de la consonne précédente (même si la vélarisation est sans doute moins marquée et moins systématique en syllabe fermée).

Un certain nombre de contextes provoquent néanmoins une avancée du lieu d'articulation de a : devant la liquide /r/, devant consonne nasale, et devant yod. En outre, certains parlers ont une avancée spontanée de

l'articulation de a en finale.

4.2.3.1.1. a > e devant /r/

L'avancée devant /r/ du lieu d'articulation de /a/ en [æ] est très repérable dans le français régional. Dans ce cas, la voyelle, devenue nettement antérieure, peut se fermer en [ɛ], voire [e], en de nombreux points du domaine : voir par exemple les cartes 106 « (la) charrue », 300 « (le) charpentier », 309 « (le) charron » de l'ALPic-1. Le comportement de la vélaire dans ce contexte er < ar n'est pas le même dans les deux zones de palatalisation : la zone sud-ouest (Amiénois) maintient l'occlusive vélaire sous sa forme non-palatalisée, tandis que dans la zone nord-est (région lilloise) la vélaire subit la palatalisation comme devant les autres voyelles antérieures.

Exemples :

- carte 476 « (le) jarret » : formes [gare, gere] réparties sur la quasi-totalité du domaine, sauf [dʒere] aux points 15, 16, 26 (région lilloise)³¹, [gʲere] aux points 24 et 25
- carte 106 « (la) charrue » : kary, kery partout, sauf tʃery aux mêmes points 15, 16, 26, kʲery en 13

Il résulte de ces évolutions, dans la zone sud-ouest et plus particulièrement dans le Vimeu, de fréquentes séquences [kɛr], [gɛr] où la vélaire n'est pas palatalisée devant voyelle moyenne antérieure. Ainsi dans Vasseur 1963, à l'initiale : **quèr** « char », **quérbon** « charbon », **quérbongneu** « charbonnier », **quérbonisé** « carbonisé », **quércan** « animal maigre » (< carcan), **quércasse** « monture, charpente » (< carcasse), etc. ; **guèrbe** « gerbe » (ailleurs garbe), **guérbèe** « gerbée », **guérchon** « garçon », **guérdin** « jardin », **guérdouilleu** « gargouiller », etc. Il est aisé de trouver des paires minimales montrant le caractère pertinent, dans ce parler, de l'opposition occlusive ~ affriquée : **quèr** « char » ~ **tchèr** « tomber », **guère** « gare » ~ **djèrre** « guerre »³².

³¹ Ainsi qu'au point 57, où il s'agit d'une forme wallonne.

³² La carte 613 « (des) chardons » laisse apparaître une forme [tʃɛrdõ] en deux points de la zone sud-ouest (94, 119), ce qui semble démentir la généralisation que nous faisons. Néanmoins, on observera que le premier point est situé à la frange de la zone de palatalisation, et le second en bordure du domaine (au contact avec la forme française « chardon »), c'est-à-dire dans des zones de transition où le système perd de sa

4.2.3.1.2. a > e devant consonne nasale

Ce contexte est souvent parasité par deux phénomènes connexes : d'une part, l'assimilation régressive de nasalité qui affecte la plupart des voyelles devant consonne nasale³³ ; d'autre part, des alternances a / e ayant d'autres origines (principalement un ancien *ai*). La carte 219 « (la) cane » permet néanmoins d'observer ce phénomène : les formes [æ̃nɛt, ɛ̃nɛt, enɛt] (a.pic. *anete*) ou [kæ̃n] (fr. *cane*) sont largement répandues.

À Roubaix, à la fin du XIX^e siècle, Viez (1910) relève les formes [kæ̃nby] < *kanebuse* « chènevis », [kæ̃n] < *canne* « cruche », [kæ̃nɛt] < *cannette*, ainsi que [kæ̃n] < *catena*, toutes formes présentant un segment [æ̃] antérieur nasalisé (issu de *a*) sans palatalisation de la vélaire sourde qui précède (p. 113). De même, pour la vélaire sonore, toujours sans palatalisation, [ʒ gæ̃n] ou [ʒ gɛ̃n] « je gagne » (infinitif [gaɲi], ancien fr. *gaigne*, *gaignier*). Ces formes s'opposent ainsi à [dʒã̃n] « jaune » (a.pic. *ga(u)ne*, lat. *galbinum*) où, paradoxalement, la vélaire est palatalisée devant une voyelle nasale réalisée comme nettement postérieure. Nous pensons que, dans le premier cas, la séquence doit s'analyser comme /gan/ avec une voyelle orale réalisée comme nasalisée et antérieure ; dans le second cas, la forme phonologique serait /gã̃n/, avec une voyelle sous-jacente nasale, réalisée phonétiquement comme postérieure mais se comportant, vis-à-vis de la vélaire, comme phonologiquement antérieure (cf. *infra*).

Quoi qu'il en soit, ce contexte semble donner lieu de nos jours à une variation arbitraire. Contrairement aux observations de Viez, la carte 156 de l'ALPic-1 « (la) chaine (de la vache) » présente un aspect en tous points conforme à ce que nous avons observé devant voyelle antérieure (répartition des types [kɛ̃n / tʃɛ̃n / kʲɛ̃n]) ; l'homonymie avec les formes de la carte 245 « (le) chêne » (< *kesne* < **cassanus*) semble strictement parallèle à ce qu'on observe en français (chaîne ~ chêne). À Mouscron, Maës (1989) indique **kin.nète** « canette », **kin.nesson** ou **kèn'son** « caleçon » < **caneçon*, sans palatalisation ; **tchin.n'buch** « chènevis », avec palatalisation ; et **kin.non** / **tchin.non** « canon », avec optionalité.

cohérence.

33 Ce qu'on peut aussi interpréter, phonologiquement, comme la neutralisation de l'opposition oral ~ nasal pour les voyelles devant consonne nasale.

Ces hésitations nous semblent le signe d'une évolution en cours, orientée vers une phonologisation de la voyelle antérieure ([e] ou [ɛ̃]) dont l'effet sur la consonne précédente peut alors s'exprimer librement.

4.2.3.1.3. a > e devant yod

On trouve ce contexte sur les cartes 385 « (une) chaise » (type **caïèle**) et 417 « (une) cage (d'oiseau) » (type **gaiöle**). Parallèlement, la carte 134 « (le) fléau » (type **flaïé**) permet d'observer que l'évolution a > e devant yod affecte assez largement les deux zones de palatalisation des vélares.

Pourtant, là encore, la palatalisation semble active uniquement dans la zone nord-est (formes [tʃeir] sur la carte 385, [dʒeɔl] sur la carte 417). Dans la zone sud-ouest, les points 74 et 75 (Vimeu, à la limite avec le normand) ont une forme [tʃjel], où s'opère en outre une réduction de la voyelle précédent le yod : il est donc possible que ce soit le contact avec le yod qui palatalise la vélaire. Dans cette zone, la carte 417 ne comporte que des formes issues du français « cage », qui ne permettent aucune observation.

4.2.3.1.4. a > ø en finale de mot

Dans la région de Montreuil-sur-mer, /a/ final accentué tend nettement vers un [ø] antérieur, et une comptine locale fait rimer « rat » et « bras » avec « Montreu(il) » pour illustrer cette prononciation³⁴. Dans la même région, Debrie et Louvet (1977) transcrivent systématiquement le parler de Wailly-Beaucamp avec **eu** (dans une graphie dépourvue d'exactitude phonétique, il est vrai). Plus au sud, cette tendance est aussi une caractéristique des parlers du Ponthieu et du Vimeu ; mais si Debrie (1981a, 1985c) note indifféremment **eu** ou **o**, Vasseur (1963), qui s'en tient au graphème **o** dans sa graphie courante, utilise dans ses transcriptions phonétiques un signe spécifique, **ø**, en le définissant comme « *o long, très fermé, tendant à cé* ». On voit donc que le caractère antérieur de cette voyelle finale issue de /a/ est noté, d'une façon ou d'une autre, par tous les enquêteurs. Pourtant, comme dans le cas précédent de er < ar, la vélaire qui précède demeure inchangée dans le Ponthieu et le Vimeu, où la

34 [a mɔ̃trø, ja de rø kɔm mɛ̃ brø] « à Montreuil, il y a des rats [longs et gros] comme mon bras » (source : tradition familiale)

palatalisation devant voyelle antérieure est de règle.

4.2.3.2. *voyelle basse nasale /ã/*

À l'inverse de sa contrepartie orale, il nous semble que /ã/ nasal en picard a une réalisation généralement plus antérieure qu'en français (où on le note plutôt [ã]), à l'instar des observations faites sur le français canadien (voir par exemple Charbonneau 1971). À l'appui de cette constatation impressionniste, nous invoquerons le fait que /ã/ entre en alternance dialectale avec [ẽ] antérieur, dans une bande nord-sud englobant le Douaisis et le Cambrésis, ce qu'on peut constater, par exemple, sur la carte 180 « (le) bélier » de l'ALPic-1 (type **ran**). Nous avons observé à Avesnes-lez-Aubert, près de Cambrai, une neutralisation de l'opposition /ã ~ ẽ/ ; le produit de cette neutralisation a un timbre variant entre les deux pôles, en fonction du contexte, de l'âge du locuteur, de son exposition aux parlers environnants (Dawson 2005). Dans toute la région, en-dehors de cette bande, la substitution de [ẽ] à /ã/ est un hyperpicardisme fréquent, favorisé, il est vrai, par la « formule de conversion automatique » (Weinreich 1953) « **en** graphique français ~ [ẽ] picard » (cf. la carte 482 « (une) dent » de l'ALPic-2).

À l'inverse, on observe dans la région lilloise une tendance à la vélarisation (posteriorisation) et à la fermeture de /ã/ vers [õ]. Cette tendance, déjà notée par Carton 1972 (discussion, p. 461), apparaît sporadiquement sur les cartes 240 « (la) branche », 488 « (un) enfant », 561 « fainéant », et de façon plus nette encore 516 « trembler », 658 « ensemble ». Elle n'apparaît pas sur les cartes 25 « (de la) craie » (type **blanc**), 96 « (les) champs », 224 « (la) taupe » (type **fouan**), 235 « (le) hanneton » (type **bruant**), 332 « (il a) gelé blanc », 579 « (une) chouette » (type **cat-huant**). À Aubers-en-Weppe, Carton et Descamps (1971) ne distinguent que deux voyelles nasales, /õ/ postérieur et /ẽ/ antérieur, et considèrent [ã] et [œ] comme leurs variantes respectives (voir néanmoins *infra*).

Remarquons que « trembler » et « ensemble » constituent peut-être des cas particuliers. Ces mots appartiennent à la série (limitée à quelques unités) issue de formes anciennes en *-anl-*, où le *l* est devenu [n] dans la

langue moderne, créant une séquence sous-jacente « voyelle nasale + consonne nasale » inhabituelle³⁵ : ancien picard *tranler* « trembler » < *tremulare*, *sanler* « sembler » < *simulare*, *ensanle* « ensemble » < *insimul*³⁶. Néanmoins, le comportement de ces mots ne semblant pas différer nettement des autres cas, nous les joindrons dans notre examen.

Voici par exemple les formes relevées sur la carte 488 « (un) enfant » : [afõ] (point 15), [afõ] (point 16), [afẽõ] (point 24). La carte 516 « trembler » comporte les formes suivantes :

<i>point</i>	<i>forme</i>
13	trõne
15	trõnø
16	trõne
20	trõne
24	trẽõne
32	trõne

On remarque que le phénomène ne se réduit pas à une postériorisation, mais a tendance à s'accompagner d'une diphtongaison de la voyelle, avec apparition d'un segment non syllabique antérieur (ẽ, õ), couramment désigné comme réflexion vocalique ou Vorklang. Celui-ci peut d'ailleurs apparaître sans qu'il y ait postériorisation du segment principal : pour la carte 488, une dizaine de points présentent des formes du type ẽfẽã, réparties au sud de Lille et à l'est de l'Artois. À Gondecourt, Cochet (1933) note systématiquement par [ẽõ] les formes qui ont ailleurs [ã]. Carton et Descamps (1971), à Aubers-en-Weppes, qui considèrent que [õ] et [ã] constituent des variantes d'un même phonème (cf. *supra*), voient « une différence de durée, et donc de diphtongaison » entre [otẽõ] « autant » et [otõ] « résidu de battage » (p. 15)³⁷.

Il faut donc admettre que la postériorisation de la voyelle nasale basse

35 Déjà proposée *supra* pour rendre compte de [dʒã̃n] = /gã̃n/ à Roubaix selon Viez (1910)

36 Ces formes sont aussi celles où l'ancien picard se distingue du français par la non-insertion d'un *b* intercalaire dans le groupe secondaire *m'l* (Gossen 1976:116-119).

37 La question des réflexions vocaliques en picard est probablement extrêmement complexe et mériterait une thèse à elle seule. On voit dans cet exemple que le phénomène peut avoir pour fonction le maintien d'une opposition phonologique fragile, ici l'opposition /ã ~ õ/. Ailleurs (par exemple dans le Tournaisis), c'est /õ/ qui se fracture en [ẽõ], mais avec le même effet de maintien de cette opposition.

(ã > õ) n'est que partielle : par le biais de la diphtongaison, cette postériorisation ne touche pas la voyelle dans toute sa durée, puisque sa partie initiale (celle qui est au contact de la consonne précédente) conserve un caractère nettement antérieur. Ce caractère phonétiquement ambigu du segment issu de /ã/ peut néanmoins être occulté par les évolutions ultérieures qui tendent à aligner sa réalisation sur son équivalent français ; il n'en reste pas moins que, dans les zones concernées, ce segment se comporte, phonologiquement, comme une voyelle antérieure.

Ce caractère paradoxal de l'évolution ã > õ semble confirmé par sa situation géolinguistique : la zone concernée se situe en effet dans l'exact prolongement de la zone où ã > ě, et les deux zones forment conjointement un couloir allant de la région lilloise au nord à Saint-Quentin au sud.

Dans ce contexte incertain, comme dans les cas examinés précédemment, les deux zones de palatalisation présentent des évolutions divergentes. En effet, ici encore, seule la zone nord-est connaît la palatalisation des vélaires dans le contexte « devant ã », tandis que la zone sud-ouest préserve les occlusives.

À Roubaix, Viez (1910 : 114) relève [tʃã, tʃãʃ, tʃãdɛl, tʃãzi, tʃãzmɛ, tʃãte, tʃãtɛo, tʃã, dʒãp] « champ, chanson, chandelle, changer, changement, chanter, chanteau, quand, jambe » (< *campum, cantionem, candela, cambiare, cantare, canthum+ellus, quando, gamba*). Ces formes sont habituelles chez les picardophones de Roubaix et Tourcoing, et les textes originaires de ces zones comportent les graphies **tchamp, tchandelle, tchangi, tchanter, tchand, djampe**, etc., à l'exclusion des formes en ***cam-, *can-, *quan-, *gan-, *gam-**. Les lexicographes modernes, en principe, ne relèvent également que les variantes affriquées (Maës 1989, Deleporte*). À Gondecourt, Cochet (1933) note ces mots avec une occlusive palatalisée (k^j, g^j), comme dans les autres contextes mettant en jeu une voyelle antérieure. Il faut rappeler que la voyelle nasale /ã/, lorsqu'elle est sous l'accent, apparaît chez lui sous la forme diphtonguée [ěõ], ce qui met la consonne en contact avec une première partie nettement antérieure de ce segment complexe : [k^jěõb] « chambre ». En position prétonique, la diphtongue se réduit à son deuxième élément, [õ], mais la palatalisation se

* Charles Deleporte, Lexique de Lannoy (inédit)

maintient : [kʲõdɛl] « chandelle ».

Carton (1972) propose plusieurs cartes très précises de l'extension de cette palatalisation (« champ », « quand ? », « chanter », « chandeleur »³⁸) Si l'on observe par exemple la carte « chanter », qui semble être la plus cohérente, une zone principale d'affrication, partant de la frontière linguistique au nord, semble couler entre Lille et Tournai, avant d'obliquer vers l'ouest au sud de Lille ; cette zone semble entourée d'une zone de transition comportant des formes palatalisées sans affrication.

L'ALPic-2 permet de suivre ce phénomène principalement dans quatre cartes : 356 « (la) Chandeleur », 409 « (une) chandelle », 427 « (un) chanteau », 474 « (la) jambe » (voir annexe). La répartition générale des formes palatalisées et affriquées est celle que nous avons observée devant voyelle antérieure haute et moyenne dans la zone nord-est : les formes affriquées constituent une demi-couronne au nord et à l'est de Lille, tandis que les formes à palatalisation simple complètent la zone par une autre demi-couronne au sud et à l'ouest. Bien que la couverture des points d'enquête de l'ALPic soit nettement moins dense que la recherche menée par Fernand Carton dans les années 1960, et que la partie belge du domaine ne soit pas prise en compte ici, il semblerait que la répartition que nous obtenons ne coïncide pas totalement avec les observations de Carton (1972). Alors que celles-ci pourraient suggérer l'existence de deux cercles concentriques autour de Lille (la palatalisation simple constituant une transition entre l'affrication et la non-palatalisation), nous voyons quant à nous deux demi-couronnes. Il ne s'agit pas, nous semble-t-il, d'un dégradé centrifuge ayant Lille pour centre, mais d'un dégradé d'est en ouest (ou du nord-est vers le sud-ouest) tourné vers le centre du domaine linguistique picard (c'est-à-dire l'Artois).

La carte 474 montre que, pour la vélaire sonore [g], les formes à palatalisation sans affrication sont relativement fréquentes dans une bande s'étalant du sud-est de Lille à la région de Péronne. Nous nous bornerons ici à faire cette constatation, les données en notre possession n'étant pas assez nombreuses pour étayer une hypothèse quant à un comportement

³⁸ Nous ajouterions la carte « jaune », ou les formes à affrication [dʒɔn] et palatalisation simple [gʲɛɔn] se répartissent de la même manière. La façon la plus économique de rendre compte de la palatalisation dans ce mot est d'envisager une représentation sous-jacente [gãɔn]. D'autres parlars (par exemple à Saint-Pol : Edmont 1897) ont dans ce mot une voyelle basse [a] ou [ã].

particulier dans ce contexte, au-delà du fait que la palatalisation simple semble constituer un « pont » entre les deux zones à affrication.

4.2.3.3. *Voyelles issues d'un ancien groupe « au »*

Les mots dans lesquels l'ancien picard avait un groupe habituellement écrit « au » ont, en picard moderne, une voyelle variant généralement entre les timbres [o] et [ø]³⁹. La répartition entre les variantes postérieures de type [o] et les variantes antérieures de type [ø] suit approximativement la limite entre les régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie.

L'alternance entre les deux types est peut-être ancienne. Gossen (1976) relève dans les chartes et les textes littéraires des doublets comme *capiaus – capieus, coutiaus – couteus, hiaume – hieume, caillaus – cailleus, traus – treus*, et des formes comme *chisieus, saieus, chastieus*, etc. Dans les chartes, la Flandre et le Hainaut ont *au*, l'Artois *au* et *eu*, le reste de l'aire picarde *eu* (p. 50). Gossen reste prudent quant à l'interprétation de cette alternance ancienne : « *Ces exemples sont peut-être le témoignage le plus ancien de l'évolution propre au picard occidental et méridional qui fait passer aw étymologique ou secondaire à ö. (...) Il se peut cependant tout aussi bien qu'elles soient des hypercorrectismes en raison de l'équivalence graphique eu = au [observée par ailleurs]* » (p. 62). Flutre (1977), après avoir relevé les mêmes hésitations dans l'ancienne langue, estime quant à lui « *qu'il y a [dans l'hypothèse au > eu dès la fin du XII^e siècle] une illusion dont il faut se garder. C'est que, parmi les mots en au de l'ancien picard, il y en a qui, à côté de formes en au, présentent des formes en eu ou en ou, et cela à la même époque ancienne ; ce qui veut dire que, dans ces mots, les formes en ou ou en eu ne dérivent pas des formes en au, mais sont apparues simultanément avec elles* » (p. 63). Il n'en reste pas moins qu'on est face à une alternance inscrite dans les textes dès la période de l'ancien picard, et qu'il est difficile de ne pas voir une relation avec l'alternance moderne, d'autant plus que la répartition géographique établie par Gossen dans les chartes semble cohérente avec ce qu'on observe actuellement.

Les variantes septentrionales sont souvent plus complexes qu'un

39 Formulation moins prudente de Flutre (1977:63) : « En picard actuel *au* du moyen picard est représenté tantôt par *o*, tantôt par *œ* ».

simple [o]. Les cartes 446 « (un) chapeau » et 468 « (l') épaule », parmi de nombreuses autres, montrent une abondance de formes diphtonguées, voire triphthonguées, en particulier dans tout le Pas-de-Calais et la région lilloise : [kapjœ̃, kapjeũ, kapjaɔ, kapjœ̃œ̃ ; epeɔl, epaɔl], etc. Il existe dans ces zones un contraste assez général avec [o] étymologique, que l'on observe dans quelques paires minimales comme [bo ~ beœ̃] « bois - poutre » (à Saint Pol sur Ternoise, d'après Edmont 1897). On remarquera, comme dans le cas de /ã/, que la diphtongaison a fréquemment pour effet de rendre antérieure la première partie du segment, ce qui peut favoriser la palatalisation des consonnes qui précèdent.

Les consonnes vélaires, placées devant ce segment variable, présentent un comportement particulier ayant les deux caractéristiques suivantes :

- l'affrication n'est jamais observée (sauf très rares exceptions), même devant la variante antérieure [ø].
- la palatalisation simple (sans affrication) est fréquente dans la zone centrale et la région lilloise, devant les variantes postérieures.

Le nombre de lexèmes concernés est restreint, mais leur fréquence d'usage est grande : il s'agit essentiellement des types **caud** « chaud » et de ses dérivés (**caudron** « chaudron », **caufer** « chauffer », etc.), **cauche 1** « chausse ; bas » et dérivés (**caucher** « chausser », **décau** « déchaussé », **cauchète** « chaussette »...), **cauche 2** « chaux », **caup** « coup », **cauker** « cocher (la poule) »⁴⁰, **gaugue** « noix » (et **gauguer** « noyer »).

Dans la zone centrale (département du Pas-de-Calais) et la région lilloise, le produit de la palatalisation est toujours une forme palatalisée sans affrication en [kʲ], avec parfois le développement d'un yod : [kj]. On trouve également ces formes dans le Tournaisis (Mahieu 1994 : **kieaud**).

La carte 320 « (il fait) chaud » de l'ALPic-2 montre que le phénomène n'est pas rare : 17 points montrent des formes palatalisées, dont 9 avec yod. Le phénomène s'observe, de façon plus ou moins systématique, sur d'autres cartes : 197 « cocher (la poule) » (points 46, 48, 51⁴¹), 366 « (de

40 Ancien picard *cauchier*, ancien français *chauchier* < latin *calcare*. La forme française moderne est issue d'un croisement avec *coq*.

41 Dans ce mot, la palatalisation du [k] initial est probablement parasitée par celle du

la) chaud », 425 « (du pain) tendre » (point 6⁴²), 442 « (à pieds) nus », 453 « (des) chaussettes » (points 47, 48, 61) (voir annexes)⁴³. La répartition des formes, qui est instable (comme on l'a déjà observé dans la même zone, pour la palatalisation « normale » sans affrication), dénote une optionalité de ce type de palatalisation sur l'ensemble de la zone centrale.

Ces mêmes cartes montrent que, dans le sud du domaine, la sélection (qui est systématique) de la variante antérieure [ø] ou [œ] *ne s'accompagne pas de la palatalisation de la vélaire*, qui conserve sa réalisation occlusive. On trouve donc toujours, dans cette zone, les types [kø] « chaud », [køtʃe] « cocher », [køʃ] « chaud », [dekø] « (à pieds) nus », [køʃet] « chaussette », [gøeg] « noix », caractérisés par une séquence « occlusive vélaire + voyelle antérieure » qui contredit, pour ces mots, les constatations générales faites en 4.2.1.2. Le contraste apparaît dans des paires minimales comme [kø] « chaud » (ou « coup ») ~ [tʃø] « queue ».

Autres exemples chez Vasseur (1963), à l'initiale : **queuche** « chaussure » (chausse), **queuchemar** « cauchemar », **queuche-pied** « chausse-pied », **queuchette** « chaussette », **queucheu** « chausser », **queuchie** « chaussée », **queuchure** « chaussure », **queud**, **-eude** « chaud », **queudeu** met local (soupe faite avec du cidre nouvellement fermenté), **queudière** « chaudière », **queufour** « four à chaud », **queufourieu** « chaufournier », **queup** « coup », **queuqueu** « ongle du porc et du mouton », **queuse** « cause », **queutcheu** « s'accoupler », **queutchille** « mâche sauvage et cultivée », **queutchu** « cocu », **queux** « chaud » ; **gueuche** « gauche », **gueucherie** « gaucherie », **gueucheu** « gaucher », **gueudjeu** « noyer », **gueugue** « noix ».

Les exceptions (affrication dans ce contexte) sont très rares : l'ALPic-2 ne recèle guère que les formes [tʃødrõ] au point 81 (carte 391 « (le) chaudron »), et [tʃø] aux points 72 et 73 (carte 548 « (un) coup »). Le parler d'Ételfay (Picoche, 1969) a les formes **tcheû** « chaud », **tcheudier** « chaudière », **tcheûdron** « chaudron », mais **keû** « coup », **keûfour** « four à chaud », **keûchon**, **keûchur**, **keûchèt'** « chausson, chaussure, chaussette » : on a affaire à un parler situé dans une zone de transition, et, qui plus est, décrit par l'auteur comme spécialement évanescent.

second [k], selon le phénomène de dissimilation examiné au point 4.2.1.3.1 supra.

42 [kʰo] ; en réalité « pain chaud » à ce point.

43 La carte 268 « (la) noix » ne révèle aucune forme palatalisée pour le type **gaugue**.

On notera donc, comme fait marquant de cette catégorie, le comportement contradictoire dans ce contexte des vélares, qui ont tendance à se palataliser dans les zones *a priori* peu sensibles à la palatalisation, et au contraire à ne pas se palataliser dans les zones de palatalisation.

4.2.3.4. Complément : comparaison des cartes « chaud » et « queue » de l'ALPic (cartes 320 et 150)

Il nous a semblé intéressant de procéder spécifiquement à cette comparaison, dans la mesure où les formes picardes pour « chaud » et « queue » sont susceptibles de former une paire minimale selon des modalités variables selon les parlars.

Il faut discerner deux grandes zones :

- au sud (départements de la Somme et nord de l'Aisne), l'opposition est exprimée principalement par la *consonne*
- au nord, l'opposition est exprimée principalement par la *voyelle*.

Si l'on examine les cartes plus en détail, on fera les observations suivantes :

- dans une zone correspondant approximativement au département de la Somme (la zone sud-ouest d'affrication), l'opposition entre les deux mots est régulièrement du type [kø ~ tʃø]. En effet, dans cette zone, l'ancien **au** de « *caud* » est représenté par la voyelle [ø] qui se confond avec le produit de l'ancien **eu** de « *queue* » (avec, parfois, une différence d'aperture). En revanche, la consonne initiale ne se palatalise pas devant cet ancien *au*, de sorte que l'opposition est exprimée uniquement par la (non-)palatalisation de la consonne.
- à l'est de cette zone, sur une bande s'étendant à cheval sur la limite entre les départements du Nord et de l'Aisne, l'opposition se prolonge sous la forme [kø ~ kʲø], où la consonne initiale de « *queue* » subit une palatalisation simple (sans affrication). Il faut noter que la palatalisation n'est pourtant pas habituelle dans cette zone.
- à l'extrême sud-est du domaine, dans le département de l'Aisne, on constate que cette palatalisation n'a pas lieu : « *queue* » est

représenté par [kø]. De façon très remarquable, ces points présentent, pour « chaud », des formes dont la consonne initiale est le [ʃ] du français, au lieu du [k] picard. Tout se passe comme si la forme française s'était substituée à la forme picarde afin d'éviter la confusion entraînée par les évolutions phonétiques convergentes.

- enfin, au sud de la Somme et dans l'Oise, les deux mots sont confondus en une forme unique [kø]. Cette zone ne connaît pas la palatalisation, mais présente l'évolution *au* > *eu* conduisant à la confusion des voyelles des deux mots.

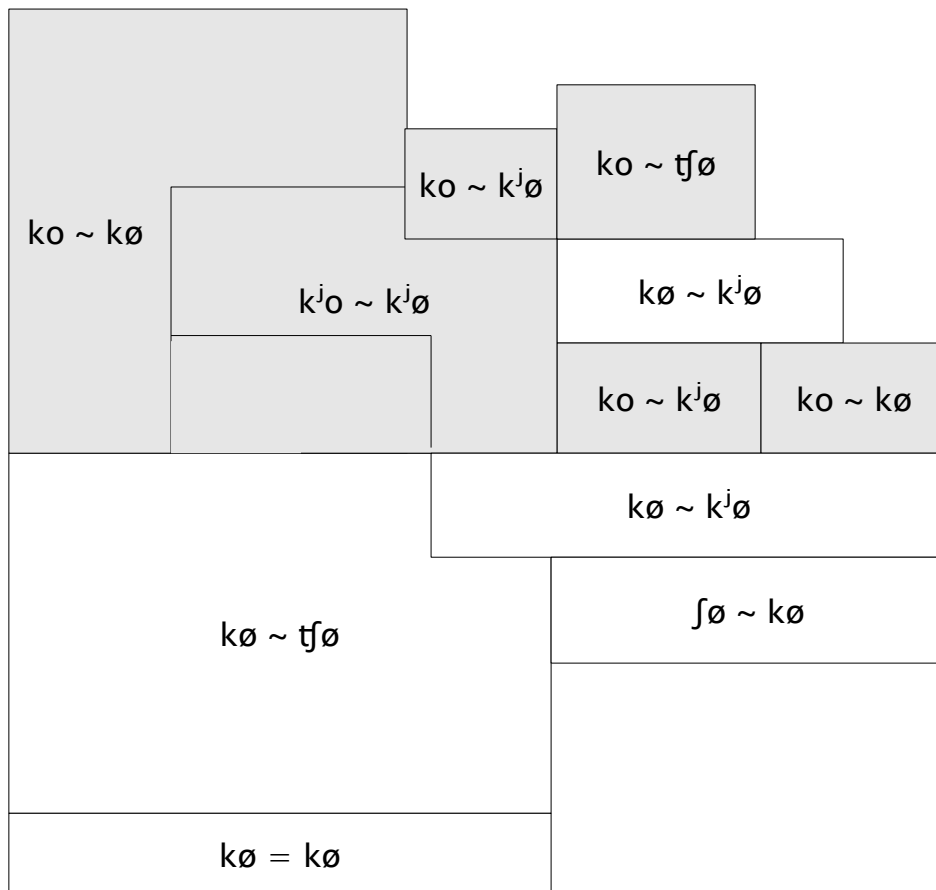
Dans le Pas-de-Calais, l'opposition devient essentiellement vocalique : elle est du type [ko ~ kø]. Les deux phénomènes de non-palatalisation de la consonne et de maintien de l'ancienne distinction « *au* » ~ « *eu* » sont concomitants. Néanmoins, le tableau est compliqué par les phénomènes de diphtongaison qui touchent la voyelle de « chaud », et par la palatalisation optionnelle qui touche la consonne de ce même mot. Nous pensons possible de distinguer les sous-zones suivantes :

- à l'ouest du département, une zone sans palatalisation de la consonne de « queue » est en contact direct avec la zone d'affrication de la Somme. Cette zone se prolonge au nord le long du littoral.
- s'emboîtant dans cette première zone, à l'est, s'étend une zone où l'initiale des deux mots « queue » et « chaud » est palatalisée (sans affrication). Cette zone rejoint, au sud-est, la zone d'affrication de « queue ».
- une zone centrale, au contact de toutes les précédentes, est caractérisée par la palatalisation de « queue » et la non-palatalisation de « chaud ».

Dans le Nord, la région de Lille est caractérisée par l'affrication de la consonne de « queue ». Cette première zone est suivie au sud par une série de bandes orientées approximativement du nord-est vers le sud-ouest, où l'on constate successivement :

- une opposition purement consonantique [kø ~ kʲø]
- une opposition mixte [ko ~ kʲø]
- une opposition purement vocalique [ko ~ kø]

Le schéma suivant synthétise ces différentes observations, en les disposant dans l'espace de façon approximative (les zones où existe une opposition vocalique sont grisées) :



La carte 548 « (un) coup » (lat. *col(a)p(h)u* > ancien picard *caup*, *cop*, plutôt que *coup* : Gossen 1976, p. 73-76), quoique moins complète, confirme les données observées pour « chaud », notamment en ce qui concerne la zone de palatalisation de la consonne dans l'Artois (centre et est du Pas-de-Calais). Néanmoins, cette zone de palatalisation entre en contact sur une plus large bande avec la zone d'affrication amiénoise. Comme il a été mentionné plus haut, on relève une forme inhabituelle [tʃø], avec affrication de la consonne, aux points 72 et 73 ; il est remarquable que ces points sont justement situés au regard de la zone de palatalisation de l'Artois, à la limite entre la Somme et le Pas-de-Calais.

4.2.4. Devant voyelle alternant avec zéro

4.2.4.1. Définition du contexte

Ce contexte correspond, en picard, au schwa du français, alias « e muet », « e caduc », etc. (voir Eychenne 2003).

Les études diachroniques sur le picard s'accordent à constater un double traitement du [ə] de l'ancienne langue en position non-finale : soit un amuïssement, soit un « renforcement » en [e]. Flutre (1977, §26) donne de nombreux exemples d'amuïssement, tirés principalement de l'ALF : *tenir* > [tniR], *venir* > [vniR], *cherise* > [ʃRiʃ], *kemin* > [kmĕ], etc.⁴⁴. Mais, indique-t-il (§28), « dans la moitié nord du domaine, e sourd initial [et prétonique non initial], au lieu de tomber, s'est souvent renforcé en e fermé » : [ʃeriʃ] « cerise », [l kemĕ] « le chemin » (Roubaix), [zele] « geler » (Somme), etc.⁴⁵. L'aire géographique concernée reste à préciser, d'autant que Flutre ajoute « qu'on trouve aussi largement [ce phénomène] dans la Somme », comme le montre le dernier exemple ci-dessus. Quoi qu'il en soit, il y aurait donc, en première hypothèse, une opposition entre des variétés « à amuïssement » (de l'ancien [ə]) et des variétés « à renforcement ».

Un autre phénomène, lié au précédent, est la prosthèse (facultative) d'un [ĕ] consécutif à l'effacement de [ə] en syllabe initiale (Flutre 1977, §27) : [ĕdmĕ] < *demain* (en face de [dmĕ]), [ĕkmĕ] < *quement* « comment » (et aussi *kemin* « chemin »). « Le résultat est (...) le même que s'il y avait eu métathèse de l'e initial », remarque Flutre. Il esquisse rapidement une typologie des contextes conditionnant la prosthèse : d'une part « à l'initiale absolue de la phrase ou d'un groupe de mots, ce qui allège la prononciation du groupe initial de consonnes en lui fournissant un son d'attaque », et d'autre part « quand le mot précédent se termine par une consonne, afin d'éviter un groupe de trois consonnes de suite ». Or, ce deuxième contexte,

44 Comme le remarque Landrecies (1994), il ne s'agit pas là d'une caractéristique opposant le picard au français standard, mais, dans les textes littéraires qu'il étudie, ce phénomène, généralement signalé par une marque orthographique propre (l'apostrophe), induit une distanciation graphique par rapport à la norme française, au prix d'une difficulté de lecture supplémentaire.

45 Le « renforcement » n'est pas inconnu dans l'histoire du français (réaction érasmiennne, reviviscence de l'atone : cf. Carton 1974, p. 64, qui cite des prononciations contemporaines comme *méringue*, *génévois*).

dans lequel on reconnaît évidemment une variante de la « Loi des Trois Consonnes », intervient aussi, selon Flutre, dans l'alternance [l kemẽ / le kmẽ] « le chemin / les chemins » à Roubaix. Mais dans les variétés « à renforcement du e », le conditionnement phonotactique n'est visiblement pas le seul opérant, à en juger par les autres exemples cités par Flutre (ainsi [i m fe devenir fus] « il me fait devenir folle »).

Pour résumer les observations de Flutre et les transposer en synchronie, le picard connaît une variation dialectale zéro / [e] issue d'un traitement différencié de l'ancien [ə]. Dans chacun des groupes de variétés définis par cette variation (variétés « à amuïssement » et variétés « à renforcement »), une alternance zéro / [e] est également à l'œuvre sous l'effet de contraintes phonotactiques ; cette alternance porte sur le [e] prosthétique initial secondaire dans les variétés « à amuïssement », et sur le [e] en alternance dialectale avec zéro dans les variétés « à renforcement ». L'ancien *kemin* « chemin » est donc représenté par trois variantes : [kmẽ / ekmẽ / kemẽ] parmi lesquelles les deux premières alternent dans les variétés « à amuïssement », tandis que la première et la troisième alternent dans les variétés « à renforcement ». Les contraintes à l'œuvre dans les alternances topolectales semblent partiellement identiques (Loi des Trois Consonnes ou autres contraintes phonotactiques à préciser), mais le [e] primaire des variétés « à renforcement » peut également apparaître dans d'autres contextes que le [e] prosthétique des variétés « à amuïssement ».

4.2.4.2. *Traitement des vélaïres devant voyelle alternant avec zéro*

Lorsque cette voyelle « caduque » se maintient après une vélaïre, que ce soit sous l'effet de contraintes phonotactiques ou de contraintes topolectales, la vélaïre apparaît partout sous forme d'une occlusive non palatalisée. Autrement dit, la voyelle « caduque », bien qu'elle se manifeste phonétiquement comme antérieure (éventuellement arrondie : [e] ou [ø]), n'a pas d'effet palatalisant sur la consonne qui la précède.

Les cartes de l'ALPic 397 « (une) cheminée » (type **kéminée**) et 450 « (une) chemise » (type **kémise**) permettent d'observer ce phénomène. Il concerne au premier chef la zone de palatalisation nord-est : en effet, la zone sud-ouest peut, par ailleurs, être caractérisée comme zone « à

amuïssement de [ə] », et la contrainte phonotactique y est résolue par prosthèse vocalique ([ɛkmine, ekmis]).

Un cas particulier est constitué par les anciennes séquences « occlusive + liquide + schwa » (en particulier [krə, grə, klə, glə]). L'amuïssement de [ə] s'accompagne obligatoirement d'une épenthèse vocalique entre l'occlusive et la liquide, la conjonction des deux phénomènes ayant l'apparence d'une métathèse : *crever* > [kɛrve], *grésil* > [gɛrzil]. Dans ces mots, la voyelle n'alterne pas avec zéro dans le cadre du topolecte considéré (*[krve] n'existe pas face à [kɛrve]), mais en comparaison avec les variétés « à renforcement de [ə] » (qui ont [kreve]) ; ces mots permettent néanmoins d'observer l'effet de ce contexte dans les variétés « à amuïssement ». Cet effet est similaire : les variétés de l'Amiénois et du Vimeu ne présentent pas de palatalisation dans ce contexte. On relève par exemple chez Vasseur (1969), à l'initiale : **quérpette** (et **crépette**) « crêpe », **quérpus** « crépus », **quérveu** « crever », **quérvure** « gerçure » (crevure), **guérgi** « grésil », **guérgneu** « grenier », **guérlot** « grelot », **guérnon** « versoir de la charrue » (< *grenon* « moustache »), **guérnouille** « grenouille », **guérnu** « grenu ».

4.2.5. Devant consonne

La palatalisation des vélaires devant consonne est très exceptionnelle, mais se rencontre parfois. Exemple :

Chés wépes lo i déssatchront leus musiques et pi toutes sortes éd boêtes à foaire du busin (*Ch'Lanchron* n° 97/2005, page 42)
« Ces coquins-là sortiront leurs musiques et toutes sortes de boîtes à faire du bruit »

L'examen systématique de notre corpus de textes de l'Amiénois ne laisse apparaître ce type de formes que chez un seul auteur : Pierre Duquet. Les formes concernées sont les suivantes :

- **o butchrons** « nous taperons » (de **butcher**).
- **o vnoué juste d'éтчluser ch'treu normand** « on venait juste d'éчluser le trou normand »
- **ch'n'éчoué point d'ieu qu'oz éчklusoué à l'pose** « ce n'était pas de l'eau qu'on éчlusait à la pose »

- **el djlaise** « la glaise »
- **édjlise** « église » (25 occurrences !)

Ces formes, si elles paraissent accidentelles, semblent néanmoins respecter approximativement la règle suivante :

[k,g] → [tʃ, dʒ] / —[+cons, +liquide] [+voc, -arrière, +haut]

La palatalisation a lieu lorsque la vélaire est suivie d'une liquide (r, l), à l'exclusion de toute autre consonne, elle-même suivie d'une voyelle antérieure haute.

Cette seconde condition n'est pas absolue. En effet, le contexte fait apparaître en nombre décroissant les voyelles [i, y], puis [e] (**djlaise**) et [ɔ] (**butchrons**). Dans ce dernier exemple, on observera que la palatalisation a lieu à la frontière d'un radical verbal et d'un morphème, contexte qui favorise également la palatalisation devant voyelle postérieure (cf. 4.2.2.2.1)⁴⁶. C'est d'ailleurs dans ce cas, et en particulier devant la marque <r> du futur/conditionnel, que la palatalisation devant consonne semble la plus fréquemment attestée, bien que les descriptions divergent. On ne la trouve pas chez Vasseur (1963, 1996) pour le Vimeu, ni dans la description très complète des conjugaisons picardes que donne le site de l'association « Ches Diseux d'Achteure » (voir note 26 page 136) pour l'Amiénois. Par contre, un témoignage récent sur le parler du quartier Saint-Leu à Amiens (Duquef 2005) en fait état, en concurrence avec les formes non palatalisées : ainsi le futur de **matcher** « manger » est **j'match'rai** ou **maqu'rai**, celui de **nardger** « narguer » uniquement **j'nardj'rai**⁴⁷.

Le suffixe **-rie** semble également former un contexte favorable à la palatalisation devant consonne. Duquef (2005) donne **match'ries** « mangeaille », concurrencé par **matchiries** (elle ne donne pas ***maqu'rie**). Chez Vasseur (1963), on trouve **macrie**, mais **dématcherie** ou **démaquerie** « vomissement ». Le même a **tédjerie** ([tedʒri]) « geignement », de **tédjeu** ([tedʒø]).

Compte tenu de la ressemblance du contexte phonologique et morphologique dans le cas général de palatalisation devant voyelle et dans

⁴⁶ Nous hésiterions à ranger parmi les conditions favorisant la palatalisation devant consonne le caractère voisé de la vélaire, car cette « statistique » est largement faussée par le nombre élevé d'occurrences du mot **édjlise**.

⁴⁷ La différence de traitement entre les deux verbes n'est probablement pas significative. La première édition du dictionnaire (sans date, vers 1990) ne mentionnait que **j'match'rai**.

ce cas particulier devant liquide, nous serions tenté d'évoquer une « transparence » des liquides vis-à-vis de la palatalisation. Nous verrons comment implémenter cette « transparence » dans une analyse plus formelle lorsque nous en viendrons à celle-ci.

Chez Pierre Duquet, les formes palatalisées sont concurrencées par des formes sans palatalisation :

- **éclusoué chés rincettes** « éclusait les "rincettes" » face à **étchluser**
- **in butchant dsu ll'enclume** « en tapant sur l'enclume » (et non ***entchlume**)
- **glicher** et **glissii** « glisser », **déglingue**, **négliger** (et non ***djlicher**, ***dédjlingue**, ***nédjligier**) face à **édjlise**

Le caractère ponctuel et non systématique de la palatalisation dans ce contexte, limitée à certains locuteurs, certains mots et certaines occurrences de ces mots, montre que, s'il s'agit très probablement d'une évolution en cours, cette évolution n'en est encore qu'à un stade initial.

Nous sommes enfin tenté de rapprocher les formes [ʃɛdʒe, ʃɛdʒĩ] présentes sur la carte 599 « (le) sanglier » de l'ALPic, aux points 116, 117 et 124 (groupés au nord de l'Oise). Ces formes alternent localement avec [sãgliji] au point 116, et avec [ʃɛgje] au point 124. Une analyse en diachronie ou une analyse par règle peuvent évidemment expliquer ces formes en datant la palatalisation postérieurement (historiquement ou dans le processus d'engendrement) à la simplification du groupe [l]+yod qui crée le contexte —[yod]. Mais le maintien de l'alternance en synchronie de formes avec et sans [l] dans une zone restreinte tendrait à nous orienter, sous réserve d'enquête plus approfondie, vers un autre cas de palatalisation devant le groupe liquide + voyelle antérieure.

4.2.6. En finale de mot

Les occurrences de l'affriquée sourde [tʃ] en finale sont très limitées dans l'ALPic-2.

Il s'agit :

- d'une part, des formes [lytʃ] « (la petite) lampe » (c. 411), [kʲātʃ] « (un) chanteau » (c. 427), [kørnœtʃ] « (des) cretons » (c. 435), [kõpør loriotʃ] « (un) loriot » (c. 587), formes relevées au point 15 (Linselles)
- d'autre part, aux points 56, 57 et 65, des formes [klêtʃ, klitʃ] « (le) loquet » (c. 378), [flamitʃ] « (une) galette » (c. 426), [kolotʃ] « (de la) marmelade » (c. 433), [klitʃ] « (une) douleur vive et subite » (c. 518).

L'affriquée sonore [dʒ] n'apparaît quant à elle qu'au point 57, dans les mots [oradʒ] « (c'est un)orage » (c. 334), [nyadʒ] « (des) nuages » (c. 337), [marjadʒ] « (une) noce » (c. 568), [mazëdʒ] « (une)mésange » (c. 586).

Il nous semble qu'on ne saurait voir dans ces différentes formes un effet de la palatalisation secondaire des occlusives vélaires.

1. Au point 15, situé en bordure de la frontière linguistique avec le flamand, il s'agit incontestablement du suffixe hypocoristique **-tch** typique de la zone frontière, emprunté directement au flamand (cf. néerlandais *-t +je*, par agglutination). Poulet (1987:353) le relève également dans le Calaisis et l'Audomarois : **bêtch** « petite quantité qui ne se compte pas » (fl. *beetje*), **creutch** « petit porc » (fl. *kreute + je*), **potche café** « tasse de café » (*pot + je*), etc. À Comines (Zègres 1998) : **kontch** « chanteau », **kotch / keutch** « abri, cabane »⁴⁸, **beûlutche** « lait de poule », et de nombreux autres exemples.

Un doute peut subsister concernant [kørnœtʃ] qui alterne au point 15 avec la forme [gørmyʃ], tandis que les points voisins présentent également la finale [ʃ] : 14. [gERNɔʃ], 16. [grimiʃ], 24. [grënoʃ], 25. [gERMiʃ]. On peut cependant supposer une contamination de la finale originelle [ʃ] par le suffixe hypocoristique, compte tenu du sémantisme du mot (« petits morceaux croustillants, grillés, issus de la graisse de porc fondue lors de la préparation du saindoux »).

La forme [kʲātʃ] (et Comines **kontch**) pourrait apparaître comme une apocope du type [kātʃjo] présent sur la même carte. Mais cette analyse est extrêmement peu plausible : d'une part, dans ce contexte (cf. *infra*), l'affriquée n'est qu'une variante allophonique de /t/ devant yod, et son

⁴⁸ Terme passé en français régional avec le même sens, et en français de Belgique au sens de « chambre d'étudiant ».

maintien après disparition du suffixe **-iau** impliquerait sa phonologisation ; d'autre part, et surtout, le suffixe **-iau** est représenté dans cette zone par des formes sans yod : 16. [tʃãtɛo], 21. [kʲãtɛũ], 24. [kʲãtɛo], 26. [tʃãtɛo].

2. Les points 56, 57, 65 correspondent à une zone restreinte de transition aux confins des parlers de type picard et de type wallon, au sud-est du département du Nord. Nous verrions plutôt, dans ce cas particulier, un effet des évolutions wallonnes conduisant aux affriquées.

4.2.7. Synthèse

En résumé, la palatalisation des occlusives vélares se manifeste par une affrication en [tʃ, dʒ] dans deux zones disjointes (Amiénois-Vimeu, périphérie nord et est de la métropole lilloise), et par une palatalisation simple en [kʲ, gʲ] dans la zone centrale (Artois, sud et ouest de Lille).

Comme on peut s'y attendre, la palatalisation a lieu, de façon privilégiée, devant voyelle antérieure. Les exceptions, dans ce contexte, sont liées principalement à des phénomènes de dissimilation.

Au contraire, devant voyelle postérieure, devant consonne et en fin de mot, la règle est la non-palatalisation. Les exceptions sont régies par le contexte morphologique (suffixe verbal ou déverbal). La voyelle antérieure alternant avec zéro (issue d'un ancien schwa) forme également un contexte de non-palatalisation.

Les voyelles basses, dont le lieu d'articulation est variable, constituent un contexte d'hésitation où le comportement des vélaire peut différer entre les zones concernées.

Le tableau suivant résume nos observations, en distinguant les deux zones principales :

Contexte	Palatalisation ?		cf.
	zone sud-ouest	zone nord-est	
— [-arrière]	oui	oui	4.2.1.2
— k / k —	non	non	4.2.1.3.1
« qué », etc.	non	non	4.2.1.3.2
— [+arrière]	non	non	4.2.2.1
— <morph. verbal>	oui	oui/non	4.2.2.2.1
— <suff. déverbal>	oui/non	oui/non	4.2.2.2.2
— [+bas, -nas]	non	non	4.2.3.1
— a>e / — R	non	oui	4.2.3.1.1
— a>e / — N	non	non→oui	4.2.3.1.2
— a>e / — j	non	oui	4.2.3.1.3
— a>∅	non	ND	4.2.3.1.4
— [+bas, +nas]	non	oui	4.2.3.2
— au>eu	non	(oui)	4.2.3.3
— V~∅	non	non	4.2.4
— C	non (oui)	non	4.2.5
— #	non	non	4.2.6

Tableau 4: Synthèse des contextes de palatalisation

À la lecture de ce tableau, on voit que le système dans son ensemble paraît soumis à une dynamique d'évolution divergente. Lorsque le contexte a évolué en diachronie, ou est soumis à une alternance morphologique, la zone sud-ouest maintient la palatalisation ou non-palatalisation dans son état antérieur, ce qui entraîne un décrochage de la palatalisation par rapport à son conditionnement phonologique, autrement dit une *phonologisation de l'opposition entre occlusive vélaire et affriquée*. Dans la zone nord-est, au contraire, la tendance est au maintien du conditionnement strict : en cas d'évolution du contexte ou d'alternance morphologique, la consonne tend à se conformer au nouveau contexte vocalique, en se palatalisant si la voyelle suivante devient antérieure et en se dépalatalisant si elle devient postérieure. Ces évolutions divergentes demeurent peu sensibles car elles ne concernent que des contextes exceptionnels, ceux qui sont touchés par une évolution récente ou par une alternance morphologique. Le cas majoritaire demeure identique dans les

deux zones, avec une palatalisation devant voyelle (invariablement) antérieure et une absence de palatalisation devant voyelle (invariablement) postérieure, devant consonne et en fin de mot. En outre, la divergence observée n'est pas systématique et ne concerne que certains contextes exceptionnels, tandis que, pour d'autres, le traitement demeure identique dans les deux zones.

Troisième partie
Vers les correspondances dialectales

Chapitre 5. Expliquer la variation : quelques approches préliminaires

5.1. Approche diachronique

5.1.1. L'hypothèse standard : un processus récent (XVIII^e siècle ?)

Il est couramment admis que la palatalisation secondaire en picard est un phénomène assez récent, dont les premières attestations ne sont pas antérieures au XVIII^e siècle. Les premiers textes dialectaux étudiés par Flutre (1970), datés du XVII^e siècle, n'en montrent aucune trace. Dans la région lilloise, Carton (1972) la relève dans les chansons et pasquilles de Brule-Mason (Brûle-Maison, 1678-1740), dans des graphies comme *quianter*, *quianchons*. Pour l'Amiénois, le premier témoignage est celui d'Édouard Paris (Debrie-Crampon 1977) dont les écrits en orthographe « phonétique » restituent, dans les années 1850-1860, la palatalisation à l'état [kʲ, gʲ] (graphies *kyèr*, *kyeu*, *kyuir* « cher, queue, cuir »). Il est toutefois difficile de déduire une datation précise de ces premières attestations : l'orthographe étant par nature conservatrice, il est possible que le phénomène ait été déjà bien installé dans l'usage lorsque les scripteurs picardisants ont commencé à le noter. On peut remarquer, par

exemple, que l'auteur amiénois Édouard David, vers 1900 (donc un demi-siècle après Édouard Paris), ne note la palatalisation que de façon très marginale : est-ce encore du conservatisme orthographique, une « surdité » au phénomène, ou une volonté de gommer un picardisme (ou plutôt un « amiénisme ») trop voyant pour faciliter la lecture de ses textes ?

En 1909, Ledieu donne de la palatalisation une description impressionniste : « *Placée devant u, [la consonne c] a un son palatal tout particulier, le même que qu a devant i, e, et qu'il faut avoir entendu ; cette prononciation spéciale, inconnue au français, ne s'étend pas à tout le domaine picard* ». Dans l'*Atlas Linguistique de la France*, Edmond Edmont utilise partout une combinaison de quatre symboles : *ky* surmontés d'un « petit » *te*, ce qui suggère une étape intermédiaire entre l'occlusive palatalisée et l'affriquée. Hrkal (1911) indique qu'à Démuin « *c(a) initial [...] devient t mouillé* », qu'il note ensuite par *qu* (en italiques). Tout ceci suggère, en tout état de cause, que jusqu'au début du XXe siècle les parlers picards ne connaissent que l'occlusive palatalisée, et que l'affriquée apparaît plus tard. L'hypothèse standard établit donc une successivité en diachronie [*k > k^j > tʃ*], dont les trois étapes seraient restées représentées en synchronie, en se répartissant dans l'espace.

Toutefois, cette hypothèse se heurte à deux difficultés. La première est l'existence de l'affrication dans deux zones disjointes, qui plus est situées à la périphérie du domaine : une telle configuration fait penser à un phénomène de relique plutôt qu'à une innovation (Chambers & Trudgill 1999, p. 94-96, 167-168). À l'appui de cette hypothèse, on peut remarquer que les zones d'urbanisation ancienne, plus sensibles à l'innovation linguistique, échappent à la palatalisation. Cette constatation est flagrante dans la région lilloise : la palatalisation semble « couler » entre Lille et Tournai, mais en évitant ces deux villes (Carton 1972). Son existence à Roubaix et Tourcoing, les deux autres grandes villes de la métropole, ne démentent pas cette constatation : leur urbanisation est récente (Roubaix comptait 8000 habitants en 1800, 25000 en 1850 et 122000 à la veille de la Seconde Guerre Mondiale) et leur parler a été considéré comme « paysan » même après le développement de l'industrie textile.

Le seconde difficulté est celle de la répartition entre les représentants des trois « étapes » de la palatalisation : on s'attendrait à ce que les zones d'affrication soient couronnées de zones à palatalisation simple,

reproduisant dans l'espace le dégradé supposé de l'évolution diachronique. Or, ce schéma semble inversé : c'est au contraire la zone de palatalisation simple qui est centrale, et couronnée (très imparfaitement) par l'affrication. Dans la région lilloise, le dégradé est clairement dirigé de la périphérie (frontière linguistique avec le flamand) vers le centre (Artois).

On serait donc tenté de retourner l'hypothèse classique et de considérer une évolution inverse, les zones où l'on observe la palatalisation étant des zones de conservatisme, tandis que la dépalatalisation serait un phénomène récent et innovateur, se diffusant à partir des centres urbains du Nord. Cette contre-hypothèse, cependant, soulève autant de questions qu'elle en résout. On aurait des difficultés à l'étayer d'attestations écrites, puisque, comme nous l'avons vu, la palatalisation n'apparaît dans les écrits qu'au 18^e siècle dans la région lilloise, et au 19^e dans l'Amiénois : les textes plus anciens ne présentent que les variantes non palatalisées, et il est difficile d'imaginer qu'un phénomène supposé massif et généralisé échappe à l'attention des scribes.

5.1.2. L'hypothèse « Gossen - Flutre » : une alternance ancienne

Tentant de dater la palatalisation, Flutre (1977:111 ss.) remarque l'apparition, au XIII^e siècle, de graphies concurrentes au type *-kié/-quié* : *marcié* en face de *markié* (< *mercatum*), *pecié*, *pechié*, *pecchié* en face de *pekié* (< *peccatum*), *cier* en face de *kier* (< *carum*), etc., graphies qui deviennent de plus en plus fréquentes au XIV^e siècle, mais sans pour autant détrôner totalement *k*, *qu* avant le XVI^e siècle. De plus, on trouve parfois en ancien picard la graphie *ch* là où l'on n'attend pas de palatalisation, en particulier devant *a*, *o*, *u* : *chemun* < *communem*, *choi* < *quid*, *chouvent*, *chonvent* < *conventum*, *chouchier* < *collacare*, *je rechonois* < *re-cognosco*, etc.

Gossen (1976:96-98) considère ces alternances comme purement graphiques : « *Ces variantes apparaissent sans aucune règle, de sorte qu'il est impossible d'en dégager une loi quelconque. L'alternance étant due avant tout au caprice des scribes, il est inutile de vouloir dresser une liste des mots qui, probablement par hasard, ne sont jamais écrits avec ch- [...]* »

Quant à la graphie *ch*, des graphies comme *acholer* [...] nous montrent qu'elle pouvait correspondre à *k*. Nous pensons qu'une fois de plus nous sommes en présence du jeu des équivalences graphiques. »

Telle n'a pas toujours été l'opinion de Gossen. Flutre exhume de sa thèse de 1942 (p. 34 ss., 59 ss.) l'hypothèse selon laquelle le domaine picard aurait été le théâtre, à partir du XIII^e siècle, d'une seconde palatalisation qui, partie de *k* devant *ié*, se serait étendue progressivement à *k* en d'autres positions : de là des évolutions comme, d'une part, lat. *cara* > a.pic. *kiere* > Roubaix [tʃiR], et d'autre part lat. *cantare* > a.pic. *canter* > Roubaix [tʃãte].

Flutre propose, selon cette hypothèse, que les graphies *c*, *ch* des documents picards des XIII^e et XIV^e siècles correspondent à un [kʲ] palatalisé « ou à l'affriquée palatale *ts'*, intermédiaire entre *k'* palatal et *te prépalatal* ». Les diverses graphies concurrentes que l'on rencontre dans les textes, comme *ch*, *cch*, *sch*, *c*, seraient des tentatives pour représenter graphiquement la nouvelle prononciation palatalisée, ce qui expliquerait aussi leur occurrence dans des contextes où l'on ne reconnaît habituellement pas de palatalisation (*chemun*, *choi*, etc.).

Mais cette évolution, entamée au XIII^e siècle sur l'ensemble du domaine picard, ne serait allée à son terme que dans les deux zones où on trouve actuellement les formes affriquées. Dans le reste du domaine, au contraire, la palatalisation aurait régressé, à partir d'une époque que Flutre ne précise pas (mais qui semble devoir être antérieure au XVII^e siècle, puisque les textes de cette époque édités par Flutre [1970] n'en comportent aucune trace).

5.1.3. Discussion

L'hypothèse « Gossen-Flutre » n'est pas sans soulever des problèmes théoriques : comment expliquer une palatalisation spontanée et généralisée (puisque observable en tous contextes¹) de toutes les occlusives vélaires du picard au XIII^e siècle ? Elle apporte, par contre, une réponse élégante à la contradiction relevée précédemment entre le caractère innovant de la

1 Y compris devant consonne : Gossen (1976:98) cite *chler* <*clarum* ! Cf. nos observations dans les parlars actuels en 4.2.5.

palatalisation et les caractéristiques de sa répartition géographique, qui évoquent plutôt un phénomène récessif.

Il conviendrait sans doute de modifier l'hypothèse « Gossen-Flutre » dans le sens d'une moindre systématisme. On peut admettre l'ancienneté de la palatalisation devant [i] et devant les autres voyelles antérieures, dont les hésitations graphiques observées à partir du XIIIe siècle pourraient être le reflet (ce qui va à l'encontre de l'opinion de Gossen [1976] qui n'y voit qu'une alternance purement graphique, sans corrélation phonétique). La palatalisation pourrait même être largement antérieure au XIIIe siècle, où Flutre situe son émergence en s'appuyant sur les témoignages écrits. En effet, comme le fait observer Zink (1986 : 233-234), si les vélaires du picard, au Ve siècle, ne se sont pas palatalisées pleinement (jusqu'à l'étape affriquée [tʃ, dʒ]) comme en français, elles ont néanmoins atteint un stade de semi-palatalité ([kʲ, gʲ]) suffisant pour déclencher l'effet de Bartsch (diphthongaison en *ie* de *a* tonique libre latin précédé d'une consonne palatalisée). Zink fait l'hypothèse d'un retour à [k, g] non palatalisés dans la seconde moitié du VIe siècle ou la première moitié du VIIe siècle, après l'évolution *a* > *ie*. Or, cette hypothèse paraît superflue, et même contradictoire avec la tendance universelle à la palatalisation de [k, g] devant [i] : ce que Flutre observe dans les textes du XIIIe siècle pourrait donc bien continuer la semi-palatalisation qui a provoqué l'effet de Bartsch au Ve siècle.

Par contre, il n'est sans doute pas utile de postuler une généralisation de cette palatalisation à tous les contextes, hypothèse supplémentaire qui ne s'appuie que sur un petit nombre d'attestations (du type *chemun*, *choi*, etc.) et sur la palatalisation moderne devant [ã], qui est un phénomène particulier, limité à la région lilloise et pour lequel une explication *ad hoc* devra être trouvée².

La palatalisation des occlusives vélaires devant voyelle antérieure aurait donc pu apparaître dès le Ve siècle comme une simple alternance allophonique, pour se maintenir longtemps comme telle, ne nécessitant donc pas un traitement graphique spécifique. Cependant, ce phénomène est acoustiquement et perceptuellement sensible, comme nous le verrons plus loin, de sorte que certains scribes auraient quand même pu ressentir

2 La palatalisation des vélaires devant [o] issu d'un ancien « *au* » dans l'Artois (4.2.3.3) pourrait également servir d'argument en faveur d'une palatalisation anciennement généralisée à tous les contextes.

le besoin de le noter. Ce caractère double de la palatalisation (phonologiquement non pertinente, mais acoustiquement sensible) expliquerait sa notation fluctuante.

Le double mouvement de reflux dans certaines zones, et de phonologisation dans d'autres, semble compatible avec les caractéristiques de la diffusion géographique actuelle. Dans cette hypothèse, les formes à palatalisation optionnelle (sans affrication) présentes dans l'Artois pourraient constituer un témoin de l'ancienne hésitation. En distinguant une émergence ancienne (Ve siècle ?) du phénomène de palatalisation et le caractère récent (XVIIIe siècle ?) de sa phonologisation, on concilie la conception, la plus plausible, de la palatalisation comme innovation, avec sa répartition « en relique » (deux zones disjointes et périphériques) sur le domaine linguistique picard.

5.2. La palatalisation des occlusives vélares dans les langues du monde

À l'examen des exemples fournis notamment par Bhat (1978), la palatalisation des occlusives vélares devant une voyelle antérieure est un phénomène extrêmement répandu dans les langues du monde. Les produits les plus habituels de la palatalisation sont l'affriquée palatoalvéolaire de type [tʃ, dʒ] (coronale avec un composant chuintant), et, plus rarement, une occlusive vélaire avec articulation secondaire palatale de type [kʲ, gʲ]. Une dissymétrie est parfois observée dans le traitement de l'occlusive voisée [g] et de sa contrepartie non voisée [k] : la première aboutit fréquemment à une fricative coronale (type [ʒ]) ou à une glissante palatale (type [j]), au lieu de l'affriquée. Cette dissymétrie concerne également la probabilité même de la palatalisation : parmi les exemples de palatalisation conditionnée par une voyelle antérieure cités par Bhat, environ 60% concernent les vélares voisées et non voisées, mais 40% ne concernent que les vélares non voisées (aucun exemple ne concerne que les voisées).

Les exemples proposés ci-dessous ont pour seul objectif de montrer que le phénomène de la palatalisation des occlusives vélares en picard n'a rien d'exceptionnel lorsqu'on le compare à d'autres langues. Ces exemples sont donc volontairement simplifiés et traités succinctement.

5.2.1. Langues slaves

Les langues slaves fournissent un exemple classique de la palatalisation des occlusives vélares. Le phénomène apparaît à trois étapes du développement des langues slaves, d'où les noms de Première, Deuxième et Troisième Palatalisation³.

La Première Palatalisation intervient à l'époque du Proto-Slave précoce ou Slave Commun (premiers siècles de notre ère ?). Elle affecte les trois vélares du système (occlusives voisée et non voisée, fricative) de façon différenciée, devant les voyelles antérieures notées traditionnellement⁴ *i, ѣ, e, ě, ę⁵ :*

k → *č* (= [tʃ]) / —[+ant] :

**krik* + *ěti* > **kričati*

**pek* + *ete* > **pečete*

**rɔk* + *ьka* > **rɔčka*

g → *ž* (= [ʒ]) / —[+ant] :

**slug* + *iti* > **služiti*

**sněg* + *ьнъ* > **sněžьнъ*

**mog* + *ete* > **možete*

x → *š* (= [ʃ]) / —[+ant] :

**sux* + *iti* > **sušiti*

**dux* + *e* > **duše*

**ruх* + *ěti* > **rušati*

3 Le développement qui suit s'appuie essentiellement sur la description de Carlton (1990), p. 115-116, 120-126, 130-135.

4 Les transcriptions utilisées se conforment aux conventions habituelles des études de slavistique.

5 En réalité, à l'époque où intervient la Première Palatalisation, le Proto-Slave possédait un système vocalique à deux degrés d'aperture où les voyelles antérieures étaient *ī/ĩ* et *ē/ě* ; la voyelle nasalisée *ę* était encore représentée par une voyelle antérieure + *m/n*. Les diphtongues d'avant *ei* et *eu* provoquent également la palatalisation.

La Première Palatalisation a laissé dans les langues slaves modernes de nombreuses traces sous la forme d'alternances morphologiques (improductives). Par exemple en russe :

ruka ~ *ručka* « main ~ petite main » (diminutif)

mogu ~ *možeš* « je peux ~ tu peux » (1e – 2e personne du singulier)

La Deuxième Palatalisation a lieu au début de la période de fragmentation dialectale du Slave Commun, soit après le 6e siècle de notre ère. Elle est la conséquence de la monophthongaison d'un ancien *ai en *ě₂/*i₂ qui intervient en Proto-Slave tardif. Ce phénomène crée un nouveau contexte —[+ant] qui provoque la palatalisation, mais selon des modalités différentes de la Première Palatalisation, et partiellement soumises à une variation dialectale qui devait marquer les débuts de la fragmentation du Slave Commun.

Les différences dialectales concernent principalement :

- *x* > *š* en slave occidental, *s'* ailleurs
- *kv*, *gv* + *ě₂* demeure inchangé en slave occidental, tandis qu'ailleurs la première consonne (*k*, *g*) est palatalisée (cf. infra)

Les autres faits de palatalisation, communs à l'ensemble slave, sont :

- *g* > *dz* > *z'* ou *z*. Les formes en *dz*, archaïques, sont celles du Slavon (slave d'église).
- *k* > *c* (= [ts])

Exemples :

**kainā* > **kěnā* > Slavon *čěna*, russe *cena*

**gailo* > **gělo* > Slavon *dzělo*, slovène *zelo*

**χairъ* > *χěrъ* > russe *seryj*, mais tchèque *šerý*

**kvaitъ* > *květъ* > Slavon *cvětъ*, russe *cvet*, mais tchèque *květ*, polonais *kwiat*

Ces alternances restent actives dans la morphologie de la plupart des langues slaves modernes, à l'exception notable du russe. Ainsi, en tchèque, le morphème *-e* du locatif-datif des substantifs féminins en *-a* provoque-t-il obligatoirement la palatalisation des consonnes vélaires précédentes :

ruka – *ruce* « main », *noha* – *noze* « pied » (cf. en russe : *ruka* – *ruke*, *noga* – *noge*).

Enfin, la Troisième Palatalisation, ou Palatalisation de Baudoin de Courtenay⁶ ou encore Palatalisation Régressive, est probablement contemporaine ou même antérieure à la Deuxième Palatalisation. Ses résultats sont identiques, mais, à l'inverse de la Première et de la Deuxième Palatalisations, elle est provoquée par une voyelle antérieure *précédant* la consonne. De plus, la Troisième Palatalisation est bloquée lorsque la consonne est *suivie* de *u*. Ce phénomène est largement illustré par la réfection des morphèmes *ɪk*, *ik* en *ɪc*, *ic*, que l'on retrouve par exemple en russe : *otec*, *kupec*, *starec*, etc. (« père », « marchand », « vieillard »). On explique de même l'évolution de l'emprunt germanique **kuningas* > **kɪnɛg-* > Slavon *kɪnɛdzь*, russe *knjaz'*, slovène *knez*, etc. ; lorsque le suffixe *-un* > *-yn* a été ajouté, le *u* a bloqué la palatalisation, ce qui explique que le féminin présente la vélaire non palatalisée : exemple en russe *knjaginja*.

5.2.2. Anglais

Les consonnes vélares germaniques ont évolué, en moyen anglais, vers des consonnes palatales et palatoalvéolaire sous l'influence des voyelles antérieures (Guion 1996). Il est généralement admis que les consonnes vélares précédant et suivant les voyelles antérieures ont avancé leur point d'articulation en [ç, ʃ] en vieil anglais, pour aboutir à [tʃ, dʒ] en moyen anglais dans les contextes suivants :

- à l'initiale devant voyelle antérieure,
- à l'intérieur du mot entre deux voyelles antérieures ou entre une voyelle antérieure et une consonne syllabique,
- en finale après voyelle antérieure

Exemples :

[kɪrɪkɛ] > [tʃə~tʃ] (*church*)

[kɛ:ake] > [tʃi:k] (*cheek*)

[ɣɪnɪan] > [jɑn] (*yawn*)

6 Ainsi nommée d'après le nom du linguiste qui l'a le premier mise en évidence en 1894.

5.2.3. Français

Dans le domaine dialectal d'oïl, les occlusives vélaires du latin ont subi une palatalisation selon un processus étagé dans le temps (du II^e au V^e siècle) et inégal dans l'espace. La palatalisation a été d'autant plus tardive, et d'autant plus restreinte géographiquement, qu'elle était conditionnée par des voyelles de moins en moins antérieures. Le traitement a également été différent dans le cas de la sourde [k] et de la sonore [g]. Les étapes ont été les suivantes :

1. À partir du II^e siècle : palatalisation de k devant j (*facia* > *face*) selon le schéma :

$k > k̄ > t̄ \text{ avancé} > ts' > ts > s$ (Carton, 1972)

La palatalisation affecte simultanément les groupes nj (*montanea* > montagne), lj (*palea* > paille), tj (*palatiu* > palais), sj (*basiare* > baiser), ssj (*bassiare* > baisser).

En picard, le produit de la palatalisation est [ʃ], et non [s] (*facia* > **fache**). L'évolution est donc différente :

$k > k̄ > t̄ \text{ reculé} > tʃ' > tʃ > ʃ$

2. À partir de la 1^{ère} moitié du III^e siècle : palatalisation de k devant i, e (*centu* > cent) selon le même schéma (avec la même exception picarde : *centu* > **chint**).

Simultanément, dans le même contexte, la sonore subit un traitement différencié :

- palatalisation en g > ġ reculé > dʒ' > dʒ > ʒ pour g appuyé (*argentu* > argent)
- relâchement en yod pour g intervocalique (*pagense* > pays)

3. À partir de la fin du III^e siècle et du début du IV^e : relâchement en yod de g intervocalique devant a (*paganu* > payen).

4. À partir de la 1^{ère} moitié du V^e siècle : palatalisation de k, g appuyés + a (*furca* > fourche, *gaudia* > joie) selon le schéma :

$k > k̄ > t̄ \text{ reculé} > tʃ' > tʃ > ʃ$

$g > ġ > ġ \text{ reculé} > dʒ' > dʒ > ʒ$

L'évolution finale par spirantisation en [ʃ, ʒ] ne s'achève qu'au XIII^e siècle. Elle n'a d'ailleurs pas lieu dans les zones périphériques (internes ou externes) du domaine d'oïl : wallon, francoprovençal, nord-occitan.

Cette dernière palatalisation ne touche pas la zone normanno-picarde, qui conserve les groupes *ca*, *ga* latins (sous réserve de la palatalisation ultérieure qui est l'objet de la présente recherche) : *furca* > **fourke**, *gaudia* > anc. pic. *goie*.

L'exemple français constitue une apparente exception au conditionnement des phénomènes de palatalisation par les voyelles antérieures, puisqu'il concerne aussi [k, g] devant [a]. Il faut néanmoins remarquer :

- que la palatalisation est historiquement retardée dans ce contexte,
- que son produit est différent ([ʃ, ʒ] au lieu de [s, z]), impliquant un stade initial moins avancé,
- que son extension géographique est plus restreinte (elle exclut la zone normanno-picarde).

Selon Zink (1986 :108), la palatalisation devant [a] est précédée d'une étape où [a] est avancé en [æ], rétablissant ainsi le contexte —[+ant].

5.3. Approches phonétiques

Alors que la palatalisation des vélaires sous l'influence des voyelles antérieures est un phénomène extrêmement répandu dans le monde, son explication en phonétique historique donne lieu à des interprétations variées.

La première étape de la palatalisation est l'avancée du point d'articulation de la consonne vers la zone palatoalvéolaire : [k, g] > [k^j, g^j]. Cette étape, que l'on peut assimiler à un effet de coarticulation, ne pose guère de difficulté aux auteurs qui ont étudié le phénomène. Les divergences apparaissent pour l'étape suivante, celle qui fait passer aux affriquées [tʃ, dʒ] ou à un produit similaire. Il faut en effet expliquer deux phénomènes associés, qui ne peuvent recevoir une interprétation triviale :

- le déplacement de l'articulation par le dos de la langue à la lame,

- l'apparition d'un relâchement fricatif.

Pour Grammont, après l'avancée de la consonne vers le palais dur, il peut y avoir soit phonologisation en [kʲ] (et arrêt de l'évolution à cette étape), soit le développement d'un relâchement fricatif voisé. Dans ce second cas, le lieu d'articulation avance vers la zone dentale-alvéolaire ; en outre, le relâchement fricatif est dévoisé, pour aboutir au résultat final tʃ ou ts :

*« Il est fréquent que les voyelles antérieures i, é, œ fermé, ü, a antérieur, attirent à elles un k qui les précède, dont le point d'articulation passe alors en avant du sommet de la voûte palatine. Dans cette position l'explosion est facilement suivie d'un élément fricatif du genre y ; si cet élément ne se développe pas, le résultat est un k mouillé, k' : alb[anais] k'int de centu ; s'il se développe le résultat est un ky, et, pour peu que l'articulation avance encore, l'explosion n'a plus lieu dans le domaine du k, mais dans celui du t, d'où ty, avec un t articulé la pointe appuyée contre les alvéoles des incisives inférieures. Si l'articulation est molle, par exemple devant l'accent, ty subsiste : Vionnaz tyevara de capra ; si l'articulation de t est violente, par exemple après l'accent ou à l'initiale devant voyelle inaccentuée, le y s'assourdit. La plupart des langues n'ayant pas de y sourd, le remplacent par ce qu'elles ont de plus voisin, s, s' ou š, pour lesquels la langue a déjà à peu près la position requise, avec la pointe en bas et une gouttière plus ou moins nette sur sa partie antérieure. » (Maurice Gramont, *Traité de phonétique*, Paris : Delagrave, 1933)*

Grammont décrit la succession des étapes, mais pas l'enchaînement causal : en quoi l'apparition de l'élément fricatif provoque-t-elle l'avancée du lieu d'articulation ?

Hock (1991) avance une explication phonologique. Selon lui, la vélaire antérieure évolue vers une consonne palatale (de type [c]) par un processus de polarisation, pour renforcer une opposition qui devient pertinente à mesure que la palatalisation perd sa prédictibilité. L'évolution subséquente est de nouveau purement motivée par des contraintes articulatoires : l'occlusive palatale, caractérisée par une détente (*offglide*) sifflante inhérente, subit une assibilation. Elle acquiert ainsi un relâchement fricatif en [cç], avec la langue contre le palais, ou en [cʃ], avec la pointe de la langue en position post-dentale. Le passage à [tʃ] est effectif lorsque l'occlusion met également en jeu la pointe de la langue derrière les alvéoles.

Pour Guion (1996), le « chaînon manquant » est d'ordre acoustique et

perceptif. Selon elle, le passage d'une consonne vélaire à une coronale devant une voyelle antérieure est provoqué historiquement par un processus impliquant une réanalyse perceptive de la vélaire antérieure. Elle montre en effet que les occlusives vélares devant voyelle antérieure et les affriquées palatoalvéolaires présentent des affinités acoustiques certaines, surtout les non-voisées. D'autre part, les expériences de perception montrent que les deux types de consonnes sont fréquemment confondues lorsque le signal est dégradé, cette confusion étant, là encore, plus fréquente pour les consonnes non-voisées. Guion estime que la catégorie phonétique « k » (qu'elle n'identifie pas nécessairement à un phonème) tend naturellement à se scinder en deux catégories distinctes, devant voyelle antérieure et devant voyelle postérieure. Du fait de la proximité acoustico-perceptive, la première catégorie inclut, dans sa plage de variantes, des exemplaires de type [k] et d'autres de type [tʃ]. Cette dispersion, aléatoire, fait l'objet d'une évaluation et d'une sélection dans l'usage communicationnel. C'est à la faveur de cette évaluation que la catégorie peut évoluer peu à peu vers [tʃ], par effet de focalisation. Il s'agit plus précisément d'un effet de renforcement auditif, c'est-à-dire de sélection des propriétés qui se renforcent mutuellement, ici, en l'occurrence, l'affrication et la sibilance.

5.4. Approches phonologiques en picard

5.4.1. Analyse par règles

Dans le cadre de la phonologie générative, la palatalisation des vélares peut être décrite de la façon suivante :

- les formes sous-jacentes, communes, par hypothèse, à l'ensemble des variétés picardes, comportent les segments [k] et [g]
- dans les variétés à affrication, des règles de réécriture transforment [k, g] sous-jacents en [tʃ, dʒ] de surface (et en [kʲ, gʲ] dans les variétés à palatalisation simple)

Nous nous bornerons ici à esquisser cette analyse, car ce cadre

théorique ne peut plus guère être considéré comme suffisant. Ce bref aperçu nous permettra néanmoins de mettre en évidence certaines questions auxquelles d'autres cadres théoriques devront apporter des réponses.

Les règles régissant la palatalisation simple et l'affrication devant voyelle antérieure peuvent être formulées comme suit, en utilisant le formalisme et les traits phonétiques⁷ du SPE (cf. également Dell 1973, tableau IV, p. 286)⁸ :

$$PALS^k : k \rightarrow k' / - \left[\begin{array}{l} -\text{consonantique} \\ -\text{arrière} \end{array} \right]$$

$$PALS^g : g \rightarrow g' / - \left[\begin{array}{l} -\text{consonantique} \\ -\text{arrière} \end{array} \right]$$

$$AFF^k : k \rightarrow \check{c} / - \left[\begin{array}{l} -\text{consonantique} \\ -\text{arrière} \end{array} \right]$$

$$AFF^g : g \rightarrow \check{g} / - \left[\begin{array}{l} -\text{consonantique} \\ -\text{arrière} \end{array} \right]$$

On synthétisera ces règles comme suit :

$$PALS : \left[\begin{array}{l} -\text{sonant} \\ +\text{arrière} \end{array} \right] \rightarrow [-\text{arrière}] / - \left[\begin{array}{l} -\text{consonantique} \\ -\text{arrière} \end{array} \right]$$

$$AFF : \left[\begin{array}{l} -\text{sonant} \\ +\text{arrière} \end{array} \right] \rightarrow \left[\begin{array}{l} -\text{arrière} \\ +\text{coronal} \end{array} \right] / - \left[\begin{array}{l} -\text{consonantique} \\ -\text{arrière} \end{array} \right]$$

La grammaire des parlers à palatalisation simple contient la règle PALS, tandis que celle des parlers à affrication contient la règle AFF.

PALS peut être glosé comme suit : « les segments non sonants

7 Pour la compréhension de ce qui suit, le lecteur voudra bien garder à l'esprit, en particulier, que dans ce cadre théorique les traits [\pm antérieur] et [\pm arrière] sont distingués : « Les labiales et les dentales, toutes consonnes dont le point d'articulation est situé au niveau de celui de s, z ou plus en avant, sont des antérieures ([+ant]) par opposition aux consonnes non-antérieures ([−ant]) comme š, ž, k, g, ŋ, etc., dont le point d'articulation est situé en arrière de s et z (...) Les palatales s'articulent avec la langue massée en avant et les vélaires avec la langue massée en arrière. Les palatales et les vélaires sont donc respectivement [−arrière] et [+arrière]. » (Dell 1973, p. 65)

8 En raison de contraintes typographiques, nous utilisons dans les règles qui suivent les symboles phonétiques alternatifs k' , g' à la place de k^j , g^j et \check{c} , \check{g} à la place de $tʃ$, $dʒ$.

d'arrière deviennent [—arrière] lorsqu'ils se trouvent devant un segment non consonantique (voyelle ou glissante) non arrière ». Les consonnes k et g sont les seuls segments [—sonant, +arrière] du picard⁹. Dans la palatalisation, la valeur du trait [±arrière] est inversée, mais tous les autres traits de k, g demeurent inchangés. Les seuls produits sélectionnés sont donc k^j, g^j (en fonction de la valeur du trait [±voisé]).

AFF introduit en plus le trait [+coronal] qui sélectionne les affriquées tʃ, dʒ au lieu des occlusives k^j, g^j, toutes choses étant égales par ailleurs. Il faut noter, en particulier, que le trait [—antérieur] hérité de k, g interdit les produits t, d, s, z qui sont [+coronal, +antérieur] ; et que le trait [—continu] interdit les produits ʃ, ʒ, qui sont [+coronal, +continu].

Cette formulation de PALS et AFF ne rend compte que du cas général de la palatalisation devant voyelle antérieure au sens où nous avons utilisé ce terme précédemment, c'est-à-dire [—arrière] dans la terminologie SPE (4.2.1.1 et 4.2.1.2).

La palatalisation devant voyelle postérieure ou [+arrière] (4.2.2.2.1 et 4.2.2.2.2) impose l'ajout d'un contexte défini sur des critères morphologiques, difficiles à mettre sur le même plan que les critères phonologiques proposés dans les règles PALS et AFF. Ce contexte ne peut pas être défini simplement comme [—segment] ou [—segment, +frontière de formant] (Chomsky & Halle 1968, p. 364) car il fait également intervenir la catégorie du morphème auquel appartient la vélaire (racine verbale) et celle du morphème suivant la frontière (flexion verbale, suffixe déverbal). La formalisation serait alors à rechercher dans la théorie de la Phonologie Lexicale (nous ne nous y attarderons pas ici).

Les cas de palatalisation devant la voyelle basse nasale [ã] et les produits d'un ancien groupe « au » nécessitent, dans les variétés concernées, l'application de versions modifiées des règles PALS et AFF, qui intègrent ces contextes spécifiques à titre d'alternative. Rien, dans le SPE, n'interdit cette manipulation, mais on rappellera que le caractère hétérogène et peu naturel des contextes d'application des règles est l'une des critiques qui ont été formulées à l'encontre de la théorie initiale et ont favorisé les évolutions ultérieures vers les « nouvelles phonologies » (Boltanski 1999). Il pourrait donc sembler préférable, plutôt que d'alourdir

9 Ce sont aussi les seuls segments [+arrière], à l'exception de r qui est [+sonant]

PALS et AFF, de les faire précéder d'une règle inconditionnelle (spécifique à certaines variétés) qui introduit le trait [—arrière] dans la description de ces segments, par exemple pour *ã* :

$$AVANCE.AN: \begin{bmatrix} -cons \\ +bas \\ +nasal \end{bmatrix} \rightarrow [-arrière]$$

En réalité, on l'a vu, les voyelles basses (en particulier *ã*) peuvent, selon les variétés, acquérir leur propriété palatalisante par d'autres voies que l'inversion de la valeur de [\pm arrière]. On peut considérer que, dans le phénomène de réflexion vocalique, le trait [—arrière] est inséré comme segment complet (donc accompagné d'une matrice de traits), par une règle dont une formulation incomplète pourrait être :

$$INS.E: \emptyset \rightarrow \begin{bmatrix} \dots \\ -arrière \\ \dots \end{bmatrix} / C - \begin{bmatrix} -cons \\ +bas \\ +nasal \end{bmatrix}^{10}$$

Les deux règles AVANCE.AN et INS.E ont fondamentalement le même effet, qui est l'insertion du trait [—arrière]. Elles ne diffèrent que par le site d'insertion de ce trait, au sein de la matrice vocalique pour la première (par inversion du trait préexistant), et avant la matrice pour la seconde. On remarquera pourtant que rien, dans leur formalisme, ne permet de mettre en évidence ce parallélisme.

Après l'application de PALS ou AFF, les parlers les plus évolués ont besoin de règles qui annulent l'effet de AVANCE.AN ou de INS.E sur la voyelle, puisque [*ã*] apparaît couramment sous une forme non antériorisée et sans réflexion vocalique (nous pouvons les intituler RECULE.AN et EFF.E). On se trouve donc devant un cas classique d'opacité, avec une forme intermédiaire (*ã* antérieur ou réflexion vocalique) apparue au cours de la dérivation, mais absente de la surface autrement que par l'effet sur son environnement (palatalisation de la vélairé).

Nous ne poursuivrons pas plus avant la description du dispositif destiné à rendre compte de la palatalisation devant *ã* (et plus généralement devant voyelle basse). On voit que ce dispositif ne peut échapper à certaines critiques théoriques qui ont conduit au dépassement du modèle SPE initial.

10 Une autre règle devrait facultativement inverser la valeur de [+bas] pour rendre compte de la variante [eõ].

Il sera plus aisé de rendre compte, dans le cadre SPE, de la non-palatalisation devant voyelle antérieure (en surface) issue de « a » ou de « au », telle qu'on l'observe dans le Vimeu et l'Amiénois, ou encore devant voyelle alternant avec zéro. On considérera que, dans la forme sous-jacente, la voyelle précédant la consonne vélaire est dépourvue du trait [—arrière]. Dans ce cas, les règles PALS et AFF ne s'appliquent pas. Dans la dérivation, les règles qui assignent le trait [—arrière] au segment vocalique interviennent ultérieurement, engendrant ainsi la voyelle antérieure *après* conservation de la vélaire. Ces règles, facultative et spécifiques à certaines variétés, sont par exemple les suivantes :

$$AVANCE.A: a \rightarrow e / - \begin{cases} r \\ n \\ j \end{cases}$$

transforme a en [e] devant r, n ou yod (Vimeu)

$$AVANCE.AU: \bar{o} \rightarrow \emptyset$$

transforme inconditionnellement \bar{o} en $[\emptyset]$ (sud du domaine linguistique)

$$RENF.SCHWA: @ \rightarrow e$$

transforme inconditionnellement les schwas en [e] (Hainaut)

Ces deux dernières règles (AVANCE.AU et RENF.SCHWA) sont étroitement dépendantes des représentations sous-jacentes choisies. Dans le cadre SPE, ces représentations peuvent être arbitraires, comme ici $|\bar{o}|$ pour rendre compte de l'alternance dialectale [o / \emptyset / oũ / ...]. Peu importe que l'on définisse le segment sous-jacent comme, par exemple, [+tendu], même si ce trait n'apparaît pas en surface : les règles ultérieures se chargent d'effacer ce trait, après qu'il ait conditionné les transformations voulues (opacité). De même, la définition de schwa comme matrice sous-spécifiée permet éventuellement de ne pas le doter, au niveau sous-jacent, du trait [\pm arrière] ; il serait ensuite spécifié en [e] au cours de la dérivation, la seule condition étant que le trait [—arrière] lui soit affecté après l'application des règles de palatalisation.

Dans les variétés où ces voyelles transformées provoquent la palatalisation de la vélaire (par exemple dans la zone de Lille), il convient de déplacer les règles AVANCE.* avant PALS et AFF. La voyelle, pourvue

du trait [—arrière] par les règles AVANCE.*, constitue dès lors un contexte rencontrant la condition d'application des règles de palatalisation.

À partir des représentations sous-jacentes communes, les formes observées dans les différentes variétés du picard sont engendrées par un sous-ensemble de règles, dont le choix et l'ordonnancement sont spécifiques à chaque variété et constituent sa grammaire partielle. À titre d'exemple, un parler du Vimeu possède une grammaire partielle définie par :

AFF (affrication)
 AVANCE.A (a>e)
 AVANCE.AU (ō>ø)

Une variété de la zone de Lille possède la grammaire suivante :
 INS.E (insertion d'une réflexion vocalique avant ã)
 AVANCE.A (a>e)
 PALS (palatalisation simple)
 RENF.SCHWA (renforcement du schwa)
 facultatif : EFF.E (effacement de la réflexion vocalique)

Le point crucial est ici la position relative des règles de palatalisation et d'affrication PALS et AFF vis-à-vis des règles qui font émerger, ou au contraire qui effacent, le contexte [—arrière].

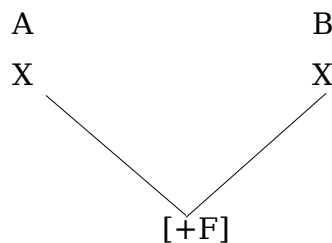
5.4.2. Géométrie des traits

Si un ensemble de règles tel que nous l'avons esquissé au point précédent permet de décrire correctement les phénomènes étudiés, il n'a en soi aucun pouvoir explicatif. Rien, dans le format des règles, ne permet de limiter la description : une simple inversion de signes permettrait de décrire une langue, pourtant *a priori* impossible, où ce sont les voyelles postérieures qui provoquent la palatalisation des consonnes, tandis que les voyelles antérieures bloqueraient cette palatalisation...

Ce genre de considérations, portant sur la puissance excessive du

modèle SPE, a depuis longtemps favorisé l'évolution du cadre initial de la phonologie générative. L'une des évolutions majeures porte sur l'inventaire des primitives de la description : segments et traits. Dans le modèle autosegmental, la succession de segments, chacun constitué d'une matrice de traits (complètement ou incomplètement spécifiée), cède la place à une succession de positions squelettales qui sont associées aux traits, dans des relations qui peuvent être, sur un palier donné, 1 à 1 (équivalent au modèle SPE) ou n à 1, comme illustré ci-dessous :

Schéma 1: Représentation autosegmentale



Dans cet exemple, les segments A et B, occupant deux positions squelettales successives (symbolisées par des X), ont en commun le trait [+F] ; celui-ci, dans la représentation, n'est donc exprimé qu'une seule fois. Ce cadre fournirait, par exemple, une solution élégante pour décrire l'insertion du trait [—arrière] soit dans la matrice de ã, soit avant cette matrice sous la forme d'une réflexion vocalique. Le trait [—arrière] serait alors décrit de façon unifiée comme un autosegment, à traiter indépendamment de la position squelettale à laquelle il est associé, ce qui donnerait à la description une généralité plus satisfaisante que les deux règles distinctes envisagées précédemment. On constate que, dans le modèle autosegmental, le trait acquiert un statut d'entité à part entière, au lieu d'être une simple propriété du segment.

On en vient ainsi aux modèles hiérarchiques d'organisation des traits, ou géométrie des traits. Plusieurs modèles ont été proposés. Nous retiendrons ici, comme particulièrement bien adapté au traitement de la palatalisation, la Théorie Unifiée des Traits (Clements 1993 ; Clements & Hume 1995 ; voir aussi Boltanski 1999, p. 46-56). Cette théorie unifie les traits vocaliques et consonantiques, renouant avec l'approche de Jakobson

(Jakobson, Fant & Halle 1952 ; Jakobson & Halle 1956 ; Jakobson & Waugh 1979).

Le schéma suivant synthétise la hiérarchie des traits proposée dans ce modèle (d'après Uffmann 2005) :

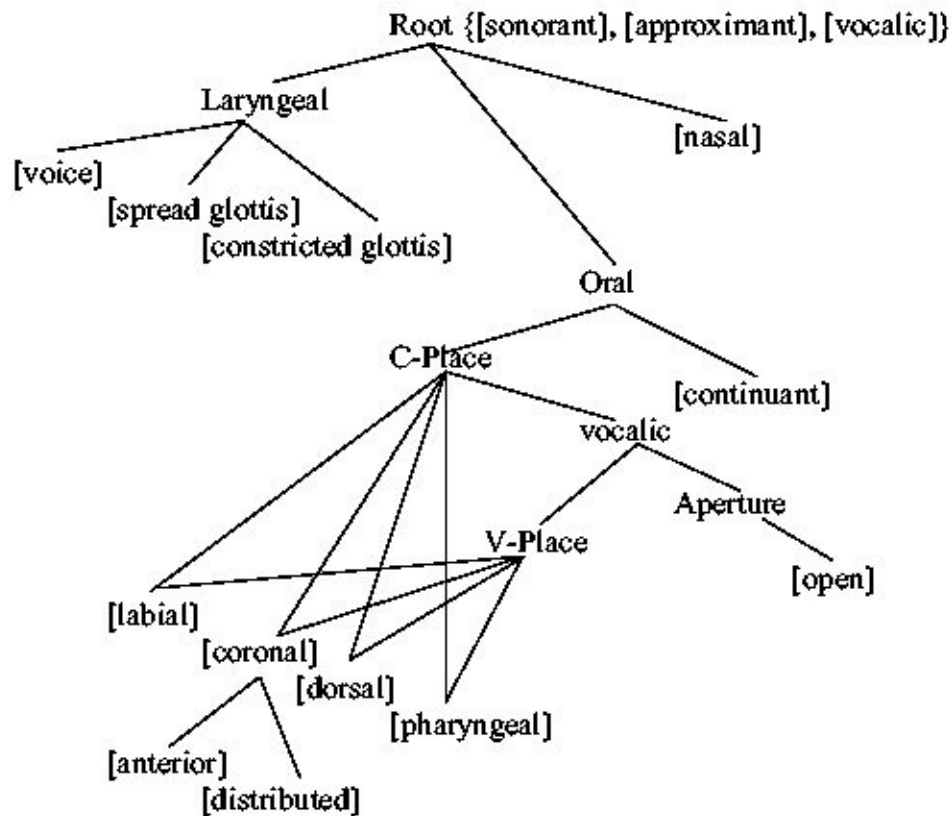


Schéma 2: Théorie Unifiée des Traits (Clements 1993, Clements et Hume 1995)

La géométrie des traits s'accompagne d'une restriction drastique des opérations (transformations) autorisées. Ces opérations portent sur les associations, qui sont les relations entre un nœud terminal (trait) ou non-terminal, et le nœud dont il dépend immédiatement au palier précédent. Chacune des opérations peut créer une association (propagation d'un trait ou d'un groupe de traits), ou au contraire l'effacer. De surcroît, les lignes d'associations ne peuvent pas se croiser (contrainte LCC ou « Line Crossing Constraint »).

La palatalisation et l'affrication de [k, g] sont ainsi traitées par Clements & Hume (1995:294-295) pour le français acadien, selon le schéma suivant :

Schéma 3: séquence k+i avant palatalisation

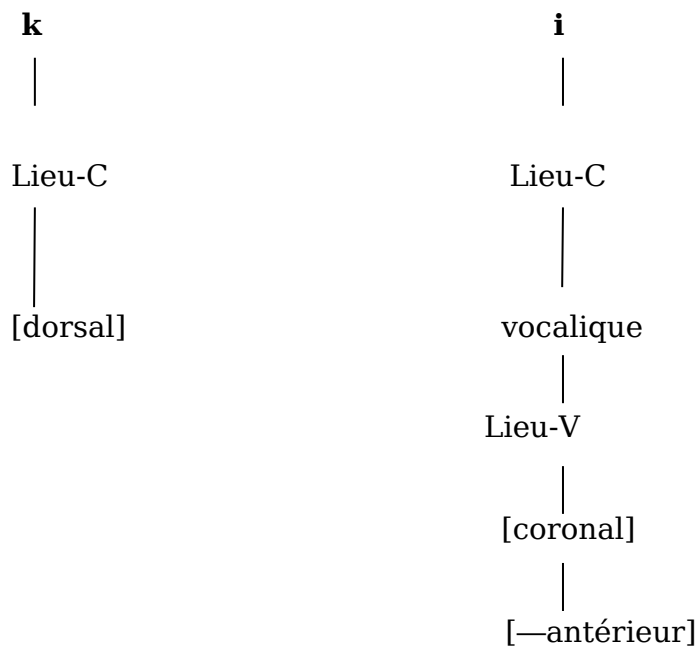
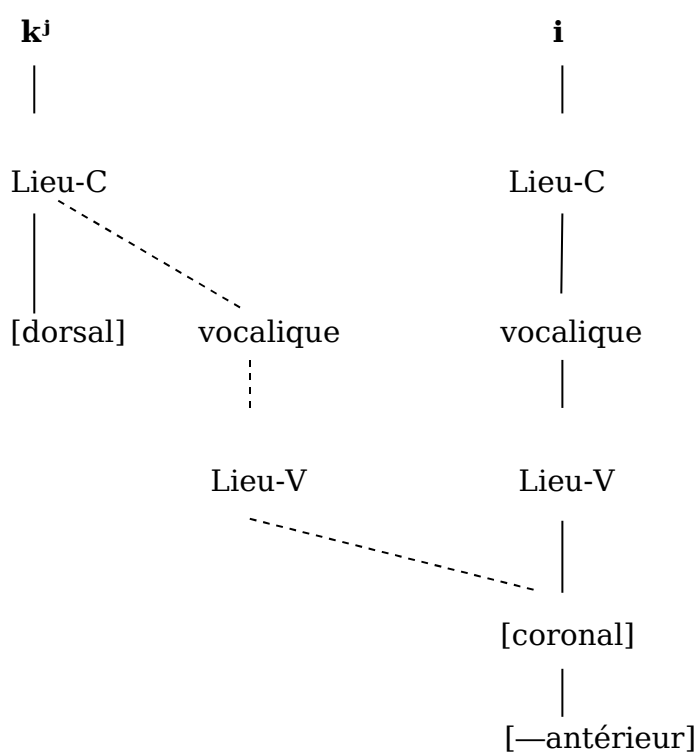
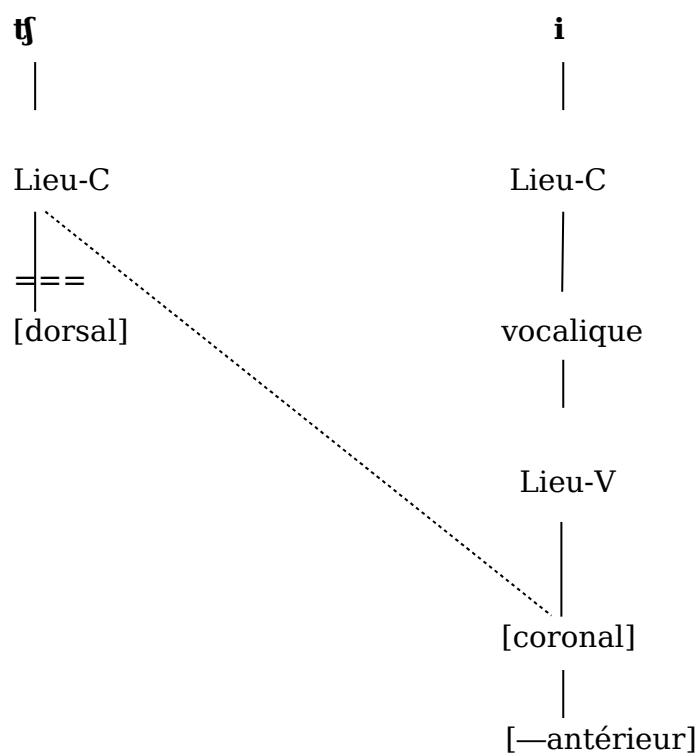


Schéma 4: Séquence k+i : palatalisation*Schéma 5: Séquence k+i : affrication (coronalisation)*

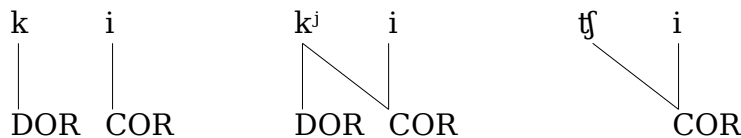
La palatalisation ($k > k^j$) met en jeu la propagation du trait [coronal]

de la voyelle d'avant sur la consonne vélaire, où il s'associe sous le nœud Lieu-V comme articulation secondaire (entraînant l'extrapolation d'un nouveau nœud Lieu-V et d'un nœud vocalique sous le nœud Lieu-C de la consonne).

Pour l'affrication (ou coronalisation), l'articulateur mineur [coronal] de la vélaire palatalisée est promu à un statut d'articulateur majeur (où il remplace le trait [dorsal]). Clements & Hume expliquent la création d'une affriquée palatoalvéolaire (et non de l'occlusive palatale [t]) par la spécification redondante [—antérieur] qui reste associée au nœud [coronal].

La représentation simplifiée qui suit est équivalente :

Schéma 6: Palatalisation et affrication (synthèse)



On voit que, dans les deux cas, l'utilisation d'un système de traits unifiés pour les voyelles et les consonnes permet de rendre compte de façon très simple et élégante de la palatalisation et de l'affrication.

Si la Géométrie des Traits montre *comment* fonctionne la palatalisation, permet-elle d'expliquer *pourquoi* elle intervient ? Dans le cas de l'affrication, on peut sans difficulté évoquer un principe d'économie : le passage de [ki] à [tʃi] s'accompagne de la disparition du trait [dorsal] dans la représentation. La palatalisation sans affrication semble au contraire constituer une complication plutôt qu'une simplification, en introduisant une association supplémentaire. Mais la représentation choisie ici ne rend pas compte du facteur temporel : l'anticipation de l'articulation coronale permet d'éviter une succession rapide de positions éloignées des organes phonatoires, de [dorsal] à [coronal], comme le font apparaître, par exemple, les représentations graphiques de la Phonologie Articulatoire (Browman & Goldstein 1992). Il faut noter que cette anticipation intervient aussi dans le cas de l'affrication, au point de « recouvrir » et d'occulter l'articulation dorsale d'origine. Dans tous les cas, on est donc bien en présence d'un processus de *simplification articulatoire* : la propagation d'un trait d'un segment sur le(s) segment(s) adjacent(s) réduit le nombre

de mouvements articulatoires nécessaires à la production d'une séquence donnée, ou ralentit ces mouvements.

Dans la suite de notre étude, nous suivrons Uffmann (2000, 2005) dans sa proposition qui consiste à concilier l'apport de la géométrie des traits avec l'approche OT que nous entendons privilégier maintenant. La Théorie de l'Optimalité ne pose aucun postulat quant aux représentations, et peut donc, en théorie, déléguer celles-ci à n'importe quel modèle. Les deux grands modèles représentationnels utilisés actuellement, la géométrie des traits et la phonologie des éléments, ont ainsi été combinés avec succès avec l'approche OT, chacun sous leurs différentes variantes respectives (voir par exemple les travaux de Krisztina Polgárdi combinant OT et Théorie du Gouvernement). Néanmoins, comme le remarque Uffmann, la Théorie de l'Optimalité, dès ses premiers travaux, semble présupposer une sorte de variante lâche de la géométrie des traits, mais sans jamais l'explicitier réellement (voir néanmoins Prince & Smolensky 1993, chapitre 9). Ajoutons que la phonologie segmentale a longtemps constitué une préoccupation secondaire des phonologues travaillant avec OT, et que la théorie a pu sembler mieux outillée pour traiter des questions relevant de la prosodie (McMahon 2000).

Notre approche des relations entre OT et géométrie des traits est ici purement pragmatique. Nous ne postulons pas, comme le fait Uffmann, que la géométrie des traits doit nécessairement faire partie de la Grammaire Universelle en tant que filtre agissant sur le module génératif (GEN). Sans toutefois exclure cette hypothèse, nous la considérons, en ce qui concerne notre recherche proprement dite, comme excessive.

Chapitre 6. Une interprétation OT de la palatalisation des occlusives vélares du picard

6.1. Cas général : palatalisation devant voyelle antérieure

6.1.1. Première approche

Nous proposerons dans cette section une analyse OT d'un sous-ensemble simplifié du picard, limité à un bilette {P, non-P} tel que :

- le lecte P connaît la palatalisation des occlusives vélares, de façon systématique devant les voyelles [-arrière]. La modalité de cette palatalisation (palatalisation simple ou affrication) importe peu pour le moment, mais nous illustrerons notre propos par l'exemple de l'affrication : [k, g] → [tʃ, dʒ] / — [+voc, -arrière]
- le lecte non-P ne connaît pas la palatalisation.

Le terme « palatalisation » doit être compris ici, provisoirement, comme décrivant un processus diachronique. Une forme commune [ki] aboutit à [tʃi] dans le lecte P, et à [ki] dans le lecte non-P.

Quelle est la forme sous-jacente de [tʃi] en P ? Sous le régime de la Richesse de la Base (Prince & Smolensky 1993), trois analyses sont

possibles :

- (a) L'inventaire de P comporte deux segments distincts [k] et [tʃ] ; la forme sous-jacente de [tʃi] est [tʃi], celle de [ku] est [ku].
- (b) L'inventaire de P ne comporte que le segment [k] ; la forme sous-jacente de [tʃi] est [ki], et la forme de surface [tʃi] doit être engendrée par un processus non trivial.
- (c) L'inventaire de P ne comporte que le segment [tʃ] ; la forme de surface [tʃi], comme en (a), est dérivée directement de la forme sous-jacente, mais la grammaire doit posséder un mécanisme capable d'engendrer une forme non-palatalisée [ku] d'un hypothétique [tʃu] sous-jacent.

La solution (a) permet d'avoir une grammaire simplifiée à l'extrême, du moins sur ce plan, puisque la forme de surface est une copie de la forme sous-jacente. En termes OT, les contraintes de fidélité ou d'identité input-output sont non-dominées. On peut d'ailleurs, en anticipant sur la suite, considérer que, dans ce cas, la dichotomie entre un niveau sous-jacent et un niveau de surface perd sa pertinence. Les variantes « surface seule » de l'OT (cf. 1.3.1.2) ne font d'ailleurs que systématiser cette constatation. Néanmoins, comme nous l'avons vu en 1.3.1.1, la morphologie justifie la recherche de formes sous-jacentes abstraites, capables de subsumer les allomorphes en alternance.

Dans le lecte P de notre « picard simplifié », comme dans celui du « vrai picard », la morphologie intervient dans des alternances telles que :

(1)

[klok / klotʃe] « cloche - clocher »

[mak / matʃe] « mange - manger » (d'après Duquet 2005)

Il apparaît plus économique, au niveau du stockage des représentations lexicales, de décomposer ces formes en morphèmes invariants :

(2)

|klok| - |klok|+|e|

|mak| - |mak|+|e|

Ces représentations imposent néanmoins un « surcoût cognitif » portant sur la composante phonologique, qui doit inclure un dispositif

effectuant l'opération $k \rightarrow tʃ$ dans ce contexte. On admettra temporairement que le bilan en termes de charge cognitive est favorable à cette option, autrement dit que le coût du stockage séparé des allomorphes serait supérieur au coût de leur calcul à partir d'une forme sous-jacente unique. Nous reviendrons ultérieurement sur cette hypothèse, que remettent en cause les variante « surface seule » de l'OT.

Remarquons que l'option (a) présente également une surcharge de l'inventaire segmental, puisque la série des occlusives vélares (k, g) est doublée par une série d'affriquées (tʃ, dʒ). Toutes choses égales par ailleurs, les options (b) et (c) se contentent d'une seule série, soit d'occlusives (b), soit d'affriquées (c).

Entre les deux options restantes, des considérations générales d'ordre typologique orientent prioritairement vers (b), c'est-à-dire un système possédant une série d'occlusives vélares mais pas d'affriquées (ce que nous avons déjà retenu en 5.4.1 dans le cadre de l'analyse par règles). Les affriquées, qui présentent une articulation complexe, sont universellement plus marquées que les occlusives vélares (articulation simple) : un système consonantique possédant les premières, mais pas les secondes, est donc improbable. À cette étape de l'analyse, et en l'absence d'éléments permettant de justifier un choix contraire, nous nous en tiendrons là, non sans faire remarquer que le principe de Richesse de la Base doit rendre notre grammaire apte à traiter également l'autre cas.

Le module GEN, alimenté en input par une forme sous-jacente |ki|, engendre une infinité de candidats dont les deux seuls pertinents ici sont [ki] et [tʃi]. Le module EVAL dans le lecte P sélectionne l'output [tʃi] ; dans le lecte non-P, il sélectionne l'output [ki]. Par contre, la forme sous-jacente |ku| doit avoir pour seul output la forme [ku], aussi bien en P qu'en non-P.

Fondamentalement, deux contraintes sont nécessaires pour construire la grammaire adéquate (cf. le traitement de la palatalisation en Akan dans McCarthy & Prince 1995) :

- une contrainte forçant la palatalisation (dans le contexte —[+voc, —arrière]), que nous exprimerons provisoirement sous une forme impressionniste, mais qui fera l'objet d'une discussion détaillée à la section suivante :

(3) PALATALISER

Cette contrainte est satisfaite par [tʃi, dʒi], mais elle est enfreinte par [ki, gi] (non palatalisation dans un contexte qui l'exige). Elle est neutre (c'est-à-dire satisfaite à vide) vis-à-vis des formes [k#, g#, ku, gu, tʃu, dʒu] (contextes non palatalisants).

- une contrainte d'identité s'opposant à l'effacement du trait de dorsalité dans le segment consonantique :

(4) IDENT-IO(DOR) « Les segments en correspondance dans l'input et l'output sont identiques vis-à-vis de la dorsalité »¹.

Dans le lecte non-P, la contrainte d'identité est dominante, les formes palatalisées ne peuvent émerger :

Tableau 5: mak, lecte non-P

mak	IDENT-IO(DOR)	PALATALISER
☞ [mak]		
[matʃ]	*!	

Tableau 6: make, lecte non-P

mak+e	IDENT-IO(DOR)	PALATALISER
☞ [make]		*
[matʃe]	*!	

Dans le lecte P, au contraire, la contrainte de palatalisation est dominante et entraîne la sélection du candidat palatalisé dans les contextes où elle est active. Par contre, dans les contextes où elle est inactive, la forme en sortie est sélectionnée par la contrainte d'identité :

1 À cette étape, le dispositif fonctionne également avec la contrainte IDENT-IO(COR), qui défavorise l'insertion d'un trait [coronal]. Rappelons que nous raisonnons provisoirement sur une alternance entre formes non-palatalisées et formes affriquées, le passage des unes aux autres se traduisant par la substitution de [coronal] à [dorsal]. La préférence pour un traitement par la dorsalité sera justifiée plus loin, en réintroduisant les variantes à palatalisation simple.

Tableau 7: *mak*, lecte P

mak	<i>PALATALISER</i>	<i>IDENT-IO(DOR)</i>
☞ [mak]		
[matʃ]		*!

Tableau 8: *make*, lecte P

mak+e	<i>PALATALISER</i>	<i>IDENT-IO(DOR)</i>
[make]	*!	
☞ [matʃe]		*

Moyennant les hypothèses simplificatrices adoptées jusqu'à présent, nous arrivons donc aux résultats suivants :

- les deux lectes (P et non-P) du bilecte étudié possèdent *le même inventaire segmental sous-jacent*, comportant une série d'occlusives vélares mais pas d'affriquées.
- *les représentations lexicales sont communes* aux deux lectes, et donc valides sur l'ensemble du bilecte.
- les deux lectes *se différencient par l'ordonnement des deux contraintes* *IDENT-IO(DOR)* et *PALATALISER*.

6.1.2. La contrainte de palatalisation

Nous revenons dans cette section sur la contrainte *PALATALISER* que nous avons introduite provisoirement en (3)(page 194), sans la définir.

Si l'on considère la palatalisation comme la propagation du trait [-arrière] ou [coronal] de la voyelle sur la consonne qui la précède (cf. 5.4.2 supra), cette contrainte doit être envisagée comme faisant partie d'une série de contraintes rendant compte de l'interaction entre segments, c'est-à-dire forçant l'assimilation (entre segments adjacents) et plus généralement l'accord (entre segments non nécessairement adjacents au sein d'un domaine donné). Ces contraintes rendent compte de phénomènes tels que l'assimilation de voix dans une séquence consonantique, la nasalisation de la voyelle par la consonne nasale qui la suit, ou encore l'harmonie vocalique au sein du mot (accord à distance, entre segments

non adjacents).

Ces phénomènes, largement répandus dans les langues du monde, font naturellement l'objet d'un traitement abondant en OT segmentale², mais il n'existe pas de consensus sur la manière de les envisager.

Bakovic (2000), à la suite de Lombardi (1999) fait appel à une famille de contraintes AGREE[F] définie comme suit :

(5)

AGREE[F] :

« Les segments adjacents doivent avoir la même valeur du trait [F] »

Cette contrainte est satisfaite lorsque deux segments adjacents comportent le trait [α F] (α est mis pour + ou -) ; elle est enfreinte lorsque les deux segments forment une séquence [α F][$-\alpha$ F]. On remarque que cette définition est incompatible avec une représentation autosegmentale où [α F] ne serait exprimé qu'une fois et lié aux deux segments qui le partagent :

Schéma 7: comparaison entre représentation autosegmentale et Agree[F]

Représentation autosegmentale : Définition de AGREE[F] selon Bakovic :



Cette contrainte, moyennant l'adhésion au principe de Localité Stricte (cf. Ní Chiosáin & Padgett 2001), permet de rendre compte aussi bien de l'assimilation que de l'accord à distance. Si la contrainte AGREE[F] est satisfaite de proche en proche par toutes les paires de segments adjacents, les segments non-adjacents portent la même valeur de [F]. La « transparence » des segments intermédiaires (par exemple la transparence des consonnes à l'harmonie vocalique) est interprétée comme la manifestation silencieuse (ou quasi-silencieuse) de [F] sur le segment transparent, où il est pourtant présent. La discussion sur ce principe de Localité Stricte, qui ne concerne pas directement la question qui nous préoccupe ici, fait l'objet, dans la littérature OT consacrée aux relations

² Notamment : Bakovic (2000), Cardoso (1997, 1998, 2001), Lombardi (1999), Montreuil (2000b), Ní Chiosáin et Padgett (200), Pater (1999), Rose et Walker (2001), Uffmann (2000, 2005)

entre segments, de développements minutieux dans lesquels la nature de la contrainte de base (ici AGREE[F]) se trouve souvent occultée.

Uffmann (2005) relève une ambiguïté dans la définition de AGREE[F] : sa formulation l'apparente à une contrainte de bonne formation, mais son mode d'évaluation la rapproche des contraintes de correspondance, puisqu'elle évalue non pas un élément phonologique donné, mais une relation entre éléments. Cette dualité rend sa calculabilité difficile à établir. Néanmoins, Bakovic fait explicitement de AGREE[F] une classe de contraintes distinctes à la fois des contraintes de bonne formation et des contraintes de correspondance input-output. Dans son modèle, trois classes de contraintes entrent donc en concurrence dans la grammaire d'une langue, et non pas deux (contraintes de bonne formation *versus* contraintes de correspondance) comme dans le modèle classique de l'OT, pour déterminer le comportement de cette langue vis-à-vis de l'interaction entre segments.

D'autres auteurs ont néanmoins tenté de faire l'économie de cette classe particulière de contraintes en rendant compte de l'assimilation et de l'accord à l'aide des contraintes « classiques » de correspondance, moyennant, le cas échéant, une adaptation de leur définition. Krämer (2001), Rose & Walker (2001) en font une contrainte d'identité output-output, reformulée par le premier comme identité syntagmatique (S-IDENT), et par les secondes, de façon plus restrictive, comme identité entre consonnes (IDENT-CC). Montreuil (2000) utilise des contraintes phonotactiques, qui forcent ou bloquent une correspondance entre les traits de segments différents, et sujettes, dans la plupart des cas, à des principes d'adjacence : $T_1 / (*)T_2$. Dans l'optique d'une étude de la palatalisation, la définition préliminaire de Krämer est suffisante :

(6)

IDENTITÉSYNTAGMATIQUE(F) (S-IDENT) :

« Soit x un segment de la représentation R et y un segment adjacent dans R , si x est $[\alpha F]$, alors y est également $[\alpha F]$. »

Cette formulation est conforme au format général de la famille des contraintes d'identité proposées par McCarthy & Prince (1995). On remarquera néanmoins que cette définition n'est guère différente de celle de Bakovic pour AGREE[F], même si elle la fait rentrer dans le champ des contraintes d'identité au lieu de l'ériger en classe particulière de

contraintes. L'incompatibilité avec une représentation autosegmentale, que nous avons déjà relevée, n'est pas corrigée par la nouvelle formulation.

Il paraît plus difficile d'envisager l'accord ou l'assimilation comme l'effet d'une contrainte de bonne formation. Ces contraintes ont généralement une formulation négative selon le format général *TRAIT « éviter le TRAIT dans la forme de surface ». Ainsi *NASAL exprime le caractère marqué du trait de nasalité et incite à éviter son apparition sur un segment. La difficulté est ici que les phénomènes d'assimilation concernent, par définition, plus d'un segment à la fois.

On peut imaginer d'étendre à ces contraintes phonotactiques la formulation générale des contraintes de bonne formation. Elles pourraient ainsi recevoir la forme générale *SEG₁SEG₂ « éviter les séquences Segment1-Segment2 », dans laquelle Segment1 et Segment2 peuvent eux-mêmes recevoir une formulation analytique. Nous pourrions ainsi avoir des contraintes *ki, *ke, *gi, *ge... ou plus généralement *[CONS, DORSAL][VOC, AVANT] « éviter les séquences Consonne dorsale – Voyelle d'avant ».

Cette solution apparaît comme peu satisfaisante pour deux raisons. D'une part, il s'agirait de contraintes purement descriptives, dépourvues de tout contenu explicatif. D'autre part, par leur formulation négative, ces contraintes ne suffisent pas à « provoquer » l'assimilation. Ainsi, la contrainte *[CONS, DORSAL][VOC, AVANT] est certes enfreinte par [ki], et satisfaite par [tʃi], mais tout candidat évitant la succession d'une consonne dorsale et d'une voyelle d'avant la satisfait également. D'autres stratégies de « réparation » sont possible, par modification (voire suppression) de la consonne ou de la voyelle. Il est donc nécessaire d'utiliser tout un appareillage de contraintes super-ordonnées capables d'écarter ces candidats parasites. Nous ne nous étendrons pas davantage dans la description d'une voie d'analyse qui paraît à maints égards peu prometteuse³.

3 Dans une version préliminaire de cette recherche (Dawson 2003b, 2004a), nous avons utilisé une contrainte BINARITÉ(LIEU-C) « le lieu consonantique est binaire » inspirée de la « Géométrie Généralisée » de Uffmann (2000) : cette contrainte est censée favoriser une structure consonantique complexe caractérisée par une articulation secondaire (insertion d'un nœud Vocalique), lorsque le contexte le permet ; elle nécessite donc un dispositif de contraintes super-ordonnées de fidélité input-output qui interdisent

En fait, la définition d'une contrainte *ad hoc* d'accord ou d'assimilation (qu'on la considère comme contrainte de bonne formation, de correspondance, ou encore comme une classe supplémentaire de contraintes) se heurte à une contradiction de principe avec les faits dont elle est censée rendre compte. En effet, comme nous l'avons vu précédemment, l'assimilation est un processus de *simplification articulatoire*. Il doit donc être possible de rendre compte de ces phénomènes par le simple jeu des représentations et des contraintes standards. Au contraire, l'intervention d'une contrainte comme AGREE s'apparente aux descriptions antérieures par règles dans un cadre procédural : elle ajoute de la complexité, puisque l'assimilation (ou l'accord) doivent être littéralement *forcés* par une contrainte spécifique, comme ils l'étaient auparavant par une règle spécifique du type :

[k, g] → [tʃ, dʒ] / — [+voc, -arrière].

Notre proposition est que la palatalisation (simple ou avec affrication), par ses effets d'anticipation de l'articulation coronale, doit être envisagée comme un effet de l'alignement d'un trait (ici, le trait [coronal]) sur un domaine prosodique plus large que le segment.

NíChiosáin & Padgett (2001) font appel à une contrainte standard d'alignement (d'un trait avec le bord gauche ou droit du mot) pour rendre compte de façon générale des phénomènes d'accord. C'est ainsi que l'harmonie vocalique en turc est vue comme l'effet d'une contrainte non-dominée ALIGN-R(BACKNESS, PWD) : alignement à droite du trait d'antériorité sur le mot prosodique.

De façon analogue, la palatalisation des vélaires devant voyelle d'avant peut être vue comme un alignement à gauche du trait [coronal] sur la syllabe : ALIGN-G(COR, σ)⁴. Exemples :

l'insertion pure et simple de cette articulation secondaire lorsqu'elle ne peut être « empruntée » aux segments avoisinants. Cette contrainte BINARITÉ(LIEU-C) peut être considérée comme une contrainte de bonne formation favorisant la palatalisation, tout en ne concernant que le seul segment palatalisé, évitant ainsi les inconvénients que nous venons d'évoquer. Néanmoins, on nous a fait remarquer que cette contrainte, qui n'est justifiée que par l'économie générale d'une « géométrie » abstraite, était hautement improbable : traduite en termes courants, elle affirme en effet que les consonnes à articulation complexe sont moins marquées que les consonnes simples...

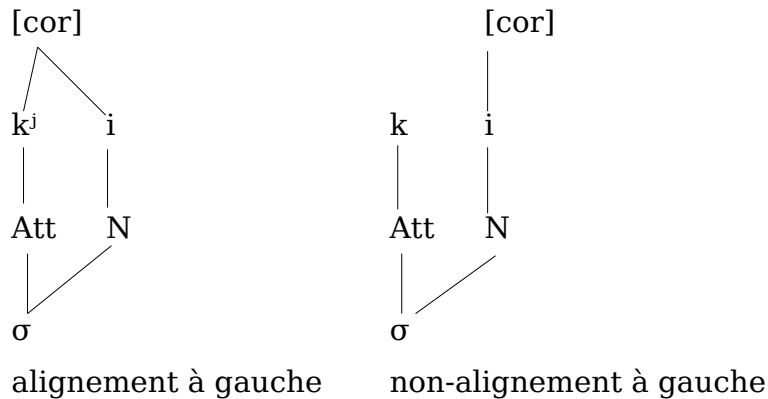
4 Dans le cadre de la Théorie des Correspondances, McCarthy & Prince (1995)

$[k[i]_{\text{COR}}]_{\sigma}$ le domaine de coronalité, réduit à la voyelle *i*, n'est pas aligné à gauche sur la syllabe.

$[[k^j i]_{\text{COR}}]_{\sigma}$ le domaine de coronalité inclut la consonne palatalisée, il est donc aligné à gauche sur la syllabe.

En représentation graphique :

Schéma 8: alignement à gauche du trait [coronal] sur la syllabe



Pour affiner cette hypothèse, il convient néanmoins d'examiner différentes structures possibles de la syllabe.

- syllabe CV (attaque-noyau, rime non branchante) : le trait [coronal] de la voyelle, en s'alignant sur le bord gauche de la syllabe, c'est-à-dire sur la consonne d'attaque, provoque sa palatalisation. Il faut remarquer que ce dispositif ne s'applique pas uniquement aux consonnes vélaires : il favorise également la diffusion du trait [coronal] de la voyelle antérieure sur toute consonne en position d'attaque. De façon générale, du point de vue de cette contrainte d'alignement, $[[Ci]_{\text{COR}}]_{\sigma}$ est plus harmonique que $[C[i]_{\text{COR}}]_{\sigma}$, avec *C* représentant n'importe quelle consonne. Néanmoins, en picard, les restrictions de l'inventaire segmental (absence de consonnes mouillées comme en russe) rendent la coronalité imperceptible sur

réinterprètent les contraintes d'alignement, issues de leur théorie de l'Alignement Généralisé (1993), en contraintes d'ancrage. Nous pourrions formaliser ainsi la contrainte favorisant la palatalisation par anticipation articulatoire : Ancrage-G([cor], σ), « tout élément à la périphérie gauche du domaine de coronalité a un correspondant à la périphérie gauche de la syllabe ». Néanmoins, cette formulation n'apportant rien de plus que la formulation classique par alignement, nous nous en tiendrons ici à celle-ci.

les consonnes autres que les vélaires⁵, ce qui rend phonétiquement équivalentes, par exemple, les représentations $[[bi]_{COR}]_{\sigma}$ et $[b[i]_{COR}]_{\sigma}$.

- syllabe CVC (attaque-noyau-coda, rime branchante) : il convient ici de tenir compte de l'éventualité d'une coda coronale, et éviter la propagation vers la gauche du trait [coronal] de la coda sur le noyau et l'attaque (qui transformerait par exemple une syllabe [kut] en [tʃit]). Il faut donc préciser que le trait [coronal] ne peut se propager que s'il est associé à un nœud Lieu-V. On pourrait, suivant Prince & Smolensky 1993 (chapitre 9), le définir comme « trait secondaire », « *one which is most harmonically parsed in the secondary place position* », et le noter [cor'] (selon cette convention, les voyelles ont donc un trait secondaire et pas de trait primaire)⁶.
- syllabe C₁C₂V(C) (attaque branchante) : cette structure existe en picard lorsque C₂ est une liquide (attaques kl-, kr, gl-, gr-), ainsi peut-être que dans d'autres cas, selon le modèle syllabique que l'on adopte (groupes consonantiques initiaux de [gva] « cheval », [kmẽ] « chemin »). Il faut noter que la propagation de [cor'] de la voyelle sur C₁ est possible, bien que très rarement observée (cf. en 4.2.5 les formes telles que **édjlise**, **djlaise** « église, glaise »)⁷ : ces formes plaident en faveur de notre analyse de la palatalisation par alignement. Néanmoins, leur rareté est à mettre sur le compte d'une contrainte super-ordonnée qui bannit comme marquées les séquences de deux consonnes dont la première est affriquée ou palatalisée.

5 Voir NíChiosáin & Padgett (2001) pour le traitement des différences d'inventaire dans le cadre de la Théorie de la Dispersion de Flemming. La « transparence » des consonnes non-vélaires vis-à-vis du trait [coronal] relève du même phénomène que la « transparence » des consonnes turques vis-à-vis de l'antériorité dans l'harmonie vocalique, relevée par ces auteurs.

6 Un trait secondaire peut être attaché à une position primaire, en transgressant la contrainte *[f' qui défavorise une structure [f' e] par rapport à [e f'] (dans cette notation, la position de gauche est primaire, celle de droite est secondaire). C'est ce qui se passe dans la palatalisation avec affrication, qui transgresse *[cor'.

7 Dans ce cas, C₂ doit également porter le trait [cor'], en vertu du principe de localité stricte, mais ce trait ne trouve pas d'expression phonétique, provoquant un effet de transparence.

6.1.3. Sélection de la palatalisation simple ou de l'affrication

Dans l'analyse de Clements & Hume (1995), l'affriquée [tʃ, dʒ] a une articulation simple (trait [coronal] associé au nœud Lieu-C), tandis que la palatalisée [kʲ, gʲ] a une articulation double (nœud Lieu-C branchant, associé d'une part à [dorsal], d'autre part à [coronal] par l'intermédiaire de Vocalique—Lieu-V). L'articulation simple est moins marquée que l'articulation double : celle-ci enfreint une contrainte définie comme *STR-COMP « pas de structure complexe » chez Montreuil (2000)⁸, UNARY(PLACE) chez Uffmann (2005). Vis-à-vis de cette contrainte, les affriquées et les vélaires non palatalisées sont plus harmoniques que les vélaires palatalisées. Cette propriété commune permettrait éventuellement de rendre compte du basculement (hypothétique) des anciennes vélaires palatalisées soit vers l'affrication, soit vers la non-palatalisation, qui sont deux stratégies possibles de réduction de la marque. En synchronie, cette approche rend également compte de la rareté et de l'instabilité relatives des variantes à palatalisation simple.

Pour rendre compte de l'alternance entre palatalisation simple et affrication, la contrainte de bonne formation doit être en concurrence avec une contrainte de fidélité à l'input. La contrainte IDENT-IO(DOR), déjà utilisée pour discriminer les variantes affriquées et non-palatalisées (6.1.1), peut remplir ce rôle ; son choix, face à IDENT-IO(COR), est ainsi justifié *a posteriori* pour des raisons d'économie.

Dès lors, le choix entre les trois variétés se fait par réordonnement des trois contraintes *STR-COMP, IDENT-IO(DOR), ALIGNÉ-G(COR', σ).

Variété à affrication :

{ ALIGNÉ-G(COR', σ), *STR-COMP } >> IDENT-IO(DOR)

⁸ Montreuil définit les affriquées comme COR—PAL, avec double articulation sous deux nœuds-racines différents, ce qui lui permet d'utiliser *STR-COMP pour les défavoriser au même titre que les vélaires palatalisées. Nous nous en tenons ici à la description de Clements & Hume (1995), ainsi que Clements (2004), permettant de les décrire à l'aide des seuls traits de lieu d'articulation [coronal] et [—antérieur] (ou [postérieur]).

Tableau 9: |mak|, variété à affrication

mak	ALIGNE-G(COR', σ)	*STR-COMP	IDENT-IO(DOR)
☞ [mak]			
[mak ^j]		*!	
[matʃ]			*!

Tableau 10: |mak+e|, variété à affrication

mak+e	ALIGNE-G(COR', σ)	*STR-COMP	IDENT-IO(DOR)
[make]	*!		
[mak ^j e]		*!	
☞ [matʃe]			*

Dans ces deux tableaux, comme dans les quatre suivants, il faut interpréter les candidats comme suit :

ma.[k]_{dor}[e]_{cor}

ma. [[k^j]_{dor}e]_{cor}

ma.[tʃe]_{cor}

Variété à palatalisation simple :

{ IDENT-IO(DOR), ALIGNE-G(COR', σ) } >> *STR-COMP

Tableau 11: |mak|, variété à palatalisation simple

mak	IDENT-IO(DOR)	ALIGNE-G(COR', σ)	*STR-COMP
☞ [mak]			
[mak ^j]			*!
[matʃ]	*!		

Tableau 12: |mak+e|, variété à palatalisation simple

mak+e	IDENT-IO(DOR)	ALIGNE-G(COR', σ)	*STR-COMP
[make]		*!	
☞ [mak ^j e]			*
matʃe	*!		

Variété sans palatalisation :

{ IDENT-IO(DOR), *STR-COMP } >> ALIGNE-G(COR', σ)

Tableau 13: |mak|, variété sans palatalisation

mak	<i>IDENT-IO(DOR)</i>	<i>*STR-COMP</i>	<i>ALIGN-G(COR', σ)</i>
☞ [mak]			
[mak ^j]		*!	
[matʃ]	*!		

Tableau 14: |mak+e|, variété sans palatalisation

mak+e	<i>IDENT-IO(DOR)</i>	<i>*STR-COMP</i>	<i>ALIGN-G(COR', σ)</i>
☞ [make]			*
[mak ^j e]		*!	
[matʃe]	*!		

Lorsque l'on fixe *IDENT-IO(DOR)* en tête de la hiérarchie, on peut décrire une variété à optionalité entre palatalisation simple et non-palatalisation (fréquente dans la zone centrale) en laissant varier librement l'ordre des deux autres contraintes.

6.2. Cas particuliers 1 : sur-application de la palatalisation

Il y a sur-application lorsque la vélaire est palatalisée en-dehors du contexte qui provoque normalement la palatalisation, étudié au point précédent. Concrètement, la sur-application concerne la palatalisation devant voyelle postérieure⁹.

6.2.1. Analyse en Paradigmes Optimaux

Comme on l'a vu en 4.2.2.2, la sur-application n'intervient qu'à la faveur d'alternances morphologiques, lorsque la vélaire située à droite d'un radical verbal se trouve en contact avec une flexion verbale ou un suffixe déverbatif commençant par une voyelle postérieure (ou,

⁹ La palatalisation devant consonne, selon notre analyse, n'est pas une sur-application, mais une application normale de l'alignement à gauche de [cor'] sur la syllabe. Au contraire, la non-palatalisation dans ce contexte est une sous-application due à une contrainte d'évitement. Nous ne développerons pas davantage ici, ce phénomène étant extrêmement minoritaire.

exceptionnellement, par une consonne – cf. 4.2.5). Cette constatation oriente naturellement vers une analyse OT dans le cadre des correspondances output-output. Plusieurs variantes de ce cadre ont été proposées : Théorie des Correspondances Transdérivationnelles (Benua 2000), « Uniform Exponence » (Kenstowicz 1996), Anti-Allomorphie (Burzio 1996, 2002). Nous nous référons ici aux propositions formulées par McCarthy (2001) sous les termes de « Paradigmes Optimaux », qui corrigent certaines imperfections des variantes antérieures.

La caractéristique du modèle de McCarthy est de soumettre à l'évaluation des paradigmes entiers, et non des formes individuelles issues de ces paradigmes. Une classe particulière de contraintes de correspondance intra-paradigmatique entre alors en concurrence avec les contraintes de bonne formation et les contraintes de correspondance input-output, appliquées à l'ensemble du paradigme considéré.

Soit, à Amiens (Duquef 2005), le paradigme du présent de l'indicatif du verbe **matcher** « mâcher ; manger » :

J'maque, tu maques, i maque, os matchons, os matchez, is maqu'tt / maqu'tté

L'alternance graphique **qu/tch** (correspondant à une alternance phonétique [k/tʃ]) est prédite par des tableaux identiques à (9) et (10), sauf pour la 1^{ère} personne du pluriel **matchons** [matʃõ] :

Tableau 15: « matchons » en variété à affrication : échec

$ mak + \tilde{o} $	$ALIGNE-G(COR', \sigma)$	$*STR-COMP$	$IDENT-IO(DOR)$
??? $\text{[mak\tilde{o}]}$			
$\text{[mak}^i\tilde{o}]$		*!	
$\text{[mat}^i\tilde{t}\tilde{o}]$			*!

L'analyse en Paradigmes Optimaux fournit, en entrée, le paradigme complet que nous examinerons provisoirement sous sa forme simplifiée [mak, makõ, make, makt]. Elle examine en sortie les différents candidats possibles, dont les plus pertinents sont :

1. [mak, makõ, make, makt] : pas de palatalisation
2. [matʃ, matʃõ, matʃe, matʃt] : palatalisation de tout le paradigme
3. [mak, makõ, matʃe, makt] : palatalisation devant t voyelle d'avant t (chaque membre du paradigme, considéré isolément, est optimal)

4. [mak, matʃ̥, matʃe, makt] : palatalisation devant n'importe quelle voyelle (paradigme réellement observé).

Toutes choses étant égales par ailleurs, la contrainte de correspondance intra-paradigmatique doit favoriser le candidat 4, au détriment des trois autres. Les contraintes disponibles sont OP-IDENT(COR) et OP-IDENT(DOR), qui favorisent l'uniformité paradigmatique respectivement vis-à-vis de la coronalité et de la dorsalité du segment final de la racine. Remarquons d'emblée que ces deux contraintes induisent le même nombre de violations pour les paradigmes-candidats (partiellement) affriqués, mais que OP-IDENT(DOR) n'est jamais enfreinte par les paradigmes-candidats à palatalisation simple (puisque tous les membres du paradigme conservent leur dorsalité). Nous simplifierons donc le traitement en n'intégrant dans nos tableaux que OP-IDENT(COR), et en ne soumettant que des paradigmes homogènes du point de vue de l'affrication ou de la palatalisation simple (pas de « panachage » entre ces deux modes de palatalisation).

Si un paradigme-candidat à n membres comporte i membres non-uniformes, ce paradigme induit $2i(n-i)$ violations de la contrainte d'identité paradigmatique. Nous déduisons cette formule de la définition que donne McCarthy des contraintes OP-, lesquelles, pour un paradigme P , sont une relation sur $P \times P$. Il faut remarquer que, selon cette définition, si une paire de membres du paradigme-candidat (a, b) induit une violation de la contrainte, alors (b, a) en induit une également.

Les propriétés suivantes peuvent être déduites :

- pour qu'un paradigme-candidat n'enfreigne pas la contrainte d'identité paradigmatique, il suffit qu'il ne comporte aucun membre non-uniforme ($i=0$) ou que tous ses membres soient non-uniformes ($i=n$)
- en partant du paradigme optimal entièrement uniforme ($i=0$), chaque ajout d'un membre non-uniforme ($i=i+1$) entraîne une augmentation du nombre de violations de la contrainte, tant que $i \leq n/2$
- réciproquement, lorsque $i \geq n/2$, chaque ajout d'un membre non-uniforme entraîne une diminution du nombre de violations (qui redevient nul lorsque $i=n$)

Dans la formulation de ces propriétés, il peut sembler étrange d'envisager le cas où $i \geq n/2$, qui signifie, en termes courants, que le paradigme-candidat est majoritairement composé de membres non-uniformes. L'uniformité semble en effet devoir être envisagée comme « conformité à la majorité », ce qui rend absurde le cas où la non-uniformité devient majoritaire. On peut néanmoins réintroduire ce cas, et donner à la formule une généralité qui sera utile, si l'on envisage l'uniformité par rapport à un référent invariable, externe au paradigme – ce qui est précisément le rôle de l'input.

La contrainte OP-IDENT(COR) est optimalement satisfaite pour les candidats 1 et 2, c'est-à-dire lorsque l'ensemble du paradigme est soit palatalisé, soit non-palatalisé. Le fait que les paradigmes verbaux, dans les variétés à palatalisation, soient mixtes (partiellement palatalisés), montre que la contrainte OP-IDENT(COR) est dominée par (au moins) deux autres contraintes, l'une qui défavorise certaines formes palatalisées, l'autre qui défavorise certaines formes non-palatalisées. Nous avons déjà identifié cette dernière : il s'agit de la contrainte d'alignement ALIGN-G(COR', σ) qui, dans notre exemple, défavorise le paradigme-candidat comportant la forme [make], et plus généralement « provoque » la palatalisation des vélaires devant voyelle d'avant. L'extension de la non-palatalisation « bute » ainsi sur un nombre irréductible de formes obligatoirement palatalisées.

L'autre contrainte, en pratique, défavorise la consonne palatalisée en position de coda : elle est responsable du maintien obligatoire des formes [mak] au singulier, [makt] à la 3^e personne du pluriel. Nous proposons à cet effet une contrainte de Condition sur la Coda (CODACONDITION ou CODACOND)¹⁰, qui défavorise dans cette position l'articulation secondaire, au sens où nous avons redéfini plus haut le trait secondaire de Prince & Smolensky (1993) en « trait associé (originellement) à un nœud lieu-V »¹¹.

10 CodaCond est plutôt une classe de contraintes, proposée par Itô en 1989 (voir Itô & Mester, 1994), permettant d'introduire des restrictions variées sur la coda.

11 On peut formuler plus précisément la Condition sur la Coda par l'intermédiaire d'une conjonction locale de contraintes : *T' & NoCoda « le trait secondaire [T'] est marqué » & « la coda est marquée » = « éviter le trait secondaire [T'] en coda ». On considérera ici que la contrainte *T' subsume la contrainte *T'] (« le trait secondaire [T'] est marqué ») et la contrainte *[T' (« la promotion du trait secondaire [T'] en articulation primaire est marquée », rencontrée précédemment). Si [T] représente le trait [coronal], la conjonction défavorise ainsi, en position de coda, tout à la fois la vélaire palatalisée

On voit que, appliquée au paradigme de **matcher**, la Condition sur la Coda défavorise le candidat 2, où l'affriquée apparaît deux fois en coda ([matʃ] et [matʃt])¹². En d'autres termes, l'extension de la palatalisation « bute » sur un nombre irréductible de formes obligatoirement non-palatalisées.

L'ordonnancement partiel suivant est nécessaire afin de rendre compte de l'extension analogique de la palatalisation dans les paradigmes verbaux :

$$\{ \text{ALIGN-G}(\text{COR}', \sigma), \text{CODA COND} \} \gg \text{OP-IDENT}(\text{COR})$$

Le tableau 16 synthétise l'évaluation des paradigmes-candidats. Pour sélectionner l'output réellement observé, la contrainte OP-IDENT(COR) doit être transgressée *i* fois par le candidat 3, et *j* fois par le candidat 4, avec $j < i$.

Tableau 16: paradigme de « **matcher** »

<i>paradigme</i>	ALIGN-G(COR', σ)	CODA COND	OP-IDENT(COR)
1. pas de palatalisation	*! (make)		
2. palatalisation généralisée		**! (matʃ, matʃt)	
3. palatalisation devant voyelle d'avant			i* !
4. palatalisation devant toutes voyelles			j* j < i

L'exemple simplifié (paradigme à quatre formes) que nous avons envisagé jusqu'ici *ne vérifie pas le tableau (16)* : en effet, le candidat 3

[kʲ] (dotée d'un trait secondaire [coronal] : violation de *T') et l'affriquée [tʃ] (dont la coronalité est issue de la promotion d'un trait secondaire : violation de *[T']). Remarque : une autre analyse est possible par validation positionnelle (*positional licencing*) : il est naturel d'envisager que l'articulation secondaire soit moins marquée lorsqu'elle apparaît sur l'attaque, où elle est validée par le noyau (un cas particulier est rencontré lorsque cette articulation secondaire trouve son origine dans le noyau par propagation).

12 Quelle que soit, par ailleurs, l'analyse que l'on fait du morphème <t> de la 3^e personne du pluriel (comme second élément d'une coda branchante, comme appendice, ou comme attaque d'une syllabe dépourvue de noyau).

induit 6 violations de OP-IDENT(COR) (autrement dit, $i=6$), tandis que le candidat 4 induit 8 violations ($j=8$).

Néanmoins, les propriétés des contraintes d'identité intra-paradigmatique que nous avons déterminées plus haut laissent supposer que les caractéristiques du paradigme peuvent influencer sur le résultat. Se pourrait-il, en modifiant le champ d'application des Paradigmes Optimaux (par exemple, en y incluant d'autres temps et/ou d'autres modes), que l'on puisse rendre compte de la palatalisation analogique à l'aide du tableau (16) ?

L'extension maximale de la palatalisation (qui optimise les paradigmes-candidats vis-à-vis de OP-IDENT(COR)) laisse intouchées α formes non-palatalisées en vertu de CODA COND. À l'inverse, l'extension maximale de la non-palatalisation (qui est l'autre moyen d'optimiser les paradigmes-candidats) laisse intouchées β formes palatalisées en vertu de ALIGNÉ-G(COR', σ). Si $\alpha > \beta$, OP-IDENT(COR) favorise l'extension de la non-palatalisation ; si $\alpha < \beta$, c'est au contraire la palatalisation qui est favorisée.

Nous retrouvons ici l'effet de « règle de la majorité » mis en évidence par McCarthy dans son article :

« Imagine a paradigm that can be partitioned into three sets: in set A, some markedness constraint M forces an alternation to go one way; in set B, M forces the same alternation to go another way; and in set C, M is irrelevant. (...) With just the right ranking and as long as the alternations in A and B involve the same OP faithfulness constraint, then the forms in set C can be attracted to A or B, whichever set is larger. »

La différence avec l'observation de McCarthy est que nous sommes ici en présence de deux contraintes non-ordonnées, au lieu d'une seule contrainte M, mais l'effet est identique. L'ensemble A est l'ensemble des formes obligatoirement non palatalisées (en vertu des contraintes super-ordonnées) ; l'ensemble B est l'ensemble des formes obligatoirement palatalisées ; l'ensemble C est neutre vis-à-vis de la palatalisation (concrètement, ce sont les formes où la vélaire est suivie d'une voyelle non-antérieure) ; le paradigme « bascule » vers la palatalisation à condition que l'ensemble B (obligatoirement palatalisé) l'emporte numériquement sur l'ensemble A (obligatoirement non-palatalisé).

Dans le paradigme simplifié examiné en exemple, $\alpha=2$, $\beta=1$: le

paradigme ne peut donc pas basculer vers la palatalisation. En envisageant le paradigme complet du présent de l'indicatif, $\alpha=4$, $\beta=1$: le résultat est inchangé. Il est difficile de définir un périmètre de paradigme susceptible d'inverser ce résultat : il faut, par exemple, envisager simultanément l'indicatif présent, l'infinitif (make), l'impératif (mak, makõ, make), le participe passé (make), y ajouter deux déverbaux (makø, makiri), mais éviter le subjonctif (mak... makõʃ, makeʃ, maktt), le futur et le conditionnel (makre, makrwe) pour obtenir $\alpha=5$, $\beta=6$.

La démonstration de la palatalisation analogique par le biais des Paradigmes Optimaux est donc extrêmement fragile¹³, puisqu'elle est étroitement dépendante du choix du domaine paradigmatique. Dans le meilleur des cas, l'avantage numérique à la palatalisation, qui provoque le basculement du paradigme, reste entaché d'un soupçon de manipulation. Remarquons néanmoins que nous avons repris, sans la discuter, une hypothèse qui est implicite chez McCarthy : celle d'un égal poids cognitif de chaque membre du paradigme, puisque le résultat dépend, au bout du compte, d'une simple totalisation du nombre de formes dans chacune des catégories. Il serait possible, éventuellement, d'amender ce modèle en attribuant un poids cognitif supérieur à certaines formes, c'est-à-dire une capacité plus importante à faire basculer le paradigme dans telle ou telle direction. On peut, à titre d'hypothèse purement gratuite, envisager par exemple la fréquence d'usage des différentes formes en présence. À défaut d'outils pratiques permettant d'avancer plus avant dans cette voie, nous préférons, à cette étape de la recherche, nous tourner vers une autre analyse, mettant en jeu les caractéristiques de l'input.

6.2.2. Analyse par formes sous-jacentes

Il nous paraît utile, dans la résolution de cette difficulté, de revenir sur l'hypothèse formulée en 6.1.1, selon laquelle les formes sous-jacentes comportent uniquement des consonnes vélaires (k, g), et que les consonnes palatalisées et affriquées n'apparaissent qu'en surface.

¹³ La même chose pourrait être montrée concernant les modèles alternatifs mettant en jeu les alternances paradigmatiques.

Nous avons précédemment écarté deux hypothèses alternatives :

- celle d'un parallélisme entre représentations sous-jacentes et représentations de surface, au nom d'un traitement plus économique des alternances morphologiques
- celle d'une généralisation des consonnes palatalisées dans les représentations sous-jacentes, au nom du principe de minimisation du marquage.

Nous considérerons ici une hypothèse mixte : la généralisation des consonnes accompagnées d'un trait [coronal] *dans les représentations sous-jacentes des radicaux verbaux uniquement*, les autres catégories lexicales restant représentées à l'aide de consonnes simples (éventuellement soumises à la palatalisation dans l'output).

Les « consonnes accompagnées d'un trait [coronal] » doivent être vues comme la condition minimale du dispositif proposé ici. Cette formulation n'implique pas que la consonne sous-jacente soit palatalisée ou affriquée. Nous envisageons ici le trait [coronal] comme un « trait flottant » ou sous-segment, non associé à un nœud racine dans la représentation sous-jacente (Zoll 1996, 2001, entre autres), mais en situation de cooccurrence avec la consonne¹⁴.

En fonction de ces conventions, la représentation sous-jacente du radical de **matcher** « manger » (Amiens) est |mak, [cor]|, tandis que la représentation de **cloke** « cloche » est |klok|. Leurs dérivés sont représentés respectivement par |mak+e, [cor]| « manger » et par |klok+et| « clochette ». Avec un morphème ou un suffixe commençant par une voyelle d'arrière, on obtient par exemple |mak+we, [cor]| « (je) mangeais ».

En surface, le trait flottant [cor] est obligatoirement associé à un nœud-racine (sous l'effet d'une contrainte non dominée du type PARSE[cor], d'après Uffmann 2005). On admettra que, à défaut d'être associé à un segment dans la représentation sous-jacente, il est au moins situé sur une zone plus ou moins précise de l'input¹⁵. Dans l'output, et dans les limites,

14 Une approche diachronique pourrait envisager ce trait flottant [coronal] comme une permanence du premier élément de la diphtongue *ie* issue de *a* latin après consonne palatalisée (effet de Bartsch ; voir Zink 1986, p. 115, et ici même, § 5.1.3).

15 Zone que l'on pourrait identifier à la syllabe, si l'on utilisait un modèle syllabique où l'input est syllabé (ce qui n'est pas le modèle dominant en OT). Notre analyse reste néanmoins compatible avec un input non-syllabé, à condition de trouver une formulation adéquate de la localisation approximative du sous-segment dans la représentation.

en correspondance, de cette zone approximative, le trait [cor] peut :

- soit être associé à un (ou plusieurs) segment(s) existant(s), vocalique(s) ou consonantique(s),
- soit entraîner l'interpolation d'un nouveau segment, auquel il s'associe,
- soit être effacé.

La première solution transgresse une ou plusieurs contrainte(s) d'identité input-output, la deuxième transgresse DEP-IO(segment) (contrainte générale anti-épenthèse), et la troisième transgresse MAX-IO(sous-segment) (contrainte générale anti-effacement).

En introduisant en input les représentations comportant le trait flottant [cor], les tableaux (9) à (14) (p. 203-204) rendent compte très directement des formes observées, à condition de les compléter à l'aide des contraintes CODACOND et MAX-IO(SSEG). Il n'est alors plus nécessaire d'examiner des paradigmes entiers, et de les évaluer à l'aune d'une contrainte d'identité intra-paradigmatique, comme nous l'avons fait précédemment. À titre d'illustration, voici la grammaire partielle d'une variété à affrication :

{ ALIGNE-G(COR', σ), *STR-COMP, CODACOND } >> MAX-IO(SSEG) >> IDENT-IO(DOR)

(cf. 9 page 203)

Tableau 17: |mak|, variété à palatalisation

mak, [cor]	ALIGNE- G(COR', σ)	*STR-COMP	CODACOND	MAX- IO(SSEG)	IDENT- IO(DOR)
☞ [mak]				*	
[mak ^j]		*!	*		
[matʃ]			*!		*

(cf. 10 page 203)

Tableau 18: |mak+e|, variété à palatalisation

mak+e, [cor]	ALIGNE- G(COR', σ)	*STR-COMP	CODACOND	MAX- IO(SSEG)	IDENT- IO(DOR)
[make]	*!			*	
[mak ^j e]		*!			
☞ [matʃe]					*

(cf. 15 page 205)

Tableau 19: |mak + õ|, variété à palatalisation

mak+õ, [cor]	ALIGNE- G(COR', σ)	*STR-COMP	CODACOND	MAX- IO(SSEG)	IDENT- IO(DOR)
[makõ]				*!	
[makʲõ]		*!			
☞ [matʃõ]					*

Les autres variétés restent régies par les grammaires décrites dans les tableaux (11) à (14), dans lesquels la sous-hiérarchie CODACOND >> MAX-IO(SSEG) s'insère toujours avant la dernière contrainte.

Ce dispositif permet, en outre, de rendre compte d'un phénomène que nous avons mentionné incidemment dans le chapitre 4, sans le développer. Dans certaines variétés, les terminaisons verbales en |e| (infinitif, participe passé, 2^{ème} personne du pluriel de l'indicatif présent, du subjonctif et de l'impératif) apparaissent sous la forme d'un allomorphe [i] lorsque le radical verbal se termine par une consonne vélaire (qu'elle soit ou non palatalisée) ou une coronale postérieure (ʃ, ʒ, ɲ, λ, j). L'analyse, que nous nous bornerons à esquisser, est la suivante : la représentation sous-jacente de tous ces radicaux verbaux comporte un trait flottant [coronal] (cf. note 14 page 211). Dans les variétés considérées, DEP-IO(SEG) est ordonné avant MAX-IO(SSEG), favorisant ainsi en output les candidats où le trait flottant est associé à un segment vocalique épenthétique ; ce segment, idéalement coronal, apparaît sous la forme de la voyelle haute [i].

La séquence [ie] ainsi créée est généralement réduite à [i], sous l'effet d'une contrainte d'évitement de l'hiatus. Cette contrainte, comme toutes les autres contraintes OT, peut être transgressée : c'est le cas à Gondecourt, et dans d'autres points du domaine où se maintient la séquence [ie], avec éventuellement un affaiblissement (sans effacement) du second élément : [ie̞, iə̞].

A *contrario*, les radicaux substantivaux ne possèdent pas le trait flottant [coronal]. À Gondecourt, par exemple, le mot [ʃik] « chique » (représentation sous-jacente [ʃik]) a pour dérivé [ʃikʲɛ̞] « gros morceau de pain » ([ʃik+e], tandis que le verbe « chiquer » est représenté par [ʃikʲie̞] (qui implique une représentation sous-jacente [ʃik+e, [cor]]).

6.3. Cas particuliers 2 : sous-application de la palatalisation

La sous-application de la palatalisation est l'inverse du cas précédent : il s'agit de la non-palatalisation dans les contextes (devant voyelle d'avant) et dans les zones (Amiénois, région lilloise) où elle intervient normalement. On l'a observée principalement dans les quatre cas suivants :

- dissimilation ou évitement, lorsqu'un mot comporterait autrement deux affriquées (4.2.1.3.1)
- devant [e] issu de la voyelle basse /a/ dans différents contextes : devant /r/, devant consonne nasale, devant yod (4.2.3.1)
- devant [ø], [œ] issus d'un ancien *au* (4.2.3.3)
- devant [e] alternant avec zéro (4.2.4).

6.3.1. Impossibilité d'une explication par les formes sous-jacentes.

On pourrait, comme pour la sur-application étudiée au point précédent, envisager une explication par les formes sous-jacentes. Une analyse phonologique par commutation conduit d'ailleurs à privilégier cette explication : dans les zones à palatalisation, le non-palatalisation devant [ø], [œ] issus d'un ancien *au* conduit à des paires minimales comme [kø] « chaud ; coup » ~ [tʃø] « queue » qui paraissent irréductibles, et conduisent à poser l'existence, dans les représentations sous-jacentes, d'une opposition [k ~ tʃ], ou tout au moins (comme nous l'avons fait à propos de la sur-application) d'une opposition liée à la présence/absence du trait [coronal] (trait lié à la consonne ou trait flottant) : /kV/ ~ /kV, [cor]/¹⁶. Dans cette hypothèse, [k] sous-jacent est lié à un output [k] non palatalisé, tandis que [k, [cor]] sous-jacent est lié à un output [tʃ] palatalisé.

Or, on a vu précédemment que, pour rendre compte des phénomènes de sur-application, il fallait que les deux inputs [k] et [k, [cor]] correspondent à un même output [tʃ] palatalisé, dans les variétés à

¹⁶ Nous négligeons ici la représentation de la voyelle, symbolisée par V. Cette voyelle n'est pas nécessairement identique dans les deux représentations.

palatalisation. Il n'est donc pas possible de rendre compte ainsi de l'opposition [kø] ~ [tʃø] examinée ici. La seule solution serait de faire intervenir un troisième type d'input, comportant un segment que l'on pourrait noter [k^o], et qui aurait pour caractéristique de rester insensible à la palatalisation dans les parlers de l'Amiénois. Or, dans de nombreuses variétés de l'Artois et de la région lilloise, ce segment se manifeste justement sous une forme palatalisée (cf. 4.2.3.3) : on voit que cette solution nous entraînerait vers des difficultés théoriques majeures.

6.3.2. Sous-application par dissimilation

Dans une analyse OT, on peut rendre compte des cas de dissimilation par l'intervention d'une contrainte supplémentaire de bonne formation, appartenant à la famille des contraintes de type OCP (*Obligatory Contour Principle* – Principe de Contour Obligatoire). La forme particulière de contrainte OCP dont nous avons besoin ici bannit l'occurrence de deux consonnes affriquées dans le même mot morphologique¹⁷.

Pour simplifier, nous construisons les tableaux suivants à l'aide de la contrainte PALATALISER que nous avons introduite provisoirement en 6.1.1.

Tableau 20: « *quinquet* » : dissimilation

[kẽke] « <i>quinquet</i> »	OCP	PALATALISER	IDENT-IO(DOR)
[kẽke]		**!	
☛ [kẽtʃe]		*	*
[tʃẽtʃe]	*!		**

Le candidat [kẽtʃe] induit une violation de la contrainte PALATALISER, mais aucune violation de OCP, ce qui lui permet d'être optimal sous cet ordonnancement. Par contre, le candidat [tʃẽtʃe], bien qu'il respecte entièrement la contrainte PALATALISER, se trouve éliminé par la contrainte OCP.

Ce dispositif ne permet cependant pas d'expliquer deux observations

¹⁷ L'OCP, issue de la théorie des tons, bannit en principe deux éléments identiques *adjacents*. La question reste posée de l'implémentation de l'adjacence dans le cas qui nous occupe ici : elle implique un modèle représentationnel comme la Géométrie des Traits, permettant l'adjacence de traits sur un palier donné, malgré la non-adjacence des segments correspondants.

que nous avons suggérées dans l'exposé des données. D'une part, il semble que la non-palatalisation touche de façon préférentielle la première consonne ; or, le candidat *[tʃẽke], bien que non attesté, est aussi optimal que [kẽtʃe] dans le tableau. D'autre part, ce dispositif semble incapable de rendre compte de l'évitement total de la palatalisation, stratégie pourtant observée pour éviter les violations de l'OCP.

Le faible nombre de données relevées ne nous permet pas de résoudre ces difficultés. En l'état actuel de nos connaissances, et au niveau pan-picard, la non-palatalisation par dissimilation apparaît davantage comme une tendance que comme une règle. De nombreux facteurs externes (non phonologiques) peuvent intervenir : par exemple, le caractère récent de l'emprunt de « quinquet », ou les spécificités morphologiques du verbe [kerke], qui constitue le contexte privilégié de ce phénomène.

6.3.3. Sous-application et opacité

Les trois autres catégories de sous-application de la palatalisation ressortissent à ce qu'on peut désigner comme l'opacité. Une analyse par règles (cf. 5.4.1) est ici bien plus à l'aise : dans le processus dérivationnel, les règles qui assignent le trait [-arrière] à la voyelle interviennent *après* la règle de palatalisation. À l'étape de la palatalisation, la voyelle ne comporte pas encore ce trait, et ne constitue donc pas un contexte déclenchant. L'hypothèse des niveaux intermédiaires trouve d'ailleurs sa pleine justification dans ce type de phénomènes.

À l'inverse, l'opacité constitue le « talon d'Achille » de l'OT (Kager 1999, p. 372-400 ; voir aussi McMahan 2000, p. 33-41, 47-52, pour une vue critique des traitements OT de l'opacité). En effet, l'orientation « surface » de l'OT impose théoriquement de ne considérer que ce niveau pour les contraintes de bonne formation¹⁸.

Nous avons analysé la palatalisation comme l'effet d'une contrainte d'alignement à gauche du domaine de coronalité sur la syllabe. Logiquement, en corollaire, la non palatalisation peut avoir deux causes :

- soit la non application de cette contrainte, au cas où elle ne rencontre pas les conditions structurales de son application. C'est le cas en l'absence du trait [coronal] dans un segment situé à droite de

¹⁸ Nous n'envisagerons donc pas ici la possibilité d'une analyse selon une variante multistratale de l'OT, telle qu'elle est proposée par certains auteurs.

la consonne dans la syllabe.

- soit l'intervention d'une contrainte de rang supérieur, capable d'éliminer les candidats palatalisés.

Dans nos analyses précédentes, le premier cas est celui où la consonne est en position de coda ([vak] « vache »), ou lorsque le noyau de la syllabe est non coronal ([ka, ko] « chat, coq ») : ces cas de non-palatalisation sont catégoriques en picard. Le second cas est celui où la syllabe comporte une attaque complexe, et où une contrainte bloque la palatalisation de la première consonne dans une séquence C_1C_2 ; cette contrainte peut néanmoins être abaissée dans la hiérarchie, autorisant des formes comme [eʦlyze, dʒlez, eʦliz] (4.2.5). L'analyse proposée à la section précédente pour les cas de dissimilation s'appuie également sur ce principe d'une contrainte de rang supérieur.

Peut-on appliquer ces schémas ici ? Les formes concernées sont, par exemple, [kery, kø, kervø] (« charrue, chaud, crever ») dans le Vimeu, illustrant respectivement les contextes diachroniques $a > e$, $au > eu$ et l'épenthèse vocalique. Pour répondre à notre exigence (provisoire) de représentations sous-jacentes uniques (pan-picardes), ces trois formes sont respectivement en correspondance avec les inputs suivants :

- |kary| « charrue »
- |ko| « chaud ». L'hypothèse de travail provisoire selon laquelle la forme sous-jacente comporte en synchronie une voyelle |o| (historiquement : *au*) est bien entendu à affiner, sans que la démonstration qui suit ne s'en trouve modifiée. Il importe simplement que la représentation sous-jacente ne comporte pas le trait [coronal].
- |krøve| « crever ». Nous proposons au chapitre 8 une analyse de l'alternance voyelle-zéro (correspondant au schwa français). En anticipant sur cette analyse, la première voyelle de [kervø] n'est pas en correspondance avec le schwa de |krøve| (par métathèse). Il se produit simultanément un effacement du schwa (afin de respecter la contrainte *SCHWA, non dominée en vimeusien) et l'épenthèse de [e] (afin de respecter les contraintes de bonne formation de la syllabe).

6.3.3.1. Non-application de la contrainte d'alignement ?

La voyelle, ici, est toujours coronale en surface (e, ø). Le contexte

d'application est donc présent, et la contrainte s'applique d'ailleurs réellement, de façon différenciée, dans les variétés lilloises (où l'on trouve [tʃery, kʲery], mais pas *[tʃerve]).

Néanmoins, la voyelle de l'output n'est pas en relation avec une voyelle coronale dans l'input (elle est en relation avec une voyelle non coronale : |a| \Re [e], |o| \Re [e], ou avec aucune voyelle dans les cas d'épenthèse). Il faudrait donc modifier la contrainte d'alignement pour lui faire prendre en compte la coronalité de l'input, et non celle de l'output, dans les cas de palatalisation ; de cette manière, la non-coronalité de l'input induit automatiquement la non-palatalisation.

Une telle modification est difficilement concevable. Dans la contrainte ALIGNE-G(COR', σ), le second argument (la syllabe) est obligatoirement un objet de l'output : dans la théorie syllabique couramment admise dans les travaux OT, l'input n'est pas syllabé. D'autre part, la coronalité devrait trouver son origine dans l'input, mais se projeter dans l'output afin d'y affecter la consonne pour la palataliser. Une telle contrainte d'alignement à cheval sur deux niveaux serait une construction encore plus problématique que les contraintes de bonne formation input-output telles que HARMONY-IO, que Kager (1999:378-381) écarte avec des arguments convaincants, notamment celui de la naturalité ou du « caractère phonétiquement fondé » (*phonetically grounded*). En OT, et plus spécifiquement en Théorie des Correspondances, les contraintes de bonne formation ne peuvent concerner que l'output seul. Les contraintes input-output sont, quant à elles, limitées aux relations de correspondance comme l'identité (IDENT-IO), la maximalité (MAX-IO), la dépendance (DEP-IO), la contiguité (CONTIG-IO)¹⁹.

6.3.3.2. Intervention d'une contrainte de rang supérieur ?

Puisque l'input intervient nécessairement dans ce cas d'opacité, une fois exclues les contraintes mixtes de bonne formation input-output, on doit conclure que la contrainte supplémentaire est une contrainte ordinaire de correspondance input-output.

Dans la version préliminaire de notre recherche (Dawson 2003b ; cf.

¹⁹ L'alignement est une contrainte de correspondance du type Ancrage (ANCHOR). L'alignement de la coronalité sur la syllabe est donc également une contrainte de correspondance, mais de type output-output (OO). L'hypothétique contrainte d'alignement entre niveaux serait donc, en dernière analyse, un hybride de ANCHOR-IO et ANCHOR-OO.

note 3, page 198), le rôle était tenu par une contrainte de fidélité *orientée de l'output vers l'input*, selon un principe emprunté à Pater (2001) :

(7)

IDENT-O→I(COR) :

« un segment coronal de l'output doit être en correspondance avec un segment coronal de l'input »

Dans une correspondance input-output telle que $[ki] \Re [tʃi]$, nous envisageons spécifiquement la correspondance $[i] \Re [tʃ]$, qui traduit le fait que la *consonne* affriquée (coronalisée) de l'output hérite sa coronalité de la *voyelle* de l'input. On voit que, si la voyelle de l'input n'est pas coronale, la correspondance $[ko] \Re [tʃo]$, par exemple, transgresse la contrainte IDENT-O→I(COR). Cette propriété nous permettait, en plaçant IDENT-O→I(COR) au sommet de la hiérarchie des contraintes, d'éviter la palatalisation « spontanée » favorisée par la contrainte BINARITÉ(LIEU-C). Dans ce schéma, IDENT-O→I(COR) intervient dans le cas général pour rendre compte de la palatalisation devant voyelle coronale et de la non-palatalisation dans les autres contextes. Mais cette contrainte intervient également dans le cas particulier de la non-palatalisation devant une voyelle coronale de l'output sans correspondante dans l'input : dans une correspondance $[ko] \Re [tʃ\emptyset]$, IDENT-O→I(COR) est transgressée deux fois, par la consonne et par la voyelle ; tandis que dans $[ko] \Re [k\emptyset]$, la contrainte n'est transgressée que par la voyelle, ce qui rend le candidat non-palatalisé plus harmonique vis-à-vis d'elle.

Nous ne pouvons néanmoins maintenir ici cette proposition. La contrainte IDENT-O→I(COR) trouvait indépendamment sa justification dans la nécessité de « modérer » les effets de la contrainte BINARITÉ(LIEU-C) ; l'abandon de celle-ci fragilise évidemment celle-là.

Les contraintes de fidélité orientées (IDENT-I→O ou IDENT-O→I) ne font pas partie de l'appareillage standard de la Théorie des Correspondances tel que nous avons choisi de le mettre en œuvre ici. Leur formulation en tant que contraintes de fidélité semble trompeuse : en réalité, elles s'apparentent plutôt aux contraintes de maximalité (MAX-IO) et de dépendance (DEP-IO), mais appliquées à des traits considérés indépendamment, plutôt qu'à des segments. Ainsi, la contrainte que nous avons utilisée, IDENT-O→I(COR), peut-elle être reformulée en

(8)

DEP-T-IO(COR) :

« un trait [coronal] dans l'output doit avoir un correspondant dans l'input » (pas d'insertion de trait)

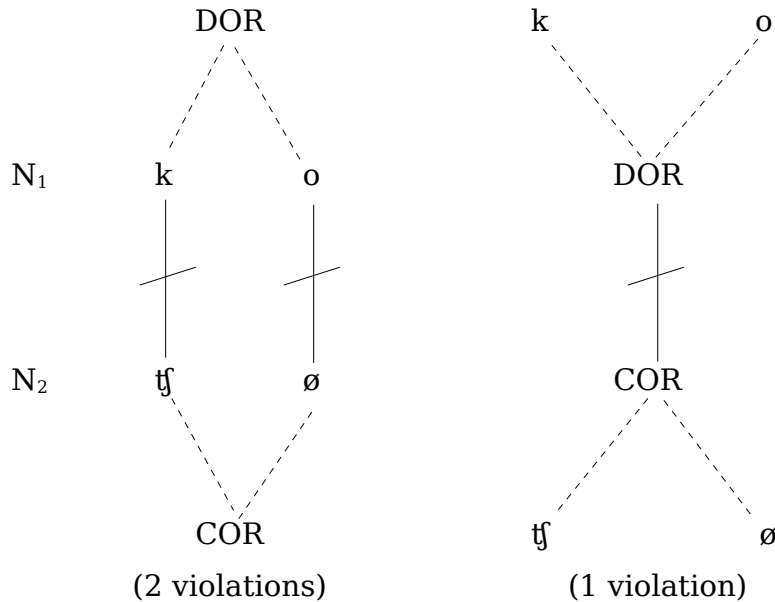
McCarthy & Prince (1995) ouvrent explicitement la possibilité de ce type de correspondance, mais il faut remarquer que cela implique l'adoption d'un nouveau modèle représentationnel, dans lequel le segment n'est plus le médiateur des processus phonologiques, et où le trait acquiert un statut d'objet phonologique autonome. Ce n'est pas le choix théorique qui a été fait ici, à cette étape de la recherche ; le cadre que nous avons adopté reste, de ce point de vue, « traditionnel », bien que nous n'excluons pas la possibilité de revenir ultérieurement à cette voie alternative.

Enfin, la contrainte IDENT-O→I(COR), reformulée en DEP-T-IO(COR), ne permet pas de départager les candidats [kø] et [tʃø] à partir d'un input [ko]. En effet, dans le cadre autosegmental qui, lui, est nécessaire à notre démonstration concernant la palatalisation comme alignement du trait [coronal] sur la syllabe, il n'y a *qu'une seule occurrence* du trait [coronal] aussi bien dans [kø] que dans [tʃø] ; dans cette seconde forme, le trait est doublement associé, à la consonne et à la voyelle. Il y a donc, dans les deux cas, *une seule* violation de la contrainte DEP-T-IO(COR) (un seul trait [coronal] inséré dans l'output sans correspondant dans l'input). Le schéma suivant permet de visualiser la différence entre une phonologie segmentale et une phonologie basée sur les traits, lors de l'évaluation des correspondances entre deux niveaux quelconques N₁ et N₂ (qui peuvent être l'input et l'output) :

Schéma 9: Comparaison des correspondances segmentales et de traits

Correspondances segmentales :

Correspondances des traits :



Si l'on revient aux contraintes de correspondance standard (dans un modèle représentationnel à base segmentale), on pourrait également récupérer l'intuition selon laquelle la consonne palatalisée (coronalisée) de l'output est en correspondance avec la voyelle coronale de l'input, à l'aide la contrainte IDENT-IO(COR) et des représentations indicées. Avec un input tel que $[k_1\emptyset_2]$ « queue », le candidat $[tʃ_2\emptyset_2]$ respecte cette contrainte. Par contre, avec un input $[k_1o_2]$ « chaud » où aucun des segment n'est coronal, tous les candidats de format $[tʃ_m\emptyset_n]$ transgressent au moins deux fois IDENT-IO(COR) (une fois pour chacun des segments de l'output, tous deux coronaux), tandis que $[k_m\emptyset_n]$ ne transgresse la contrainte qu'une seule fois (quelle que soit la valeur de m, n) : cette contrainte est donc effectivement capable de favoriser le candidat non palatalisé lorsque le trait [coronal] n'est pas présent dans l'input.

Cette approche impose néanmoins d'envisager un candidat comme $[tʃ_2\emptyset_2]$ où la consonne de l'output n'est pas en correspondance avec la consonne de l'input $[k_1\emptyset_2]$. En effet, le candidat $[tʃ_{1,2}\emptyset_2]$, où la correspondance entre consonnes est rétablie, transgresse IDENT-IO(COR) (par la relation d'indice 1). Il est difficile d'imaginer qu'un tel candidat, où une

consonne est uniquement en correspondance avec une voyelle, ne transgresse aucune autre contrainte de fidélité non dominée.

6.3.3.3. Analyse de l'opacité par la Théorie de la Sympathie

La Théorie de la Sympathie (McCarthy, 1998)²⁰ permet d'utiliser un autre type de contraintes de correspondance, envisagées entre les candidats eux-mêmes, avec pour objectif déclaré de contribuer à la résolution de la question de l'opacité en OT.

Soit, de nouveau, l'input |ko| « chaud » et différents candidats possibles : [ko, tʃo, kø, tʃø]. La Théorie de la Sympathie donne un statut particulier à l'un de ces candidats, dit « candidat sympathique » ou « candidat- \clubsuit » ; il s'agit ici de [ko]. Ce candidat est déterminé de la manière suivante : l'une des contraintes de la grammaire (il s'agit obligatoirement d'une contrainte de correspondance input-output), appelée *sélecteur*, détermine le sous-ensemble de candidats qui la vérifient ; le candidat- \clubsuit est le gagnant au sein de ce sous-ensemble. Dans notre exemple, le sélecteur (repéré dans le tableau 21 infra par le symbole \star) est la contrainte IDENT-IO(DOR).

Le candidat- \clubsuit intervient dans une contrainte de correspondance particulière qui évalue la relation entre ce candidat- \clubsuit et l'output. Il s'agit ici de la contrainte IDENT- \clubsuit O(COR), qui vérifie l'identité de chaque candidat avec le candidat sympathique vis-à-vis du trait [coronal].

Nous complétons donc le tableau n° 9 de la page 203 à l'aide de la contrainte IDENT- \clubsuit O(COR), ainsi que d'une contrainte *ad hoc* *o qui élimine les candidats ne présentant pas l'évolution *au > eu* (nous ne présentons ici que le cas d'une variété à affrication).

²⁰ En anglais *Sympathy Theory*. La « théorie de la résonance » ou « théorie du contre-coup » serait une traduction plus correcte, mais sans doute moins facilement identifiable par le lecteur francophone habitué à la littérature anglophone sur ce sujet.

Tableau 21: [kø] « chaud » dans une variété à affrication

kø	*o	IDENT- ☞ O(COR)	ALIGN- G(COR', σ)	*STRCOMP	☞ IDENT- IO(DOR).
☞ [ko]	*!				✓
[kʲo]	*!	*		*	✓
[tʃo]	*!	*			*
☛ [kø]		*	*		*
[kʲø]		**!		*	*
[tʃø]		**!			**

Le sous-ensemble des candidats vérifiant le sélecteur (entouré d'un trait gras), c'est-à-dire entièrement fidèles à l'output vis-à-vis de la dorsalité, est { ko, kʲo }. Le candidat- ☞ est [ko], qui, au sein de cet ensemble, vérifie en plus la contrainte *STRCOMP. Parmi les candidats sélectionnés par la contrainte superordonnée *o, le candidat présentant une consonne non palatalisée est celui qui enfreint *a minima* la contrainte de fidélité au candidat- ☞ ko vis-à-vis de la coronalité (une seule violation, induite par la voyelle, alors que les candidats palatalisés ont une deuxième violation induite par la consonne).

On vérifie, par contre, que l'input [kø] conduit à un output palatalisé²¹ :

Tableau 22: [tʃø] « queue » dans une variété à affrication

kø	*o	IDENT- ☞ O(COR)	ALIGN- G(COR', σ)	*STRCOMP	☞ IDENT- IO(DOR).
[ko]	*!	**			*
[kʲo]	*!	*		*	*
[tʃo]	*!	*			**
☛ [kø]		*!	*		✓
☞ [kʲø]				*!	✓
☛ [tʃø]					*

Le dispositif de la Théorie de la Sympathie a fait l'objet d'un certain

21 Afin de sélectionner correctement le candidat- ☞ , les contraintes ALIGN-G(COR', σ) et *STRCOMP doivent être crucialement ordonnées, contrairement au tableau initial.

nombre de critiques théoriques (Kager 1999:391-392, McMahon 2000). Outre sa complexité inhérente, on a fait remarquer que le recours aux correspondances entre candidats, par leur caractère virtuel, fragilise la Théorie des Correspondances elles-mêmes. La mise en place de ce dispositif lors de l'acquisition de la grammaire (*learnability*) pose des questions non résolues, et McMahon (2000) peut à juste titre s'amuser de la multiplication des symboles issus de la police Dingbats (☼ ☆ ✓ ↷)... et plus sérieusement s'interroger sur leur relation avec le fonctionnement cognitif du langage. Enfin, le choix du sélecteur, dont découle le candidat sympathique, semble relever d'un certain arbitraire, bien que ce choix ne soit autorisé *a priori* que parmi les contraintes de correspondance input-output.

Néanmoins, dans le cas particulier que nous venons d'étudier, le candidat sympathique n'est pas virtuel, si l'on envisage l'échelon polylectal : [ko] (pour l'input |ko|) et [kʷ] (pour l'input |kʷ|) apparaissent en effet comme vainqueurs dans d'autres variétés du picard, à la faveur d'un ordonnancement différent des contraintes. Cette observation ouvre, nous semble-t-il, la voie à une conception plus concrète de la Théorie de la Sympathie dans son approche de l'opacité. Cette nouvelle conception, qui prend appui sur les alternances dialectales réellement observées, sera développée dans le chapitre suivant.

Chapitre 7. La palatalisation en picard : interprétation dans une Théorie des Correspondances Dialectales

Dans ce chapitre, conformément aux propositions formulées en 1.3, la variation dialectale liée à la palatalisation sera étudiée en faisant appel aux correspondances horizontales (entre variétés en contact) plutôt qu'aux correspondances verticales (entre chaque variété et un niveau sous-jacent commun).

Les correspondances dialectales seront envisagées sur deux plans distincts : celui de la perception et celui de la production.

- Sur le plan de la perception, la question est celle du locuteur-récepteur confronté à un énoncé produit dans une variété distincte de la sienne propre. Existe-t-il des mécanismes perceptifs lui permettant d'interpréter correctement cet énoncé, c'est-à-dire d'identifier les formes perçues avec les formes (par hypothèse différentes) stockées dans son lexique ? Nous envisageons ici, bien entendu, essentiellement les formes phonologiques et phonétiques (articulatoires, acoustiques, perceptives).
- Sur le plan de la production, le contact inter-variétés influe-t-il sur les énoncés produits ? en d'autres termes, la grammaire de production du locuteur (qui lui permet d'engendrer des énoncés) inclut-elle des références à d'autres variétés, en termes de contraintes de correspondance dialectale ? Il s'agit là, nous semble-t-il, d'une hypothèse forte, mais qui permettra de résoudre certaines

questions restées en suspens à l'issue du chapitre précédent, notamment celles de la sous-application de la palatalisation et de l'opacité.

7.1. Les mécanismes de perception inter-variétés

7.1.1. Propriétés acoustico-perceptives des occlusives vélares comparées aux affriquées palato-alvéolaires

7.1.1.1. Les observations de Guion (1996) sur l'anglais

Notre analyse des correspondances inter-variétés en ce qui concerne l'alternance étudiée ici s'appuie sur les propriétés acoustiques et perceptives des segments en alternance. Nous nous référons essentiellement, dans ce qui suit, aux données recueillies par Guion (1996).

Les études instrumentales menées depuis les années 50 pour diverses langues du monde (voir la revue chez Guion 1996 et Ćavar 2004) montrent que, parmi les occlusives, les vélares présentent les indices acoustiques suivants :

- l'explosion a un spectre de type compact, la concentration d'énergie au centre du spectre se traduisant par un pic d'intensité dont la fréquence varie en fonction de la voyelle suivante (de l'ordre de 2-4 kHz devant voyelle d'avant, plus faible devant voyelle d'arrière). Par contraste, les labiales et les dento-alvéolaires ont un spectre d'explosion plus diffus, et moins sensible à la voyelle qui suit.
- la durée de l'explosion / le délai d'établissement du voisement (VOT, *Voice Onset Time*) est plus élevée pour les vélares que pour les autres consonnes. Les valeurs sont encore allongées devant une voyelle haute (d'avant ou d'arrière), comme pour toutes les occlusives.
- transitions formantiques : on observe une baisse marquée du deuxième formant (F2) vers les voyelles d'avant, et une stabilité ou une baisse légère vers les voyelles d'arrière. Les vélares ont donc deux lieux (*locus*, ici au sens de « point de départ virtuel ») distincts : l'un, autour de 3000 Hz, devant voyelle d'avant, et l'autre plus bas

devant voyelle d'arrière. Par contraste, le *locus* des labiales est situé vers 720-1300 Hz (F2 augmente vers toutes les voyelles), et le *locus* des dento-alvéolaires vers 1800 Hz (F2 est stable vers les voyelles d'avant, il baisse vers les voyelles d'arrière).

Guion a recours aux équations de lieu (*locus equation*) pour décrire les transitions formantiques. Une équation de lieu est de la forme $Y = a + bX$, où Y est la valeur de F2 à l'attaque de la voyelle (F2C), X la valeur de F2 au milieu de la voyelle (F2V), a l'ordonnée à l'origine (*Y-intercept*) et b la pente (*slope*). Une valeur de b proche de 1 (« pente raide ») traduit une forte tendance à la coarticulation (F2 est proche de sa cible dès le relâchement de l'occlusion). Les labiales ont une « pente raide », les dentales et les alvéolaires une pente plus douce. Pour les vélaires, deux équations de lieu sont nécessaires, l'une à « pente douce » devant voyelle d'avant, l'autre à « pente raide » devant voyelle d'arrière. Ces observations sont équivalentes aux observations précédentes formulées en termes de lieu virtuel, mais s'appuient sur des mesures plus fiables dans le spectrogramme, car effectuées uniquement dans le segment vocalique.

De chacune de ces observations, il découle que les vélaires se répartissent (du point de vue acoustique) en deux classes allophoniques distinctes, selon le lieu d'articulation (avant ou arrière) de la voyelle suivante. Du point de vue articulatoire, on observe d'ailleurs que le lieu d'articulation des vélaires est fortement dépendant de la voyelle qui suit, et diffère de 5 à 10 mm selon que cette voyelle est antérieure ou postérieure.

Le point remarquable est que la classe allophonique des vélaires devant voyelle antérieure présente de fortes similitudes avec les affriquées palato-alvéolaires :

- L'explosion des occlusives vélaires devant voyelle d'avant (dont la durée est supérieure à celle des autres occlusives, surtout si la voyelle est haute) présente un pic spectral de 2 à 4 kHz. Cette valeur est comparable à ce que l'on observe pour les fricatives [s, ʃ, ç], pour lesquelles on mesure une valeur de l'ordre de 2 à 5 kHz. Du point de vue perceptif, on a montré que [ʃ] (ainsi que [s]) est identifié principalement par le bruit et que les transitions avec la voyelle suivante n'ont que peu d'importance. On peut donc facilement extrapoler que le bruit présent dans une séquence [ki] peut être réinterprété comme [ʃ], même si les transitions sont différentes.

- Les équations de lieu décrivant les transitions formantiques des vélares devant voyelle d'avant sont comparables à celles des dentales et des alvéolaires (pente douce).

Les expériences présentées par Guion (1996) concernant plus spécifiquement [k] devant voyelle antérieure et [tʃ] (et dans une moindre mesure [g] et [dʒ]) confirment leur ressemblance acoustique.

Fréquence du pic principal :

Les valeurs mesurées par Guion dans l'explosion (pour les occlusives) et le relâchement fricatif (pour les affriquées) sont résumées dans les graphiques suivants :

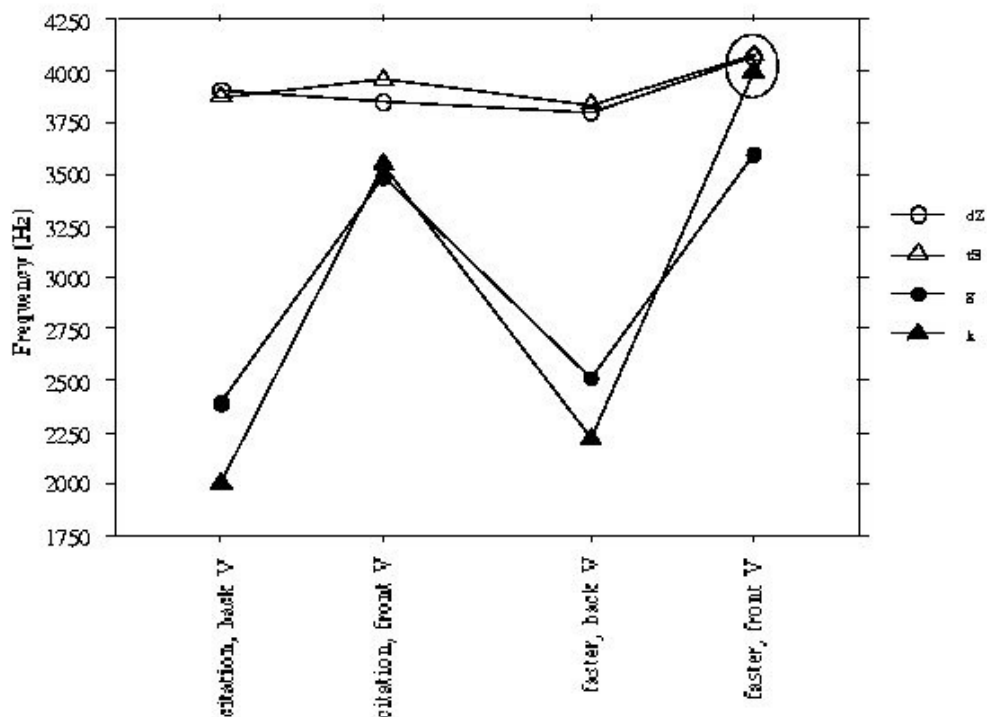


Figure 8: Locuteurs masculins (Guion 1996)

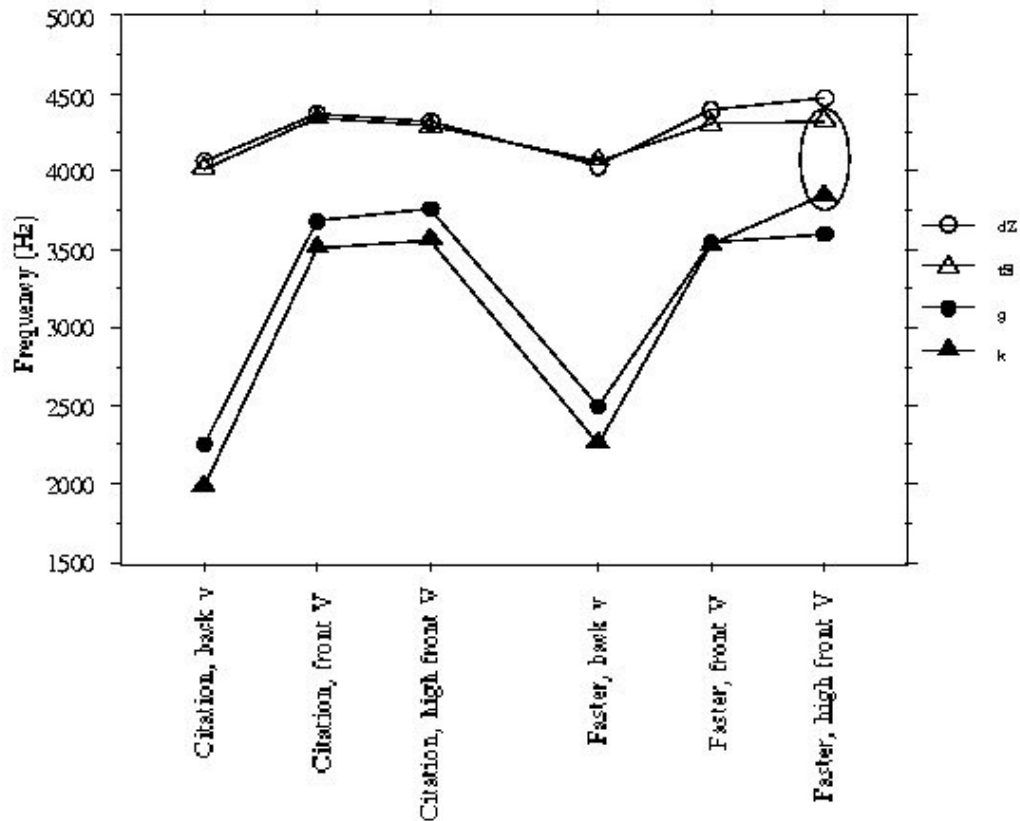


Figure 9: Locuteurs féminins (Guion 1996)

En débit rapide, chez les locuteurs masculins, il n'y a pas de différence significative pour les valeurs des non-voisées ([k, tʃ]) devant voyelle d'avant, avec un pic de fréquence moyen aux alentours de 4 kHz. Chez les locuteurs féminins, il n'y a pas non plus de différence significative devant voyelle d'avant haute uniquement. Dans tous les autres cas, bien que les différences soient statistiquement significatives, on remarque la proximité des valeurs pour les occlusives vélares et les affriquées palato-alvéolaires devant voyelle d'avant.

Equations de lieu :

Moyennes de tous les locuteurs :

Tableau 23: équations de lieu (Guion 1996)

consonne	pente (b)		ordonnée à l'origine (a)	
	citation	débit rapide	citation	débit rapide
k + V. arrière	0,922	0,818	189	395
k+ V. avant	0,680	0,631	790	900
tʃ	0,646	0,695	790	660
g + V. arrière	0,749	0,479	779	1215
g + V. avant	0,233	0,338	1956	1585
dʒ	0,321	0,461	1523	1134

La pente et l'ordonnée à l'origine sont proches pour [k] devant voyelle d'avant et [tʃ] (statistiquement, pas de différence significative) Les différences sont plus marquées en ce qui concerne leurs contreparties voisées ([g, dʒ]), mais la différence de pente reste non-significative, quel que soit le débit.

Délai d'établissement du voisement (VOT) :

Les VOT de [k] et de [tʃ] sont plus proches que les VOT de [g] et de [dʒ]. Néanmoins, Guion ne confirme pas, à l'issue de tests statistiques, l'effet des voyelles hautes sur le VOT de [k]. Cet indice semble donc moins en mesure d'influer sur la perception que les deux précédents.

7.1.1.2. Complément : mesures acoustiques chez des locuteurs picards - fragments d'une étude préliminaire

Afin de tester le rôle des indices acoustiques dans l'identification inter-variétés des occlusives vélaires et des affriquées palato-alvéolaires en picard, nous avons tenté de reproduire les expériences de Guion (mesure de la fréquence du pic spectral et équations de lieu) chez deux locuteurs picards issus de chacune des deux zones à palatalisation.

Les aléas d'une enquête dialectologique ne permettaient pas d'utiliser des listes de mots préétablies, comme le fait Guion, en amenant des locuteurs à prononcer les séquences visées, puisque de telles listes de mots ne préexistent pas à l'enquête mais qu'elles en constituent un produit final, éminemment variable selon les locuteurs. D'autre part, l'absence d'une

tradition d'écriture en picard nous interdisait également de soumettre à des locuteurs « ordinaires » des énoncés sous une forme écrite, pour faire varier le mode d'énonciation (citation ou débit ordinaire). Il y a, lorsqu'on aborde une langue comme le picard, une série de difficultés pratiques de ce genre, liées aux incertitudes du statut social de la langue et à sa variabilité, qui font obstacle à l'application des méthodologies habituelles pour une analyse phonétique fine.

Afin de conserver un certain contrôle sur les conditions de la production et la qualité de la langue recueillie, nous avons demandé aux locuteurs de lire des textes de nature littéraire qu'ils avaient eux-mêmes rédigés (voir la description des sources : 3.2.4, page 106). Bien entendu, cette méthode n'est applicable qu'avec un nombre restreint de locuteurs, et ne permet en aucun cas de recueillir un même corpus de formes auprès de locuteurs différents afin d'en établir une moyenne. L'expérience qui est décrite ici ne doit donc être considérée que comme une vérification sommaire d'hypothèses préalablement formulées, et ne peut en aucun cas fournir de données statistiquement fiables.

Les enregistrements ont été numérisés¹ afin d'être analysés à l'aide du logiciel Praat². On a retenu un extrait de 8'11 pour Jean Leclercq et 7'22 pour Jean Debruyne (correspondant, chez ce dernier, au texte « la chasse au lion »).

Pour toutes les occurrences de [k, g, tʃ, dʒ] + voyelle, on a effectué sous Praat les opérations suivantes :

- Repérage, dans le spectrogramme, de l'explosion (*burst*) pour les occlusives, du relâchement fricatif pour les affriquées (figures 10 et 11). La zone correspondante a été sélectionnée afin d'y réaliser une coupe spectrale (*spectrum slice*). Dans le spectre, après lissage³, on a repéré le pic de plus forte intensité et noté sa fréquence

1 Numérisation effectuée à l'aide du logiciel Audacity (version 1.2.4). La source a été convertie en mono et l'échantillonnage établi à 10000 Hz pour J. Leclercq et 11025 Hz pour J. Debruyne.

2 Nous avons bénéficié pour ce travail des conseils de M. Jean-Léo Léonard, professeur à l'Institut de Phonétique de l'Université de Paris 3 ; qu'il en soit ici remercié. M. Léonard nous a en particulier confié le script Praat qui a permis de réaliser les calculs (hélas peu concluants) sur les formants vocaliques.

3 Conversion par « *LPC Smoothing* » avec les options suivantes : 5 pics, préemphasis à partir de 50 Hz. Nos coupes spectrales présentent un premier pic parasite de très basse fréquence que nous avons ignoré.

(figure 12).

- Étiquetage, sur une portée de texte (*Textgrid*) associée au spectrogramme, des consonnes recherchées et des voyelles qui leur succèdent. Les bornes (début et fin) des segments vocaliques ont été soigneusement repérées en vue de leur exploitation dans le calcul des équations de lieux (figure 13). Un script nous a permis de relever la valeur des cinq premiers formants, au début, au milieu et à la fin de chaque segment vocalique ; nous avons tiré de ces mesures les valeurs de F2C et F2V (2^e formant, respectivement à l'attaque et au milieu de la voyelle) utilisées par Guion pour les équations de lieux.

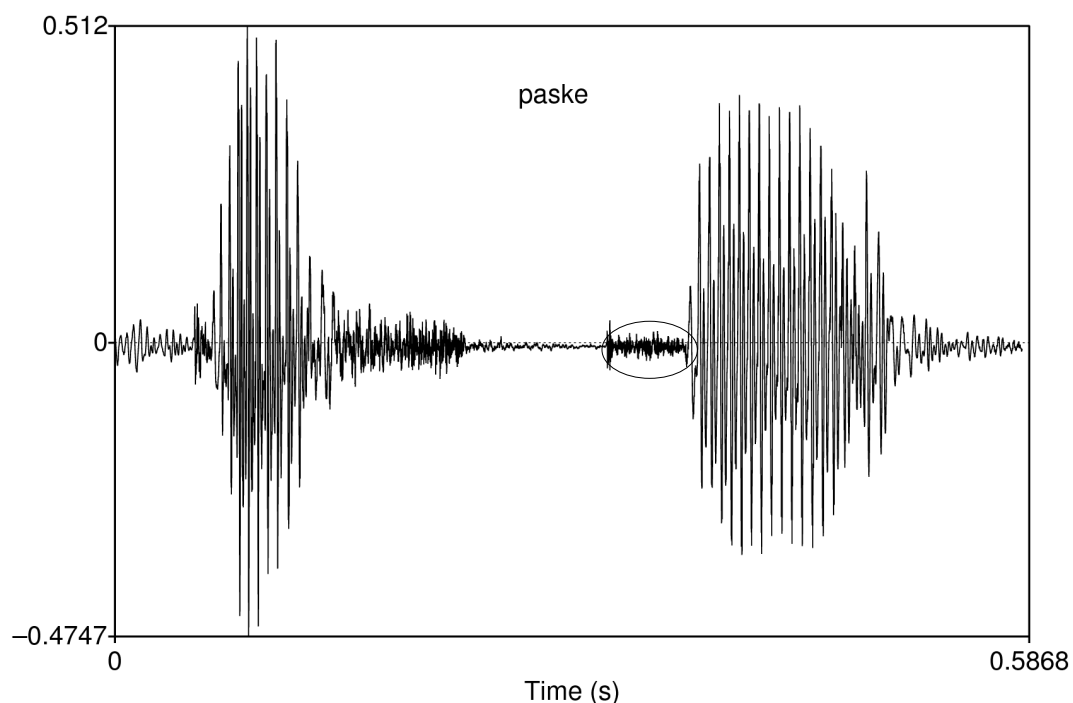


Figure 10: explosion (burst) de l'occlusive vélaire dans "pasqué"

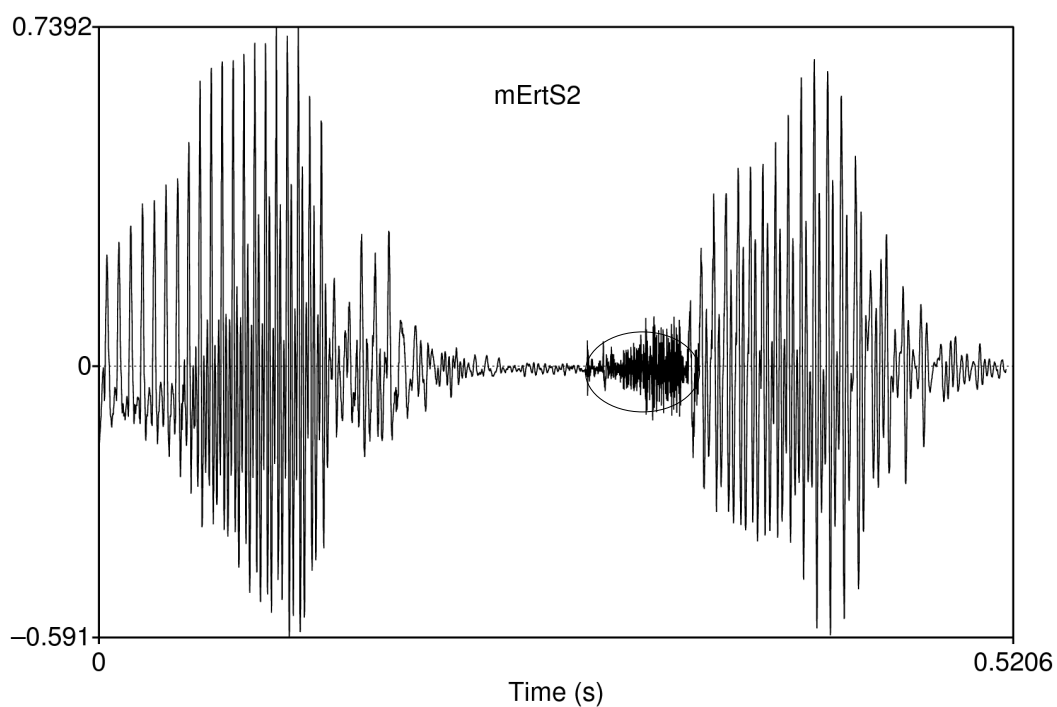


Figure 11: relâchement occlusif dans "mèrtcheu"

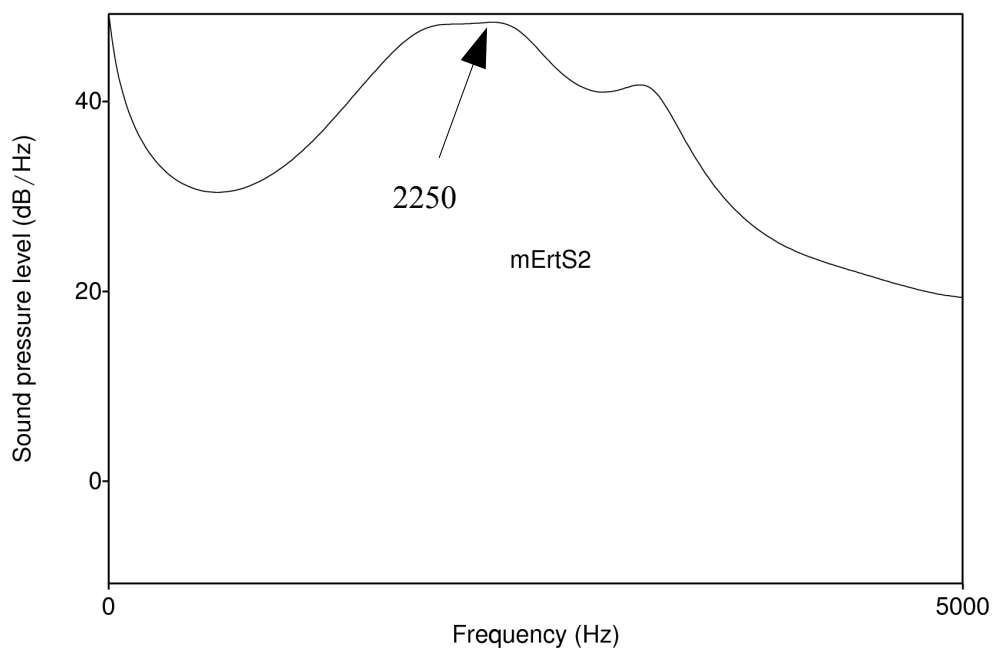


Figure 12: pic de fréquence principal dans le relâchement de "mèrtcheu"

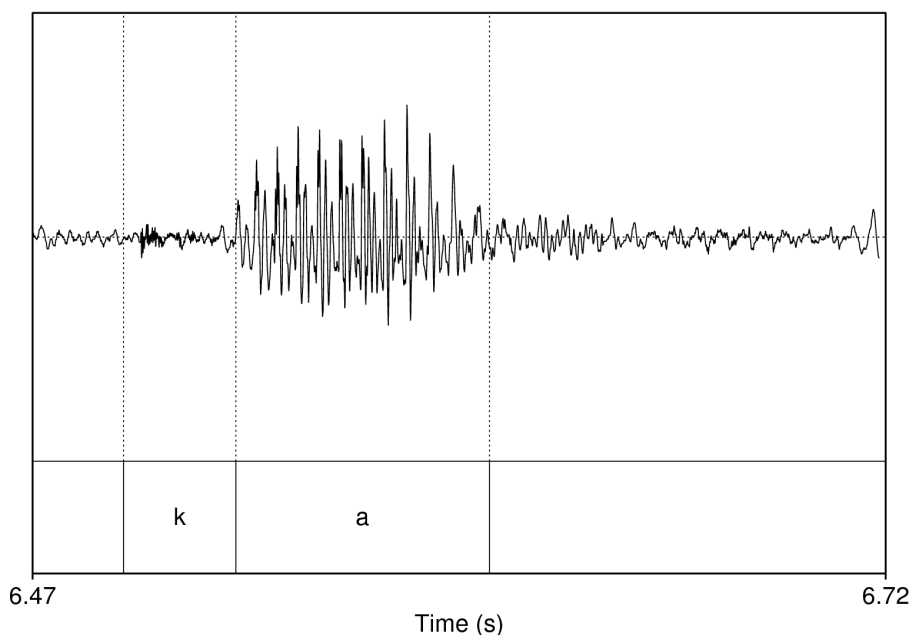


Figure 13: étiquetage de [ka] chez J. Debruyne

La section suivante présente la synthèse des résultats issus de ces différentes mesures. Compte tenu du faible nombre d'occurrences des voisées [g, dʒ], on a renoncé à les traiter séparément.

Pic de fréquence :

(moyenne des valeurs relevées)

<i>segment / contexte</i>	<i>Leclercq</i>	<i>Debruyne</i>
k, g + voyelle postérieure	430 Hz	1000 Hz
k, g + voyelle antérieure	3000 Hz	2500 Hz
tʃ, dʒ	2200 Hz	2300 Hz

On constate que, chez nos locuteurs, les occlusives vélaires + voyelle antérieure et les affriquées se présentent, du point de vue du pic de fréquence moyen, dans l'ordre inverse de ce que constate Guion. Ceci est dû aux valeurs particulièrement basses du pic de fréquence de [tʃ, dʒ], quasiment identique pour les deux locuteurs (respectivement 2200 Hz et 2300 Hz)⁴. Indépendamment de cette inversion, les valeurs relevées chez

⁴ Ces valeurs sont en outre identiques à celles que nous avons relevées pour les fricatives [ʃ, ʒ]

Debruyne sont compatibles avec l'hypothèse d'une confusion de [k, g] + voyelle antérieure avec [tʃ, dʒ] (respectivement 2500 Hz et 2300 Hz, tandis que [k, g] + voyelle postérieure a un pic moyen beaucoup plus bas). Chez Leclercq, la différence est plus marquée entre [k, g] + voyelle antérieure et [tʃ, dʒ] (respectivement 3000 Hz et 2200 Hz). Ceci pourrait faire obstacle à leur confusion sur le plan perceptif. Il est vrai que la faible fréquence du pic de [k, g] + voyelle postérieure isole assez nettement cet allophone par rapport à ses deux concurrents.

Il faut rappeler, bien entendu, que ces constatations n'ont qu'une valeur indicative et qu'une généralisation ne serait possible, en toute rigueur, qu'à la faveur d'un élargissement de l'échantillon de locuteurs et d'un affermissement de la méthodologie.

Équations de lieux :

Nous avons reporté les valeurs de F2C et F2V sur des graphiques en nuages de points, en distinguant pour chaque locuteur les cas de [k] + voyelle antérieure, [k] + voyelle postérieure et [tʃ] (les contreparties voisées ont été ignorées). Voici les représentations concernant Leclercq :

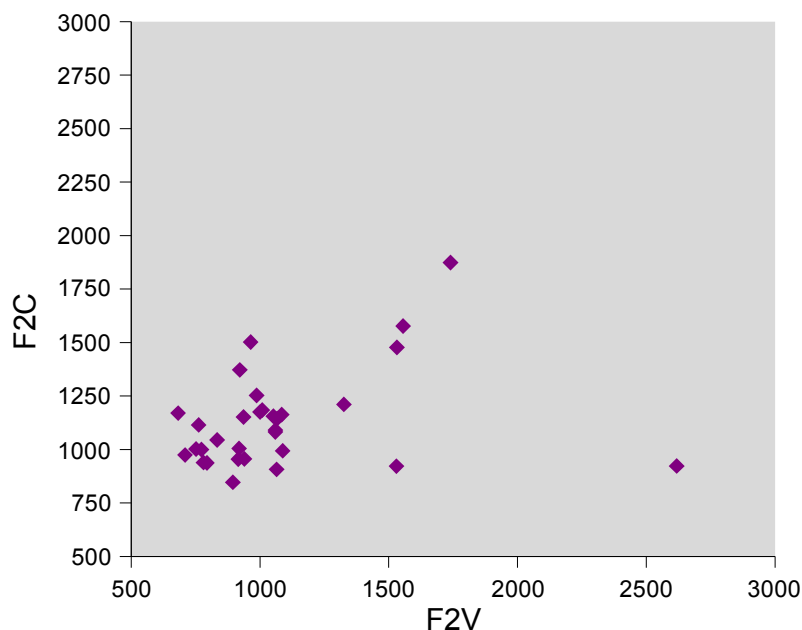


Figure 14: [k] + voyelle postérieure

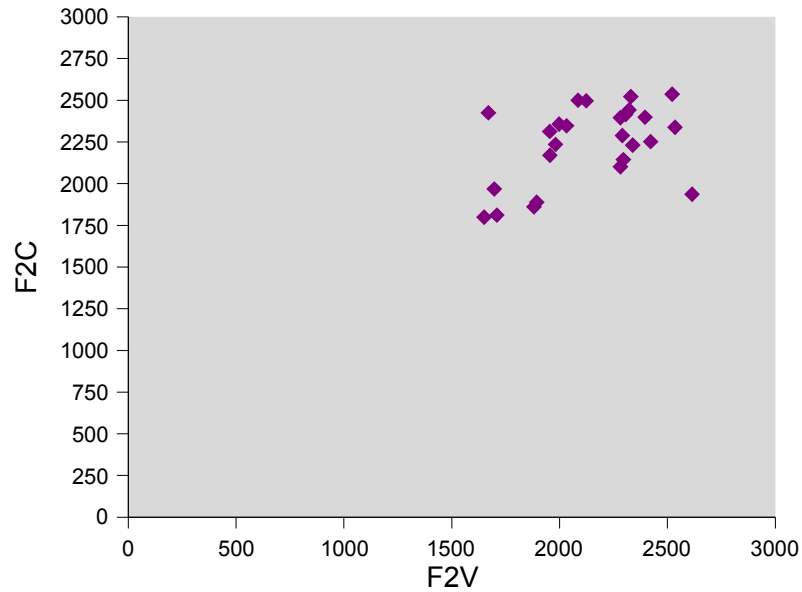


Figure 15: [k] + voyelle antérieure

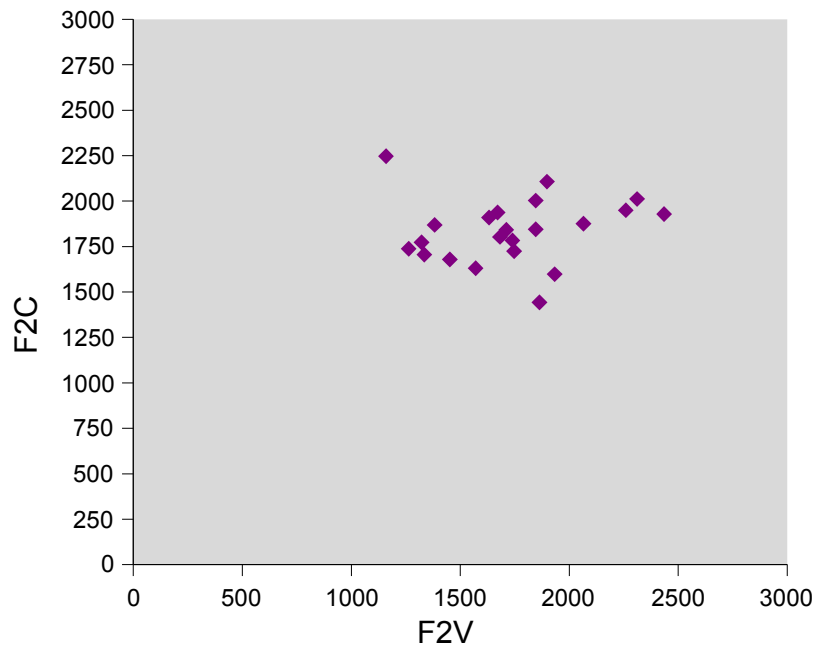


Figure 16: affriquée

On constate que ces représentations graphiques sont difficilement exploitables. Tout au plus peut-on remarquer la pente faible de l'affriquée, mais la différence de pentes entre les deux allophones de l'occlusive ne peut être mise en évidence à partir de nos données. Cette absence de résultats nous semble liée à deux défauts inhérents à l'expérience :

- les conditions des enregistrements sont celles d'une lecture cursive, ce qui ne peut garantir une segmentation fiable
- les conditions du recueil des données ne permettent pas de faire varier continûment le contexte vocalique, contrairement à l'expérience de Guion où ce contexte est contrôlé. Il en résulte une concentration des valeurs sur des plages faibles, correspondant à des contextes vocaliques répétitifs, ce qui interdit en pratique l'extrapolation de la courbe correspondant à l'équation de lieu et la détermination des valeurs moyennes de la pente et de l'ordonnée à l'origine.

En conclusion, avec toute la prudence qui s'impose compte tenu du caractère fragmentaire de nos données et de la difficulté de leur recueil, les caractéristiques acoustiques présentes dans nos enregistrements ne semblent pas incompatibles avec l'hypothèse d'une confusion de [k, g] + voyelle antérieure et de [tʃ, dʒ] sur le plan perceptif en picard. Néanmoins, s'il était confirmé que la variété vimeusienne (ici représentée par le parler de J. Leclercq) présente une moindre proximité acoustique que la variété circumlilloise (celle de J. Debruyne), et donc, peut-être, une moindre possibilité de confusion, une interprétation convenable resterait à trouver.

Nous évoquerons ici deux pistes possibles.

1) La région lilloise est une zone de contact, densément peuplée, où les variétés avec affrication et les variétés sans affrication se succèdent sur de courtes distances géographiques. La ville-centre (Lille) ne connaît pas la palatalisation⁵, celle-ci étant l'apanage des variétés de sa périphérie ; en outre, comme nous l'avons déjà noté, la palatalisation n'est pas considérée comme un critère crucial de variation dialectale aux yeux des locuteurs de cette zone. La densité de la communication inter-variétés dans la région lilloise pourrait se traduire par une pression du diasystème en vue de maintenir les segments en alternance ([k] et [tʃ], [g] et [dʒ]) dans des zones proches, sur les plans acoustique et articulatoire, afin d'assurer la possibilité de leur confusion.

À l'inverse, le Vimeu est éloigné des variétés sans affrication du Pas-de-Calais ou de l'est-Amiénois, et n'est en contact qu'avec des variétés

5 Brûle-Maison, au 18e siècle, la notait pourtant à l'état naissant ; il a pu se produire un recul relativement récent dans la ville-centre d'un trait ressenti comme rural.

palatalisantes, y compris les variétés normandes situées au-delà de la Bresle. Cet isolement peut expliquer que le locuteur vimeusien, dans sa production, ne soit pas tenu de maintenir une certaine compatibilité (ou intelligibilité mutuelle) avec des variétés sans palatalisation, contrairement au locuteur de la région lilloise. Sans la pression du diasystème, les segments palatalisés et non palatalisés peuvent s'éloigner les uns des autres sur les plans acoustique et articulatoire.

2) Comme nous l'avons observé en 4.2.7 (page 164), l'alternance entre la série des occlusives vélaires et la série des affriquées tend à se phonologiser dans la zone sud-ouest (incluant le Vimeu), tandis que cette alternance tend à être strictement conditionnée par le contexte phonétique dans la zone nord-est. L'éloignement des réalisations et des indices acoustiques des segments en alternance, chez Leclerc, pourrait être une conséquence de leur autonomisation fonctionnelle, tandis que leur proximité maintenue chez Debruyne signerait le caractère essentiellement allophonique de leur alternance.

Bien entendu, d'autres expériences seront nécessaires pour confirmer ou infirmer une telle différence de comportement entre les deux régions, et l'interprétation que nous venons d'esquisser en termes de diasystème et de contacts inter-variétés. Dans la section suivante, nous montrerons néanmoins que la différence observée est compatible avec une interprétation en OT fonctionnelle de la perception dans une situation de communication inter-variétés.

7.1.2. Une interprétation partielle en OT fonctionnelle

La proximité des indices acoustiques des occlusives vélaires devant voyelle d'avant et des affriquées palato-alvéolaires provoque leur confusion perceptive, et ce, comme le montre Guion, avec une probabilité d'autant plus grande que le signal est bruité. Guion conclut que cette confusion perceptive est le moteur de la palatalisation, dans les langues du monde où ce phénomène est intervenu. Cette conclusion est partiellement remise en cause par Cavar (2004), pour qui la seule confusion perceptive ne suffit pas à provoquer la palatalisation. Elle interprète la palatalisation en

polonais comme le fruit d'une interaction entre des facteurs perceptifs et des facteurs articulatoires.

Nous utiliserons ici ces résultats dans une optique différente. Notre point de départ est le suivant :

Lorsque le locuteur d'une variété de picard sans palatalisation est confronté aux affriquées palato-alvéolaires d'une variété avec palatalisation, les indices acoustiques qu'il perçoit dans les affriquées lui permettent d'interpréter le segment comme une occlusive vélaire devant voyelle d'avant de son système.

Réciproquement, le locuteur d'une variété avec palatalisation peut utiliser les indices acoustiques des occlusives vélares devant voyelle d'avant pour percevoir soit une occlusive vélaire, soit une affriquée palato-alvéolaire de son système.

Nous proposons ici une formalisation partielle de la grammaire d'identification, en adoptant le modèle de l'OT fonctionnelle de Boersma (1998 chapitre 8 et 1999). Nous nous attachons uniquement à l'identification de la fréquence du pic spectral, permettant (ou non) de discriminer la série des occlusives vélares de la série des affriquées palato-alvéolaires, toutes choses étant égales par ailleurs⁶. Nous supposons que d'autres mécanismes, dont nous ne nous préoccupons pas ici, permettent d'identifier, parmi les consonnes, les traits perceptifs [\pm continu], [\pm compact] et [\pm voisé] ; le but de notre grammaire partielle est donc de sélectionner le candidat optimal au sein de la série [k g tʃ dʒ], dont tous les membres sont [$-$ continu] (ce qui les oppose à toutes les fricatives) et [$+$ compact] (ce qui les oppose aux labiales et aux dento-alvéolaires).

Sur ce point particulier, la grammaire de perception est un mécanisme de catégorisation. Les contraintes en jeu sont les suivantes :

(9)

$$\text{PERCEVOIR}(f) \equiv \exists x_i \in f_{ac} \Rightarrow \exists y_i \in f_{perc}$$

« Une valeur x sur un palier f de l'input acoustique est perçue comme

⁶ Comme nous l'avons vu en début de chapitre, l'équation de lieu (ou les transitions formantiques) peuvent également intervenir dans l'identification, selon des mécanismes probablement similaires au pic spectral mais moins aisés à formaliser dans une grammaire OT.

n'importe quelle valeur correspondante y sur le même palier ».

(Cf. Boersma : PERCEIVE)

Cette contrainte garantit simplement que le trait acoustique f (ici, la fréquence du pic spectral) soit perçue, mais ne dit rien de l'exactitude de cette perception. Elle s'oppose à la non prise en compte d'un trait acoustique, à la manière de MAX dans la Théorie des Correspondances.

(10)

$$*DISTORDRE(f: d) \equiv \exists x_i \in f_{ac} \wedge \exists y_i \in f_{perc} \Rightarrow |x_i - y_i| < d$$

« La valeur perçue y d'un trait f ne diffère pas de la valeur acoustique x de ce trait d'une valeur supérieure à d ».

(Cf. Boersma : *WARP)

Cette contrainte (ou plutôt la famille de contraintes ordonnées dans le sens des valeurs décroissantes de la distorsion d) contribue à garantir l'exactitude de la perception (sa conformité à l'indice acoustique présent dans le signal). Elle équivaut donc à la famille de contraintes IDENT de la Théorie des Correspondances.

(11)

$$*CATEG(f: v) \equiv \exists x_i \in f_{perc} \Rightarrow x_i \neq v$$

« La valeur v n'est pas une catégorie du trait f ; un trait perceptif f ne peut pas être reconnu comme la valeur v ».

Dans cette famille de contraintes, seules les contraintes correspondant à quelques valeurs de v sont ordonnées assez bas dans la hiérarchie pour autoriser l'émergence des valeurs catégorisées. Ce sont ces valeurs qui correspondent aux catégories de la langue considérée, nécessairement en petit nombre. On peut éventuellement envisager la famille de contraintes *CATEG comme l'équivalent des contraintes « classiques » de bonne formation.

À titre d'hypothèse de travail, nous reprendrons les valeurs mesurées chez Jean Debruyne en les considérant comme les catégories possibles pour la fréquence du pic spectral dans sa variété de picard, soit 1000 Hz, 2500 Hz et 2300 Hz. Les deux premières valeurs sont des indices des occlusives vélaires (respectivement devant voyelle postérieure et voyelle antérieure), et la troisième valeur est un indice des affriquées palato-alvéolaires⁷. Autrement dit, les contraintes *CATEG(1000), *CATEG(2500),

⁷ Bien entendu, nous ne prétendons pas qu'il y ait une relation univoque entre les indices acoustiques utilisés ici et les phonèmes de la langue. Nous nous intéressons uniquement à la confusion possible de deux indices, qui interviennent, en même temps que d'autres

*C_{CATEG}(2300) sont ordonnées en bas de la hiérarchie, tandis que toutes les autres contraintes *C_{CATEG}(x) sont au sommet. Par exemple, *C_{CATEG}(2000) indique qu'il n'y a pas de catégorie correspondant à une valeur de 2000 Hz sur le palier « fréquence du pic spectral » dans le contexte de perception d'une consonne [—continu, +compact].

Les tableaux suivants sont adaptés de Boersma (1998), qui s'en sert pour illustrer l'identification du premier formant des voyelles ; nous avons modifié les valeurs d'exemple afin de rendre compte de l'identification du pic spectral des occlusives et affriquées compactes.

Identification d'une valeur exacte :

[1000]	<i>Perc</i>	*D(1400)	*C(1100) *C(2000) *C(3000)	*D(1300)	*D(1200)	*C(1000) *C(2300) *C(2500)	*D(400)
☛ 1000						*	
2300					*!	*	*
2500		*!		*	*	*	*
rien	*!						

Le candidat « rien » (non-perception) est éliminé par la contrainte PERCEVOIR située en tête de la hiérarchie. Les candidats différents de la valeur cible sont éliminés par les contraintes *D_{DISTORDRE} où la valeur de l'argument *d* va décroissant.

Identification d'une valeur approchée :

[2000]	<i>Perc</i>	*D(1400)	*C(1100) *C(2000) *C(3000)	*D(1300)	*D(1200)	*C(1000) *C(2300) *C(2500)	*D(400)
1000						*	*!
2000			*!				
☛ 2300						*	
2500						*	*!
rien	*!						

(transitions formantiques, VOT, etc.), dans l'identification des phonèmes.

Dans ce cas, le candidat fidèle à l'input (2000) est éliminé car la fréquence 2000 Hz n'est pas catégorisée dans la grammaire considérée (*CATEG(2000) est situé assez haut dans la hiérarchie des contraintes). Le candidat retenu est le plus proche d'une des catégories autorisées par la grammaire (*CATEG(2300) assez bas dans la hiérarchie) et non éliminé par les contraintes d'évitement des distorsions, qui deviennent de plus en plus « ciblées » à mesure que l'on descend dans la hiérarchie des contraintes.

L'utilisation de tableaux OT ne rend pas bien compte du fonctionnement réel de la perception, qui s'appuie sur l'interaction d'une infinité de contraintes *DISTORDRE(x), ordonnées selon x décroissant, avec une infinité de contraintes *CATEG(x), dont quelques-unes seulement sont reportées en bas de la hiérarchie. Les inputs peuvent également varier à l'infini, et un nombre infini de candidats peut être examiné. Néanmoins, Boersma montre que le système se stabilise de telle sorte que, de la variation infinie des indices acoustiques présents dans le signal, la grammaire de perception construit des catégories en nombre fini et restreint.

Ce que nous retiendrons, pour notre part, c'est que le système rend compte de la perception de valeurs approchées pour un indice acoustique donné, en permettant sa catégorisation dans la classe la plus proche. C'est précisément cette propriété qui nous permet d'envisager la perception correcte d'indices acoustiques dans un énoncé allolectal. Néanmoins, cette perception est asymétrique. Elle ne peut fonctionner que si la variété de production possède des catégories plus nombreuses que la variété de perception :

Identification d'une valeur issue d'une variété aux catégories plus nombreuses :

[2300]	<i>Perc</i>	*D(1400)	*C(1100) *C(2300) *C(3000)	*D(1300)	*D(1200)	*C(1000) *C(2500)	*D(400)
1000						*	*!
2300			*!				
☛ 2500						*	
rien	*!						

Le locuteur d'une variété sans palatalisation connaît deux catégories de pic spectral pour les consonnes [—continu, +compact], par exemple 1000 Hz et 2500 Hz, correspondant aux deux classes allophoniques des occlusives vélares qu'il possède dans son système. Lorsqu'il est soumis à un énoncé dans une variété avec palatalisation, il reçoit des indices acoustiques de 2300 Hz (correspondant aux affriquées). Ce tableau montre comment cet indice est perçu dans la catégorie 2500, qui est la plus proche, après élimination du candidat fidèle à l'input 2300 (contrainte *CATÉG(2300)). Ce mécanisme peut contribuer à la perception d'une affriquée (qui présente un pic spectral de 2300 Hz chez notre témoin Jean Debruyne) comme une occlusive vélaire dans le contexte « devant voyelle antérieure » (pic spectral attendu de 2500 Hz).

Identification d'une valeur issue d'une variété aux catégories moins nombreuses :

Le locuteur d'une variété avec palatalisation connaît trois catégories de pic spectral pour les consonnes [—continu, +compact], par exemple 1000 Hz, 2300 Hz et 2500 Hz. Lorsqu'il est soumis à un énoncé dans une variété sans palatalisation, il lui faudra assigner les indices à hautes fréquences (par exemple, entre 2000 Hz et 2700 Hz) aux deux catégories 2300 et 2500, alors que leur répartition par le locuteur est probablement arbitraire. L'indice du pic spectral se trouve alors dépourvu de pertinence dans l'identification du segment visé.

Dans le cas où l'opposition de deux indices distincts dans les hautes fréquences possède un haut rendement lexical, la neutralisation de cette opposition lors de la perception d'un énoncé allolectal constitue un obstacle à la compréhension de cet énoncé. Cet obstacle peut néanmoins être surmonté de diverses manières, en premier lieu en s'appuyant sur

d'autres indices acoustiques concourant à la définition du segment visé, mais aussi sur divers indices non phonologiques, comme la redondance de l'énoncé ou le contexte sémantique et syntaxique.

Ainsi, par exemple, on peut imaginer une situation de communication inter-variétés où un locuteur vimeusien (qui possède, dans sa grammaire de perception, les trois indices 400, 2200, 3000, comme Jean Leclercq) reçoit un énoncé comportant la séquence [kø], dont la consonne présente un pic spectral de 2600 Hz. Il doit, pour identifier la séquence (en supposant que celle-ci constitue une unité lexicale autonome), l'affecter soit à la catégorie « 2200 » (ce qui correspond chez lui à [tʃø] « queue »), soit à la catégorie « 3000 » (ce qui correspond à [kø] « chaud » ou « coup »). On voit que la valeur que nous avons retenue par hypothèse, à équidistance des deux valeurs-cibles, ne permet pas de sélectionner l'un ou l'autre candidat, puisque la sélection ultime doit se faire sur une contrainte de distorsion. Concrètement, les candidats « 2200 » et « 3000 » violent tous deux la contrainte *DISTORDRE(600), et satisfont tous deux la contrainte immédiatement subordonnée *DISTORDRE(599).

Dans un cas tel que celui-là, la phonologie doit nécessairement céder le pas aux autres domaines de la grammaire pour permettre l'identification/compréhension. Sans entrer dans une analyse détaillée, il est clair que le contexte est crucial, selon que l'énoncé complet est « la vache remue la [kø] », « il a reçu un [kø] de pied » ou encore « il fait [kø] aujourd'hui ». On voit d'ailleurs que les mécanismes non phonologiques en jeu dans l'identification inter-variétés, en cas de neutralisation d'une opposition, ne sont pas forcément différents de ceux à l'œuvre dans la résolution d'une homonymie intra-variété (comme c'est le cas ici, dans la variété vimeusienne, pour l'homonymie de [kø] « coup » ~ « chaud »).

7.2. La correspondance dialectale en production

La grammaire de production, comme la grammaire de perception, est une grammaire monolectale : notre modèle ne présuppose pas l'intervention d'un niveau polylectal dans la compétence du locuteur. Néanmoins, ainsi que nous l'avons proposé au chapitre 1 (1.3.3.2), la

grammaire peut intégrer des contraintes de correspondance dialectale qui vérifient la relation entre la variété du locuteur et une variété avec laquelle il se trouve en situation d'intercommunication, individuellement ou collectivement (au niveau de sa communauté dialectale de base). Nous nous proposons dans cette section de réexaminer, à la lumière de la correspondance dialectale, la question de la sous-application de la palatalisation dans les cas d'opacité, que nous avons laissée en suspens à la fin du chapitre précédent.

Rappelons que ce cas concerne des exemples tels que [kery, kø, kervø] (« charrue, chaud, crever ») dans le Vimeu, illustrant respectivement les contextes diachroniques $a > e$, $au > eu$ et l'épenthèse vocalique. Si l'on admet l'hypothèse de représentations sous-jacentes polylectales, ces formes ont respectivement les représentations sous-jacentes [kary], [ko], [krøve]. L'analyse que nous en proposons au chapitre précédent faisait intervenir la Théorie de la Sympathie (McCarthy, 1998) et, notamment, une contrainte d'identité avec un « candidat sympathique » promu à ce statut particulier au sein de l'ensemble (infini) des candidats. Nous suggérons, en conformité avec la possibilité déjà évoquée d'une conception concrète des candidats comme ensemble des variantes dialectales en concurrence sur un territoire donné, que le « candidat sympathique » pouvait en fait correspondre à l'output réel émergeant à la faveur d'un autre ordonnancement des contraintes, c'est-à-dire dans une variété concurrente. C'est cette propriété que nous allons expliciter ici pour introduire les contraintes de correspondance dialectale en production.

7.2.1. Les contraintes de correspondance dialectale comme alternative aux contraintes de correspondance sympathique

Dans cette première hypothèse, nous substituons une contrainte de correspondance dialectale à la contrainte de correspondance sympathique des tableaux 21 et 22 (p. 223).

Nous envisageons un cas standard, avec une grammaire décrivant une variété V_1 du nord-Amiénois (variété à palatalisation), faisant référence à

une variété V_2 du Ternois (variété sans palatalisation). Les deux variétés se situent de part et d'autre de l'isoglosse de palatalisation séparant de façon catégorique les parlers de la Somme et ceux du Pas-de-Calais. On peut illustrer ce cas par un exemple concret : les points 70 et 37 de l'ALPic. Il s'agit de Gueschart (Somme) et Regnaville (Pas-de-Calais), deux villages distants de 10 km, situés de part et d'autre de l'Authie. On fait l'hypothèse, bien entendu, de l'existence d'une communication interlectale entre ces deux localités, sur laquelle se fondent les correspondances dialectales (voir schéma de répartition des formes de « chaud » et « queue » en 4.2.3.4, page 156).

Pour le cas qui nous préoccupe ici (sous-application de la palatalisation devant $[\emptyset]$ issu d'un ancien « au »), les formes locales à prendre en considération sont les suivantes :

Tableau 24: « chaud » et « queue », points 37 et 70

	V_1 : Gueschart (pt 70)	V_2 : Regnaville (pt 37)
« chaud » (ALPic c. 320)	kø	ko
« queue » (ALPic c. 150)	tʃø	kœu

Tableau 25: $[k\emptyset]$ = « chaud » par correspondance dialectale

$ ko $ $V_2 : [ko]$	*o	IDENT- $V_1V_2(\text{COR})$	ALIGN- $G(\text{COR}', \sigma)$	*STRCOMP	IDENT- IO(DOR).
[ko]	*!				
[kʲo]	*!	*		*	
[tʃo]	*!	*			*
☛ [kø]		*	*		*
[kʲø]		**!		*	*
[tʃø]		**!			**

La contrainte de correspondance dialectale IDENT- $V_1V_2(\text{COR})$ assure la sélection du candidat non palatalisé, afin d'assurer la solidarité entre variétés sur la base de la non-palatalisation. Sa mise en œuvre implique que la grammaire fasse référence à une variété précise (ici V_2) et au candidat optimal retenu par cette variété (ici [ko]), mentionnés dans la case supérieure gauche du tableau d'évaluation. Le candidat optimal de la variété 2 joue ainsi le même rôle que le candidat-☛ dans la Théorie de la

Sympathie.

Le problème est que, lorsqu'on soumet à cette grammaire l'input /kø/, la grammaire ainsi définie *ne sélectionne pas la forme de surface réellement observée* :

Tableau 26: |kø| « queue » par correspondance dialectale : échec

kø V ₂ : [kø]	*o	IDENT- V ₁ V ₂ (COR)	ALIGN- G(COR', σ)	*STRCOMP	IDENT- IO(DOR).
[ko]	*!	*			*
[kʲo]	*!	**		*	*
[tʃo]	*!	**			**
?? [kø]			*		
[kʲø]		*!		*	
⊗ [tʃø]		*!			*

On se convaincra aisément que la référence à une variété non palatalisante bloque même toute possibilité de palatalisation dans la variété décrite, puisque les candidats palatalisés sont systématiquement défavorisés par la contrainte d'identité dialectale, non dominée. Pour que l'analyse par correspondance dialectale fonctionne dans ce cas, il faudrait, comme on le constate dans l'analyse précédente selon la Théorie de la Sympathie, que la forme de référence (la forme de surface de V₂) soit palatalisée. Ce n'est pas le cas ici, dans le couple de variétés choisi. Ce cas de figure existe, par exemple entre les points 73 et 58 (Louvencourt et Hébuterne, à une quarantaine de kilomètres au sud-est des précédents). Néanmoins, les observations que nous avons faites en 4.2.3.4 montrent que ce cas fait figure d'exception : les variétés du sud où l'initiale de « queue » est affriquée sont, en règle générale, en contact avec des variétés au nord où l'initiale de « queue » est strictement non-palatalisée.

Cette observation nous conduit à abandonner cette conception basique de la correspondance dialectale, au profit d'une approche mixte qui reprendra nos conclusions précédentes sur le plan de la perception.

7.2.2. Les contraintes de correspondance dialectale comme outil de la visée perceptive

Nous avons proposé, dans la définition que nous avons donnée des contraintes de correspondance dialectale en production (1.3.3.2), que ces contraintes évaluent la correspondance entre l'output (articulatoire / acoustique / perceptif) du locuteur, et la forme sous-jacente de l'auditeur, ou plutôt la représentation que se fait le locuteur de la forme sous-jacente de l'auditeur. Il importe ici de se rappeler que la forme sous-jacente, selon la définition de Boersma, est une spécification perceptive. Elle représente ce que le locuteur « doit » produire, en termes perceptifs, pour assembler son énoncé.

La représentation que se fait le locuteur d'une variété 1 (L1) des formes sous-jacentes d'un locuteur d'une variété 2 (L2) est le produit d'une interlocution : produit immédiat, dans le cas où L1 et L2 négocient « à chaud » leur intercompréhension, ou produit médiat, si cette représentation est incluse dans la compétence héritée par L1 au sein d'un groupe où l'interlocution inter-variétés fait partie de l'expérience collective. Il convient donc, pour la définition de la forme sous-jacente attribuée par L1 à L2, de partir de la *perception* par L1 des énoncés de L2 (ou, ce qui revient au même, de la perception par un locuteur virtuel de V1 des énoncés engendrés par la grammaire de V2).

Lorsque le locuteur d'une variété palatalisante V1 (disons, pour reprendre l'exemple précédent, un locuteur de Gueschart) vise dans son énoncé le mot picard pour « chaud », les contraintes de correspondance dialectale évaluent les candidats de V1 à l'aune de la forme sous-jacente de V2 (disons, de Regnauville), c'est-à-dire à l'aune de la spécification acoustique de V2 telle que se la représente le locuteur de V1. À Regnauville (V2), « chaud » est représenté par |ko|, défini en termes perceptifs. Lorsque le locuteur de V1 entend un énoncé en V2, il perçoit l'input perceptif /ko/ qui lui sert à construire (et à attribuer aux locuteurs de V2) cette spécification acoustique |ko|.

Chaque segment de la forme sous-jacente doit être défini à l'aide de traits perceptifs. En nous référant aux données expérimentales recueillies par Guion (et que nous avons partiellement confirmées en ce qui concerne

le picard), nous pouvons affirmer :

1. que la matrice des traits perceptifs définissant |k| devant voyelle d'avant est différente de la matrice définissant |k| devant voyelle d'arrière
2. que la définition perceptive de |k| devant voyelle d'avant est proche de la définition perceptive de |tʃ|

Ćavar (2004), suivant en partie Flemming (2002), définit pour les consonnes un trait perceptif [transitions de F2 et F3] (abrégé en [trans. F2/F3]) dont la valeur est « la plus haute » pour les vélaires palatalisées comme pour les vélaires devant voyelle haute d'avant, « haute » pour les vélaires devant voyelle moyenne d'avant, « basse » ailleurs⁸. Les données recueillies par Guion nous incitent à utiliser une échelle légèrement modifiée pour le trait perceptif [trans. F2/F3], qui serait valable pour le picard :

Tableau 27: trait perceptif [transitions de F2 et F3]

<i>segment (allophone)</i>	<i>valeur de [trans. F2/F3]</i>	
vélaire devant voyelle postérieure	bas	2
vélaire devant voyelle antérieure	haut	3
vélaire palatalisée	le plus haut	4
affriquée	le plus haut	4

Nous introduisons en outre une valeur numérique, sur une échelle de 1 (le plus bas⁹) à 4 (le plus haut).

Redéfinie en termes perceptifs, la contrainte de correspondance dialectale utilisée précédemment est une contrainte défavorisant la distorsion perceptive, similaire à celles que nous avons utilisées en 5.1.2 :

(12)

$$*DISTORDRE(f: d) \equiv \exists x_i \in f_{ac} \wedge \exists y_i \in f_{perc} \Rightarrow |x_i - y_i| < d$$

« La valeur perçue y d'un trait f ne diffère pas de la valeur acoustique x de ce trait d'une valeur supérieure à d ».

Ici, le trait f est [trans. F2/F3]. Dans la version simplifiée que nous

8 Ce trait est probablement équivalent au trait [F2/F3] qu'utilise Ćavar pour les voyelles, bien que le lien entre les deux ne soit pas explicité.

9 La valeur 1 se rencontrerait par exemple dans la voyelle u , si l'on identifie le trait [trans. F2/F3] des consonnes au trait [F2/F3] des voyelles.

utilisons, la valeur acoustique x et la valeur perçue y sont situées sur l'échelle de 1 à 4 définie précédemment. Nous posons que la distorsion maximale d est ici égale à 1. La contrainte utilisée dans ce cas est donc :

(13)

*DISTORDRE- V_1V_2 ([trans. F2/F3] : 1) :

« La valeur perçue, dans l'output perceptif du locuteur (variété 1), du trait [transitions de F2 et F3] ne diffère pas de la valeur spécifiée dans la forme sous-jacente de l'auditeur (variété 2) d'une valeur supérieure à 1 ».

Utilisée comme contrainte de correspondance dialectale (ce qu'indique le suffixe $-V_1V_2$ que nous lui accolons), cette contrainte compare l'output perçu par le locuteur (variété 1) à partir de son propre output articulatoire, avec la spécification acoustique (forme sous-jacente) qu'il attribue à l'auditeur (variété 2)¹⁰.

Le tableau suivant indique les valeurs de la distorsion d en fonction des segments en relation en V_1 et V_2 (en grisé, les couples entraînant une violation de la contrainte de correspondance dialectale *DISTORDRE- V_1V_2) :

Tableau 28: distorsion de [transitions de F2 et F3]

	k [+arrière] 2	k [-arrière] 3	k ^j 4	tʃ 4
k [+arrière] 2	0	1	2	2
k [-arrière] 3	1	0	1	1
k ^j 4	2	1	0	0
tʃ 4	2	1	0	0

On voit que la contrainte de correspondance dialectale est transgressée uniquement dans le cas où un segment palatalisé ou affriqué de l'une des variétés est en correspondance avec une vélaire suivie d'une

¹⁰ La contrainte ainsi formulée ne s'applique qu'aux consonnes. Une extension aux voyelles est facilement imaginable, en assimilant le trait [trans. F2/F3] au trait [F2/F3] des voyelles. Nous réservons néanmoins cette extension à une vérification future, pour le picard, des valeurs de F2 et F3 et des transitions formantiques.

voyelle postérieure de l'autre variété. Elles est respectée dans tous les autres cas, et notamment lorsque le segment palatalisé ou affriqué est en correspondance avec la vélaire suivie d'une voyelle antérieure.

Tableau 29: [kø] « chaud » par correspondance dialectale : version 2

kø « chaud » V ₂ : kø	*o	*DISTORDRE- V ₁ V ₂ ([trans. F2/F3] : 1)	ALIGNE- G(COR', σ)	*STRCOMP	IDENT- IO(DOR).
[ko]	*!	(d=0)			
[kʲo]	*!	* (d=2)		*	
[tʃo]	*!	* (d=2)			*
☛ [kø]		(d=1)	*		*
[kʲø]		*! (d=2)		*	*
[tʃø]		*! (d=2)			**

Tableau 30: [kø] « queue » par correspondance dialectale : version 2

kø « queue » V ₂ : kø	*o	*DISTORDRE- V ₁ V ₂ ([trans. F2/F3] : 1)	ALIGNE- G(COR', σ)	*STRCOMP	IDENT- IO(DOR).
[ko]	*!	(d=1)			*
[kʲo]	*!	(d=1)		*	*
[tʃo]	*!	(d=1)			**
[kø]		(d=0)	*!		
[kʲø]		(d=1)		*!	
☛ [tʃø]		(d=1)			*

On remarque que, dans le cas de « queue », la contrainte de correspondance dialectale est transparente et n'intervient pas dans l'évaluation.

Généralisation

La non palatalisation de la consonne de « chaud » devant la voyelle antérieure [ø] est donc explicable dans le cadre des correspondances dialectales. Ce phénomène participe du maintien de la cohésion dialectale avec les variétés qui conservent une voyelle postérieure dans ce même mot, et où la consonne est représentée par l'allophone dont les transitions de F2

et F3 sont basses.

A *contrario*, cette explication ne fonctionne pas lorsque la variété cible de la correspondance dialectale présente une vélaire palatalisée [kʲ] à l'initiale de « chaud », tout en conservant la voyelle d'arrière. En effet, dans ce cas, la contrainte *DISTORDRE-V₁V₂ redevient transparente, comme le montre le tableau (partiel) suivant :

$ ko $ « <i>chaud</i> » V ₂ : $ k^j o $	*DISTORDRE-V ₁ V ₂ ([trans. F2/F3] : 1)
[kø]	✓(d=1)
[kʲø]	✓(d=0)
[tʃø]	✓(d=0)

Le jeu des contraintes topolectales, dans ce cas, fonctionne sans entrave et sélectionne le candidat erroné *[tʃø].

Le choix de la variété de référence est donc crucial. On a déjà remarqué que la version « naïve » de la contrainte de correspondance dialectale IDENT-V₁V₂(COR) (calquée sur les contraintes sympathiques) ne permet de sélectionner les résultats attendus que si la variété de référence présente une palatalisation de l'initiale de « queue », ce qui n'est pas une situation habituelle lorsqu'on examine la distribution géographique des formes. À l'inverse, la version « perceptive » de la contrainte de correspondance impose une restriction plus plausible, mais qu'il convient maintenant d'examiner de plus près.

À l'examen de la carte 320, la zone de palatalisation de l'Artois est en contact sur un seul point avec la zone « *au* > *eu* » au sud (il s'agit du point 59). Il existe comme une zone tampon entre la zone « *au* > *eu* » au sud et la zone de palatalisation au nord, dont l'effet pourrait être de protéger la vélaire initiale de « chaud » au sud. Sur la carte 548 « (un) coup », au contraire, la zone de palatalisation de l'Artois entre en contact sur une large bande avec la zone « *au* > *eu* ». Or, on constate justement au sud de cette zone la présence de deux points où, exceptionnellement, « coup » est représenté par une forme [tʃø] avec une consonne affriquée. Cette particularité semble bien confirmer *a contrario* l'effet des correspondances dialectales : pour les deux points concernés, les formes de « coup » pourraient être en correspondance, au nord, avec des formes présentant

une consonne initiale palatalisée, rendant inopérante la contrainte *DISTORDRE- V_1V_2 et laissant ainsi libre jeu aux mécanismes de palatalisation devant voyelle antérieure.

Le schéma présenté en 4.2.3.4 montre que les zones « *au* > *eu* » du sud sont majoritairement en contact avec des zones du nord où l'initiale de « chaud » est non palatalisée. Bien entendu, le recours à ce constat pour appuyer notre théorie des correspondances dialectales s'accompagne d'hypothèses fortes quant à l'existence d'échanges langagiers de proximité, susceptibles d'influer sur le maintien de la cohésion dialectale entre variétés géographiquement contiguës. Ces hypothèses resteraient à conforter par une étude précise des échanges dialectaux locaux.

Il faut également tenir compte, en ce début du XXI^e siècle, de l'existence d'échanges inter-variétés à longue distance, dont la densité semble devoir augmenter à mesure que les échanges de proximité s'affaiblissent. On vise ici, par exemple, le rôle indiscutable de la diffusion de certains usages du picard par voie radiophonique, télévisuelle, ou par l'intermédiaire d'enregistrements commerciaux. Aux sketches du Lillois Simons diffusés sur les ondes de radio-Lille, puis de la télévision régionale, dans les années 1950 et 1960, ont succédé depuis les années 1980 l'horoscope « chti » de l'Artésien José Ambre sur les ondes de France Bleu Nord¹¹, les spectacles et enregistrements (CD et DVD) du même, le spectacle de l'Armentérois Dany Boon¹², etc. Cette « norme radiophonique » naissante du picard ignore la palatalisation de la consonne de « chaud » et de « coup », qui reste l'apanage d'usages plus traditionnels et nettement plus confidentiels. Il se pourrait, du même coup, que des contraintes de correspondance dialectale ancrées dans cette « norme radiophonique » continuent avec succès de protéger cette consonne de l'affrication dans les zones où elle est pourtant exposée à l'effet palatalisant

11 Et très récemment de France 3

12 Le DVD du spectacle « Dany Boon à s'barraque et en chti » (2003) a été diffusé à plusieurs centaines de milliers d'exemplaires. Le parler picard de l'humoriste nous paraît représentatif de l'usage d'une population urbaine du Nord, d'âge moyen (35-45 ans), qui n'a pas conservé les caractéristiques étroitement localisées des « patois » des générations précédentes, mais possède encore une phonologie, un lexique et une morphologie indubitablement picards, mêlés de français régional et standard. Il nous paraît, à ce titre, porteur d'une véritable « norme » suprarégionale en cours de diffusion dans le Nord-Pas-de-Calais, et même capable de déborder sur la Picardie (et donc de servir au minimum de point d'appui pour les contraintes de correspondance dialectale).

de la voyelle antérieure issue de « au ».

Correspondance inverse

On envisage maintenant la grammaire de V_2 , variété sans affrication, dans sa relation à une variété V_1 où les vélaires subissent l'affrication devant voyelle antérieure. Il s'agit de la correspondance inverse de celle que nous avons examinée précédemment.

La grammaire de V_2 fonctionne sans recours aux contraintes de correspondance dialectale : la grammaire OT standard (chapitre 6) engendre sans difficulté les formes de surface [ko] et [kœu] à partir des formes sous-jacentes [ko] et [kø] (nous négligeons, pour cette dernière, l'ouverture-diphthongaison de la voyelle).

La question des correspondances dialectales dans le sens $V_2 \rightarrow V_1$ mériterait éventuellement d'être posée lorsque la variété V_2 présente une consonne palatalisée dans « chaud », ce qui est le cas dans la zone centrale de l'Artois. Remarquons d'emblée que, dans la zone concernée, la consonne de « queue » est également palatalisée. Il ne semble pas exister de parler présentant un contraste du type [kʲo] « chaud » ~ [kø] « queue » ; autrement dit, il existe une implication que l'on peut formuler ainsi :

Si un parler possède des vélaires palatalisées devant voyelle d'arrière, alors dans ce parler les vélaires sont obligatoirement palatalisées devant voyelle d'avant.

Dans une approche diachronique, deux explications peuvent être avancées à propos de cette palatalisation particulière :

- soit, selon l'hypothèse Gossen-Flutre, il s'agirait du témoin d'une palatalisation spontanée qui aurait touché à la période médiévale les occlusives vélaires en toutes positions (cf. 5.1.2). Nous avons vu au chapitre 5 que cette évolution était extrêmement peu probable et que d'autres explications pouvaient être avancées pour les graphies qui avaient inspiré cette hypothèse à ses auteurs.
- soit la voyelle issue de « au » s'est diphtonguée en développant un premier élément antérieur (réflexion vocalique), selon un mécanisme qui reste à préciser mais qui pourrait avoir comme effet, sinon comme moteur, le maintien d'une opposition lexicalement rentable (**bo** « bois » ~ **bau** « poutre », **co** « coq » ~ **caud/caup**

« chaud/coup », etc.). La palatalisation serait provoquée par cet élément antérieur qui entre en contact avec la consonne.

Dans le cadre d'une théorie des correspondances dialectales, une explication supplémentaire peut être avancée, qui, à l'inverse de la précédente, ferait de la palatalisation le phénomène déclenchant, et de la diphtongaison de la voyelle sa conséquence. Cette palatalisation ne serait pas « spontanée » comme dans l'hypothèse Gossen-Flutre, mais serait favorisée par une contrainte de correspondance dialectale visant au maintien de la cohésion avec les variétés V_1 présentant, dans le mot « chaud », une vélaire suivie d'une voyelle d'avant.

La contrainte ne peut pas être *DISTORDRE- V_2V_1 ([trans. F2/F3] : 1), comme précédemment. En effet, cette contrainte est respectée aussi bien par $[ko \text{ } \Re \text{ } k\emptyset]$ que par $[k^j\emptyset \text{ } \Re \text{ } k\emptyset]$, qui présentent tous deux une distorsion $d=1$. Il faut donc introduire une version modifiée de la famille de contraintes opposées à la distorsion, prenant en compte l'orientation de cette distorsion :

$$*DISTORDRE(f : d_0, d_1) \equiv \exists x_i \in f_{ac} \wedge \exists y_i \in f_{perc} \Rightarrow d_0 < x_i - y_i < d_1$$

« La valeur perçue y d'un trait f ne diffère pas de la valeur acoustique x de ce trait d'une valeur inférieure à d_0 ni supérieure à d_1 ».

Contrairement à la définition précédente, la distorsion est ici un nombre relatif, défini par la différence $x_i - y_i$ (et non plus sa valeur absolue).

La version spécifique de cette contrainte utilisée dans le cadre des correspondances dialectales est ici :

$$*DISTORDRE- V_2V_1 ([TRANS. F2/F3]: 0, 1)$$

Cette nouvelle contrainte stipule que le locuteur doit produire le trait [trans. F2/F3] avec une valeur égale ou supérieure (dans la limite de +1) à la valeur de la forme sous-jacente attribuée à l'auditeur, mais qu'il ne peut viser une valeur inférieure. Elle est respectée par le candidat palatalisé $[k^j\emptyset]$, et enfreinte par le candidat non palatalisé $[k\emptyset]$.

Il faut noter que les contraintes de ce type permettent de rendre compte des phénomènes d'hypercorrection, puisqu'elles favorisent les formes exagérant un trait donné (dans la limite de la distorsion autorisée d_1), mais défavorisent les formes où ce trait est atténué.

Tableau 31: [kʲo] « chaud » par correspondance dialectale

[ko] « chaud » V ₁ : kø	*DISTORDRE- V ₂ V ₁ ([TRANS. F2/F3]: 0, 1)	IDENT-IO(DOR)	ALIGNE-G(COR', σ)	*STR-COMP
[ko]	*! (d=-1)			
☞ [kʲo]	(d=+1)			*
[tʃo]	(d=+1)	*!		

Tableau 32: [kʲø] « queue » par correspondance dialectale

kø « queue » V ₁ : tʃø	*DISTORDRE- V ₂ V ₁ ([TRANS. F2/F3]: 0, 1)	IDENT-IO(DOR)	ALIGNE-G(COR', σ)	*STR-COMP
[kø]	*! (d=-1)		*	
☞ [kʲø]	(d=0)			*
[tʃø]	(d=0)	*!		

Cette approche prédit en outre l'impossibilité d'un parler hypothétique présentant le contraste [kʲo] « chaud » ~ [kø] « queue ». On voit en effet que l'ordonnancement des contraintes qui favorise la forme [kʲo] dans le premier tableau élimine la forme [kø] dans le second tableau.

7.2.3. Conclusion du chapitre

Les exemples examinés à la section précédente montrent que le dispositif des contraintes dialectales, tel que nous le proposons, rend compte d'un cas d'opacité qui résiste à l'analyse OT traditionnelle. Les autres cas d'opacité observés dans la palatalisation des vélaires en picard pourraient être traités de la même manière, en faisant varier uniquement le contexte de non-palatalisation dans les variétés visées par les correspondances dialectales.

Cette approche nous semble présenter sur la Théorie de la Sympathie l'avantage d'un meilleur ancrage dans l'observation linguistique. Dans notre Théorie des Correspondance Dialectales, les candidats ne sont pas évalués à l'aune d'un candidat spécifique (dont l'existence reste purement virtuelle), mais par rapport à des formes réellement existantes, puisées

dans la réalité dialectale environnante.

Nos propositions s'inscrivent dans une conception de l'espace dialectal comme lieu d'échanges communicationnels, sans lesquels les contraintes de correspondance ne pourraient pas être actives. Il resterait, bien entendu, à examiner concrètement la réalité et la dynamique de ces échanges, au niveau local, afin de confirmer ou d'infirmer les hypothèses formulées ici.

Néanmoins, en l'état, l'approche que nous proposons semble être en mesure d'apporter des éléments d'explication inédits dans des cas plus compliqués, comme la palatalisation des vélaires devant voyelle d'arrière observée dans l'Artois (« chaud », « coup »...).

Les correspondances dialectales rendent compte de la cohésion de la langue sans avoir recours aux formes sous-jacentes. Contrairement aux approches antérieures (basées sur les notions de diasystème, macrosystème, polylecte, etc.), celle que nous proposons ici s'appuie sur les relations horizontales entre variétés, et non pas sur une relation verticale (et hypothétique) avec un niveau sous-jacent supposé homogène sur une certaine étendue du territoire. Les formes sous-jacentes ne sont pas pour autant éliminées, mais il n'est plus nécessaire de leur conférer une portée panlectale dont nous avons vu qu'elle posait des problèmes non résolus (1.3.1.1). Ceci permet d'en revenir à une définition des formes sous-jacentes plus conforme aux évolutions récentes de la linguistique, intégrant, par exemple, le Principe d'Optimisation du Lexique. En réalité, notre approche est neutre vis-à-vis du niveau sous-jacent : elle est également compatible avec la nouvelle définition qu'apporte Boersma des formes sous-jacentes comme visée perceptive, et même avec une phonologie « surface seule » dépourvue de formes sous-jacentes, ce que nous testons dans le chapitre suivant.

Chapitre 8. L'alternance voyelle-zéro en picard

Nous reprenons dans ce chapitre, à des fins de généralisation, les remarques formulées en 4.2.4 concernant l'alternance voyelle/zéro correspondant au schwa français. Nous nous proposons, au terme d'un développement qui restera succinct, de tester la Théorie des Correspondances Dialectales en l'appliquant à un cas de variation particulièrement radical, puisqu'il s'agit de la présence et de l'absence d'un segment vocalique complet, et non plus d'une alternance de trait au sein d'un segment. Il s'agit aussi de poursuivre l'exploration de la possibilité évoquée à la fin du chapitre précédent : la mise en œuvre des correspondances dialectales dans une phonologie qui ne fasse pas appel aux formes sous-jacentes.

8.1. Approche par épenthèse

8.1.1. : L'étude de Julie Auger

A travers une série d'articles (Auger & Steele 1999, Auger 2000, Auger 2001, Steele & Auger 2002), Julie Auger a progressivement élaboré, dans un cadre OT, une description de l'épenthèse vocalique¹ à l'initiale et

1 Nous conserverons dans la suite le terme « épenthèse » courant dans la littérature

en finale de mot dans la variété vimeusienne du picard. Il faut noter d'emblée que cette variété présente deux caractéristiques particulières :

- effacement quasi-systématique des anciens [ə] quel que soit le contexte,
- existence d'une épenthèse vocalique en fin de mot.

Dans la comparaison du picard **ébzoin**², **érvénir**³, **élveu**, **évnir**, **écmin**, **émnaceu** et du français **besoin**, **revenir**, **lever**, **venir**, **chemin**, **menacer**, Auger écarte l'hypothèse d'une règle de métathèse généralisée en syllabe initiale ($\#C_1VC_2 \rightarrow \#VC_1C_2$). Elle s'appuie, pour ce faire, sur trois constatations :

- 1) l'existence de paires comme **dégouteu** « dégouter » ~ **édgoutteu** « gouter »,
- 2) le fait qu'une telle règle isolerait le picard dans l'ensemble des langues gallo-romanes,
- 3) la concurrence de variantes $\#C_1C_2$ prédictibles selon l'environnement (dans un contexte $V\#$): cf. **boéne ésmaine** « bonne semaine » ~ **in smainne** « en semaine ». La morphologie du picard lui dicte en outre de considérer que les représentations sous-jacentes ne comportent pas de voyelle (elles sont donc de la forme $|C_1C_2|$), et que la voyelle est insérée par épenthèse.

L'épenthèse est liée à la structure syllabique : elle autorise la syllabation de séquences de consonnes qui ne peuvent constituer une attaque ou une coda licites en fonction des contraintes régissant la syllabation dans la langue considérée (ou plutôt en fonction de l'ordonnancement, dans cette langue, des contraintes universelles régissant la syllabation).

Ainsi, $|dvã|$ « devant » ne peut être syllabé avec une attaque $[dv-]$ (qui viole une contrainte sur la distance minimale des deux consonnes d'une attaque branchante sur l'échelle des sonorités). Sa syllabation peut s'effectuer à travers deux stratégies :

phonologique, pour désigner ce que la tradition dialectologique nomme « prosthèse ».

2 Auger s'appuie sur un corpus de textes écrits. Nous reprenons l'orthographe des auteurs (ou éditeurs) dans les citations.

3 Noter dans cette forme la « réémergence » du schwa par rapport à la forme non préfixée (**évnir**).

- soit, lorsque le mot est précédé d'une voyelle (...V dvã), en faisant de la première consonne la coda d'une syllabe dont le noyau est V, et de la seconde l'attaque de la syllabe [vã] (Vd.vã). Exemple : **il a passè dvant no barrière** [pa.sɛd.vã] « il est passé devant notre barrière ».
- soit par épenthèse vocalique, lorsque le mot est précédé d'une consonne (...C dvã → ...Ced.vã) :
il a tè s'assir édvant ses vagues [sa.si.red.vã] « il est allé s'asseoir devant ses vagues ».

Auger utilise les contraintes suivantes pour rendre compte de l'épenthèse vocalique à l'initiale de mot en picard vimeusien :

B_{IN} « les constituants prosodiques sont au maximum binaires » (en picard, rimes branchantes, donc pas de codas branchantes)

MAX-C « pas d'effacement de consonnes »

DEP-V « pas d'épenthèse vocalique »

PW_D-CONT (contiguïté dans le mot) « pas d'insertion de segment à l'intérieur du mot » (préférer l'épenthèse vocalique à la frontière de mot)

NUC « les syllabes doivent avoir un noyau »

*P/C « pas de noyaux consonantiques »

ONSET « les syllabes doivent avoir une attaque »

ONS-SON-2 « les consonnes en attaque branchante doivent être séparées par 2 niveaux sur l'échelle de sonorité obstruantes < nasales < liquides < glissantes » (donc C₂ ne peut pas être une obstruante ou une nasale)

*ONS-C₁C₂-PLACE « les consonnes en attaque branchante ne peuvent pas avoir le même lieu d'articulation »

*INIT-APP « pas d'appendices initiaux »

ALIGN-L(ROOT, X) « le bord gauche de la racine est aligné sur un domaine prosodique X (où X ∈ {phrase, syntagme intonatif, mot}) »

ALIGN-R(ROOT, X) « le bord droit de la racine est aligné sur un domaine prosodique X » (cf. le précédent)

L'ordonnancement suivant rend compte du traitement différencié de [dvã] (et de tout mot commençant par une séquence CC constituant une

attaque illicite) après consonne et après voyelle :

(14) *P/C, MAX-C, ONS-SON-2, PWD-CONT, BIN >> *INIT-APP >> ONSET >> DEP-V, ALIGN-L(ROOT, PWD), ALIGN-R(ROOT, PWD)

On pourrait simplifier la présentation en subsumant les contraintes relatives à l'attaque sous une méta-contrainte ONS-COND (conditions sur les attaques branchantes). Les contraintes d'alignement ne jouent pas ici et seront ignorées. L'ordonnancement (14) peut ainsi être résumé en (15) :

(15) ONS-COND, MAX-C, PWD-CONT >> *INIT-APP >> ONSET >> DEP-V

Nous réinterpréterons ainsi les tableaux (6) et (7) de Auger (2000) avec les exemples donnés ci-dessus :

Tableau 33: cf. Auger 2001 (6)

il a pasè dvã	ONS-COND	MAX-C	PWD-CONT	*INIT-APP	ONS	DEP-V
pa.sè.dvã	* ! (ONS-SON-2)					
pa.sè.d+vã				* !		
☞ pa.sè.d.vã						
pa.sè.ed.vã					* !	*
pa.sè.de.vã			* !			
pa.sè.vã		* !				
pa.sè.d.vã	* ! (*P/C)					

Tableau 34: cf. Auger 2001 (7)

s asir dvã	ONS-COND	MAX-C	PWD-CONT	*INIT-APP	ONS	DEP-V
sa.sir.dvã	* ! (ONS-SON-2)					
sa.sir.d+vã				* !		
☞ sa.si.red.vã						*
sa.sir.de.vã			* !			
sa.sir.vã		* !				

L'étude de Julie Auger rend aussi compte de l'optionalité (variation libre) que l'on observe en début de phrase et après une pause. L'optionalité apparaît dans les exemples suivants :

(16) **Dvant qu'éch co i cante** « avant que le coq ne chante » [dvã]

(17) **Edvant d'élver cho's séance** « avant de lever la séance » [edvã]

Auger considère qu'en (16) le groupe initial [dv] est validé (*licensed*) indirectement par le syntagme intonatif, alors qu'en (17) il est validé

directement par la syllabe⁴. En termes OT, on peut rendre compte de (16) par une contrainte d'alignement (ALIGN) de la racine sur le syntagme intonatif, promue au-dessus de ONSET et de *INIT-APP. L'ordonnancement variable de ces trois contraintes (cf. Anttila 1997) rend compte de l'optionalité observée, et aussi, dans une certaine mesure, de la fréquence d'apparition des deux formes. Nous réinterprétons ainsi le tableau proposé par Auger (2001) en reprenant les conventions de simplification déjà utilisées dans les tableaux 33 et 34 et en lui soumettant les exemples (16) et (17) :

Tableau 35: optionalité *dvã* / *edvã*

V] _{SyntInt} [dvã	ONS-COND	MAX-C	PWD-CONT	ALIGN	ONS	*INIT-APP
V.de.vã			* !			
V.dvã	* !					
☞V.d+vã						*
☞Vd.vã				*		
☞V.ed.vã					*	
V.vã		* !				
V.d.vã	* !					

8.1.2. Évaluation et propositions

La première remarque que l'on pourrait formuler porte sur la constitution du corpus chez Auger, basé uniquement sur des sources écrites, dans une variété qui a fait l'objet d'une certaine codification écrite depuis les années 1960. Même si l'auteur s'en justifie par ailleurs (Auger 2002, 2003), il est permis de se demander si l'usage observé ne se conforme pas davantage à un « référentiel normatif explicite » ou RN II, qu'à un « référentiel normatif intériorisé » ou RN I (Eloy 1997), la source étant éventuellement à en rechercher dans les descriptions normatives du picard vimeusien (en l'occurrence Vasseur 1963, 1996). Il n'est pas nécessaire de chercher très loin pour trouver des exemples, dans la variété vimeusienne elle-même, non conformes à la description proposée. Il suffira d'en citer un seul : **Des gins, i n'y én o éd tous les sins** « des gens, il y en a de toutes sortes » (France Devismes, « Ch'l'andouille », *Vints d'Amont, anthologie des auteurs picardisants du Ponthieu et du Vimeu*,

4 La notion de validation indirecte est empruntée à Glyne L. Pigott, At the right edge of words, *The Linguistic Review* 16, 1999, p. 143-185.

1986) où l'on observe la voyelle épenthétique dans **éd** après voyelle et hors du contexte « début de syntagme intonatif ». Les données présentées par Auger ne sont par ailleurs pas exemptes d'un certain nombre de « mirages orthographiques » : ainsi **pasqué j'sus pu souvint din chés cambes** « parce que je suis plus souvent dans les chambres » (Auger & Steele 1999) est interprété comme une épenthèse en finale sur la base de la forme graphique (**pasqué**) alors qu'il s'agit probablement d'une épenthèse à l'initiale du pronom personnel (réinterpréter en **pasqu'éj sus**). On pourrait se demander de même si certains exemples d'absence d'épenthèse en début de syntagme intonatif relevés par Auger ne constituent pas un tel « mirage orthographique » : Dans **O direu comme mi qui n'no eune ed chance, ch'l'Izarie !** (« Vous direz comme moi qu'il en a une, de chance, (l') Izarie » - Steele et Auger 2002), il est possible que pour l'auteur du texte le « e » final de **chance** suffise à noter la voyelle épenthétique.

La deuxième remarque aura trait au rejet des attaques branchantes de type *dv-*, *km-*, etc. Ce rejet ne nous paraît pas conforme à la réalité phonétique : une comparaison, par exemple, de **chu kmin** « le chemin » et **du chuke mingè** « du sucre mangé » laisserait probablement apparaître, dans une analyse acoustique fine, une réalisation différente (avec une légère pause dans le second) qui ne peut s'expliquer que par la syllabation ([ʃy.kmẽ, ʃyk.mẽ.ʒɛ]). De plus, les ajustements phonétiques affectant les voyelles en syllabe fermée (ouverture des voyelles hautes et moyennes, antériorisation de la voyelle basse) ainsi que, dans certaines variétés, la coda (dévoisement des consonnes sonores) ne s'observent pas en fin de mot devant les attaques branchantes « illicites » : il faudrait donc avoir recours à un dispositif multistratal incluant la resyllabation.

La contrainte excluant certaines attaques branchantes, *ONS-SON-2*, est purement idiomatique. Pour rendre compte des données phonétiques observées ([*dv-*] en début de phrase ou de syntagme intonatif), Auger a recours à la notion d'« appendice » dont la définition croisée avec celle de l'attaque est circulaire : il n'y a pas d'attaque [*dv-*], mais lorsqu'on en observe une, alors [*d*] est un appendice.

Il serait donc intéressant de reconsidérer les données recueillies en renonçant à rejeter *a priori* certaines attaques, et en utilisant une conception graduelle d'attaques plus ou moins harmoniques, donc plus ou

moins marquées. Ainsi Morelli (1999) réinterprète-t-elle le Principe de Séquence de Sonorité (« la sonorité croît de la périphérie vers le noyau de la syllabe ») en une série de contraintes sur les attaques complexes : *PLATEAU « pas de plateau de sonorité » (les séquences de sonorité identique sont marquées), *SON-INVERSÉE « pas d'attaques à sonorité décroissante ». On pourrait aussi suggérer, en adaptant le formalisme d'Auger, une série de contraintes universellement ordonnées *SON(-3) >> *SON(-2) >> ... >> *SON(0) >> ... >> *SON(+3). Pour les séquences d'obstruantes (qui violent *PLATEAU ou *SON(0)), Morelli propose que le marquage s'établisse sur d'autres dimensions :

- mode d'articulation : contraintes OCP[+cont], OCP[-cont], *SO (Stop-Obstruant) « pas de séquence occlusive-obstruante » (2 occlusives ou occlusive-fricative)
- lieu d'articulation,
- traits laryngaux (voix, glottalisation, aspiration).

Ce dispositif lui permet de rendre compte du caractère universellement moins marqué des attaques fricative-occlusive par rapport à occlusive-fricative, ce que ne parvient pas à obtenir une approche sur la seule dimension de la sonorité qui prédit l'inverse (les fricatives sont plus sonores que les occlusives dans les échelles de sonorité qui les traitent séparément).

Il resterait à vérifier si ce modèle prédit correctement certaines observations statistiques fines faites par Auger sur son corpus (alternances en début de phrase ou de syntagme intonatif) mais non exploitées dans son analyse OT. Il semble qu'il puisse effectivement rendre compte du fait que l'épenthèse, selon les observations d'Auger, soit favorisée dans les contextes suivants :

- C₁ est une liquide. Dans ce contexte, les seules séquences possibles violent au minimum *SON(+2) ; la probabilité d'un plateau ou d'une sonorité croissante est plus forte.
- C₁ est une occlusive. En effet, si C₂ est une obstruante, ce contexte viole *SO.
- Gémiation : violation de *PLATEAU, OCP[±cont] et des contraintes OCP(lieu).

En l'absence d'indication sur la conjonction C₁C₂, il est difficile de vérifier plus avant nos hypothèses. En particulier, les observations d'Auger

sur C₂ paraissent contradictoires (l'épenthèse est favorisée si C₂ est une affriquée, une fricative ou une glissante, mais pas une occlusive, une liquide ou une nasale).

Il n'est pas impossible, enfin, que des contraintes de rythme favorisent l'épenthèse. Dans certains cas, celle-ci pourrait permettre de rétablir un rythme iambique en évitant la succession de syllabes accentuées, comme cela a été suggéré pour le français par Charette (1991). On pourrait rendre ainsi compte de l'exemple déjà cité : **Des gins, i n'y én o éd tous les sins**, où l'épenthèse serait favorisée à la fois par la gémée [tt] (présente à la frontière de mots dans **éd tous**, où la première consonne perd sa sonorité par assimilation régressive) et la préférence pour un rythme iambique (.x)(.x).

Ces hypothèses devront évidemment être testées sur un corpus oral, dans l'objectif de vérifier si, dans les contextes d'optionalité apparente, un jeu plus complet de contraintes ne permet pas de prédire plus strictement l'épenthèse. Mais l'enseignement essentiel que nous tirerons de la recherche de Julie Auger, à l'étape actuelle, est que l'approche OT permet, dans une variété « à effacement du e », de rendre compte de l'alternance voyelle-zéro par un phénomène d'épenthèse s'appliquant à une représentation sous-jacente où la voyelle est absente. Nous examinerons maintenant si cette analyse est transposable aux variétés « à renforcement du e ».

8.2. Le cas des variétés « à renforcement du e »

L'apparition de la voyelle dans des contextes similaires suggère une analyse identique. Auger utilise l'opposition entre le vimeusien **écmin** et le rouchi (picard du Valenciennois) **quémin** (chemin) pour ordonner la contrainte de contiguïté au sommet de la hiérarchie. On vérifiera aisément dans les tableaux 33, 34 et 35 que le candidat [de.vã] peut devenir optimal à la seule condition de reporter cette contrainte après le groupe de tête.

Si cette hypothèse était vérifiée, une description du polylecte picard pourrait s'appuyer sur des représentations sous-jacentes communes dépourvues de la voyelle alternante, et sur un ordonnancement variable de la contrainte de contiguïté.

Mais, comme nous l'avons déjà déduit de Flutre (1977), les contextes d'apparition de la voyelle en milieu de mot dans les variétés « à renforcement du e » sont plus larges que ceux qui président à l'épenthèse initiale en picard du Vimeu. On est, en fait, dans une situation similaire à celle du schwa français : il existe des contextes où l'alternance voyelle-zéro n'est pas prédictible. L'exemple bien connu (Dell 1973) « *la place / une place ~ la p'louse / une pelouse* » se retrouve en picard, en-dehors des variétés à effacement systématique comme le vimeusien. Ainsi à Gondecourt (Cochet 1933), on trouve un triplet opposant [e] stable, zéro stable et alternance [e]-zéro :

[peleĩ] « pelleter », [nu pelō] « nous pelletons », [al peloă] « elle pelletait » (e stable)

[pleĩ] « peler », [nu plō] « nous pelons », mais [ʒ e l vêt peleĩ] « j'ai le ventre pelé » (= tu m'ennuies), [al peloă] « elle pelait » (e alternant avec zéro)

[pleĩ] « plaie » ; [plezi] « plaisir », [el roăj d plezi] « le roi de plaisir » (= champion du tir à l'arc), et non *[d pelezɪ] (zéro stable).

Les cas de ce type sont un argument, dans les descriptions habituelles du français, pour poser l'existence d'une voyelle sous-jacente (schwa ou voyelle non spécifiée), qu'un dispositif de règles, ou plus récemment de contraintes, se charge d'effacer en surface (Dell 1973, van Oostendorp 1995 et 1999, Noske 1996, Tranel 2000...). Les faits suggèrent donc fortement d'introduire une telle voyelle dans la description des variétés « à renforcement du e » du picard. Ce raisonnement a conduit Francard (1981) à faire de même pour le wallon, dont la solidarité avec les parlers est-picards doit être soulignée sur cet aspect particulier (cf. wallon *dumwin / d'mwin*, est-picard **démain / d'main**)⁵.

8.3. La nature de la voyelle alternante

5 Le wallon étend l'alternance à des mots comme *sicole / scole* < schola, là où le picard de l'est présente une voyelle prosthétique stable (**escole**, pic. central **école**). La zone picardo-wallonne a une situation hybride avec une voyelle prosthétique instable : **l'escole** « l'école » ~ à **scole** « à (l') école » (Isaac 1981).

On sait que la voyelle alternante du français, dans la plupart des variétés, n'est pas un schwa au sens phonétique (voyelle centrale), mais un [œ] ou un [ø]. La notation |ə| utilisée dans les représentations sous-jacentes est donc purement conventionnelle et impose le recours à une règle de réajustement (Dell 1973). Cette convention est adoptée dans les approches OT que nous avons consultées, bien que le traitement de cet ajustement paraisse délicat ([œ] est l'une des voyelles les plus marquées, comme le remarque van Oostendorp 1995).

En picard, la voyelle est généralement [e], bien qu'on trouve également [œ], [ø] dans certaines variétés. Une notation |ə| dans les représentations sous-jacentes serait ni plus, ni moins arbitraire qu'en français.

Van Oostendorp considère schwa sous-jacent comme une voyelle entièrement non spécifiée (équivalent d'une position squelettale V non associée dans d'autres cadres théoriques). Soulignons néanmoins que la sous-spécification ne fait pas partie de l'appareillage courant de l'OT qui privilégie même des représentations phonologiques enrichies.

La voyelle alternante du picard présente en outre un comportement phonologique original (Cochet 1933) :

- elle n'est, en principe, pas soumise à l'assimilation régressive de nasalité qui touche les autres voyelles : cf. les deux premières voyelles de [kemēne] « cheminée ».
- elle ne provoque pas la palatalisation d'une occlusive vélaire qui la précède, dans les variétés qui connaissent ce phénomène (voir 4.2.4.2).

Tout se passe, en fait, comme si elle était transparente du point de vue des processus phonologiques de la langue, ce qui pourrait être un argument en faveur d'une représentation sous-spécifiée.

8.4. Se passer des représentations sous-jacentes ?

L'étude d'Auger montre que la variété vimeusienne du picard peut être envisagée à partir de représentations sous-jacentes où les voyelles épenthétiques de surface n'ont pas de correspondant : |dvã| correspond en surface, selon l'environnement, à [dvã] ou [edvã]. A l'inverse, d'autres

variétés impliquent le recours à des représentations incluant un schwa sous-jacent (ou toute autre représentation de la voyelle alternant avec zéro) : [dɛvã] est nécessaire pour rendre compte de l'alternance [dvã ~ devã]. Chacune de ces représentations ([dvã] et [dɛvã]) est motivée indépendamment, pour la variété considérée, par le principe d'optimisation du lexique.

Il est évidemment facile d'unifier la description du picard en postulant une représentation unique, [dɛvã], pour l'ensemble des variétés. L'ordonnement variable d'une contrainte comme *SCHWA (van Oostendorp 1999) rendrait compte de la variation. Ordonnée en tête de la hiérarchie dans la variété vimeusienne, elle effacerait systématiquement les schwas sous-jacents, permettant le libre jeu des contraintes provoquant l'épenthèse vocalique initiale. Par contre, dans les variétés « à renforcement de e », *SCHWA serait ordonné après les contraintes phonotactiques interdisant certaines configurations consonantiques, provoquant l'émergence de [ə] en surface dans certains contextes⁶.

En ce qui concerne l'alternance voyelle-zéro, l'élimination des représentations sous-jacentes ne va pas de soi. Comme on l'a vu, rien ne distingue phonétiquement la voyelle stable de [pele] « pelleter » de la voyelle alternant avec zéro dans [p(e)le] « peler » à Gondcourt (et d'autres variétés du picard). Leur distinction dans une représentation sous-jacente, comme [e] dans le premier cas et comme « schwa » dans le second, est évidemment un puissant outil théorique pour rendre compte de leur comportement – moyennant une certaine dose d'arbitraire, ou d'abstraction, dans la représentation sous-jacente.

Si l'on s'en tient à la surface, il faut envisager les représentations lexicales comme des ensembles d'allomorphes organisés en réseau (voir 1.3.1.2). Dans les cas d'alternance voyelle-zéro, on pourra par exemple utiliser une représentation telle que :

(18) devã ⇔ dvã

De même, dans les variétés à épenthèse vocalique initiale, la

6 *SCHWA est problématique si, comme en français ou en picard, le schwa sous-jacent ne correspond pas à un schwa phonétique en surface. Dans Noske 1996, où la voyelle alternant avec zéro est représentée par une position V dont la seule spécification est [+syll], son effacement est dû à la non-violation de PARSE-SEGMENT par un « non-segment » comme V.

représentation sera

(19) edvã ⇔ dvã

Cette approche « en surface » unifie les modes de représentation et évite de traiter différemment les variétés selon que le site de l'alternance est initial ou médian. En outre, ces représentations en réseau ont une portée plus générale que les représentations sous-jacentes envisagées plus haut. Ainsi, elles permettent de rendre compte d'alternances exceptionnelles où il paraît difficile de faire appel à un schwa sous-jacent ou à l'épenthèse vocalique : c'est le cas de l'alternance [ete ~ te] du participe passé du verbe « être », que l'on observe aussi bien dans le Vimeu que dans le Hainaut et d'autres variétés, ou encore de formes comme [ekã] < *campus* que l'on trouve dans le Cambrésis⁷.

On peut assigner à une grammaire « surface seule » la tâche d'évaluer, dans un contexte donné, un réseau tel que (18) et d'en sélectionner le membre pertinent dans ce contexte. Une version stricte est que les seuls candidats à évaluer sont les membres du réseau, ce qui équivaut à se passer totalement d'input. Dans ce cas, les seules contraintes pertinentes sont les contraintes de bonne formation et éventuellement les contraintes de correspondance output-output (élimination des contraintes input-output). On peut ainsi réinterpréter de façon très simplifiée comme suit les tableaux 33 et 34 (aucun input n'est indiqué, l'input est le réseau constitué des candidats évalués) :

Tableau 36: sélection de la forme épenthétisée

	ONS-COND	MONOSYLL
☞ pa.sed.vã		
pa.se.ed.vã		* !

7 Une approche encore plus radicale pourrait être déduite de Hammond 1995, qui suggère qu' « il n'y a pas de lexique », c'est-à-dire que le lexique peut être incorporé dans la grammaire sous la forme de contraintes du type CAT = [□□□]. Selon cette hypothèse, l'input serait une forme hautement abstraite comme DEVANT, et la sélection de l'output ferait appel à des contraintes du type DEVANT = [dvã] ou DEVANT = [devã] dont l'ordonnement respectif et par rapport aux contraintes de bonne formation serait éventuellement variable.

Tableau 37: sélection de la forme non épenthétisée

	ONS-COND	MONOSYLL
sa.sir.dvã	* !	
☞ sa.si.red.vã		*

Lorsque les conditions de bonne formation de l'attaque sont respectées, la sélection de la forme correcte dans {dvã, edvã} se fait grâce à une contrainte MONOSYLLABICITÉ « les mots doivent être monosyllabiques » (Noske 1996) ; à noter que dans un réseau comme {dmãde, edmãde} « demander », la forme la plus courte est toujours la plus harmonique même si elle viole MONOSYLLABICITÉ (chaque syllabe au-delà de la première induit une marque de violation, donc [dmãde] *, [edmãde] **).

Dans les variétés où l'alternance vocalique est médiane, on vérifiera aisément que les tableaux 36 et 37 sélectionnent correctement la forme observée lorsqu'on leur soumet le réseau {dvã, devã}.

8.5. Correspondances Dialectales sans forme sous-jacente

8.5.1. En perception

La tâche assignée à la Théorie des Correspondances Dialectales est de rendre compte du fait que certains types d'alternance n'entravent pas la communication inter-variétés. C'est notamment le cas de l'alternance voyelle/zéro : un locuteur qui produit habituellement la forme [dvã] n'a aucune difficulté à identifier une forme [devã] ou [edvã] produite par un locuteur allolectal. On constate d'ailleurs de même qu'un francophone du nord comprend sans difficulté un méridional qui « prononce tous les e muets ». D'un point de vue fonctionnel, la présence ou l'absence de [e] présentent donc en picard un rendement informatif faible ou nul (de même que la présence ou l'absence de schwa en français). La grammaire de perception comporte nécessairement un mécanisme permettant au locuteur d'ignorer, dans une large mesure, cette présence/absence, parmi d'autres mécanismes chargés de l'appariement des structures perçues avec les structures stockées dans le lexique.

Il faut noter ici que l'alternance voyelle/zéro est active sur deux plans : celui, interne à chaque variété, de l'allomorphie conditionnée par le

contexte phonétique, et celui, inter-variétés, de la variation dialectale. On a rendu compte de l'allomorphie grâce à la mise en réseau des allomorphes (cf. (18) et (19)). Il est tentant d'envisager également la variation dialectale sous la forme d'un réseau, qui est donc à proprement parler un réseau de réseaux :

$$\begin{array}{l}
 (20) = (18) + (19) \\
 \text{devã} \rightleftharpoons \text{dvã} \text{ (variété à renforcement du schwa)} \\
 \quad \quad \quad \updownarrow \\
 \text{edvã} \rightleftharpoons \text{dvã} \text{ (variété à effacement du schwa)}
 \end{array}$$

Dans le cas de l'alternance voyelle/zéro, le réseau (20) est organisé autour d'un pivot constitué de la forme [dvã], commune aux deux variétés en présence.

L'utilisation du modèle production/perception de Boersma, et du modèle de communication inter-variétés que nous en dérivons semble relever de la gageure si l'on renonce aux formes sous-jacentes, puisque celles-ci interviennent comme *spécification perceptive* constituant, d'une part, la visée du locuteur, et d'autre part le point d'arrivée de la grammaire de compréhension chez l'auditeur. Il nous semble néanmoins que le rôle de spécification perceptive peut également être tenu par un réseau d'allomorphes, stockés séparément dans la mémoire du locuteur/auditeur mais susceptibles d'être activés simultanément et évalués en parallèle par une grammaire OT.

Considérons le cas concret d'un locuteur d'une variété V1 où l'on produit habituellement un énoncé comme [sasiredvã]. Cette forme phonétique est engendrée à partir du réseau {dvã, edvã} par une grammaire telle que celle décrite par les tableaux 36 et 37, ce qui signifie que les deux allomorphes sont activés lors de l'évaluation (plutôt qu'une forme sous-jacente abstraite). Cet énoncé est adressé à un auditeur d'une variété V2, qui, lui, produit habituellement un énoncé comme [sasirdevã]. Le point crucial est que, dans la mesure où la spécification perceptive disponible chez l'auditeur est le réseau d'allomorphes {dvã, devã}, l'activation de n'importe quel membre de ce réseau (par la grammaire

d'identification) provoque l'activation du réseau tout entier, et donc la reconnaissance du lexème et son insertion sémantique dans la compréhension de l'énoncé.

Dans cet exemple, c'est l'allomorphe [dvã] qui sera identifié par la grammaire de perception de l'auditeur ; cet allomorphe ne diffère pas de son correspondant dans le lexique de l'auditeur (premier élément du réseau {dvã, devã}), il n'est donc nul besoin de faire appel à la plasticité de la grammaire de perception au-delà du cadre habituel de la perception d'un énoncé isolectal.

Néanmoins, cette procédure standard de perception produit un « déchet », en l'occurrence le segment prosthétique [e] qui n'entre pas dans la composition de l'élément perçu. La grammaire de perception doit donc inclure un mécanisme provoquant (ou permettant) la non prise en compte de ce segment. Si l'on se réfère aux propositions de Boersma, on voit que ce mécanisme peut être décrit comme la domination d'une contrainte du type PERCEVOIR (PERCEIVE). Nous en rappelons ici la définition :

$$\text{PERCEVOIR}(f) \equiv \exists x_i \in f_{ac} \Rightarrow \exists y_i \in f_{perc}$$

« Une valeur x sur un palier f de l'input acoustique est perçue comme n'importe quelle valeur correspondante y sur le même palier ».

Comme nous l'avons déjà mentionné, cette contrainte équivaut à la contrainte classique MAX de la Théorie des Correspondances, qui s'oppose à la suppression d'un élément dans la relation entre deux niveaux (input et output, base et dupliquant, etc.)⁸.

Contrairement à la manière dont nous avons procédé au chapitre 5, le palier f doit être ici défini comme un complexe de traits, définissant en totalité la voyelle [e] sur le plan perceptif⁹. Dans l'exemple que nous avons traité, la contrainte PERCEVOIR était ordonnée en tête de la hiérarchie, de manière à forcer la perception des traits acoustiques soumis à la grammaire. Ici, au contraire, PERCEVOIR(e) est dominée par les contraintes

8 Il serait plus juste de considérer ici PERCEIVE comme un équivalent de la contrainte PARSE utilisée en « Containment Theory ». Cette contrainte stipule que tout élément de l'input doit être intégré par analyse (*parsed*) dans un niveau prosodique supérieur lorsqu'il se retrouve dans l'output. La « Containment Theory » stipule en outre que l'input se retrouve entièrement dans l'output, mais que les éléments non intégrés par l'analyse, bien que présents dans l'output, demeurent phonétiquement inexprimés.

9 Remarquons que la voyelle [e] est un bon candidat à la non-perception en picard, en tant que voyelle non marquée sur les quatre dimensions de l'aperture (moyenne), du lieu d'articulation (coronal), de l'arrondissement et de la nasalité.

de la grammaire de reconnaissance, qui sont satisfaites lorsque l'input perceptif a pu être apparié à un élément du lexique. Le tableau suivant propose une description très simplifiée de cette grammaire, où la contrainte PERCEVOIR(e) est dominée par une contrainte lexicale (cf. note 7, page 269) qui est vérifiée lorsque l'input perceptif est apparié.

Tableau 38: perception allolectale de la forme épenthétisée

[sasiredvã]	DEVANT={devã, dvã}	PERCEVOIR(e)
edvã	*!	
☞ dvã		*

Les différentes « grammaires » (d'identification, de reconnaissance, etc.) n'ont été distinguées jusqu'ici que pour la commodité de l'exposé. Dans notre conception, la grammaire OT est monostratale. Les contraintes d'identification, de reconnaissance, ainsi que les contraintes sémantiques¹⁰, interagissent librement pour sélectionner le candidat optimal.

8.5.2. En production

Nous avons vu précédemment que la voyelle [e] possède un faible rendement informatif en picard, du fait de sa propension à alterner avec zéro : la grammaire de perception possède un mécanisme qui permet à l'auditeur de ne pas l'intégrer dans son analyse (contrainte PERCEVOIR(e) dominée). La question est donc de savoir pourquoi le segment [e] se maintient en picard, notamment dans sa version stable (cf. p. 266)¹¹.

Notre proposition est que [e] est « protégé » dans la grammaire de production à la fois par des contraintes de correspondance de surface

10 Ces contraintes seraient chargées, dans la grammaire de compréhension, de régler les questions d'homonymie (et notamment l'homonymie dialectale, dans la perspective où nous nous plaçons ici). La notion d'isotopie, proposée initialement par A. J. Greimas (*Sémantique structurale*, 1966 et 1986), pourrait ici s'avérer utile. Sur l'isotopie, voir aussi François Rastier, *Sémantique interprétative*, Paris : Puf, 1987 et 1996.

11 La même question se pose pour [ø] et [œ] en français, réalisations habituelles de schwa. On observe d'ailleurs des cas d'effacement de ces voyelles, dans leur version stable : *p'têt'* pour « peut-être », *déj'ner* pour « déjeuner ».

(paradigmatiques) et par des contraintes dialectales¹².

Les premières seraient responsables, par exemple, du maintien de [e] dans l'exemple déjà cité de [peleĩ] « pelleter » à Gondecourt :

[peleĩ - peɛ] « pelleter - pelle »

Voici d'autres exemples, tirés de Edmont (1897) :

[tɛR - terwe] « terre - terroir »

[tɛR - tero] « tendre - un peu tendre »

Les formes [pleĩ, trwe, tro] sont phonétiquement bien formées, mais enfreignent une contrainte du type IDENT-OO favorisant l'identité du dérivé par rapport à la base (Benua, 2000).

On remarque par ailleurs que, dans ce cas précis, le maintien de [e] évite une homonymie avec [pleĩ] « plaie » [trwe] « trois » et [tro] « trop ». Nous pensons cependant que ce n'est probablement pas la raison principale du maintien, dans la mesure où cette homonymie reste très théorique et a peu de chance de gêner la communication, étant donné les contextes d'apparition très différents des formes en concurrence. On pourrait, par contre, évoquer ce risque d'homonymie dans l'exemple cité par Auger (cf. page 259) : **dégouteu** « dégouter » ~ **edgoutteu** « gouter » (avec une variante **dgoutteu**, sans épenthèse vocalique).

Les contraintes de correspondance dialectale (du type IDENT-V₁V₂) interviendraient dans les autres cas, pour assurer la solidarité de chaque variété avec ses voisines. On pourrait expliquer ainsi des formes apparemment aberrantes, comme [ẽzele] « (faire) geler », dont le premier [e] se maintient de façon très systématique sur l'ensemble du domaine picard¹³. On expliquera de même des formes comme **récapér** « réchapper », **récaufer** « réchauffer », au lieu de ***(e)rcaper**, ***(e)rcaufer**.

Dans ces deux derniers cas, la relation est établie non seulement avec

12 Rappelons que nous nous plaçons ici dans le cadre d'une phonologie « surface seule » : il n'est donc pas question de faire appel aux contraintes de correspondance input-output pour expliquer le caractère stable ou instable de la voyelle, par exemple en posant un contraste entre /e/ et schwa sous-jacents.

13 On pourrait penser à une contrainte de correspondance paradigmatique assurant le maintien de [e/ɛ] au long de paradigme verbal (cf. [i ẽzeɛ] « il gèle »). Néanmoins, cette contrainte n'a aucune raison de jouer spécifiquement dans ce verbe, alors que l'alternance CIV / Cel# est fréquente dans les conjugaisons picardes : cf. [atle / i atɛl] « atteler / il attelle », etc.

les variétés picardes voisines, mais aussi avec le français, qui, en tant que « langue-toit », constitue évidemment une cible privilégiée pour les correspondances inter-variétés, qu'on hésite à nommer aussi « interdialectales »¹⁴.

14 Dans une langue à forte tradition graphique comme le français, un cas particulier de correspondances inter-variétés pourrait s'établir entre la langue parlée et la langue écrite. On réinterpréterait ainsi les cas d'influence de l'orthographe sur la prononciation, comme dans *leg*, *gageure*, *cheptel*, etc.

Conclusion

Au travers du cas du picard, nous avons exploré les mécanismes phonologiques qui assurent la cohésion dialectale d'une langue. L'essentiel de la recherche portait sur la palatalisation des occlusives vélaires, phénomène saillant dans la phonologie du picard, source d'une alternance dialectale au conditionnement complexe où interviennent le contexte phonologique et morphologique, mais aussi des évolutions diachroniques qui ne peuvent être projetées simplement sur le plan synchronique.

La Théorie de l'Optimalité permet de rendre compte simultanément de la variation et de la cohésion dialectales, moyennant l'hypothèse de formes sous-jacentes communes à l'ensemble des variétés du picard – hypothèse qui n'est pas sans poser de sérieuses difficultés théoriques, au regard du Principe d'Optimisation du Lexique. En outre, si cette approche rend compte du cas général, elle se heurte à certains cas particuliers d'opacité et nécessite de faire appel à l'appareillage compliqué et fragile de la Théorie de la Sympathie.

Le dispositif des correspondances dialectales, que nous avons décrit en perception et en production, permet de pallier ces difficultés en rendant compte de la cohésion dialectale sans faire référence à un niveau sous-jacent commun. La cohésion dialectale, selon cette vision, naît de la communication. Elle est un processus actif, évolutif, négocié à chaque instant par les interlocuteurs. La compétence de communication intervariétés est partiellement inscrite dans la grammaire de la communauté linguistique restreinte, et, à ce titre, elle est acquise en même temps que la langue maternelle (si tant est que le picard fasse encore l'objet d'une transmission en milieu familial) ; mais elle fait aussi l'objet d'un

perfectionnement tout au long de la vie, au gré des rencontres et des contacts allolectaux auxquels le locuteur se soumet. Il n'y a donc pas une « grammaire polylectale » telle qu'on pouvait l'imaginer dans la linguistique des années 1980 ; par contre, il y a une grammaire de la perception capable de traiter (et de donner à comprendre) un énoncé allolectal, et une grammaire de la production capable de rendre les énoncés compatibles avec la compétence que l'on prête à l'auditeur (à l'énonciataire). Il y a, par dessus tout cela, une compétence pragmatique (que nous n'avons pas cherché à décrire ici), qui régit la négociation du sens entre deux interlocuteurs pratiquant des variétés différentes¹⁵.

La langue dialectale apparaît ainsi comme un maillage, un réseau de parlers interconnectés, reliés par des relations horizontales. Ces relations ne sont pas uniquement des relations de proximité : la communication inter-variétés fonctionne maintenant à distance, d'une part grâce aux médias (radio, télévision, CD, DVD, mais aussi livres et revues...), et d'autre part à la faveur des déplacements des habitants au sein du domaine linguistique. Il faudrait examiner de près, par exemple, le rôle que joue l'attraction des zones touristiques de la Picardie (vallée de la Somme, Côte Picarde...) sur la population du Nord et du Pas-de-Calais.

La conception que nous proposons constitue une alternative que nous voudrions réaliste à deux visions que l'on peut rencontrer par ailleurs :

- une vision purement historique, qui considère le picard comme un groupe de parlers liés par leur origine commune, mais voués à une inéluctable fragmentation dialectale, et dont les rapports mutuels n'intéressent pas ;
- une vision idéaliste, qui voudrait considérer la variation dialectale comme purement superficielle et accidentelle¹⁶ et serait

15 Le problème se pose concrètement pour les artistes qui se produisent, en picard, sur des scènes en-dehors de leur zone linguistique proche (ce cas de figure devient plus fréquent avec le développement de politiques publiques d'encouragement aux activités culturelles en picard). Dans cette situation, certains ont parfois choisi de franciser leur parler. Mais il nous semble qu'on observe maintenant des stratégies différentes, basées sur la recherche d'un « terrain d'entente », l'artiste renonçant volontairement à certaines caractéristiques de son parler qu'il peut juger trop idiomatiques, tout en cherchant, à l'inverse, à valoriser les traits linguistiques qu'il sait partager avec son public. Un défi similaire est posé à l'écrit, pour les œuvres visant une diffusion à l'échelle du domaine linguistique picard.

16 « Dans nos patois, les nuances de prononciation sont diversifiées à l'infini. Elles varient

certainement séduite par des représentations sous-jacentes uniformes, lieu de la cohésion. Cette logique s'exprime, d'une certaine manière, dans la recherche d'une orthographe uniformisante à base d'archigraphèmes capables de subsumer les variantes dialectales (cf. les travaux de l'association Université Picarde Libre de Thiérache).

Ces deux visions, nous semble-t-il, procèdent de la même logique : celle de la recherche de l'unité à tout prix, soit en se retournant vers le passé, soit dans le « noyau précieux » des représentations sous-jacentes communes. Faut-il y voir un effet pernicieux d'une certaine « idéologie linguistique » française, attachée à l'unité de la langue (la langue française, bien sûr, à laquelle on dénie depuis longtemps toute possibilité de variation ; mais aussi les langues de France, comme condition à leur dignité nouvelle...) ?

Nous ne prétendons pas que le dispositif des correspondances dialectales suffise à instituer la langue par-delà sa variation. La cohésion est aussi affaire de conditions sociolinguistiques : sur ce plan, un ensemble de variétés ne peut être considéré comme une même langue que si leurs locuteurs s'accordent à le considérer comme tel, ou qu'une instance (Académie, ministre, État...) le décrète au nom de l'autorité langagière dont elle est investie. L'histoire récente des langues de l'ex-Yougoslavie montre l'importance de ce critère : le « serbe », le « croate » et le « bosniaque » (entre lesquels le réseau des correspondances dialectales n'a probablement varié que marginalement) ont été érigés en « langues » distinctes, en lieu et place de l'ancien « serbo-croate » ou « croato-serbe », dès lors que la volonté de vivre ensemble (et de communiquer ensemble) s'est effacée, dès lors aussi que l'autorité (l'État fédéral yougoslave) qui décrétait la langue unique a disparu, dans les tragiques circonstances que l'on connaît. En ce qui concerne le picard, l'opposition persistante de deux (ou trois) allégeances régionales, associées à des dénominations

d'un canton à un autre ; mais, pour une même région, ces nuances recouvrent un fonds commun de mots et de tournures semblables, qui ne forment qu'une seule et même langue. Dégager cette inconnue des broussailles qui l'étouffent, briser la coriace enveloppe qui renferme ce noyau précieux, en reconstituer la véritable forme orthographique, au moyen des analogies que présente l'idiome des trouvères et de nos anciens chroniqueurs (...), tel devrait être, à mon sens, le problème dont la solution est à chercher » : ce programme était fixé par Haigneré en 1903.

divergentes de la langue (picard / cht), constitue sans nul doute un obstacle (d'ordre sociolinguistique) à la cohésion que la grammaire autorise. Dans la constitution d'une langue dialectale, l'interaction des mécanismes sociolinguistiques et des mécanismes relevant de la grammaire sera un champ d'étude à explorer.

Aux confins d'un domaine linguistique donné, l'affaiblissement des correspondances dialectales (ou plutôt : leur recul dans la hiérarchie des contraintes entraînant leur domination) pourrait constituer une alternative intéressante aux notions d' « isoglosse » et de « faisceaux d'isoglosses » de la dialectologie traditionnelle. Dans notre examen du traitement du contraste « queue / chaud », nous avons négligé la zone, au sud-est du domaine, où « chaud » est représenté par une forme [ʃø] dont la consonne initiale est française (par opposition aux formes picardes [kø]). Dans cette zone, notre analyse devient inopérante ; or, cette zone a la particularité d'être située au-delà de l'isoglosse de palatalisation de « ca » qui sert traditionnellement à délimiter le picard et les parlers environnants (sauf le normand). La réinterprétation des « frontières linguistiques » à la lumière des correspondances dialectales est également un champ d'exploration future. Cette réinterprétation nous semble en mesure d'intégrer le caractère non catégorique des « frontières » : on sait que telle ou telle innovation phonétique se diffuse généralement dans le lexique de façon différenciée, en traçant sur le terrain un faisceau d'isoglosses plus ou moins large. Nous avons observé ce phénomène dans la manière dans la palatalisation touche le lexique picard (voir les cartes 2 et 3 page 126). Ce « flou » est difficile à envisager dans l'optique de formes sous-jacentes communes, où les grammaires locales portent toute la responsabilité de la variation : comment la grammaire d'Ételfay, par exemple, permet-elle d'expliquer la coexistence de **intoki** « rassasié » et **ébotchi** « ébauché » à partir de formes sous-jacente |-ki|¹⁷ ? L'approche par correspondances dialectales ne dit rien de cette variation (on peut en reporter l'explication sur l'histoire ou le hasard), mais elle explique comment ces formes, et leurs éventuels correspondants **intotchi** et **éboki** dans les variétés voisines, peuvent entrer dans un acte d'interlocution, par une adaptation réciproque du locuteur et de l'auditeur. Elle décrit aussi le champ possible de la variation, l'espace où l'interlocution reste assurée.

17 Ou plutôt |-ke, [coronal]].

Dans cette perspective, une attention particulière devrait être portée à l'affaiblissement des contraintes dialectales que l'on peut observer à l'intérieur des limites couramment admises du domaine linguistique picard. On a constaté dans la région lilloise que la palatalisation avait tendance à s'étendre dans tous les cas où une vélaire est suivie d'une voyelle d'avant, quelle que soit l'origine de cette voyelle, à l'inverse de ce que l'on observe dans la zone sud-ouest. Cela signifie que la contrainte de correspondance dialectale *DISTORDRE-V₁V₂([trans. F2/F3] : 1) est dominée par les contraintes favorisant la palatalisation (ou, pour reprendre les termes de Saussure, que l'esprit de clocher l'emporte sur la force d'intercourse). Dans cette zone, l'affaiblissement est une évolution récente, enregistrée par l'ALPic et les lexiques du XXe siècle, mais pas par Viez (1910). Il serait intéressant d'explorer si cet affaiblissement correspond à une perte de substance de la langue dans la métropole lilloise, à un « mitage » (pour emprunter le langage des urbanistes), susceptible de gêner la communication inter-variétés, ce qui confirmerait dans la grammaire les observations que Pooley (1991, 2003, 2004) proposait dans une perspective sociolinguistique.

Au sein du domaine linguistique, on observe que les relations inter-variétés ne sont pas uniquement des relations de proximité. Dans notre « société de la communication », le picard a gagné une place, certes modeste, mais capable d'influer sur les usages. Le picardisant amiénois qui suit chaque jour l'horoscope « chti » de la télévision régionale (la station de France 3 couvre les deux régions : Nord-Pas-de-Calais et Picardie), ou qui visionne le DVD de l'humoriste armentierois Dany Boon, fait l'expérience d'une relation inter-variétés distante. Comment les relations distantes influenceront-elles sur la langue ? On peut envisager, à terme, une homogénéisation croissante, par effet, dans la grammaire, d'une promotion des contraintes de correspondance dialectale vers le haut de la hiérarchie, au détriment des contraintes locales.

Comme on l'a suggéré au chapitre 8, le dispositif des correspondances dialectales peut également servir à rendre compte d'une série d'autres phénomènes, dans le cadre de relations communicationnelles que l'on hésitera cependant à qualifier encore de « dialectales ». Il s'agit, par exemple :

- des relations avec la langue-toit (le français, dans le cas du picard)
- des relations du topolecte avec le standard, lorsque celui-ci est

distinct de la langue-toit

- des relations avec la langue écrite.

Pour chacune de ces variétés, des contraintes de fidélité peuvent favoriser l'utilisation de formes apparemment non « locales », analogues aux vélaires non palatalisées devant voyelle d'avant dans les variétés palatalisantes du picard. Des contraintes de correspondances dialectales (ou plus généralement inter-variétés) pourront donc contribuer à rendre compte de phénomènes comme les modifications de prononciation sous l'influence de l'orthographe (en français), la « francisation » des énoncés (en picard), ou encore les hypercorrectismes.

Bibliographie

Les documents portant la mention [ROA-xxx] sont consultables sur le site de Rutgers Optimality Archive : <http://roa.rutgers.edu>

- Alderete, John. 1999. *Morphologically Governed Accent in Optimality Theory*, thèse. Amherst : University of Massachusetts
- Alderete, John. 2001. Dominance Effects as Transderivational Anti-Faithfulness, *Phonology* 18, p. 201-253
- Anttila, Arto. 1997a. Deriving variation from grammar : a study of Finnish genitives, in Frans Hinskens et alii (éd.), *Variation, Change, and Phonological Theory*, Amsterdam : Benjamins, p. 35-68 [ROA-63]
- Anttila, Arto. 1997b. *Variation in Finnish Phonology and Morphology*, thèse. Stanford University
- Anttila, Arto. 2001. Variation and Phonological Theory, in Chambers-Trudgill-Schilling-Estes, p. 206-224
- Archangeli, Diana, D. Terence Langendoen (ed.). 1997. *Optimality Theory, An Overview*. Oxford : Blackwell Publishers
- Asudeh, Ash. 2000. *Linking, Optionality, and Ambiguity in Marathi*, ms. [ROA-424]
- Auger, Julie. 2000. Phonology, variation, and prosodic structure: Word-final epenthesis in Vimeu Picard, in J. M. Fontana et al. (ed.), *Proceedings*

- of the First International Conference on Language Variation in Europe (ICLaVE)*. Barcelona: Universitat Pompeu Fabra, p. 14-24
- Auger, Julie. 2001. Phonological Variation and Optimality Theory : Evidence from Word-Initial Vowel Epenthesis in Picard, *Language Variation and Change* 13,3, p. 253-303
- Auger, Julie. 2002. Picard parlé, picard écrit: dans quelle mesure l'écrit représente-t-il l'oral?, in Claus Pusch & Wolfgang Raible (ed.), *Romanistische Korpuslinguistik. Korpora und gesprochene Sprache / Romance Corpus Linguistics. Corpora and Spoken Language*. Tübingen: Gunter Narr. (ScriptOralia Series), p. 267-280
- Auger, Julie. 2003. Picard parlé, picard écrit: comment s'influencent-ils l'un l'autre?, in Landrecies-Petit, p. 17-32
- Auger, Julie, Jeffrey Steele. 1999. Vowel Epenthesis in Vimeu Picard : A Preliminary Analysis, in Christine Moisset & Mimi Lipson (éd.), *Selected Papers from NWAV(E) 27*, University of Pennsylvania, p. 1-15 (*University of Pennsylvania Working Papers in Linguistics* 6.2)
- Avanesov, R. I. et V. G. Orlova (réd.). 1965. *Russkaja Dialektologija* [La dialectologie russe], Moscou, izd. Nauka
- Bakovic, Eric. 2000. *Harmony, Dominance and Control*, PhD dissertation, Rutgers University, New Brunswick NJ [ROA-360]
- Bal, Willy (éd.). 1981. *Dialectologie en Wallonie*, Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain 7, 3-4
- Bal, Willy. 1992. L'article défini et ses combinaisons avec des prépositions dans le parler wallo-picard de Jamioulx, in Éloy, Crampon, Pauchet, p. 33-39
- Balibar, Renée. 2004. *Eulalie et Ludwig. Le manuscrit 150 de la bibliothèque de Valenciennes. Colinguisme et prémices littéraires de l'Europe*, Valenciennes : EME
- Benua, Laura. 2000. *Phonological Relations Between Words*, Garland Publishing, Outstanding Dissertations in Linguistics
- Berrendonner, Alain, M. Le Guern, G. Puech. 1983. *Principes de grammaire polylectale*, Presses Universitaires de Lyon
- Bhat, D.N.S. 1978. A General Study of Palatalization, in Joseph Greenberg (ed.), *Universals of Human Language*, vol. 2: *Phonology*, p. 47-92, Stanford, CA : Stanford University Press

- Blanchet, Philippe, Louis-Jean Calvet, Damien Hilléreau, Ewen Wilczyk. 2005. Le volet linguistique du recensement français de 1999. Résultats et analyse appliqués à la Provence plurilingue et au provençal, *Marges Linguistiques* n° 10, novembre 2005 (revue électronique accessible à l'adresse <http://www.marges-linguistiques.com>)
- Blot Denis, Jean-Michel Éloy, Thomas Rouault. 2004. La richesse linguistique du nord de la France, *Insee Picardie Relais* n° 125 et *INSEE Profils Nord-Pas-de-Calais* n° 1/2004
- Boersma, Paul. 1997. *Sound change in functional phonology*, ms. [ROA-237]
- Boersma, Paul. 1998. *Functional phonology: Formalizing the interactions between articulatory and perceptual drives*, Ph.D. dissertation, University of Amsterdam
- Boersma, Paul. 1999. *On the need for a separate perception grammar*, ms. [ROA-358]
- Boersma, Paul. 2001. Revue de Arto Anttila, *Variation in Finnish phonology and morphology*, *Glott International* vol. 5 : 1, p. 31-40
- Boersma, Paul. 2005. Some listener-oriented accounts of hache aspiré in French, ms., University of Amsterdam [ROA-730]
- Boltanski, Jean-Élie. 1999. *Nouvelles directions en phonologie*, Paris : PUF
- Brasseur, Patrice. 2003. La frontière normanno-picarde à la lumière des atlas linguistiques régionaux, in Landrecies-Petit, p. 71-84
- Brébion, Louis. 1907. *Étude philologique sur le nord de la France ; Pas-de-Calais, Nord, Somme*, Paris : Champion
- Browman, C. P., L. Goldstein. 1992. Articulatory Phonology : An Overview, *Phonetica* 49, p. 155-180
- Brun-Trigaud, Guylaine, Yves Le Berre, Jean Le Dû. 2005. *Lectures de l'Atlas linguistique de la France de Gilliéron et Edmont. Du temps dans l'espace*, Paris : CTHS
- Burzio, Luigi. 1996. Surface Constraints versus Underlying Representation, in Durand-Laks, p. 97-122
- Burzio, Luigi. 1998, Multiple Correspondence, *Lingua* 103, p. 79-109
- Burzio, Luigi. 2000. Cycles, Non-Derived-Environment-Blocking, and Correspondence, in Joost Dekkers, Frank van der Leeuw and Jeroen

- van de Weijer (ed). *Optimality Theory: Syntax, Phonology, and Acquisition*. Oxford University Press.
- Burzio, Luigi. 2002. Surface-to-Surface Morphology: when your Representations turn into Constraints, in P. Boucher (ed.) *Many Morphologies*, Cascadilla Press, p. 142-177. [ROA 341]
- Cardoso, Walcir. 1997. A Variation Analysis of Across-Word Regressive Assimilation in Picard, An Optimality Theoretic Approach, in Claude Paradis, Diane Vincent, Denise Deshaies, Marty Laforest (ed.), *Papers in Sociolinguistics, NWAVE-26 à l'Université Laval*
- Cardoso, Walcir. 1998. The Domain of Across-Word Regressive Assimilation in Picard : An Optimality Theoretic Account, *Southwest Journal of Linguistics*, vol. 17, n° 2, p. 1-21
- Cardoso, Walcir. 2001. A Quantitative Investigation of Variation in Across-Word Regressive Assimilation in Picard, in Jeffrey Steele & Myunghyun Yoo (ed.), *McGill Working Papers in Linguistics / Cahiers linguistiques de McGill*, vol. 16, issues 1-2
- Carion, Jean-Noël. 2001. *Grammaire du parler picard d'Anor*, Martigues : chez l'auteur
- Carlton, Terence R. 1990. *Introduction to the Phonological History of the Slavic Languages*, Columbus : Slavica Publishers
- Carton, Fernand. 1963. Adaptation de l'orthographe Feller à la notation des parlers picards, *Nos Patois du Nord*, décembre 1963 (supplément)
- Carton, Fernand. 1972a. *Recherches sur l'accentuation des parlers populaires dans la région de Lille*, thèse d'État
- Carton, Fernand. 1972b. Un cas d'extension de la palatalisation dans les patois du Nord de la France, in G. Straka (éd.), *Les dialectes de France au moyen âge et aujourd'hui, colloque organisé par le Centre de Philologie et de Littérature Romanes de l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg du 22 au 25 mai 1967*, Paris : Klincksieck, p. 449-460
- Carton, Fernand. 1974. *Introduction à la phonétique du français*, Paris : Dunod
- Carton, Fernand. 1981. Les parlers ruraux de la région Nord-Picardie : situation sociolinguistique, *International Journal of the Sociology of Language*, n° 29, p. 15-28

- Carton, Fernand. 1990. Pikardie – Picardie, in Günter Holtus, Michael Metzeltin, Christian Schmitt (ed.), *Lexikon der Romanistischen Linguistik, Band/Volume V,1 : Französisch – Le français*, Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 605-615
- Carton, Fernand. 1992. Les noms du chat et du coq dans l'Atlas linguistique picard : un conflit homonymique ?, in Éloy, Crampon, Pauchet 1992, p. 41-47
- Carton, Fernand. 2002. Sur le comportement du scripteur picardisant : de Brûle-Maison au Feller-Carton, in *Écrire les langues d'oïl*, p. 33-42
- Carton, Fernand. 2003. Ancien picard, picard moderne : quelle continuité ? in Landrecies-Petit, p. 123-136
- Carton, Fernand. 2004a. *Index de l'Atlas Linguistique et Ethnographique picard, volume I : la vie rurale*, « version zéro », Amiens : Centre d'Études Picardes 52
- Carton, Fernand. 2004b. Orthographier le picard : aperçu historique du débat entre « phonétistes » et partisans de graphies « françaises », in Éloy, volume 1, p. 173-186
- Carton, Fernand, Guylaine Brun-Trigaud. 2003. Lemmes, supralemmes...: dilemmes. Problèmes d'indexation de l'Atlas linguistique picard et de l'Atlas linguistique du centre, in *Mélanges offerts à Xavier Ravier*, Université de Toulouse Le Mirail, collection Méridiennes, p. 63-72
- Carton, Fernand, Pierre Descamps. 1971. *Les parlers d'Aubers-en-Weppes*, Arras : Société de Dialectologie Picarde
- Carton, Fernand, Maurice Lebègue. 1989-1997. *Atlas Linguistique et Ethnographique picard*, Paris : éditions du CNRS, 2 volumes
- Ćavar, Małgorzata. 2004. *Palatalization in Polish: An Interaction of Articulatory and Perceptual Factors*, thèse, Université de Potsdam
- Cegarra, Marie. 1998. *Jeux de balle en Picardie, les frontières de l'invisible*, Paris : L'Harmattan
- Cerquiglioni, Bernard. 1991. *La naissance du français*, Paris : PUF
- Cerquiglioni, Bernard (dir.). 2003. *Les langues de France*, Paris : PUF
- Chambers, J.K., Peter Trudgill. 1999 (1980). *Dialectology*, Cambridge : CUP (2e édition)
- Chambers, J.K., Peter Trudgill, Natalie Schilling-Estes (ed.). 2001. *The Handbook of Language Variation and Change*, Cambridge : Blackwell

- Charbonneau, R.. 1971. *Étude sur les voyelles nasales du français canadien*, Québec : Presses de l'Université Laval
- Charrette, Monik. 1991. *Conditions on phonological government*, Cambridge Studies in Linguistic 58, Cambridge : CUP
- Chaurand, Jacques. 1968. *Les parlers de la Thiérache et du Laonnois : aspects phonétique et morphologique, méthodologie et lexicologie dialectales*, Paris : Klincksieck
- Chaurand, Jacques. 1972. *Initiation à la dialectologie française*, Paris : Bordas
- Chaurand, Jacques (dir.). 1999. *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris : Seuil
- Chauveau, Jean-Paul. 1989. *Évolutions phonétiques en Gallo*, Paris : éditions du CNRS
- Chomsky, Noam, Morris Halle. 1968. *The Sound Pattern of English*, New York : Harper and Row (trad. fr. : *Principes de phonologie générative*, Paris : Seuil, 1973)
- Clanché François. 2002. Langues régionales, langues étrangères : de l'héritage à la pratique, *INSEE Première* n° 830, février 2002, 1-4
- Clements, G. N., 1993, Lieu d'articulation des consonnes et des voyelles : une théorie unifiée, in B. Laks et A. Riolland (éd.), *L'architecture et la géométrie des représentations phonologiques*, Paris : éd. du CNRS
- Clements, G. N. 2004. The Role of Features in Phonological Inventories, Symposium on Phonological Theory: Representations and Architecture, CUNY, N.Y., 20-21 février 2004
- Clements, G. N., E. V. Hume. 1995. The Internal Organization of Speech Sounds, in John A. Goldsmith (éd.), *The Handbook of Phonological Theory*, Cambridge : Blackwell
- Cochet, E. 1933. *Le patois de Gondécourt (Nord)*, Paris : Droz
- Coetzee, Andries W. 2004. *What it Means to be a Loser: Non-optimal Candidates in Optimality Theory*, Ph.D. Dissertation, University of Massachusetts [ROA-687]
- Côté, Marie-Hélène. 2000. *Consonant Cluster Phonotactics : A Perceptual Approach*, thèse, MIT [ROA-548]
- Darras, Jacques (éd.). 1985, *La forêt invisible. Au nord de la littérature française, le picard*. Amiens, Trois Cailloux

- Dawson, Alain. 1991. *Pour une théorie de la compréhension d'une langue inconnue apparentée (russe – tchèque)*, mémoire de DEA, Université de Paris-4 Sorbonne
- Dawson, Alain. 1996. Une seule langue slave ? l'intelligibilité mutuelle des langues slaves et le mouvement panslaviste (1820-1890), in Irina Fougeron (ed.), *Études russes, mélanges offerts au professeur Louis Allain*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, p. 167-183
- Dawson, Alain. 2002a. Le picard, langue polynomique, langue polygraphique ? in Dominique Caubet, Salem Chaker, Jean Sibille (éd.), *Codification des langues de France*, Paris : L'Harmattan, p. 85-97
- Dawson, Alain. 2002b. *Le « chtimi » de poche, parler picard du Nord et du Pas-de-Calais*, Chennevières : Assimil, coll. Les langues de poche
- Dawson, Alain. 2003a. *Le picard de poche*, Chennevières : Assimil, coll. Les langues de poche
- Dawson, Alain. 2003b. Palatalisation et affrication des occlusives vélares en picard : Approche d'une variation dialectale en Théorie de l'Optimalité, in Landrecies-Petit, p. 157-176
- Dawson, Alain. 2004a. Théorie des Correspondances Dialectales et autonomie phonologique du picard, in Éloy, vol. 1, p. 213-224
- Dawson, Alain. 2004b. Le picard dans la traduction : accent-cible ou langue cible ? in Fabrice Antoine (éd.), *Argots, langue familière et accents en traduction*, « Ateliers » n° 31, Elexta – Université de Lille III, p. 51-59
- Dawson, Alain. 2004c. « L'patois s'apprend tout seu » : les pièges de l'enseignement du picard, in Robert, p. 487-498
- Dawson, Alain. 2005. Les parlers d'Avesnes-lez-Aubert et environs dans le cadre de la langue picarde, *Le picard, source de création, vecteur d'insertion*, Avesnes-lez-Aubert : ACTION
- Dawson, Alain. 2006. *Parle-moi « chtî » / Pale-me in « chtî », parler picard du Nord et du Pas-de-Calais*, Chennevières : Assimil, coll. Langues régionales (avec CD audio)
- Debrie, René. 1961. *Lexique picard des parlers nord-Amiénois*, Société de Dialectologie Picarde V, Arras : Archives du Pas-de-Calais
- Debrie, René. 1974. *Étude linguistique du patois de l'Amiénois* (thèse

- d'État*), Amiens : Archives Départementales de la Somme
- Debrie, René. 1975. *Lexique picard des parlers ouest-amiénois*, Amiens : Centre d'Etudes Picardes
- Debrie, René. 1978. Recherches sur l'alternance o/wé dans les parlers de la partie est de la Somme, *Revue de Linguistique Romane*, janvier-juin 1978, p. 56-67
- Debrie, René. 1979. *Lexique picard des parlers sud-amiénois*. Amiens : Eklitra
- Debrie, René. 1981a. *Lexique picard des parlers du Vimeu*, Amiens : Centre d'Études Picardes
- Debrie, René. 1981b. Problèmes posés par la présence de l'assimilation régressive dans le sud-ouest du domaine picard, *Revue de Linguistique Romane* juillet-décembre 1981, p. 421-464
- Debrie, René. 1982-85. *Bibliographie de dialectologie picarde*, Amiens : Centre d'Etudes Picardes XVIII, 1982 – *Complément à la bibliographie de dialectologie picarde*, Amiens : CEP XXVII, 1985
- Debrie, René. 1982b. Note sur l'assimilation régressive à Mouscron, *Bulletin Trimestriel Eklitra* 3-1982, p. 12-14
- Debrie, René. 1983a. L'alternance phonétique ch/s en Vermandois et en Picardie septentrionale, *Revue de Linguistique Romane* janvier-juin 1983, p. 103-120
- Debrie, René. 1983b. La palatalisation de k et g dans les parlers de la région d'Amiens, in P. Demarolle, *Mélanges de dialectologie d'oïl à la mémoire de Robert Lorient*, Dijon, p. 228-238
- Debrie, René. 1983c. *Lexique picard des parlers est-amiénois*. Amiens : Centre d'Etudes Picardes
- Debrie, René. 1985a. Un cas de palatalisation spontanée en Vermandois et dans les confins, *Eklitra* 19/1985, 7-14
- Debrie, René. 1985b. *Lexique picard des parlers du Ponthieu*, Amiens : Centre d'Études Picardes
- Debrie, René. 1986. *Lexique picard du Santerre*. Amiens : Centre d'Etudes Picardes
- Debrie, René. 1987a. L'importance de l'alternance k/t en phonétique picarde, *Revue de Linguistique Romane* 51, p. 135-144
- Debrie, René. 1987b. *Lexique picard du Vermandois*. Amiens : Centre

d'Études Picardes

- Debrie, René. 1991. Note concernant le traitement des gutturales k et g à Melleville (Di34), *Bulletin Trimestriel Eklitra* 2-1991, p. 14-15
- Debrie, René, Michel Crampon. 1977. *Un érudit picard émérite, Édouard Paris (1814-1874)*, Amiens : Centre Régional de Ressources Pédagogiques
- Debrie, René, Paul Louvet. 1977. *Lexique picard du parler de Wailly-Beaucamp*, Amiens : Eklitra
- Dees, Anthonij. 1980. Atlas des formes et constructions des chartes françaises du XIII^e siècle, *Zeitschrift für Romanische Philologie*, Tübingen, Niemeyer, cahier 178
- Dees, Anthonij. 1987. Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français, *Zeitschrift für Romanische Philologie*, Tübingen, Niemeyer, cahier 212
- Delais-Roussarie, Elisabeth, Jacques Durand (éd.). 2003. *Corpus et variation en phonologie du français, Méthodes et analyses*, Toulouse : Presses Universitaires du Mirail
- Dell, François. 1973. *Les règles et les sons, introduction à la phonologie générative*, Paris : Hermann (2^e édition 1985)
- Dell, François, Daniel Hirst, Jean-Roger Vergnaud (dir.). 1984. *Forme sonore du langage, structure des représentations en phonologie*, Paris : Hermann
- Delvaux, Véronique, Thierry Metens, Alain Soquet. 2002. Propriétés acoustiques et articulatoires des voyelles nasales du français, *actes des XXIV^{èmes} Journées d'Étude sur la Parole, Nancy, 24-27 juin 2002*
- [Demagny, Gérard] 1998. *Acout' vir ! Patois du canton de Lumbres*, Lumbres : Ché catréw d'fremyon
- Dubois, Raymond. 1957. *Le domaine picard, délimitation et carte systématique dressée pour servir à l'inventaire général du « picard » et autres travaux de géographie linguistique*, Arras : Archives Départementales du Pas-de-Calais
- Duquef, Marie-Madeleine. 2005. *Amassoér, dictionnaire picard-français et français-picard*, Amiens : librairie du Labyrinthe
- Durand, Jacques, Bernard Laks (éd.). 1996. *Current Trends in Phonology, Models and Methods*, U. Salford

- Durand, Jacques, Chantal Lyche. 1996. Testing government phonology ou pourquoi le choix du schwa?, in Durand-Laks (ed.), 443-471
- Écrire les langues d'oïl, Actes du colloque organisé à Marcinelle les 27 et 28 septembre 1997*, Charleroi : micRomania, 2002
- Édel'man D. I. 1980. K probleme « jazyk ili dialekt » v uslovijax otsutstvija pis'mennosti, *Teoretičeskie osnovy klassifikacii jazykov mira*, Moskva, p. 127-147 (le problème « langue ou dialecte » dans les cas d'absence d'écriture, *Bases théoriques de la classification des langues du monde*)
- Edmont, Edmond. 1897. *Lexique Saint-Polois*, Saint-Pol – Macon : chez l'auteur – Proyat Frères
- Éloy, Jean-Michel. 1997. *La constitution du picard : une approche de la notion de langue*, Louvain-la-Neuve : Peeters
- Éloy, Jean-Michel (ed.). 1998. *Évaluer la vitalité, variétés d'oïl et autres langues, actes du colloque international « Évaluer la vitalité des variétés du domaine d'oïl »*, Amiens : Centre d'Études Picardes
- Éloy, Jean-Michel (ed.). 2004. *Des langues collatérales, Problèmes linguistiques, sociolinguistiques et glottopolitiques de la proximité linguistique (actes du colloque international réuni à Amiens, 21-24 novembre 2001)*, Paris : L'Harmattan
- Éloy, Jean-Michel, Denis Blot, Marie Carcassonne, Jacques Landrecies. 2003. *Français, Picard, Immigrations, une enquête épilinguistique*, Paris : L'Harmattan
- Éloy, Jean-Michel, M. Crampon, P. Pauchet (éd.). 1992. *Source picarde, Hommage à René Debrie*, Amiens : Centre d'Études Picardes n° XLV et Eklitra n° LXX
- Engelaere, Olivier. 1994. Le mouvement picard en France du début des années 1970 à la fin des années 1980, *De Franse Nederlanden / Les Pays-Bas Français*, 19e année, p. 90-115
- Estienne Jean *et alii*, 2003, *Picardie*, Paris : Bonneton
- Eychenne Julien. 2003. *Prolégomènes à une étude comparative du schwa en français : aspects méthodologiques, empiriques et théoriques*, mémoire de DEA, Université de Toulouse le Mirail
- Flemming, Edward. 2002. *Auditory representations in phonology*, Routledge

- Flemming, Edward. 2005. Speech Perception in Phonology, in D. Pisoni & R. Remez (ed.), *The Handbook of Speech Perception*, Blackwell
- Flutre, Louis-Fernand. 1955. *Le parler picard de Mesnil-Martinsart (Somme) : phonétique, morphologie, syntaxe, vocabulaire*, Genève : Droz
- Flutre, Louis-Fernand. 1970. *Le moyen picard*, coll. de la Société de Linguistique Picarde XIII, Amiens : Musée de Picardie
- Flutre, Louis-Fernand. 1977. *Du moyen picard au picard moderne*, coll. de la Société de Linguistique Picarde XV et publications du Centre d'Etudes Picardes de l'Université de Picardie III, Amiens : Musée de Picardie
- Francard, Michel. 1981. Voyelles instables en wallon : propositions pour une approche globale, in Bal, p. 169-200
- Francard, Michel. 2000. *Langues d'oïl en Wallonie*, Bruxelles : Bureau Européen des Langues Moins Répandues (BELMR) / Charleroi : MicRomania / Liège : Comité roman du Comité belge du BELMR
- Gadet, Françoise. 2003. La variation : le français dans l'espace social, régional et international, in Yaguello, p. 91-152
- Goebel, Hans. 2004. Bref aperçu sur les problèmes et méthodes de la dialectométrie (avec application à l'ALF), in Éloy, volume 1, p. 29-60
- Gollac, Michel. 1981. Qui parle le picard ? *Relais INSEE* 4, p. 39-44
- Gossen, Charles Theodore. 1942. *Die Pikardie als Sprachlandschaft des Mittelalters (auf Grund des Urkunden)*, thèse, Biel : Graphische Anstalt Schüller
- Gossen, Charles Theodore. 1976. *Grammaire de l'ancien picard*, Paris : Klincksieck
- Green, Antony Dubach. 2001. The Tense-Lax Distinction in English Vowels and the Role of Parochial and Analogical Constraints, *Linguistics in Potsdam* n° 15, septembre 2001
- Guion, Susan G. 1996. *Velar Palatalization: Coarticulation, Perception, and Sound Change*, dissertation, Austin, University of Texas
- Haigneré, Daniel. 1903. *Le patois boulonnais comparé avec les patois du nord de la France, tome 1: introduction, phonologie, grammaire, tome 2 : vocabulaire*, Boulogne-sur-mer
- Hale, Mark, Madelyn Kissock, Charles Reiss. 1998. Output-Output

- Correspondence in Optimality Theory, in E. Curtis, J. Lyle, G. Webster (ed.), *Proceedings of the West Coast Conference on Formal Linguistics 16*, Stanford : CSLI Publications, p. 223-236
- Hall Nancy. 2003. *Gestures and Segments: Vowel Intrusion as Overlap*, dissertation, University of Massachusetts [ROA 637]
- Hammond, Michael. 1995. *There is no lexicon!* ms. [ROA-195]
- Hammond, Michael. 1997. Underlying Representations in Optimality Theory, in Roca, 349-365
- Héran, François, Alexandra Filhon, Christine Deprez. 2002. La dynamique des langues en France au fil du XXe siècle, *Population et Sociétés* n° 376, février 2002, p. 1-4
- Hinskens, F., R. van Hout, W.L. Wetzels (ed.). 1997. *Variation, Change and Phonological Theory*, Amsterdam : John Benjamins
- Hock, Hans Henrich. 1991. *Principles of Historical Linguistics* (2e édition), New York : Mouton de Gruyter
- Hrkal, Edouard. 1911. *Grammaire historique du patois picard de Démuin*, Paris : Picard
- Hume, Elizabeth, Keith Johnson, ed. 2001. *The Role of Speech Perception in Phonology*, Academic Press
- Isaac, Luc. 1981. A propos de la voyelle d'appui en Borain, in Bal, p. 241-279
- Itô, Junko & Armin Mester. 1994. Reflections on CodaCond and Alignment, *Phonology at Santa Cruz*, volume 3, p. 27-46
- Jakobson, Roman, G. Fant, M. Halle. 1952. *Preliminaries to Speech Analysis*, Cambridge, Mass : MIT Press (9^e éd. 1969)
- Jakobson, Roman, M. Halle. 1956. *Fundamentals of Language*, La Haye (traduction française partielle par Nicolas Ruwet : Phonologie et phonétique, *Essais de linguistique générale*, Paris : Éditions de Minuit, 1963)
- Jakobson, Roman, Linda Waugh. 1979. *The Sound Shape of Language* (traduction française d'Alain Kihm : *La charpente phonique du langage*, Paris : Éditions de Minuit, 1980)
- Kager, René. 1999. *Optimality Theory*, Cambridge University Press
- Kalnyn', L. È., L. I. Maslennikova. 1981. *Sopostavitel'naja model' fonologičeskoj sistemy slavjanskix dialektov* [Modèle contrastif du

- système phonologique de dialectes slaves], Moscou : izd. Nauka
- Kawahara, Shigeto. 2001. *Similarity among Variants: Output-Variant Correspondance*, thèse, s.l
- Kenstowicz, Michael. 1996. Base-identity and uniform exponence: alternatives to cyclicity, in Durand-Lacks, p. 363-393
- Klein, Horst G. 2004. L'eurocompréhension (EuroCom), une méthode de compréhension des langues voisines, in Robert, p. 403-418
- Krämer, Martin. 2000. Voicing alternations and underlying representations: the case of Breton. *Lingua* 110:9, p. 639-663.
- Krämer, Martin. 2001. Yucatec Maya Vowel Alternations – Harmony as Syntagmatic Identity, *Zeitschrift für Sprachwissenschaft* 20:2, p. 175-217.
- Labov, William. 1972. *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphia : University of Pennsylvania Press (traduction française par Alain Kihm : *Sociolinguistique*, Paris : Editions de Minuit, 1976)
- Labov, William. 1973. Where do grammars stop ? in R. W. Shuy (ed.), *Monograph Series on Language and Linguistics* 25, Georgetown University Press
- Laks, Bernard (éd.),.1997. *Nouvelles phonologies, Langages* n° 125
- Laks, Bernard (éd.). 2000. *Où en est la phonologie du français ? Langue Française* n° 126
- Lambin Jean-Michel. 1980. *Quand le Nord devenait français, 1635-1713*, Paris : Fayard
- Landrecies Jacques. 1994. *Poésie dialectale du Pays Noir (1897-1943)*, thèse de Doctorat, Université de Lille-III
- Landrecies, Jacques. 2000. recension de Pooley (1996), *Revue de Linguistique Romane* n° 253-254, tome 64, p. 243-247
- Landrecies, Jacques. 2003. La Recherche en picard : quelques problèmes et perspectives, in Landrecies & Petit, p. 227-242
- Landrecies, Jacques & Aimé Petit (ed.). 2003. *Picard d'hier et d'aujourd'hui, Bien dire et bien Aprandre* n° 21, Villeneuve d'Ascq : Centre d'Études Médiévales et Dialectales de l'Université de Lille 3
- Ledieu, Alcius. 1909. *Petite grammaire du patois picard*, Dunkerque
- Lee, Minkyung. 2001. *Optionality and Variation in Optimality Theory : Focus on Korean Phonology*, thèse, Indiana University

- Lefebvre, Anne. 1991. *Le français de la région lilloise*, Paris : Publications de la Sorbonne
- Lefebvre, François. 1994. *Lexique du parler de Rieux*, Villeneuve d'Ascq : Centre d'Études Médiévales et Dialectales, Université de Lille III
- Léonard, Jean-Léo. 1984. Hypothèses pour l'étude de la variation dialectale à Noirmoutier (Vendée), *Langage et Société* n° 30, p. 61-92
- Léonard, Jean-Léo. 1991. *Variation dialectale et microcosme anthropologique : l'île de Noirmoutier*, Thèse de doctorat NR, Université de Provence
- Léonard, Jean-Léo. 2000. L'observatoire d'oïl au-delà de la diachronie : un espace dialectal à explorer pour les nouvelles phonologies (exemplier), colloque de phonologie, GDR 1954, Bordeaux, 8-10 juin 2000
- Léonard, Jean-Léo. 2002. Pour une phonologie des langues d'oïl et contre la fatalité du patoisisme, in *Écrire les langues d'oïl*, p. 137-162
- Lodge, Anthony. 1993. *French, from Dialect to Standard*, London – New York : Routledge (traduction française : *Le français, histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris : Fayard 1997)
- Lombardi, Linda. 1999. Positional faithfulness and voicing assimilation in Optimality Theory, *Natural Language and Linguistic Theory* 17, p. 267-302
- Lombardi, Linda (éd). 2001. *Segmental Phonology in Optimality Theory, Constraints and Representations*, Cambridge University Press
- Lombardi, Linda. 2001. Why Place and Voice Are Different : Constraint-Specific Alternations in Optimality Theory, in Lombardi (ed.), p. 13-45
- Loriot, Robert. 1965. Un îlot moderne de palatalisation spontanée en picard du nord Amiénois, *Linguistique Picarde* tome 5
- Loriot, Robert. 1967. *La frontière dialectale moderne en Haute-Normandie : Pays de Bray, vallée de la Bresle, forêt d'Eu, Talou, Aliermont*, Amiens : Société de Linguistique Picarde
- Loriot, Robert. 1984. *Les parlers de l'Oise : la structure linguistique du sud de la Picardie. Étude de comportements phonétiques*, Amiens : Société de Linguistique Picarde
- Lusignan, Serge. 2004. *La langue des rois au Moyen Âge, Le français en France et en Angleterre*, Paris : Presses Universitaires de France
- Lyche, Chantal, Bernard Laks, Jacques Durand. 2003. Linguistique et

- variation : quelques réflexions sur la variation phonologique, *in* Delais-Roussarie & Durand
- Maes, Léon. 1989. *Patois Mouscronnois*, Mémoires de la Société d'Histoire de Mouscron et de la Région, tome XI fascicule 1, Mouscron
- Mahieu, Jacques. 1979. *Lexique du parler de la Beurière, Boulogne sur Mer*, Laleu : chez l'auteur
- Mahieu, Paul. 1994. *Lexique picard*. Tournai : Maison de la Culture
- McCarthy, John. 1998. *Sympathy and Phonological Opacity*, ms., University of Massachusetts [ROA-252]
- McCarthy, John. 2002. *A Thematic Guide to Optimality Theory*, Cambridge University Press
- McCarthy, John. 2003. *Richness or the Base and the Determination of Underlying Representations*, ms., U. Massachusetts [ROA-616]
- McCarthy, John. 2005. Optimal paradigms, *in* Laura Downing, Tracy Alan Hall, and Renate Raffelsiefen (ed.), *Paradigms in Phonological Theory*. Oxford: Oxford University Press [ROA-485]
- McCarthy, John, Alan Prince. 1993. Generalized Alignment, *in* G. E. Booij, K. van Marle (ed), *Yearbook of Morphology 1993*, Dordrecht : Kluwer, 79-153
- McCarthy, John, Alan Prince. 1995. Faithfulness and Reduplicative Identity, *in* J. Beckman, L. Walsh Dickey, S. Urbanczyk (éd.), *Papers in Optimality Theory*, U. of Massachusetts Occasional Papers in Linguistics 18, Amherst, Mass. : Graduate Linguistic Student Association, 249-384 [ROA-60]
- McMahon, April. 2000. *Change, Chance, and Optimality*, Oxford University Press
- Montreuil, Jean-Pierre. 2000. Inventaires et contraintes consonantiques, *in* Laks , p. 73-91
- Morelli, Frida. 1999. *The Phonotactics and Phonology of Obstruent Clusters in Optimality Theory*, thèse, University of Maryland [ROA-420]
- Morin, Yves Charles. 1986. A Morphological Convergence between Consonant Liaison and Schwa Deletion in the Picard and Walloon Dialects of French, *in* Anderson, Henning (ed.), *Sandhi Phenomena in the Languages of Europe*, Berlin / New York / Amsterdam : Mouton /

- de Gruyter, p. 211-222
- Morin, Yves Charles. 1995. La nature des contraintes structurales sur le changement phonétique : dégémination et gémination en Roman occidental, in Päivi Koskinen (ed.), *Proceedings of the 1995 Annual Conference of the Canadian Linguistic Association*, Toronto Working Papers in Linguistics, p. 361-372
- Mourón Figueroa, Cristina, Valcárcel Riveiro, Carlos. 2002. The notation of nasal diphthongization (aun, oun) within the sociolinguistic context of Plantagenet England, *Proceedings of the 2nd International Contrastive Linguistics Conference. October 2001*, pp. 705-722, Santiago de Compostela: Universidade de Santiago de Compostela
- Muljačić, Žarko. 2004. La dynamique des langues romanes, in Éloy, volume 2, p. 299-314
- Müller, Gereon. 1999. Optionality in OT Syntax, *Glott International*, 4, p. 3-8
- Ní Chiosáin, Máire, Jaye Padgett. 2001. Markedness, Segment Realization, and Locality in Spreading, in Lombardi, p. 118-156
- Noske, Roland. 1996. Is French Optimal? A question concerning phonological process order, in Durand-Laks [ROA-109]
- Pater, Joe. 1999. Austronesian nasal substitution and other NC effects, in René Kager, Harry van der Hulst, Wim Zonneveld (éd.), *The Prosody-Morphology Interface*, Cambridge University Press, p. 310-343
- Picoche, Jacqueline. 1969. *Un vocabulaire picard d'autrefois : le parler d'Etelfay (Somme), étude lexicologique et glossaire étymologique*, Arras : Société de Dialectologie Picarde
- Picoche, Jacqueline. 1985. L'âge d'or de la Picardie littéraire : le Moyen Âge, in Darras, p. 53-83
- Picoche, Jacqueline, Christiane Marchello-Nizia. 1989 (5e édition 1998). *Histoire de la langue française*, Paris : Nathan
- Plénat, Marc. 1999a. Prolégomènes à une étude variationniste des hypocoristiques à redoublement en français, in Jacques Durand, Chantal Lyche (éd.), *Phonologie : théorie et variation*, Cahiers de Grammaire 24, ERSS – UTM, Toulouse, p. 183-219
- Plénat, Marc. 1999b. Morphophonologie des dérivés argotiques en *-ingue* et en *-if*. Remarques sur quelques épenthèses de consonne après consonne en français. *Probus* 11, p. 101-132.

- Plénat, Marc. 1999c. *Poissonaille, poiscaïl* (et *poiscaille*). Forme et sens des dérivés en *-aille*, in M. Plénat, M. Aurnague, A. Condamines, J.-P. Maurel, Ch. Molinier, Cl. Muller (dir.), *L'emprise du sens. Structures linguistiques et interprétation. Mélanges de syntaxe et de sémantique offerts à Andrée Borillo par un groupe d'amis, de collègues et de disciples*, Amsterdam : Rodopi, p. 249-269
- Plénat, Marc, 2005. *Rosinette, cousinette, putinette, starlinette, chipinette* : décalage, infixation et épenthèse devant *-ette*, in Injoo Choi-Jonin, Myriam Bras, Anne Dagnac, Magali Rouquier (éd.), *Questions de classification en linguistique : méthodes et descriptions, Mélanges offerts au Professeur Christian Molinier*, Berne : Peter Lang, p. 275-297
- Plénat, Marc, Michel Roché. 2004. Entre morphologie et phonologie : la suffixation décalée, *Lexique 16*, P.U.S., p. 159-198
- Pooley, Timothy. 1991. Le recul du patois roubaisien : le cas de deux variantes stéréotypées, *Revue Romane*, vol. 26, n° 1, p. 54-68
- Pooley, Timothy. 1996. *Chtimi: The Urban Vernaculars of Northern France*, Clevedon : Multilingual Matters Ltd.
- Pooley, Timothy. 1999. Du picard au français régional : problèmes de convergence et d'identité dans la conurbation lilloise, *Plurilinguismes: Situations régionales françaises et frontalières*, vol. 17, p. 33-66
- Pooley, Timothy. 2003 Les jeunes Lillois connaissent-ils encore le picard ? , in Landrecies-Petit, p. 331-345
- Pooley, Timothy. 2004. Le picard vu par les jeunes lillois, in Éloy, volume 1, p. 199-212
- Poulet, Denise. 1987. *Au contact du picard et du flamand, parlars du Calaisis et de l'Audomarois*, Villeneuve d'Ascq : Université de Lille III – Centre d'Etudes Médiévales et Dialectales
- Prince, Alan, Paul Smolensky. 1993-2004. *Optimality Theory : constraint interaction in generative grammar*, Technical Report #2, Rutgers University Center for Cognitive Science [ROA-537]; Blackwell Publishing, 2004
- Rivière, Jean. 2001. *Le petit dictionnaire du « Wallon de l'Zîl »*, Lahamaide (Ellezelles) : Publication de l'Ecomusée du Pays des Collines

- Robert, Jean-Michel (éd.). 2004. *Accès aux langues proches et aux langues voisines, Études de Linguistique Appliquée* n° 136, octobre-décembre 2004
- Robert, Jean-Michel. 2004. Proximité linguistique et pédagogie des langues non maternelles, *in* Robert (éd), p. 499-511
- Roca, Iggy (ed). 1997. *Derivations and Constraints in Phonology*, Oxford : Clarendon Press
- Rose, Sharon, Rachel Walker. 2001. A Typology of Consonant Agreement as Correspondence, ms, University of California, San Diego and University of Southern Carolina [ROA-458]
- Scheer, Tobias. 1997. Vowel-Zero Alternations and their Support for a Theory of Consonantal Interaction, *in* Pier Marco, Bertinetto, Livio Gaeta, Georgi Jetchev, David Michaels (éd.), *Certamen Phonologicum III, Papers from the Third Cortona Phonology Meeting, April 1996*, Torino : Rosenberg & Sellier
- Smolensky, Paul. 1996. The Initial State and 'Richness of the Base' in Optimality Theory, Technical Report JHU-CogSci-96-4, John Hopkins University, Baltimore [ROA-154]
- Steele, Jeffrey, Julie Auger. 2002. A constraint-based analysis of intraspeaker variation: Vocalic epenthesis in Vimeu Picard, *in* D. Cresti, T. Satterfield, & C. Tortora. (ed.), *Current Issues in Linguistic Theory: Selected Papers from the XXIVth Linguistic Symposium on the Romance Languages (LSRL), Ann Arbor 8-11 April 1999*, Amsterdam: Benjamins, p. 306-324.
- Tétu, Lucien. 1981. *Glossaire du parler de Berck*, collection de la Société de Linguistique Picarde XXI, Berck
- Tranel, Bernard. 2000. Aspects de la phonologie du français et théorie de l'optimalité, *in* Laks, p. 39-72
- Tranel, Bernard. 2003. Les sons du français, *in* Yaguello, p. 259-316
- Uffmann, Christian. 2000. Generalized Geometry : Subsegmental Structure in Optimality Theory (exemplier), GGS Potsdam, 02/06/2000
- Uffmann, Christian. 2005. Optimal Geometries, *in* Marc van Oostendorp & Jeroen van de Weijers (eds.), *The Internal Structure of Phonological Segments*, Berlin : Mouton de Gruyter
- Vacandard, Jean. 1964. *Glossaire picard de Normandie, dialecte de*

- Melleville, canton d'Eu, Seine-Maritime*, collection de la Société de Linguistique Picarde II, Amiens : Musée de Picardie
- Van Oostendorp, Marc. 1995. *Vowel Quality and Phonological Projection*, dissertation [ROA-84]
- Van Oostendorp, Marc. 1997. Style levels in conflict resolution, in Hinsken, van Hout & Wetzels, p. 207-229
- Van Oostendorp, Marc. 1999. Schwa in Phonological Theory, *GLOT International*
- Vasseur, Gaston. 1963. *Dictionnaire des parlers picards du Vimeu (Somme)*, collection de la Société de Linguistique Picarde IV, Amiens : Musée de Picardie
- Vasseur, Gaston. 1996. *Grammaire des parlers picards du Vimeu (Somme)*, Abbeville : Paillart éd.
- Vermesse, Louis. 1867. *Dictionnaire du patois de la Flandre française ou wallonne*, Douai
- Viez, Henri-A. 1910. *Le parler populaire (patois) de Roubaix (étude phonétique)*, rééd. Marseille : Lafitte Reprints 1978
- Vindal, Louis. 1995. *Lexique du parler picard d'Irchonwelz (Ath)*, Bruxelles : MicRomania
- Weinreich, Uriel. 1953. *Languages in contact, Findings and Problems*, Publications of the Linguistic Circle of New-York, Nr.1
- Weinreich, Uriel. 1954. Is a structural dialectology possible ?, *Word*, X, p. 388-400
- Yaguello, Marina. 2003. *Le grand livre de la langue française*, Paris : Seuil
- Zègres, Gérard. 1998. *Le patois picard de Comines, lexique français-picard illustré*, Comines : Société d'Histoire de Comines-Warneton et de la région
- Zink, Gaston. 1986. *Phonétique historique du français*, Paris : PUF
- Zoll, Cheryl. 1996. *Parsing Below the Segment in a Constraint Based Framework*, dissert., U. of California, Berkeley [ROA-143]
- Zoll, Cheryl. 2001. Constraints and Representation in Subsegmental Phonology, in Lombardi (ed.), p. 46-78

Logiciels :

Anthony, Laurence, **AntConc** v. 2.2 (2002), concordancier,
http://www.antlab.sci.waseda.ac.jp/antconc_index.html

Boersma, Paul, David Weenink, **PRAAT** v. 4.4.04 (2005),
<http://www.praat.org>

Gaspard François, Gilbert Fernandes, **Karto** v. 0.8.1 (2004), logiciel de
positionnement géographique, <http://karto.free.fr>

Hayes, Bruce, Bruce Tesar, Kie Zuraw, **OTSoft** 2.1 (2003),
<http://www.linguistics.ucla.edu/people/hayes/otsoft/>

Annexe

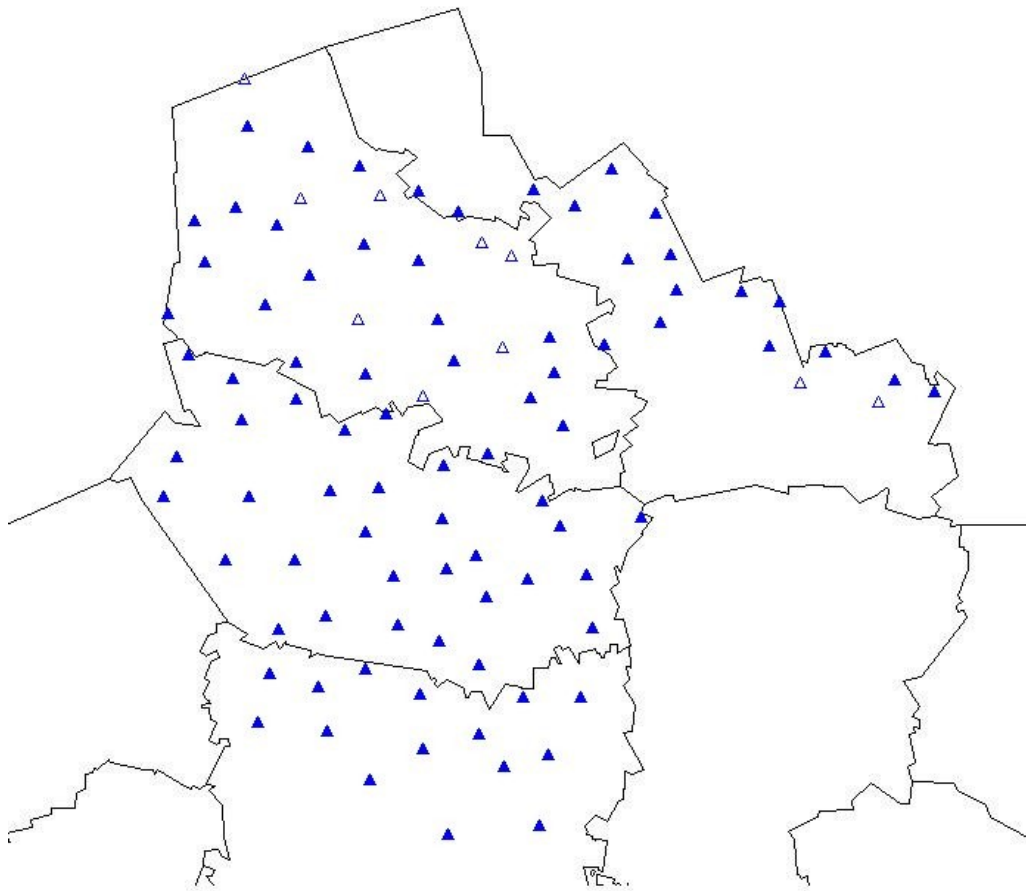
Cartes de variation dialectale

Les cartes qui suivent constituent une relecture et une simplification de certaines cartes de l'ALPic. Elles ont été redessinées à l'aide du logiciel Karto à partir des données de l'ALPic réorganisées en base de données MySQL.

Les cartes ne reproduisent pas les représentations phonétiques issues des cartes originales de l'ALPic, mais des symboles graphiques destinés à rendre compte, de façon synthétique, du phénomène étudié. Les formes parfois indiquées sont transcrites en X-SAMPA (notre procédé de cartographie ne permettant pas l'usage de l'API).

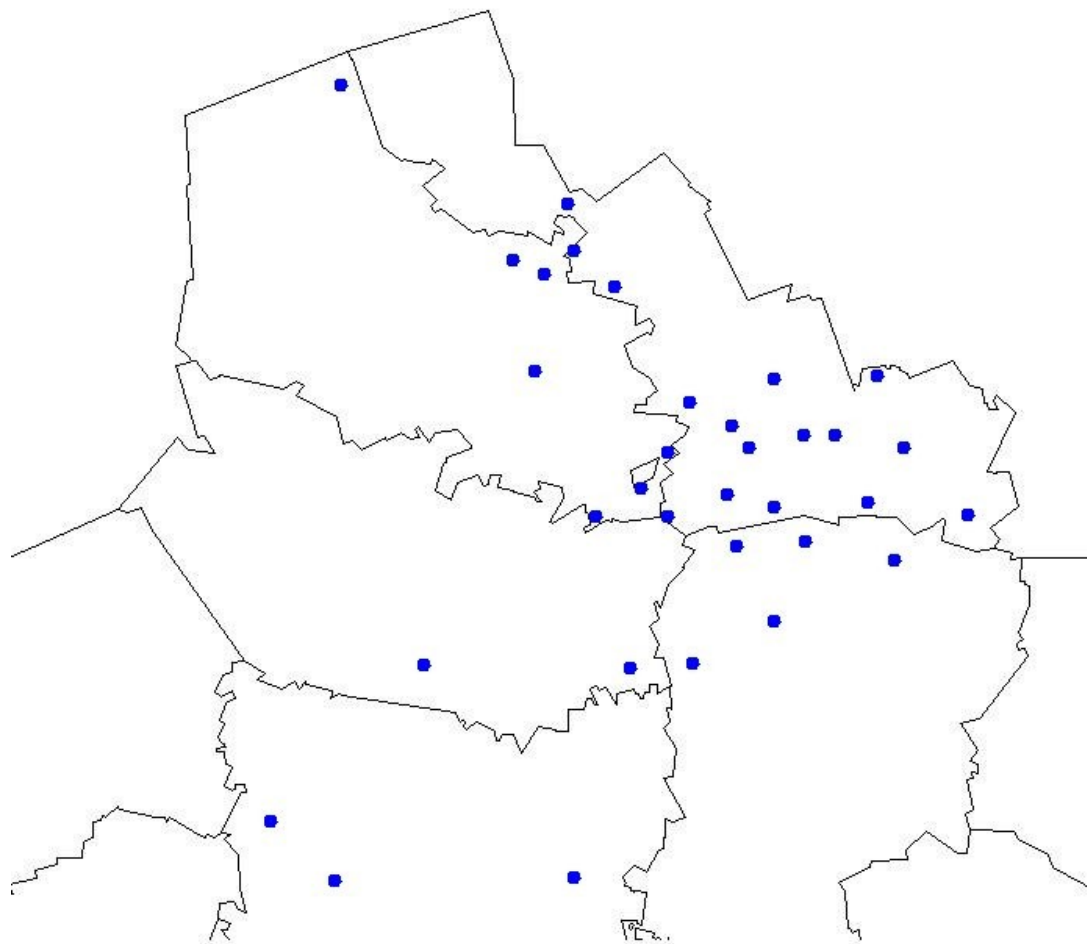
A-1 Palatalisation devant yod
Carte 188 « (le) chien »

Formes palatalisées et « super-palatalisées »



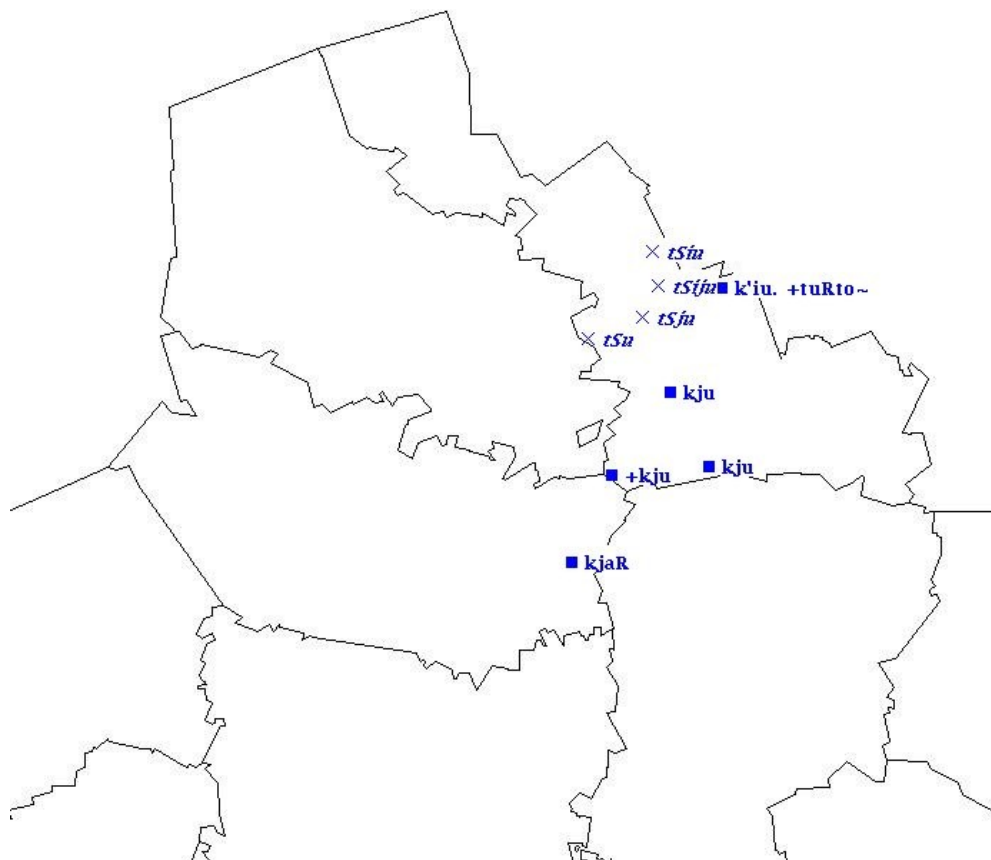
▲ [tʃɛ̃]
△ [tʃɛ̃]

Formes non palatalisées



● [kjĕ]

Carte 434 « (une) pomme cuite dans la pâte »
types **kiou**, **kiar**

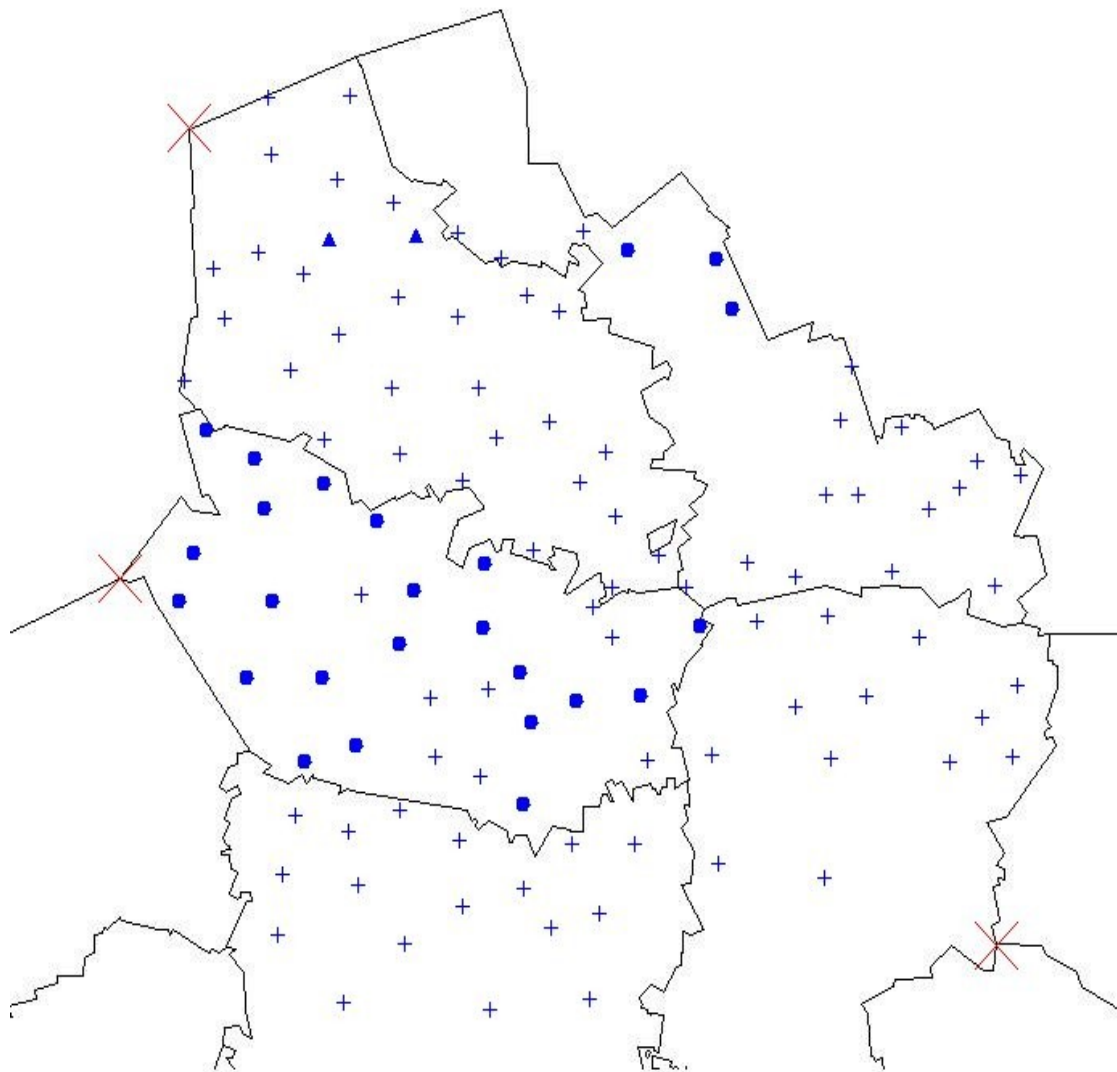


x [tʃ-] (affriqué)

■ [kj-]

A-2 Palatalisation devant voyelle antérieure

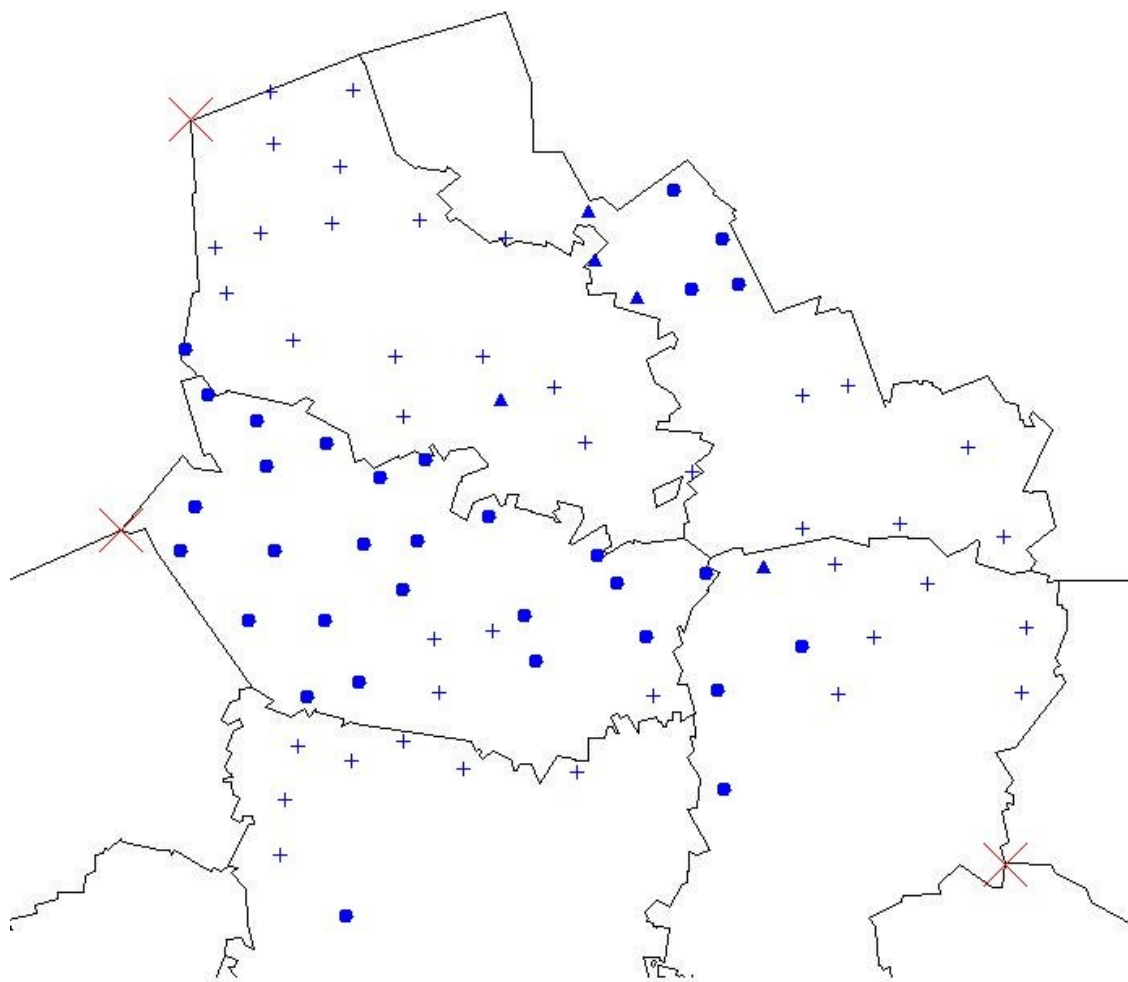
Carte 459 « (une) aiguille »



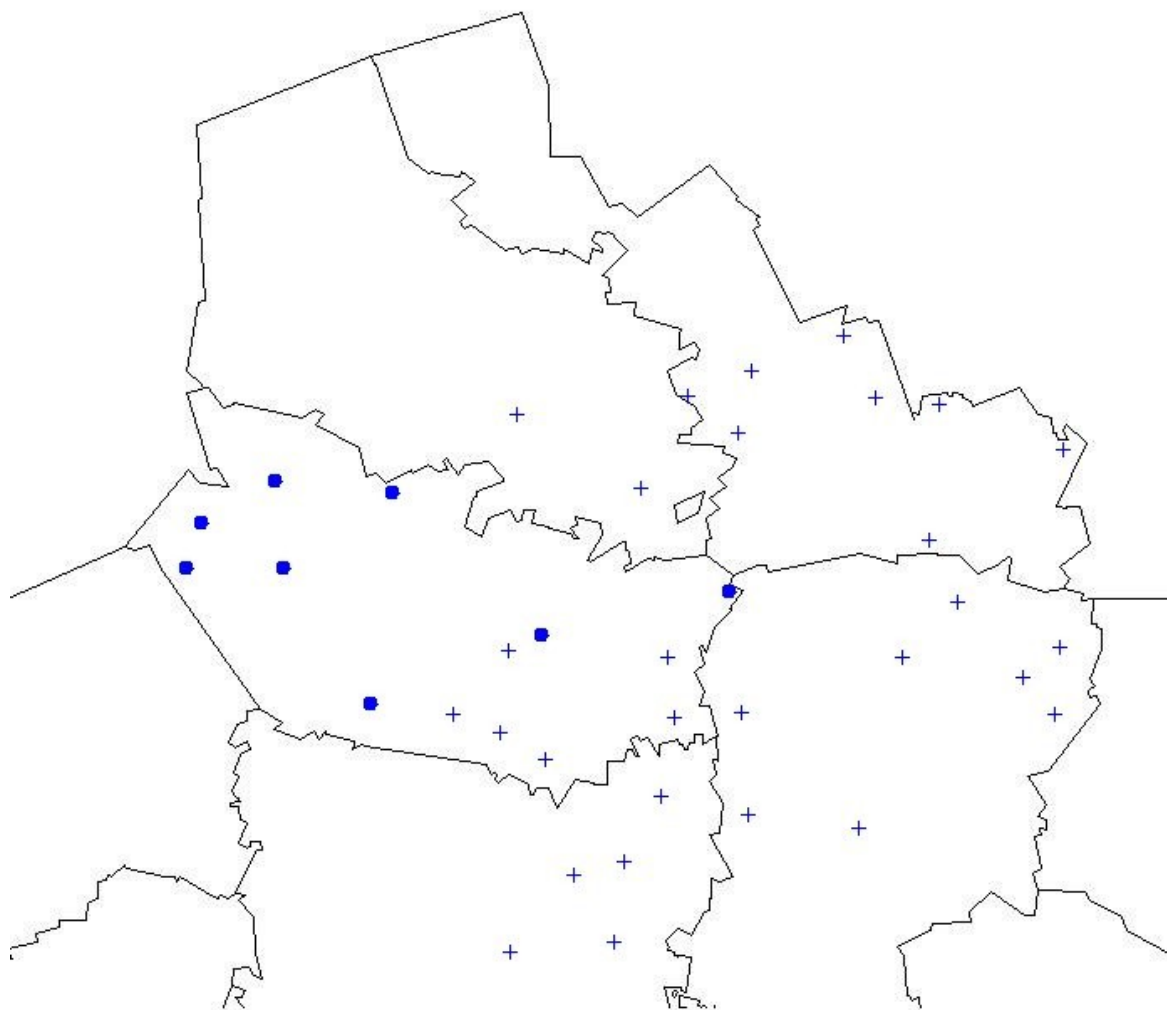
- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- ▲ forme présentant une vélaire palatalisée (kʲ, gʲ)
- + forme sans palatalisation

Absence de points : [awil]

carte 492 « haleter »

Type **téguer**

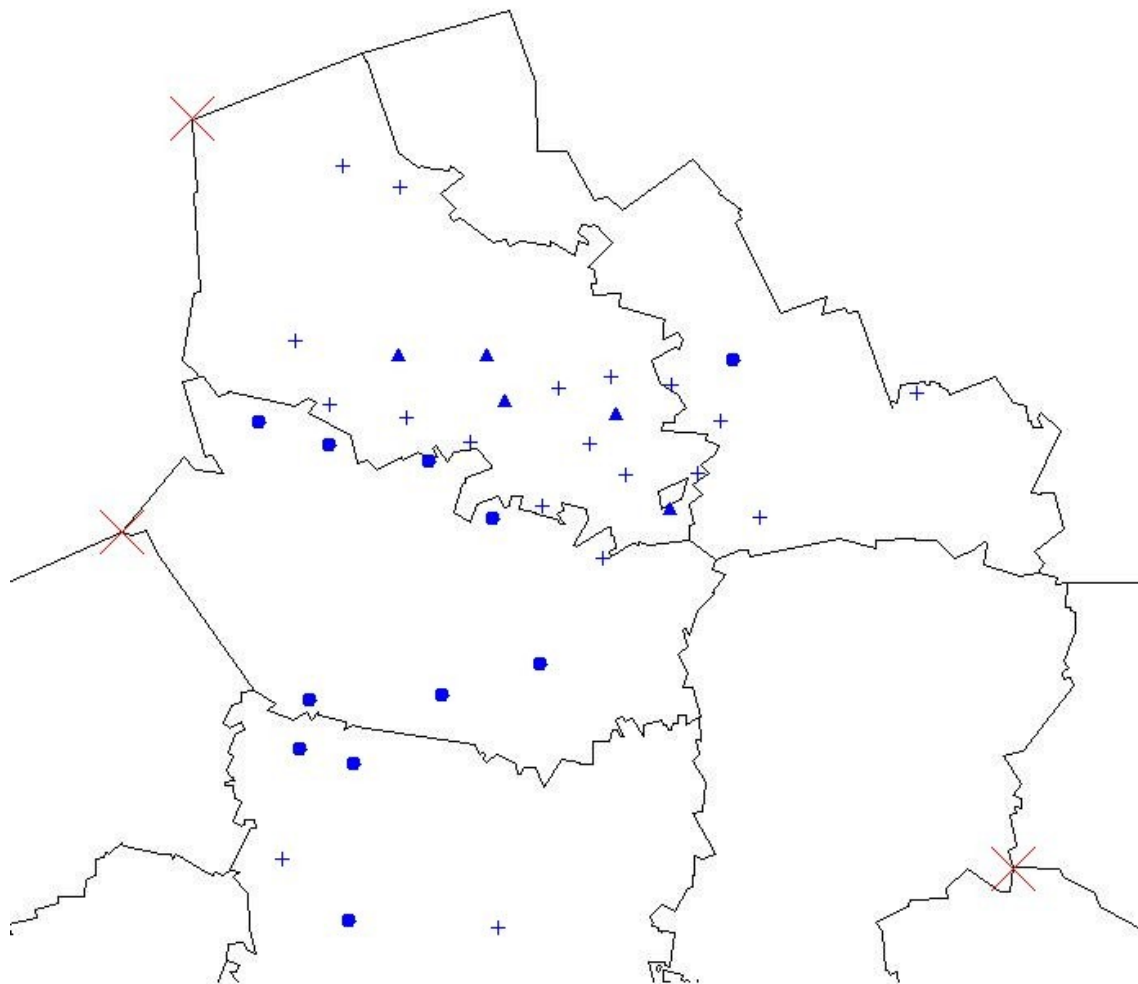
- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- ▲ forme présentant une vélaire palatalisée (kʲ, gʲ)
- + forme sans palatalisation

Carte 504 « épier »Type **guinier**

- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- ▲ forme présentant une vélaire palatalisée (kʲ, gʲ)
- + forme sans palatalisation

Carte 328 « (il pleut) à bouillons »

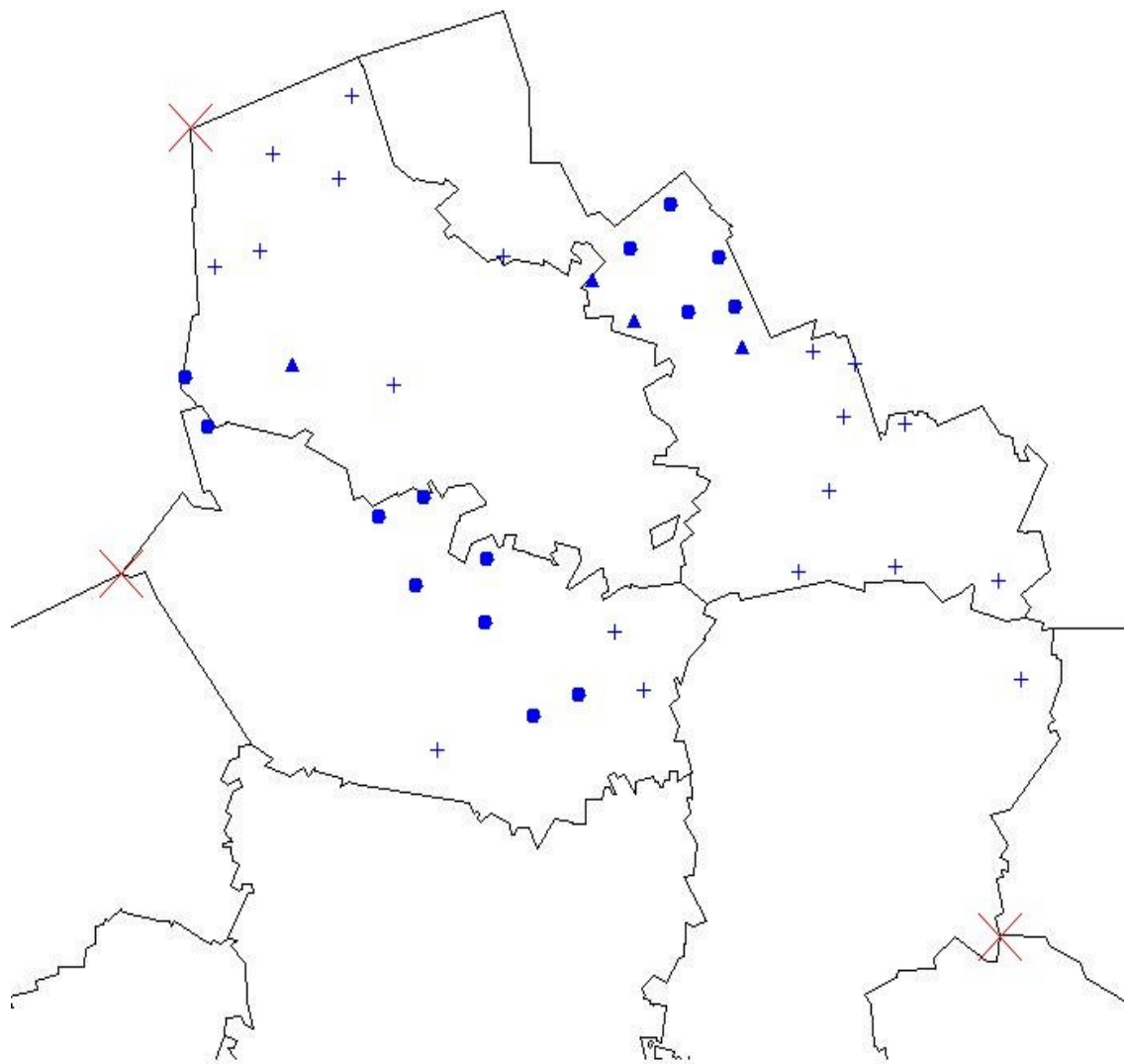
Type (à) **clokète**



- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- ▲ forme présentant une vélaire palatalisée (kʲ, gʲ)
- + forme sans palatalisation

Carte 345 « à l'aube »

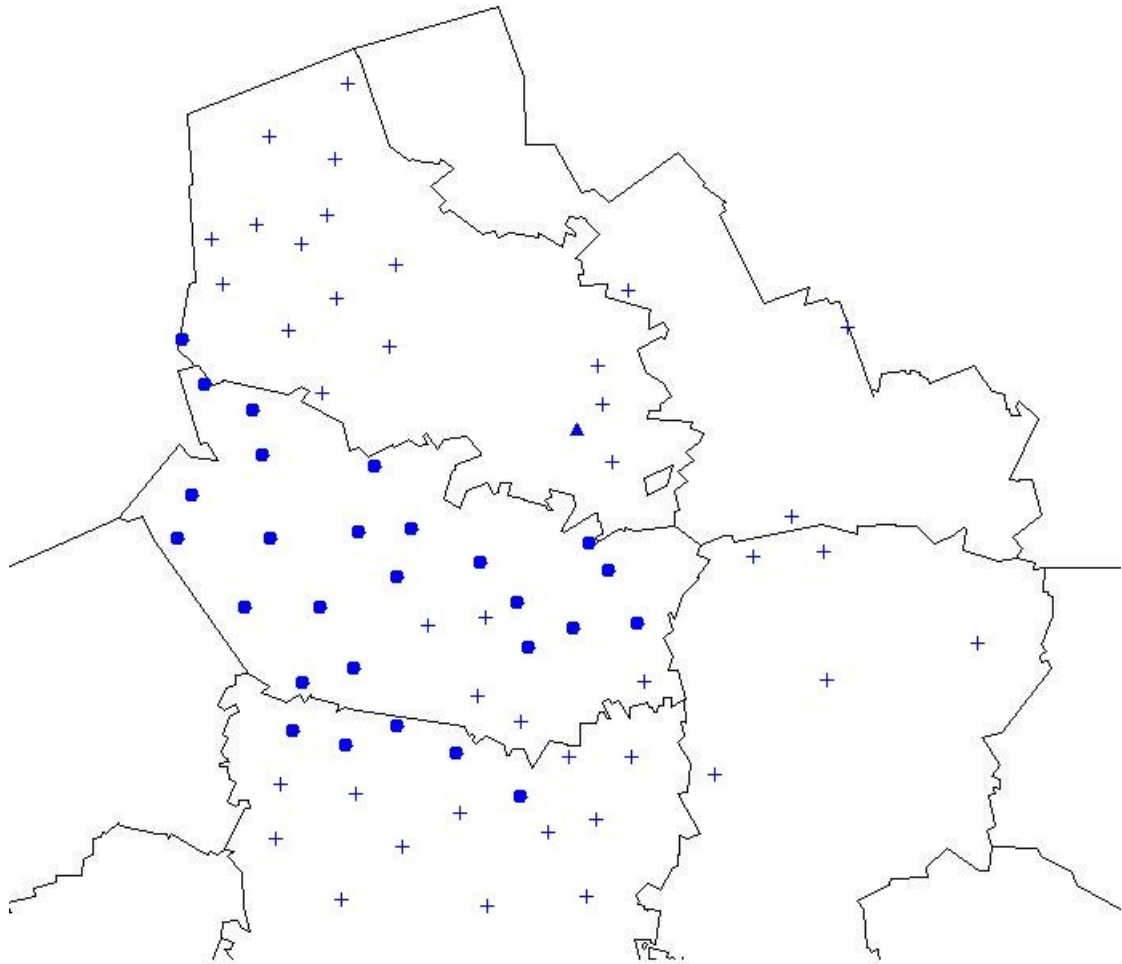
Type **pikète**



- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- ▲ forme présentant une vélaire palatalisée (kʲ, gʲ)
- + forme sans palatalisation

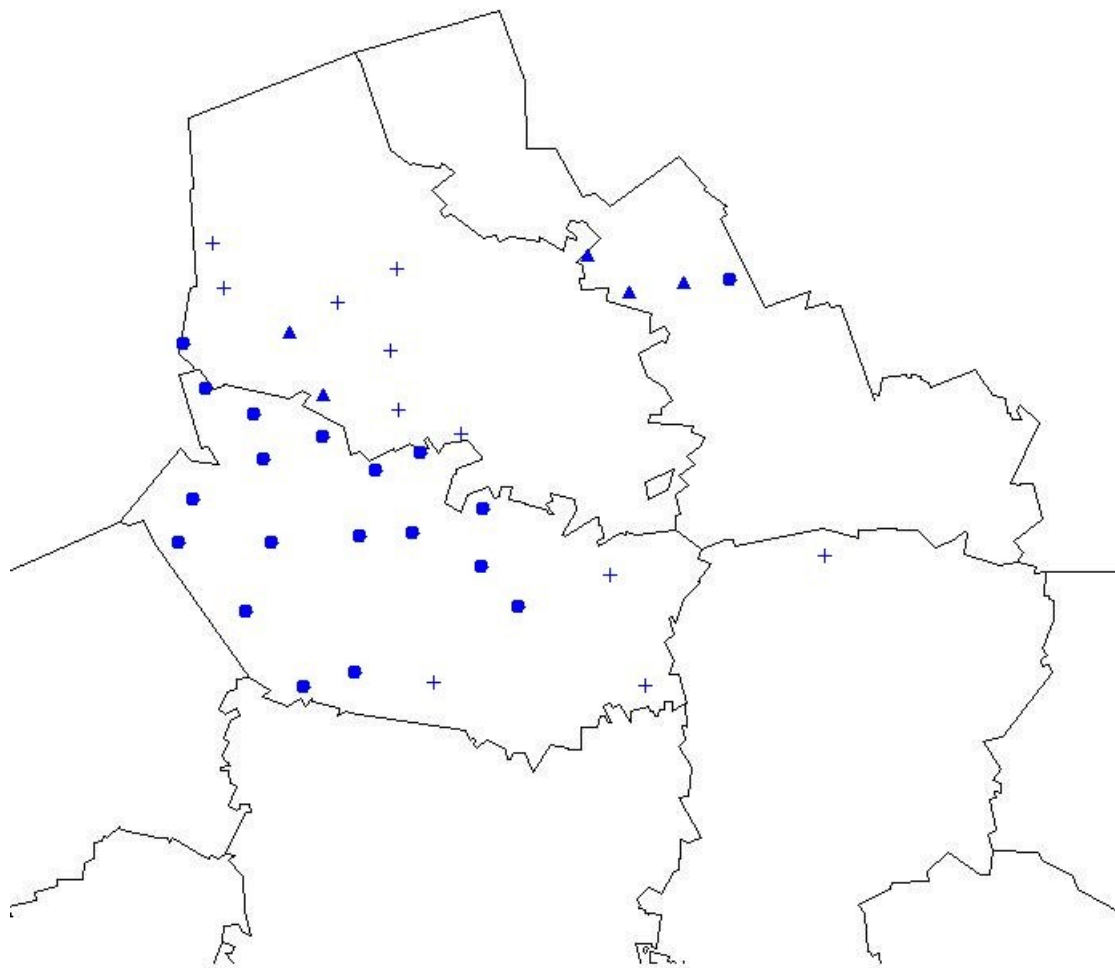
Carte 378 «loquet»

Type **cliket**, **clikète**



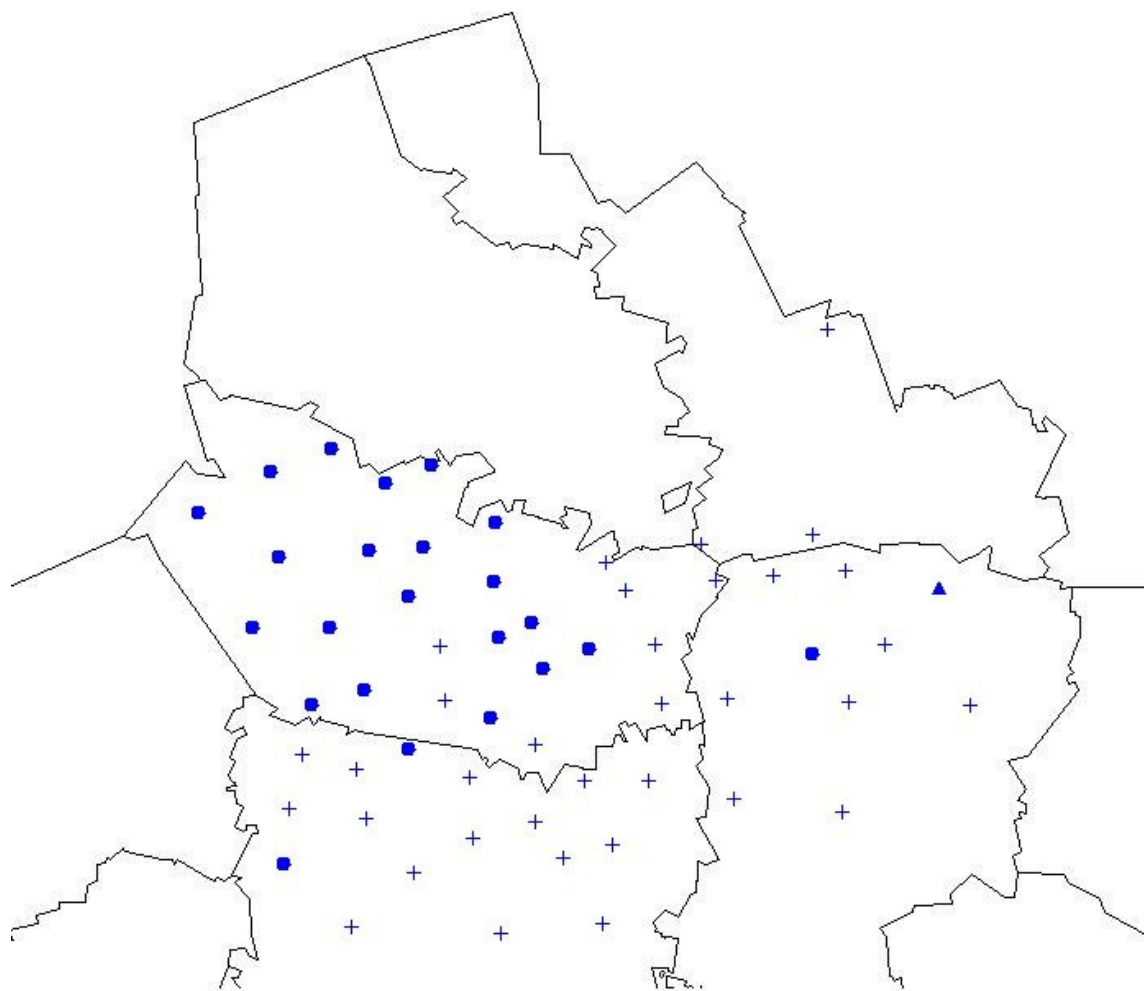
- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- ▲ forme présentant une vélaire palatalisée (kʲ, gʲ)
- + forme sans palatalisation

Carte 400 « (le) support de marmite »
types **mékène**, **mékinète**



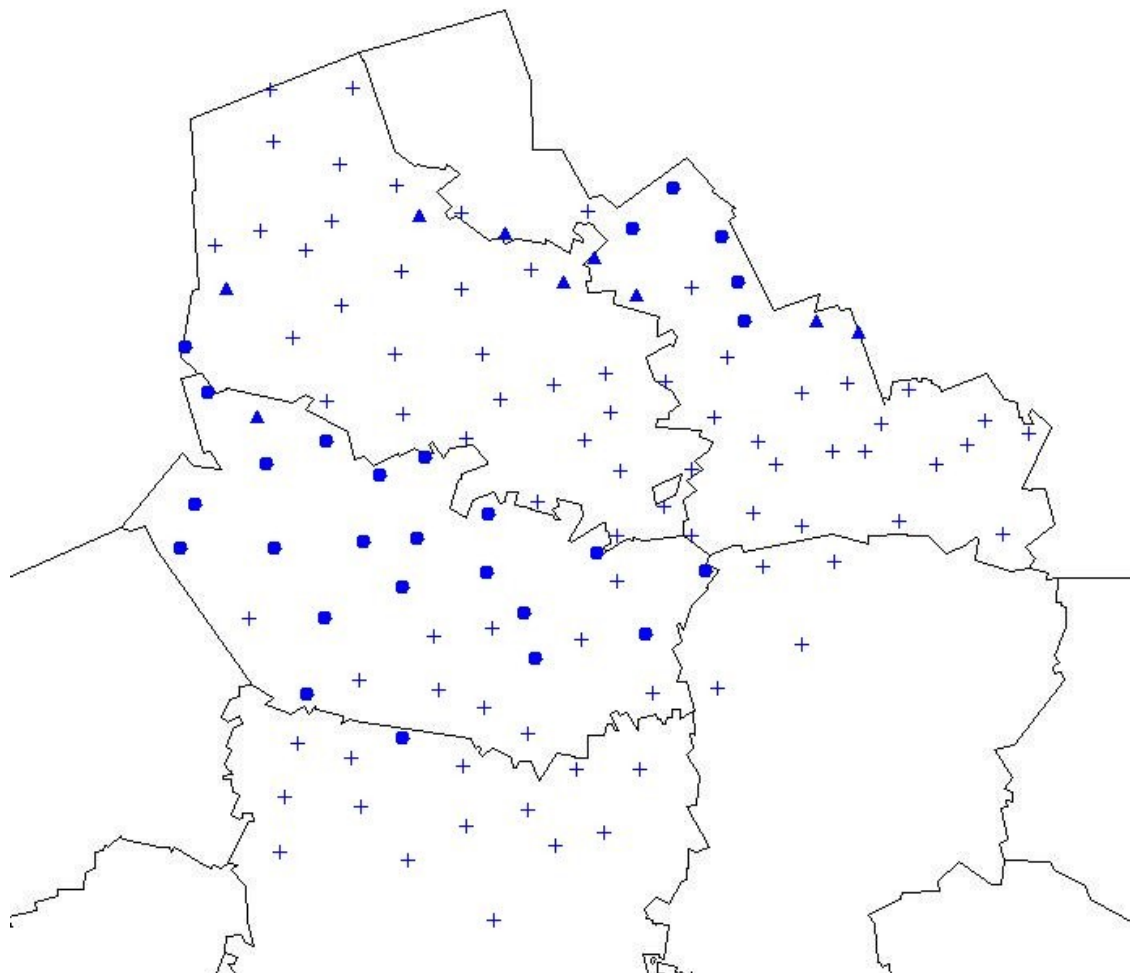
- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- ▲ forme présentant une vélaire palatalisée (kʲ, gʲ)
- + forme sans palatalisation

Carte 416 « (un) piège à souris »
type **surkète**



- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- ▲ forme présentant une vélaire palatalisée (kʲ, gʲ)
- + forme sans palatalisation

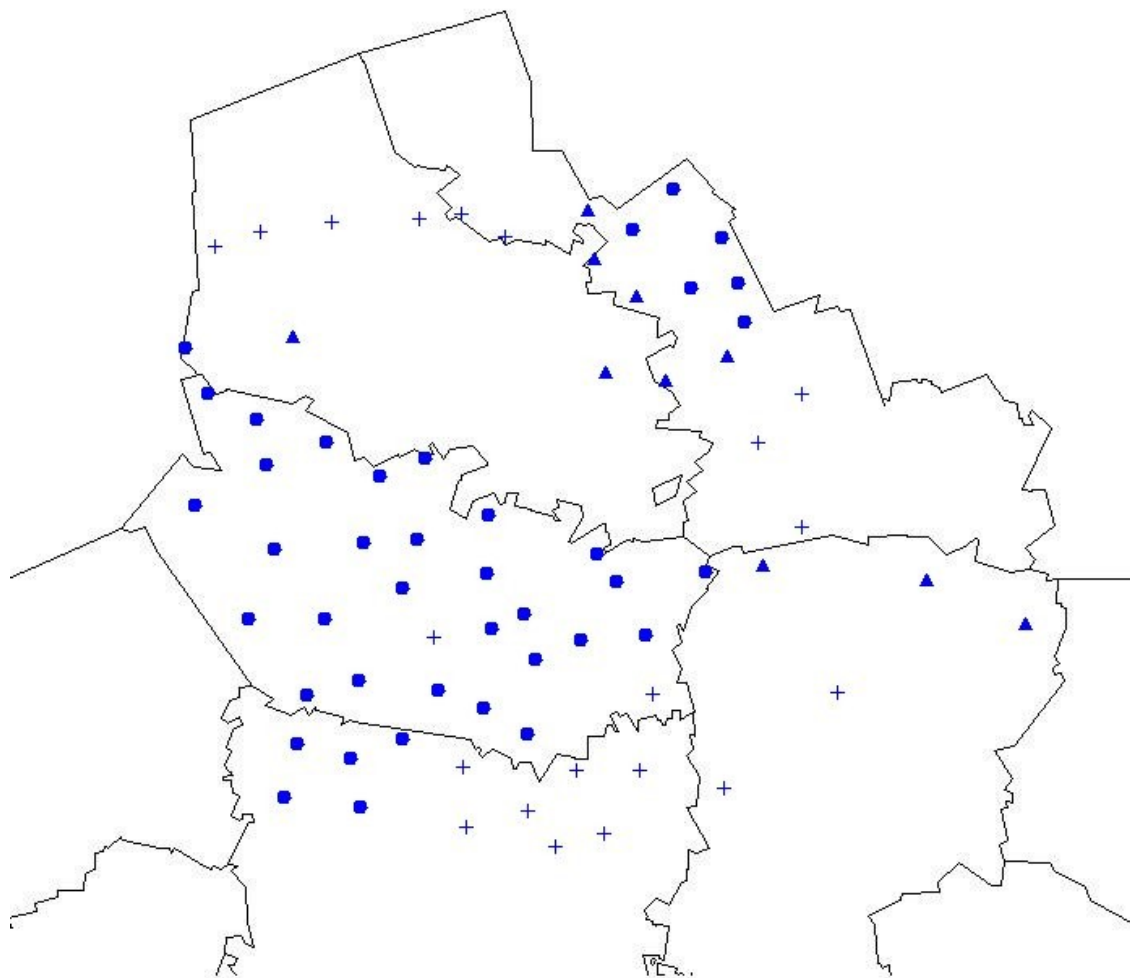
Carte 457 « coudre »
type **keude**



- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- ▲ forme présentant une vélaire palatalisée (kʲ, gʲ)
- + forme sans palatalisation

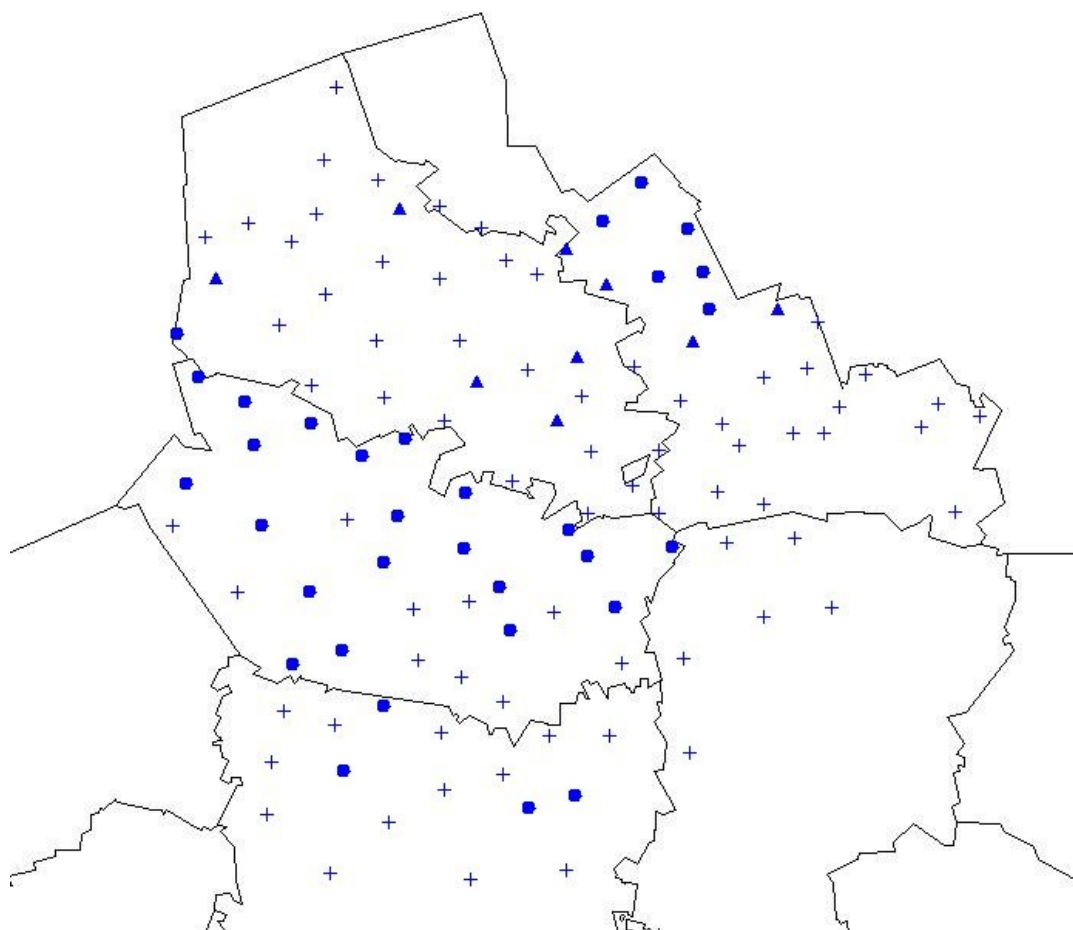
Carte 465 « (le) cœur »

Type **keur**



- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- ▲ forme présentant une vélaire palatalisée (kʲ, gʲ)
- + forme sans palatalisation

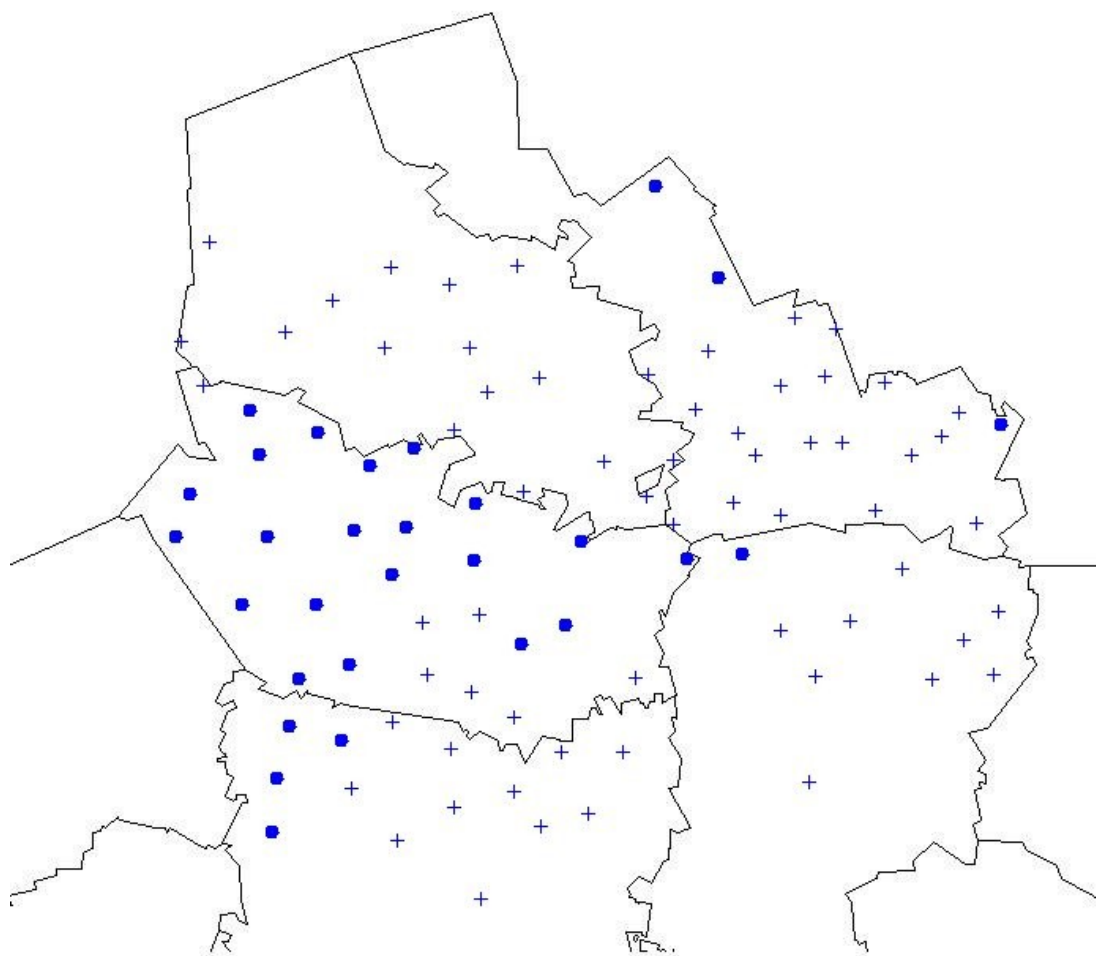
471 « (le) coude »

Type **keute**

- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- ▲ forme présentant une vélaire palatalisée (kʲ, gʲ)
- + forme sans palatalisation

Carte 499 « (des) crachats »

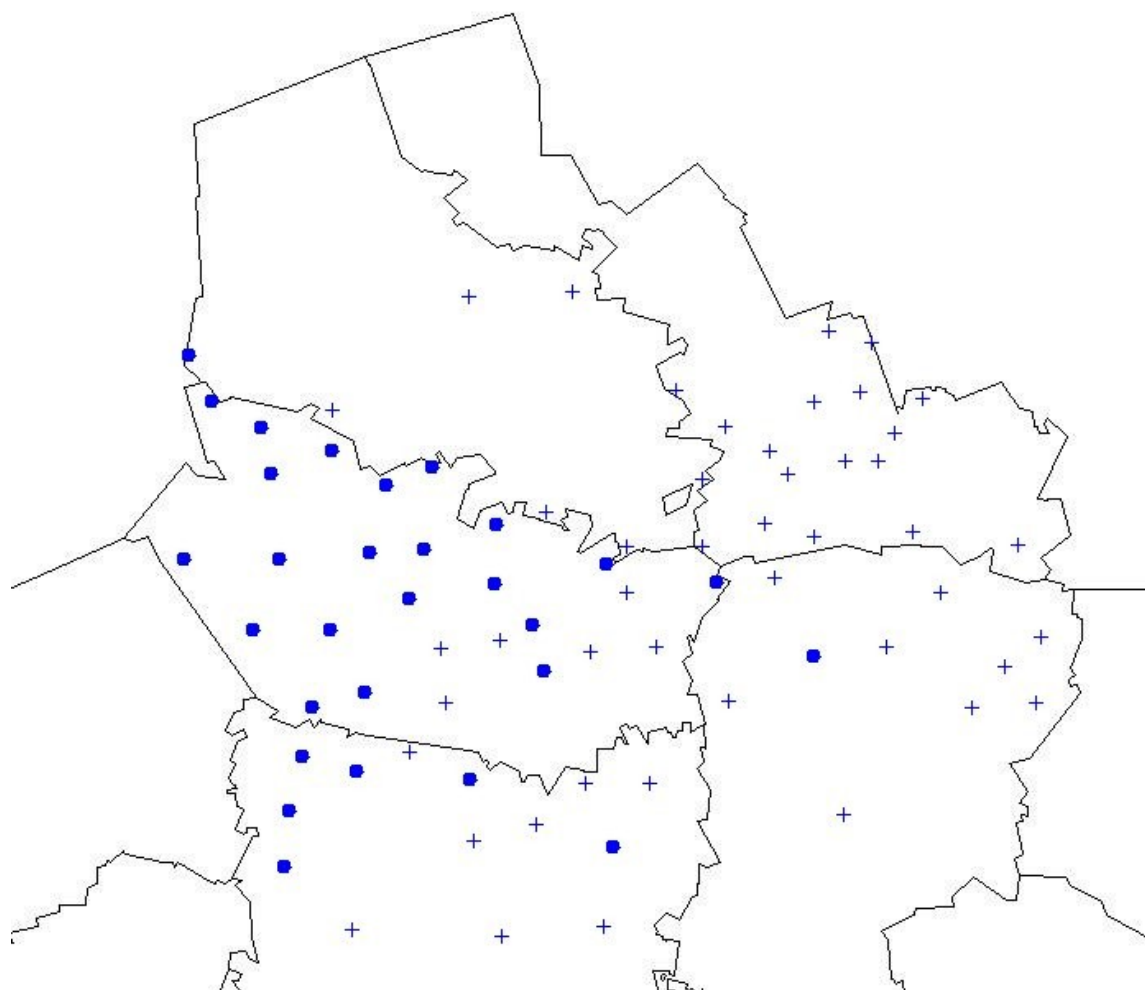
Type **rakillons**



- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- + forme sans palatalisation

Remarque : les formes en [kj] ne sont pas représentées (sur cette carte, elles sont issues de la simplification du groupe [kij] et [kj], et non de la palatalisation du [k])

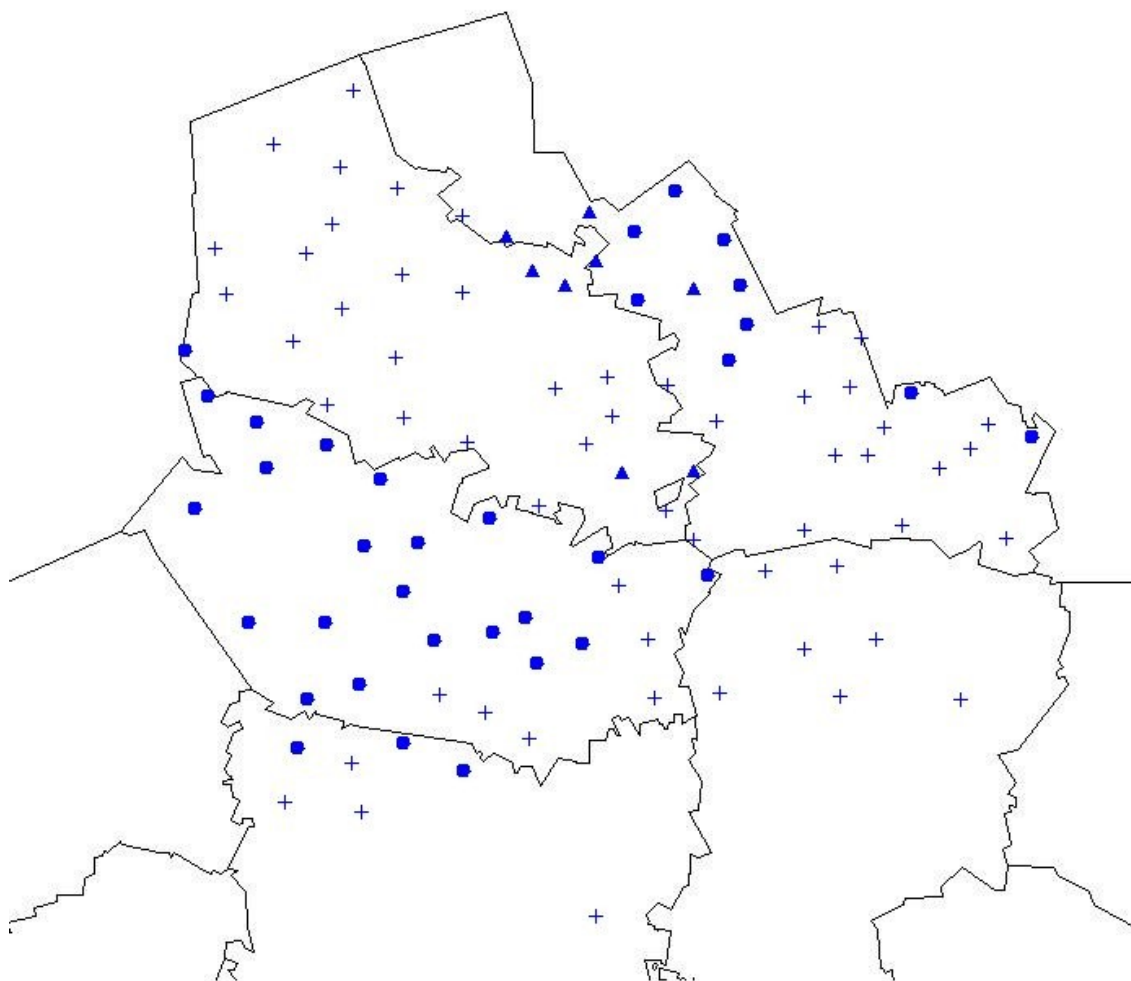
515 « (avoir l') onglée »

Type **pikète**

- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- ▲ forme présentant une vélaire palatalisée (kʲ, gʲ)
- + forme sans palatalisation

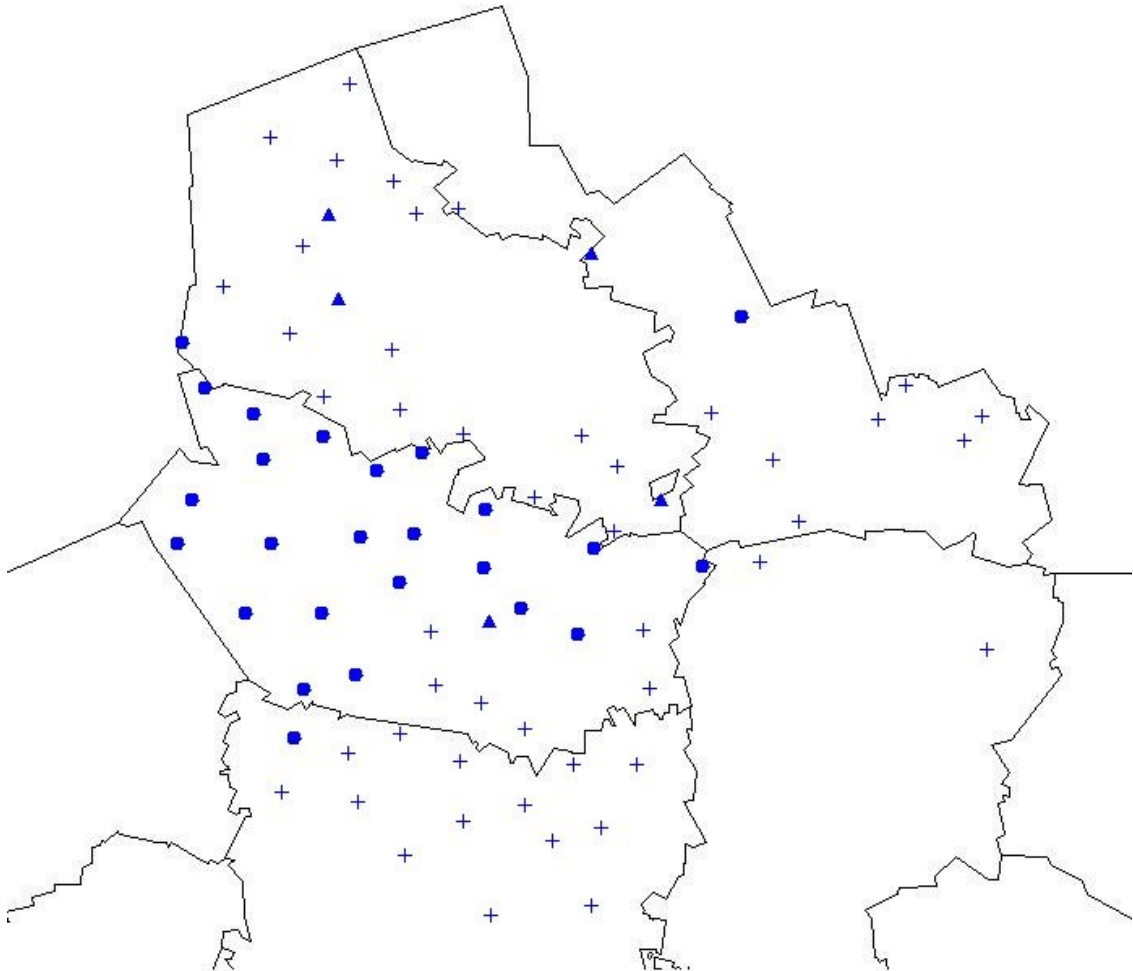
Carte 532 « (rester) accroché »

Types **aoké, incrinké**



- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- ▲ forme présentant une vélaire palatalisée (kʲ, gʲ)
- + forme sans palatalisation

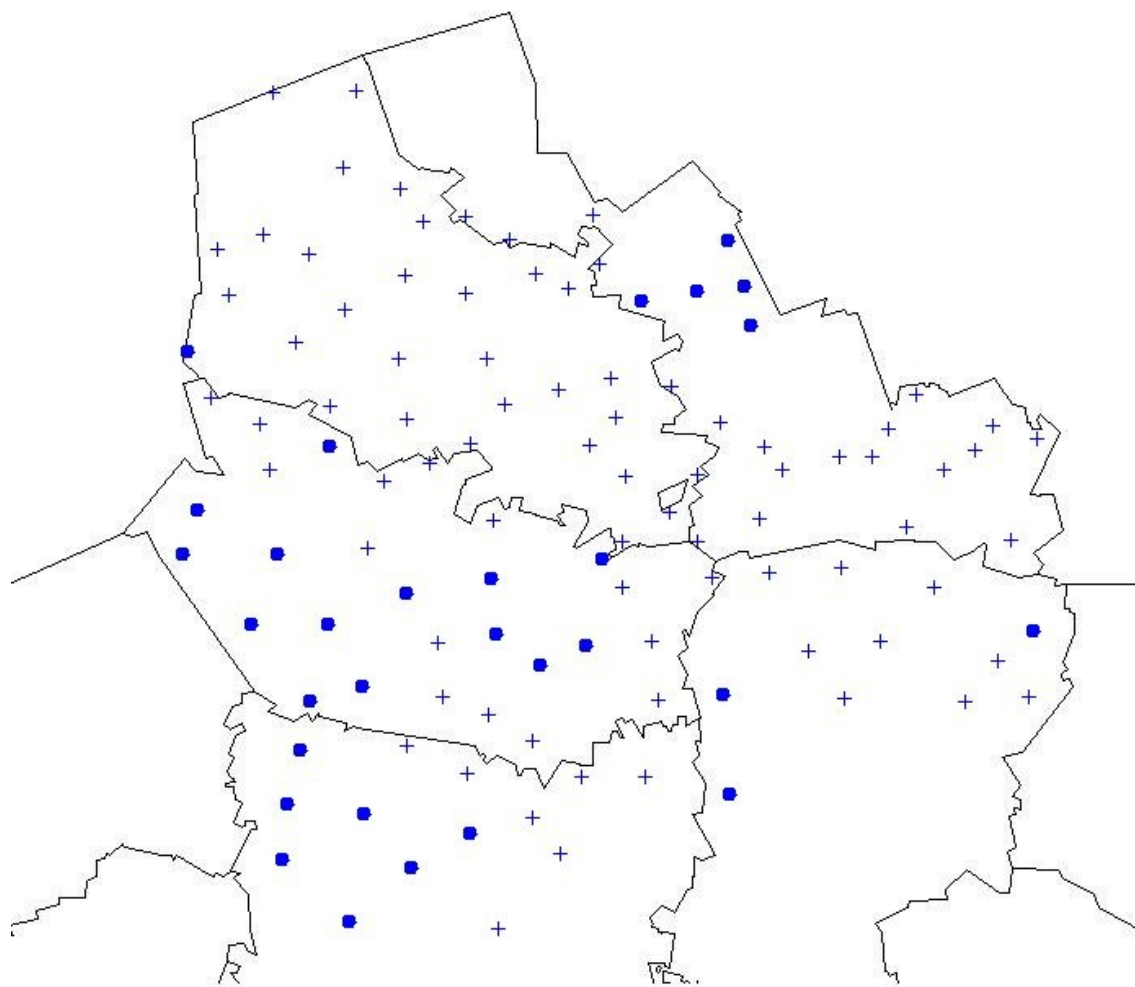
Carte 534 « sortir (d'un lieu) »
 Types **s'saker, s'dessaker, débuker**



- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- ▲ forme présentant une vélaire palatalisée (kʲ, gʲ)
- + forme sans palatalisation

Carte 567 « (le) dernier-né »

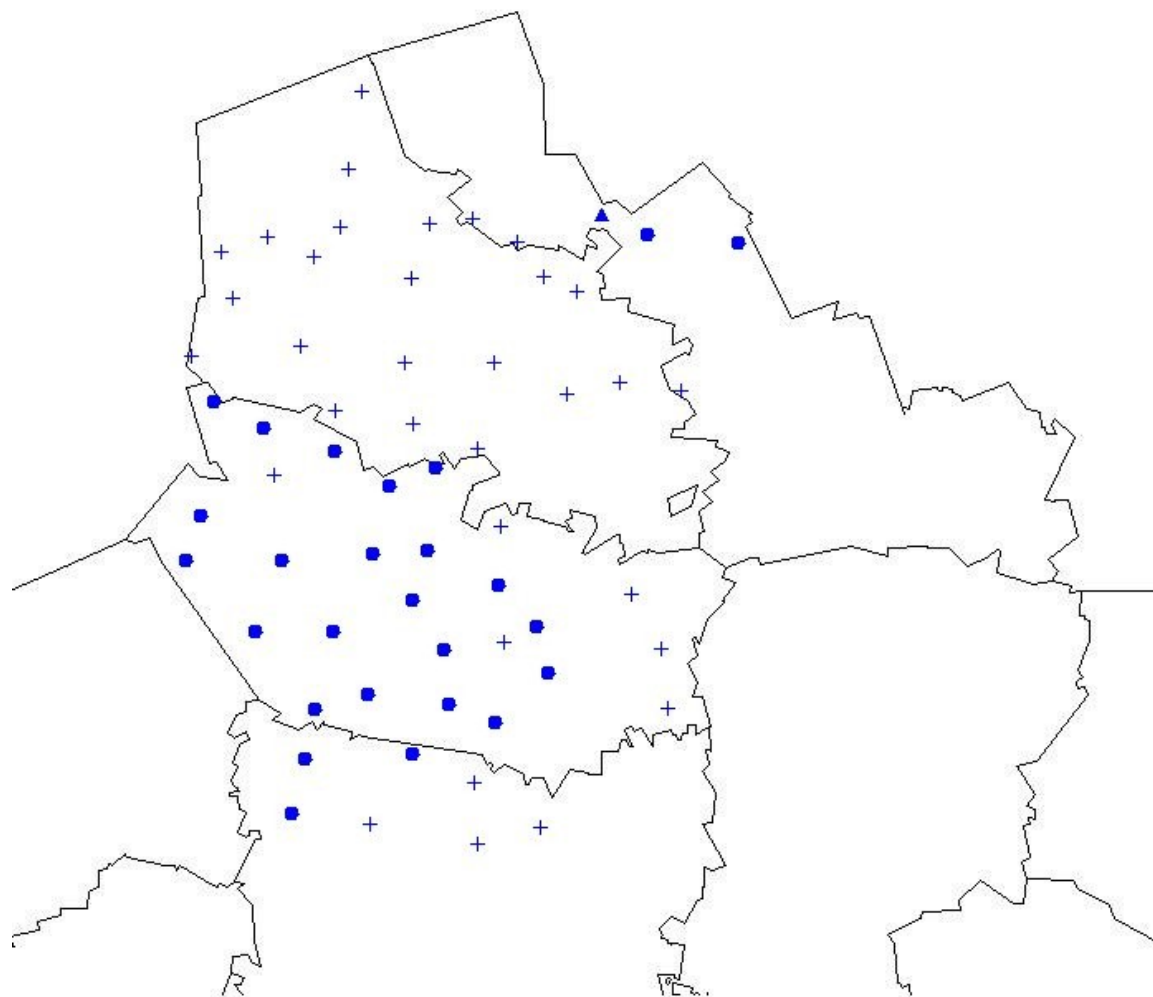
Type **culo**



- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- ▲ forme présentant une vélaire palatalisée (kʲ, gʲ)
- + forme sans palatalisation

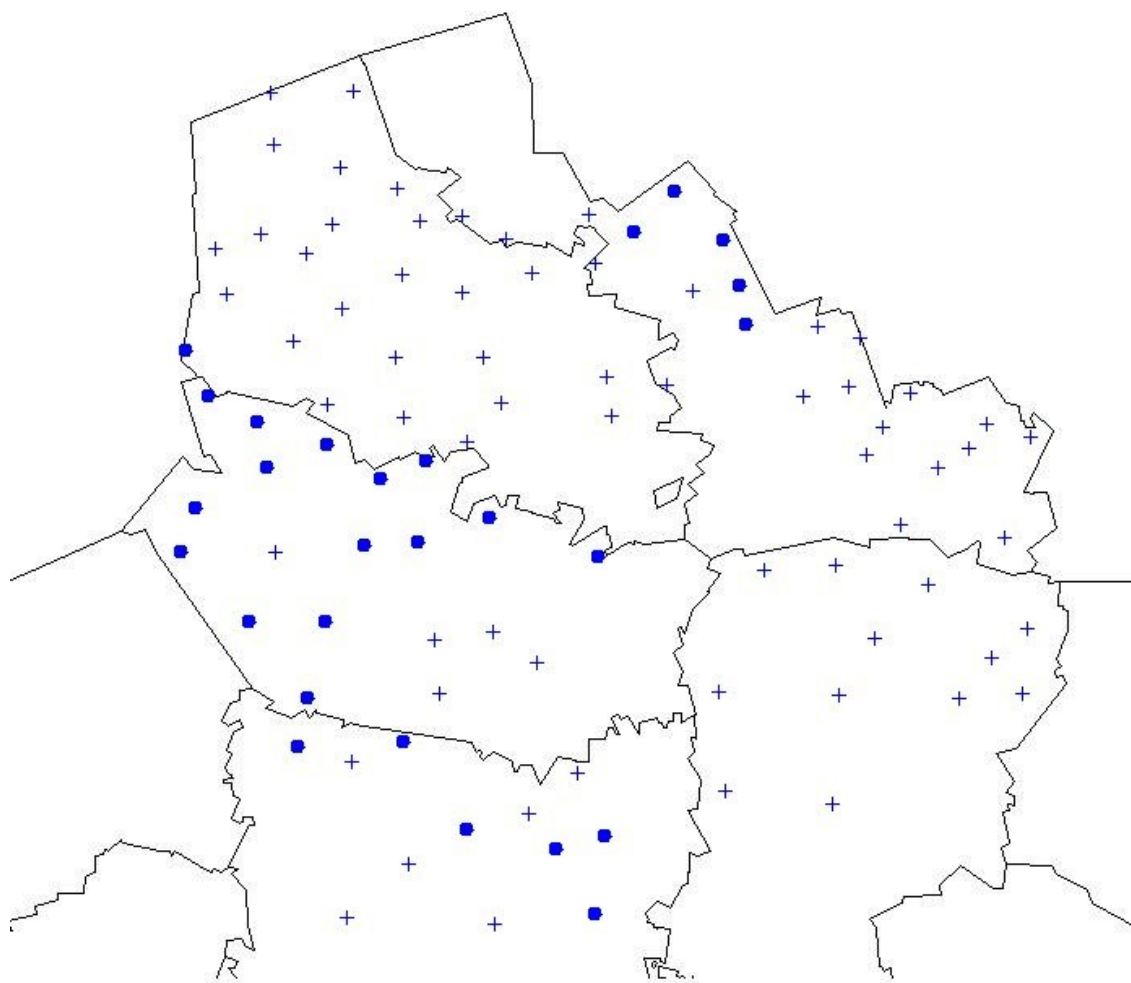
Carte 571 « (le) cercueil »

Type **cerkeul**



- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- ▲ forme présentant une vélaire palatalisée (kʲ, gʲ)
- + forme sans palatalisation

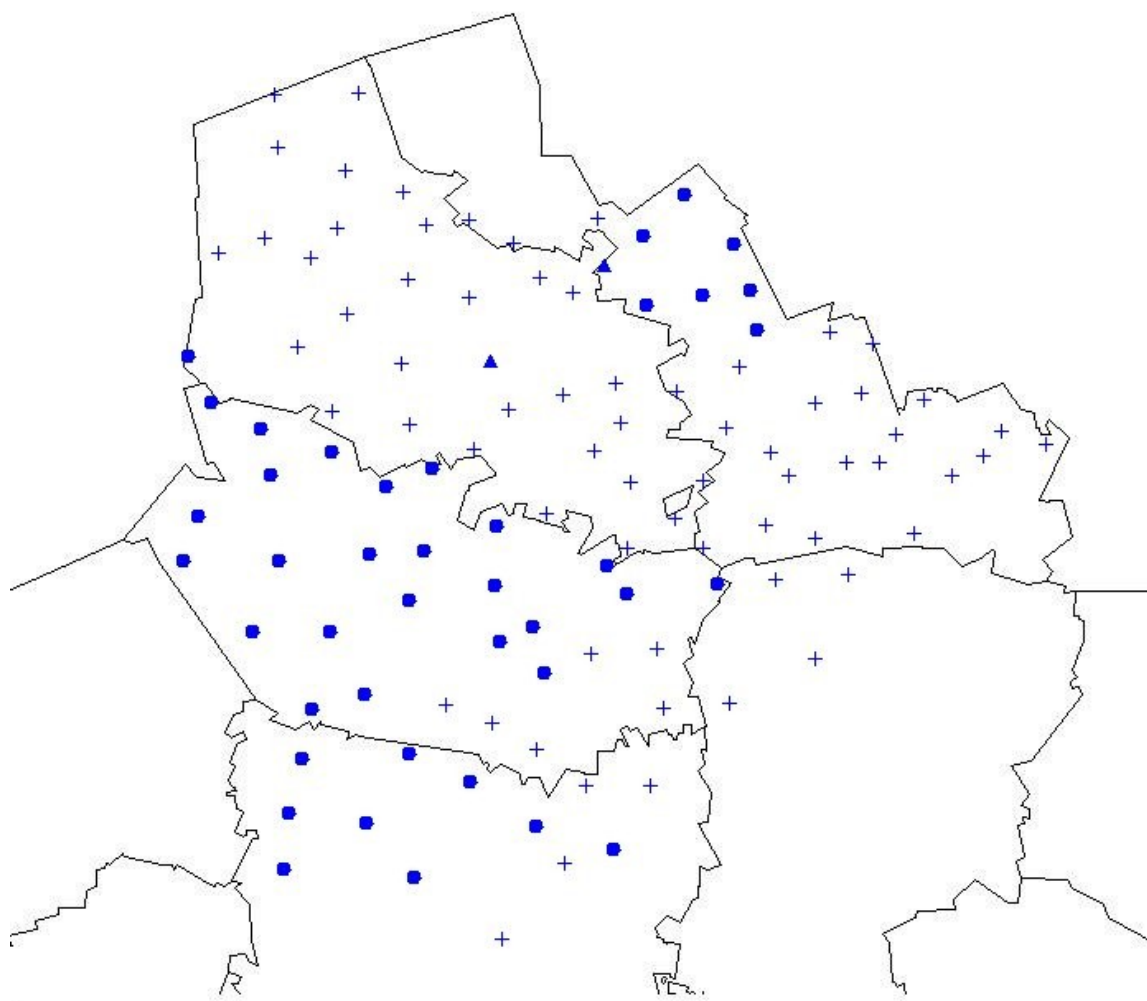
Carte 572 « (faire une) culbute »
Types **cubériau**, **cumulet**, **cutrombiau**, etc.



- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- ▲ forme présentant une vélaire palatalisée (kʲ, gʲ)
- + forme sans palatalisation

Carte 578 « (un) épervier »

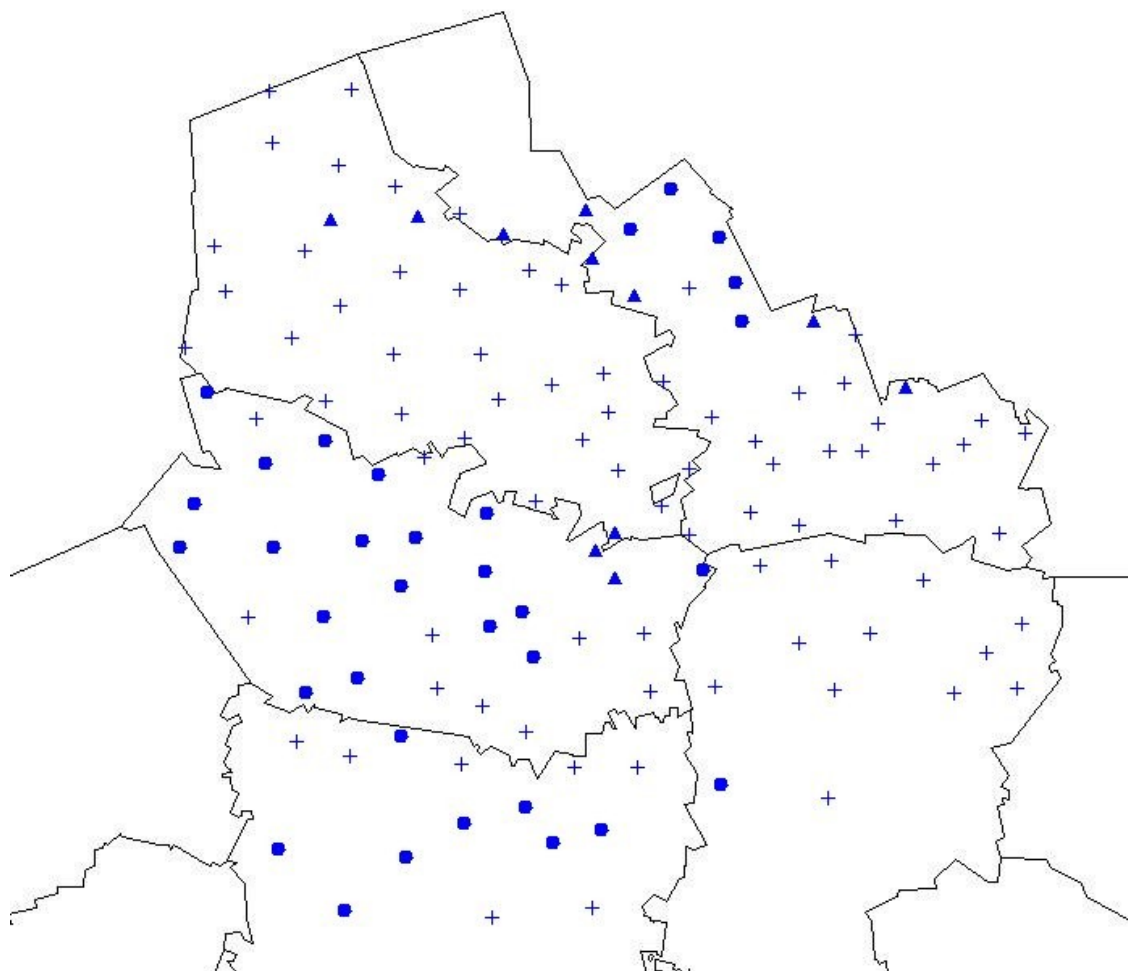
Type **(é)mouket**



- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- ▲ forme présentant une vélaire palatalisée (kʲ, gʲ)
- + forme sans palatalisation

Carte 592 « (un) chardonneret »

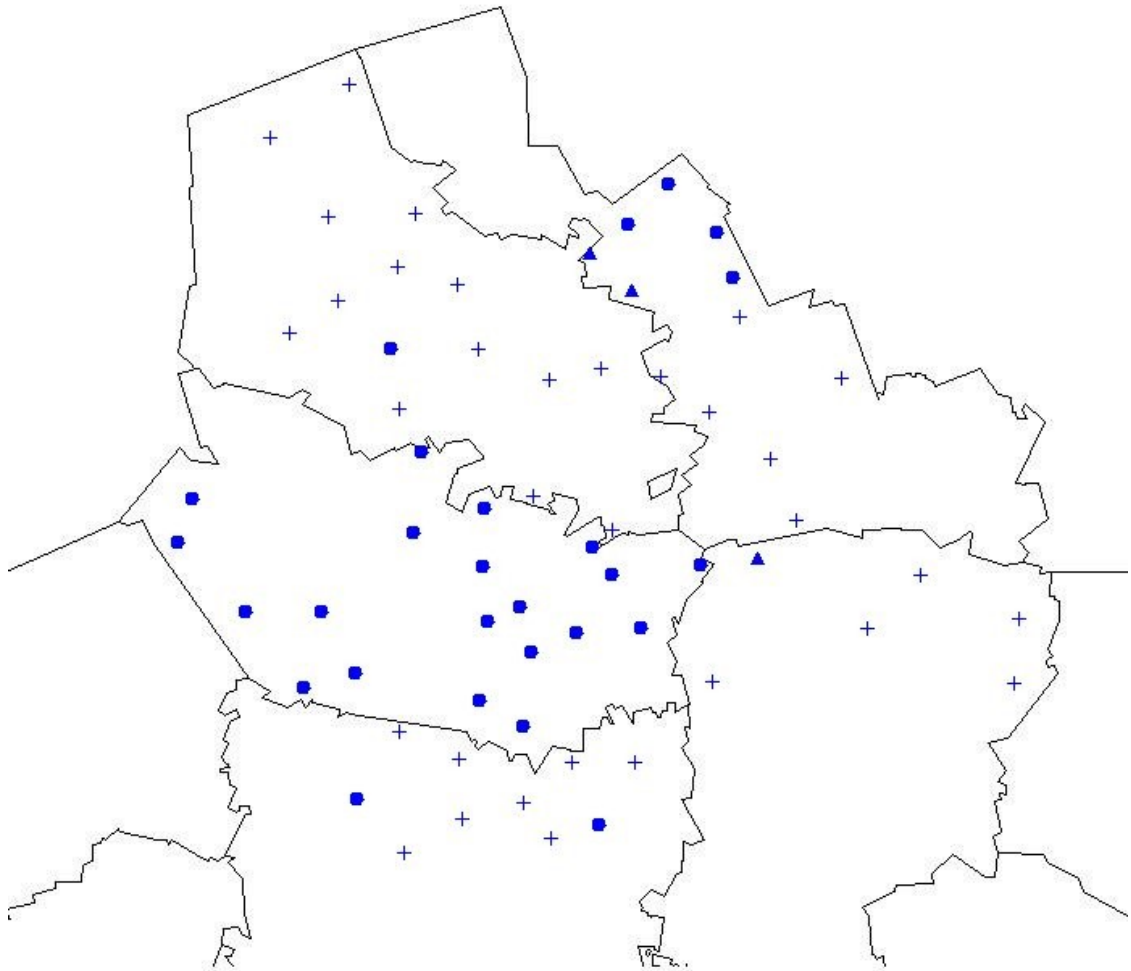
Types composés en **queue** ou **cu** (**hoche-queue**, etc.)



- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- ▲ forme présentant une vélaire palatalisée (kʲ, gʲ)
- + forme sans palatalisation

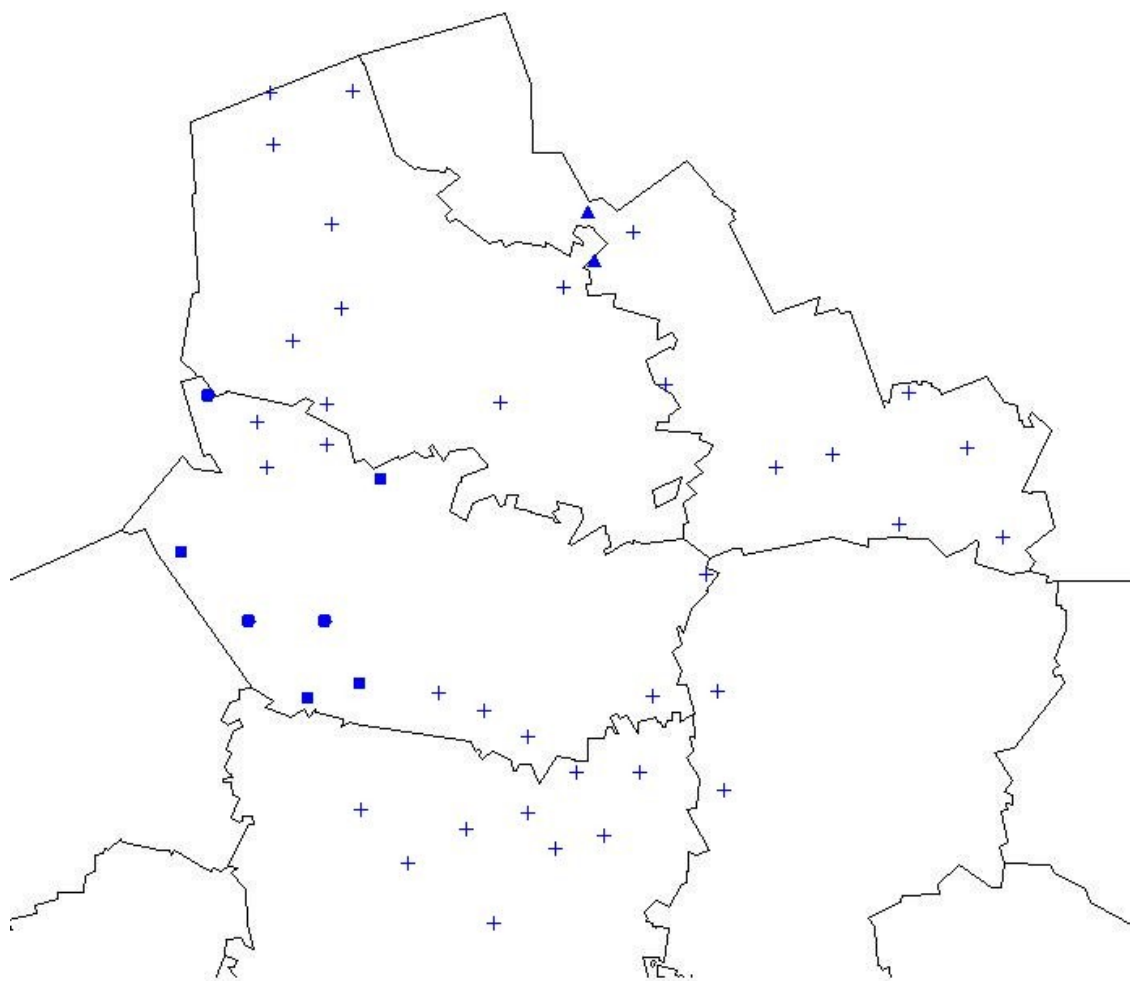
Carte 597 « (un) écureuil »

Type **écureuil**



- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- ▲ forme présentant une vélaire palatalisée (kʲ, gʲ)
- + forme sans palatalisation

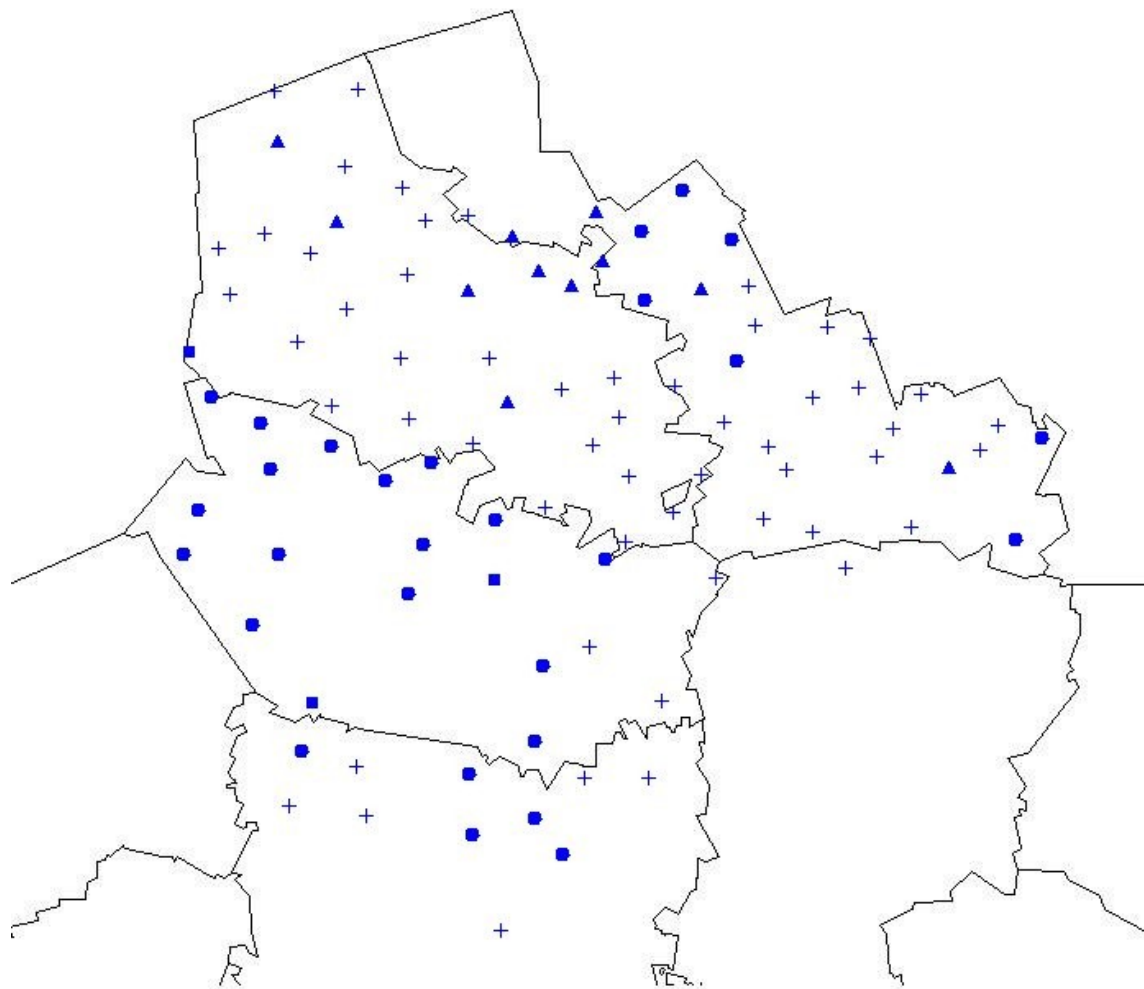
A-3 Dissimilation
Carte 527 « se rétablir »
 Type **requinquer**



- forme présentant une double affriquée (tʃ ... tʃ)
- forme présentant une séquence vélaire – affriquée (k ... tʃ)
- ▲ forme présentant une séquence vélaire non palatalisée – vélaire palatalisée (k ... kʲ)
- + autres forme

Carte 543 « charger »

Type **kerker**

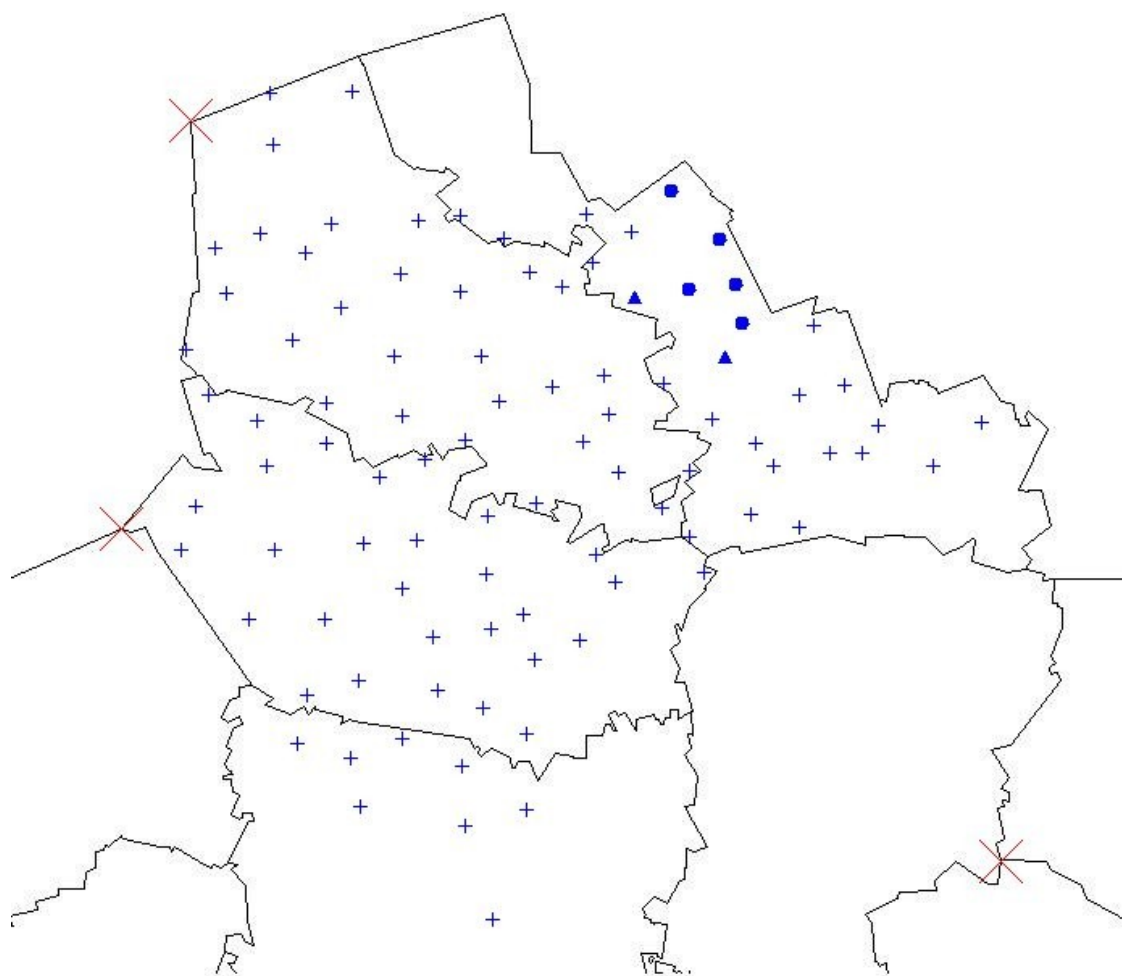


- forme présentant une double affriquée (tʃ ... tʃ)
- forme présentant une séquence vélaire - affriquée (k ... tʃ)
- ▲ forme présentant une séquence vélaire non palatalisée - vélaire palatalisée (k ... kʲ)
- + autres forme

A-4 Palatalisation devant [ã]

Carte 356 « (la) Chandeléur»

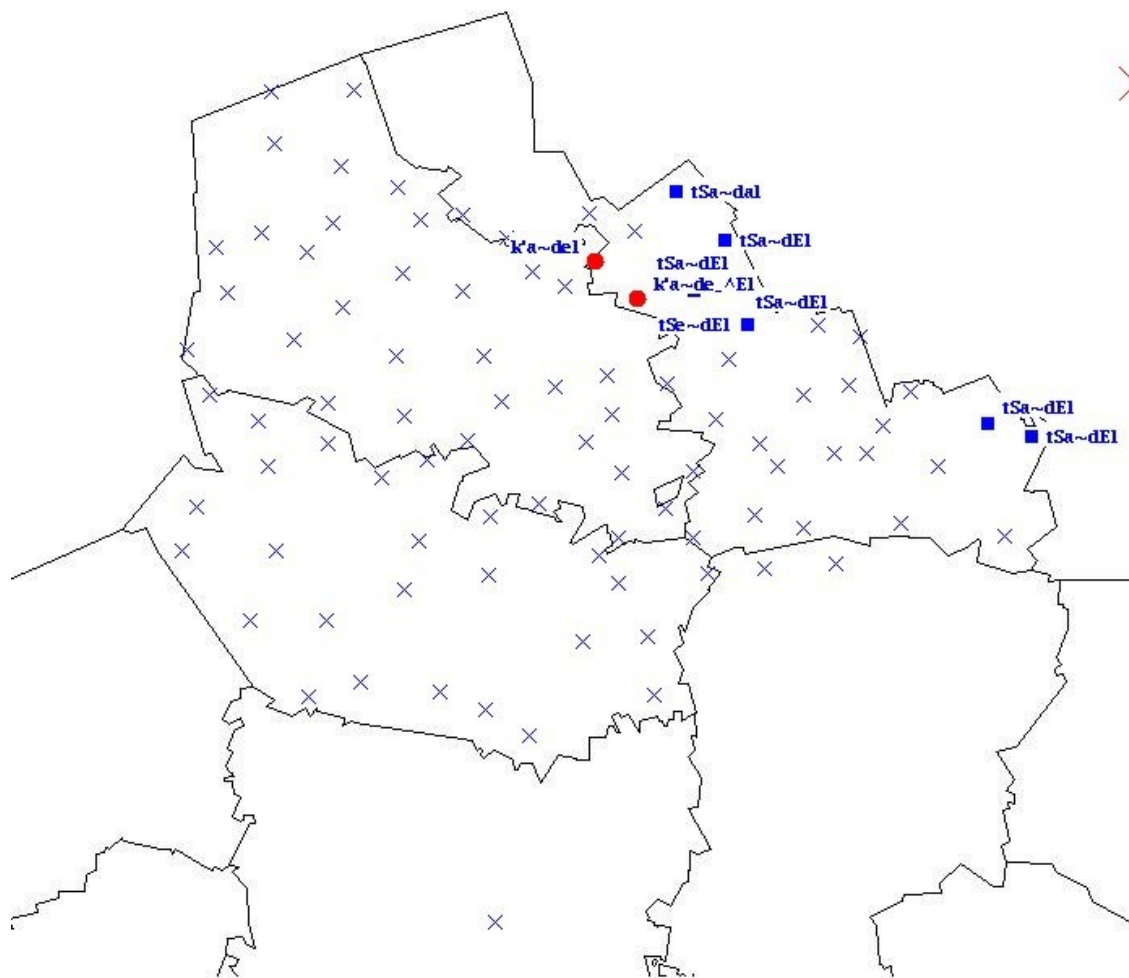
Type cand...



- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- ▲ forme présentant une vélaire palatalisée (kʲ, gʲ)
- + forme sans palatalisation

Carte 409 « (une) chandelle »

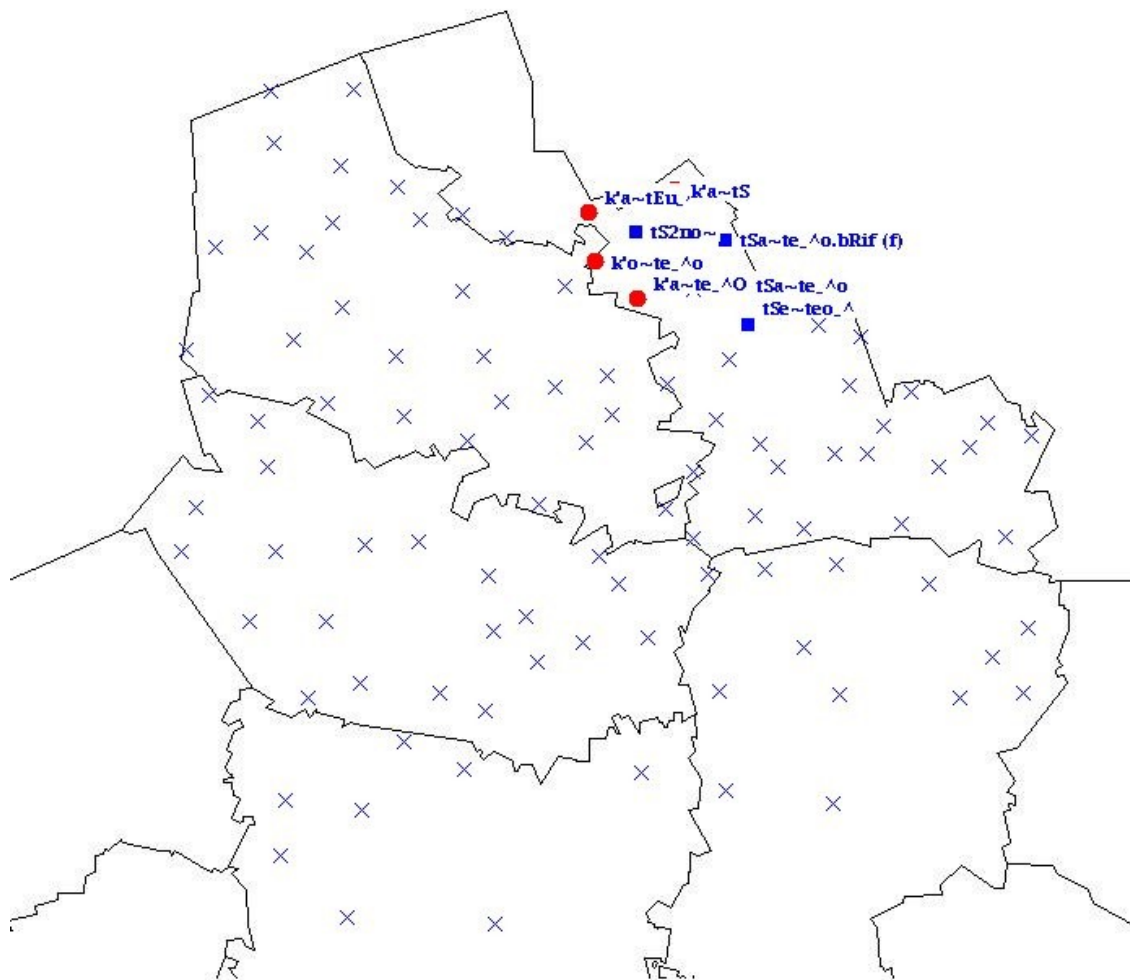
Type **candèle**



- forme affriquée [tʃ]
- forme palatalisée [kʲ]
- x forme non palatalisée [k]

Carte 427 « (un) chateau »

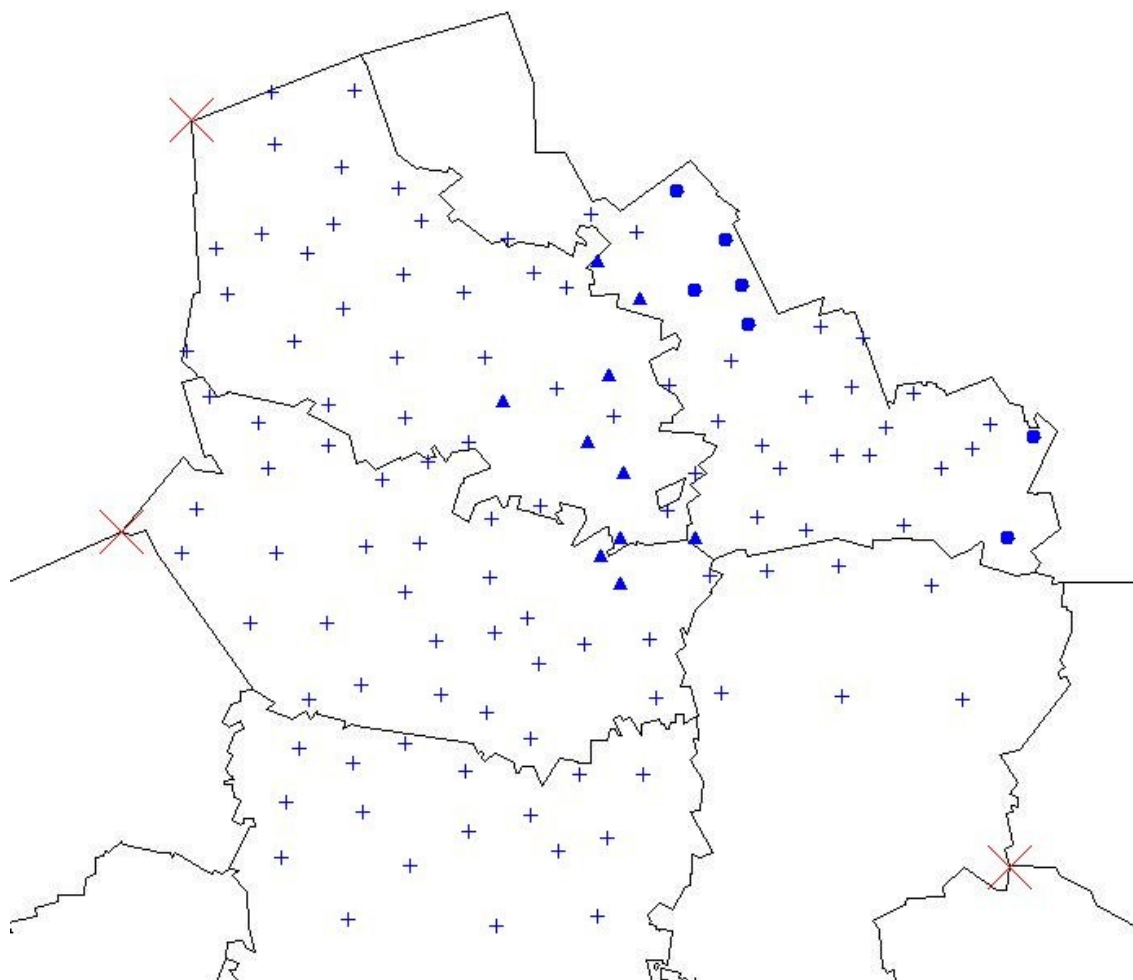
Type cantiau



- forme affriquée [tʃ]
- forme palatalisée [kʲ]
- x forme non palatalisée [k]

Carte 474 « (la) jambe »

Type **gambe**

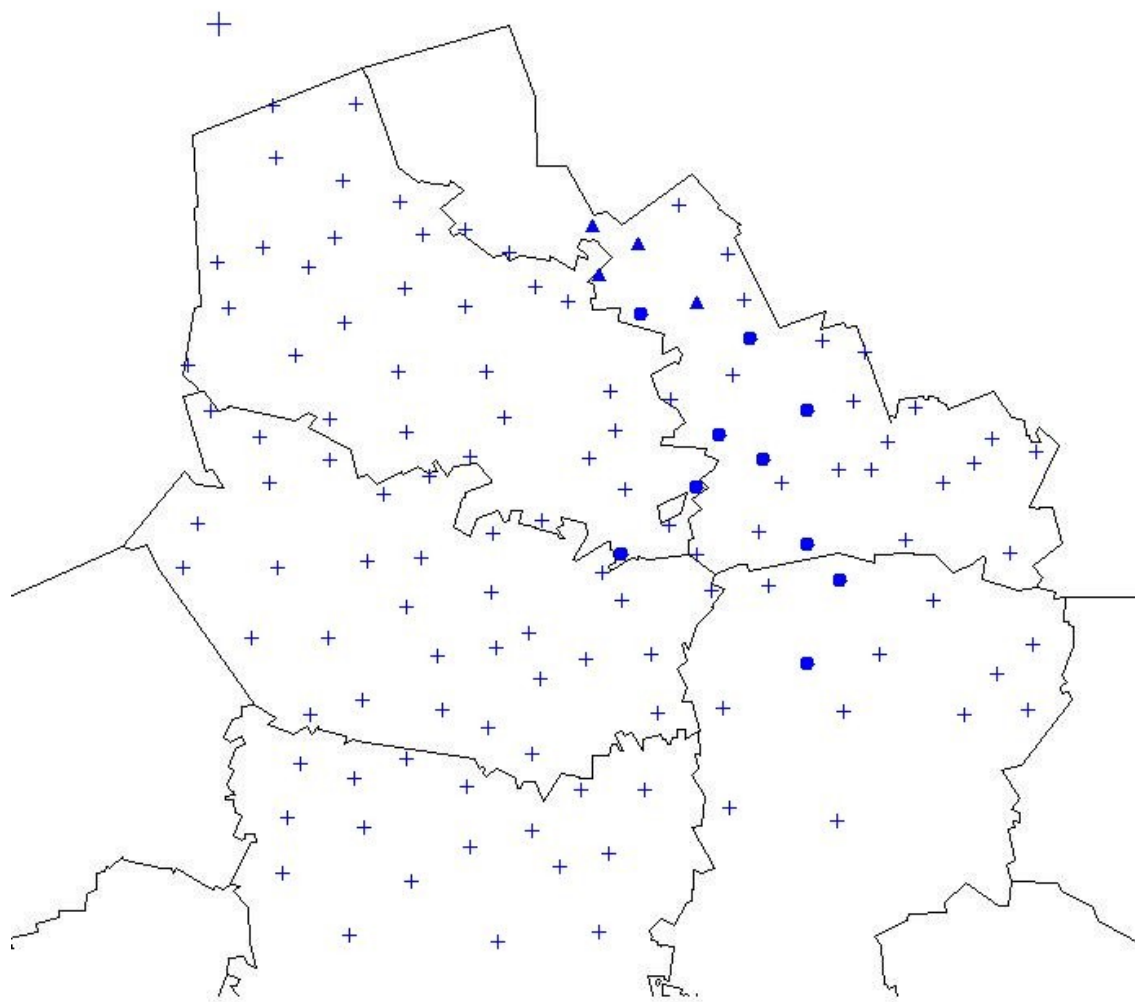


- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- ▲ forme présentant une vélaire palatalisée (kʲ, gʲ)
- + forme sans palatalisation

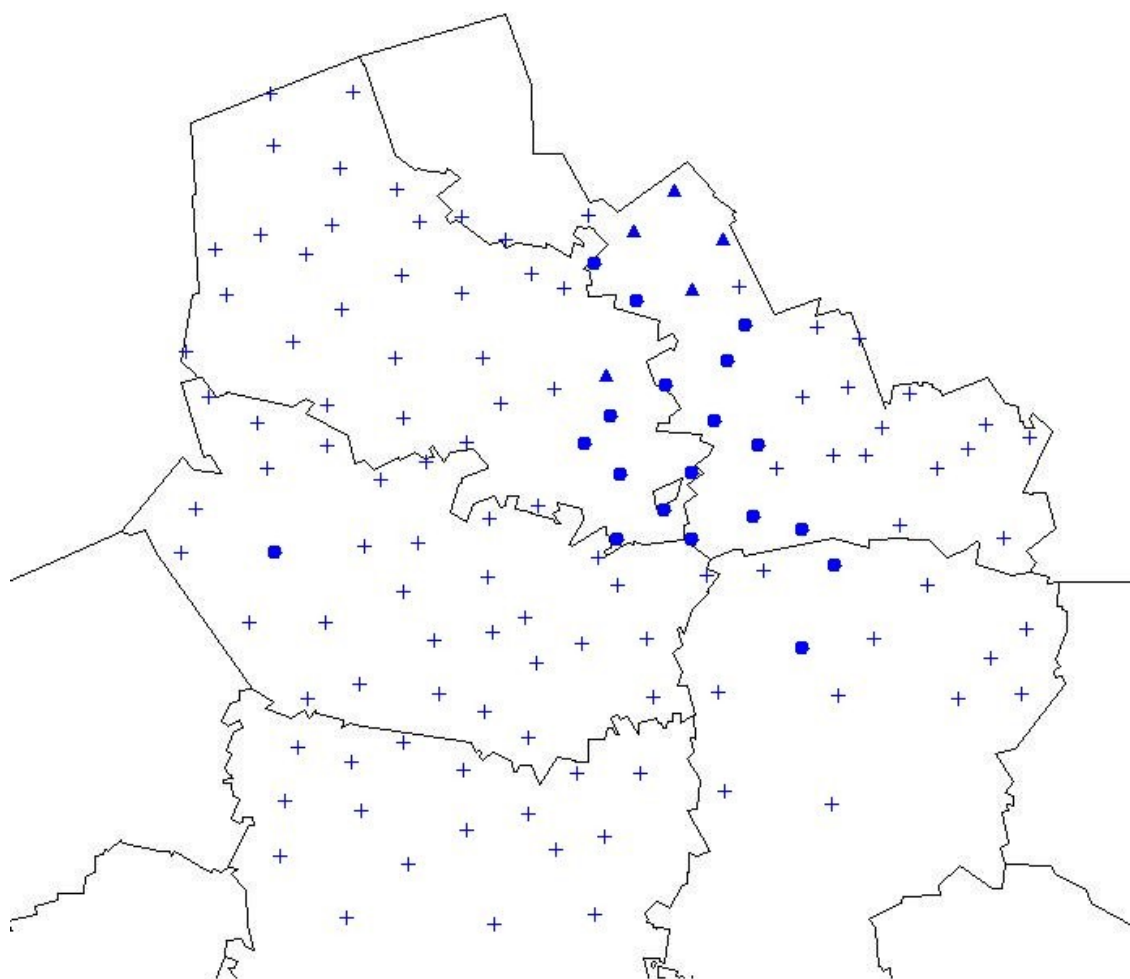
A-5 évolution de la voyelle du groupe [ãn]

Carte 551 « étrangler »

Type étranner



- étr[ẽ]ner (voyelle antérieure)
- ▲ étr[õ]ner (voyelle postérieure)
- + étr[ã]ner (voyelle basse)

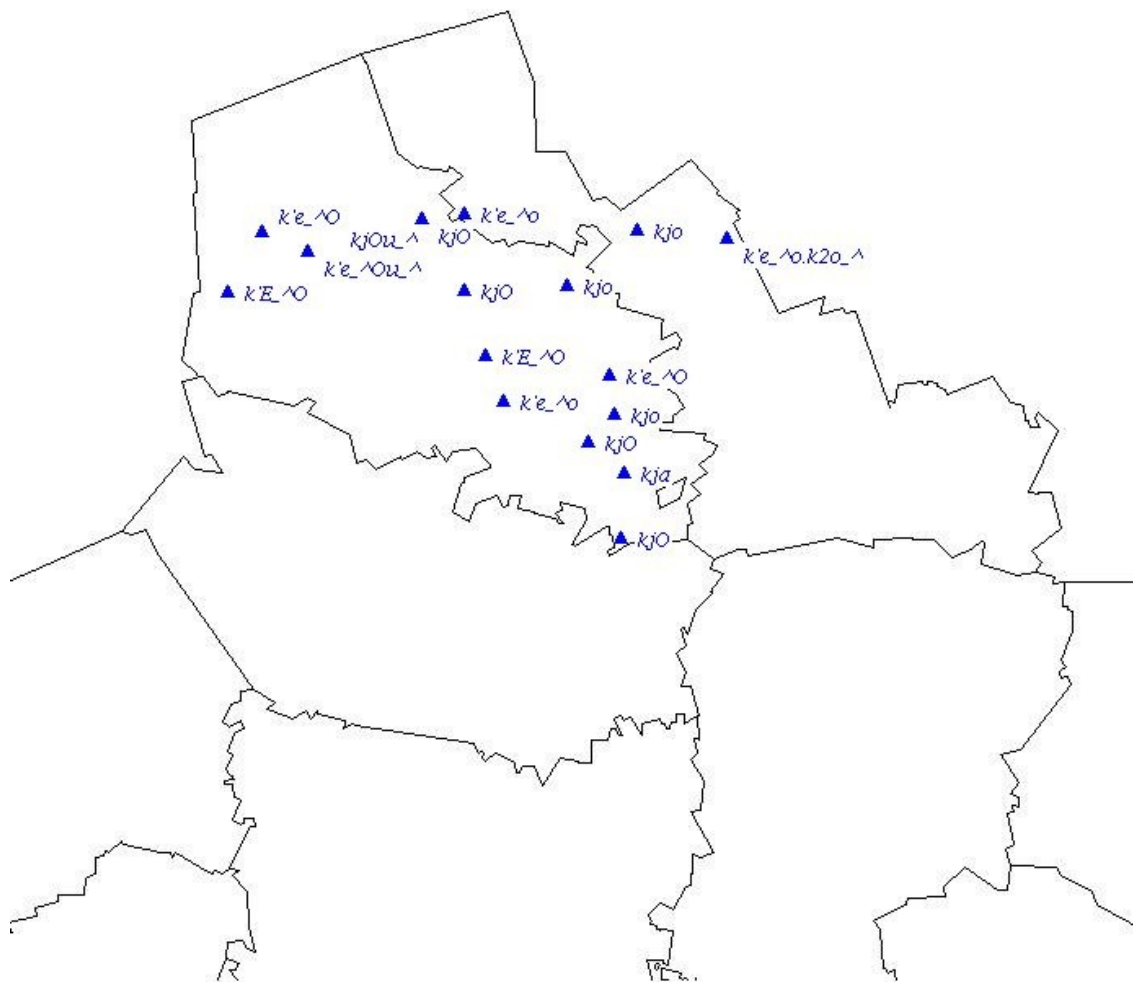
Carte 658 « ensemble »Type **insanne**

- ins[ẽ]ne (vowelle antérieure)
- ▲ ins[õ]ne (vowelle postérieure)
- + ins[ã]ne (vowelle basse)

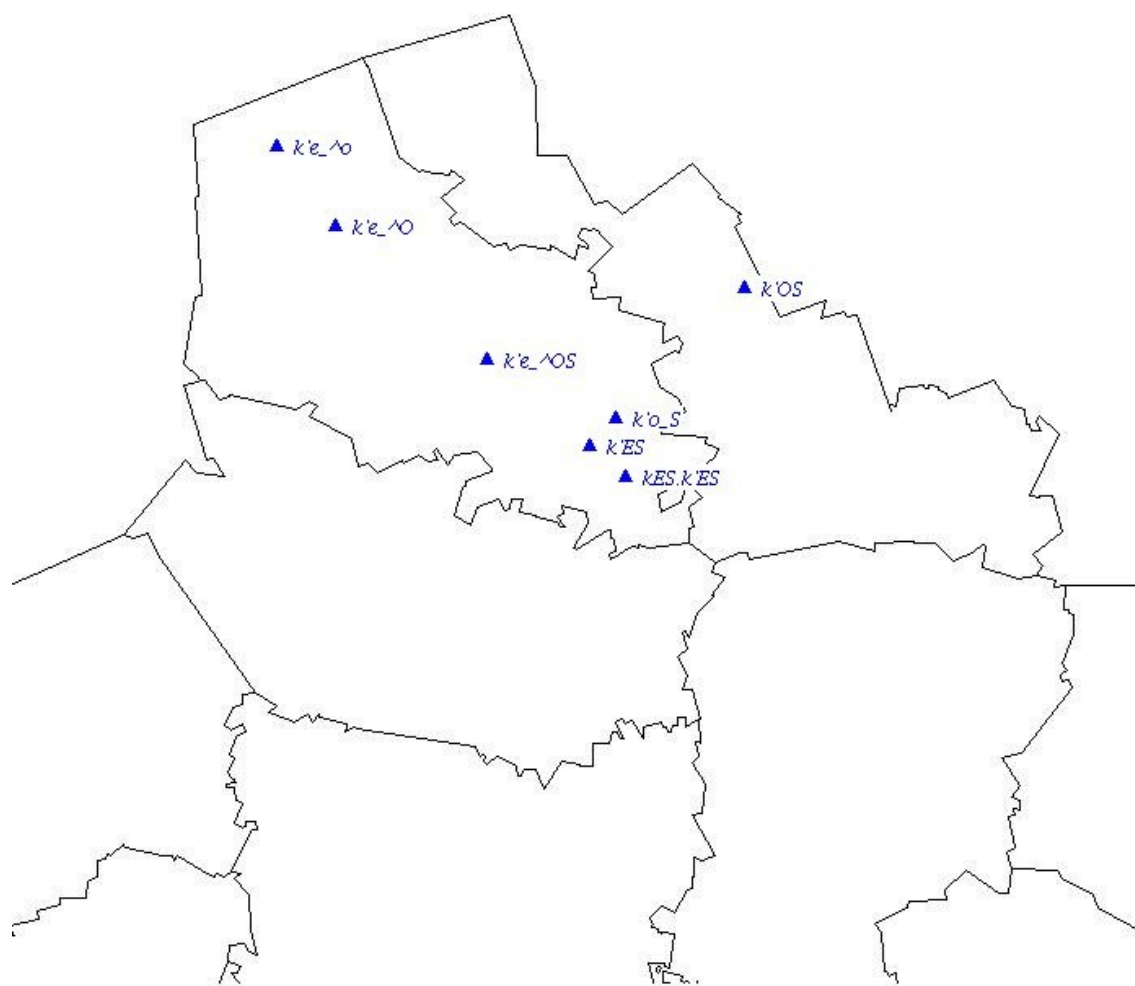
A-6 Palatalisation devant ancien « au »

Carte 320 « (il fait) chaud »

Types palatalisés à initiale [kʲ-, kj-]

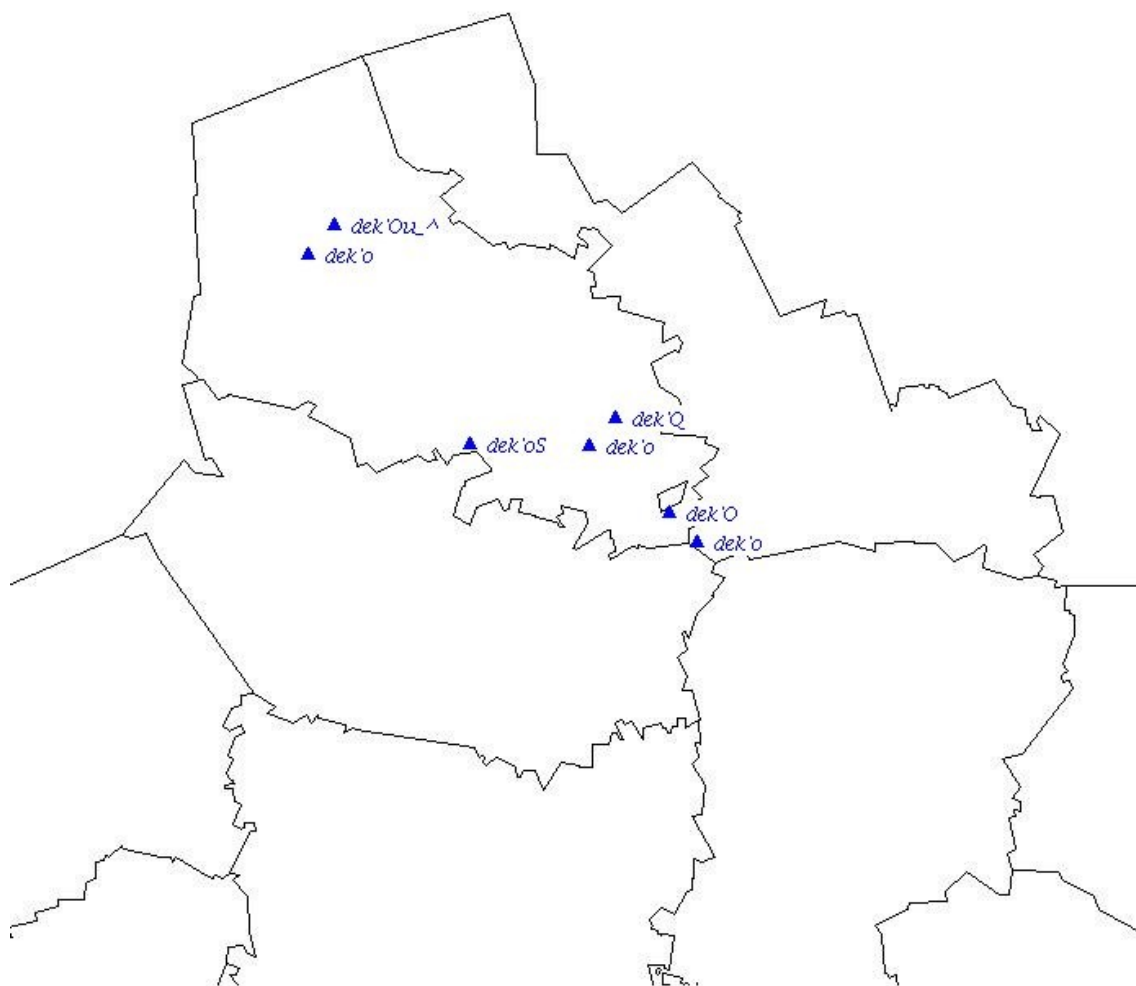


Carte 366 « (de la) chaux »
Types palatalisés à initiale [kʲ-, kj-]



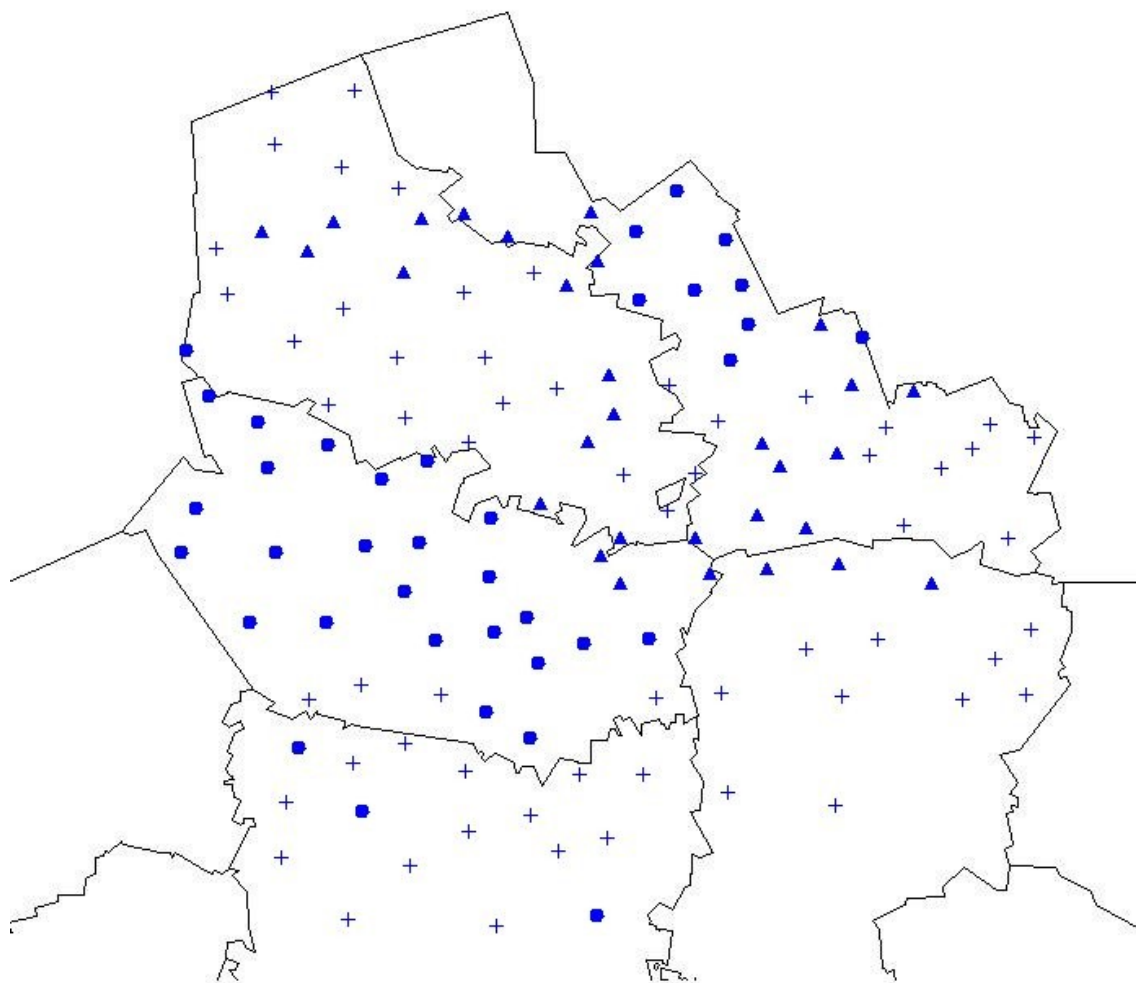
Carte 442 « (à pieds) nus »

Type dékyau



A-7 L'opposition « chaud » ~ « queue »

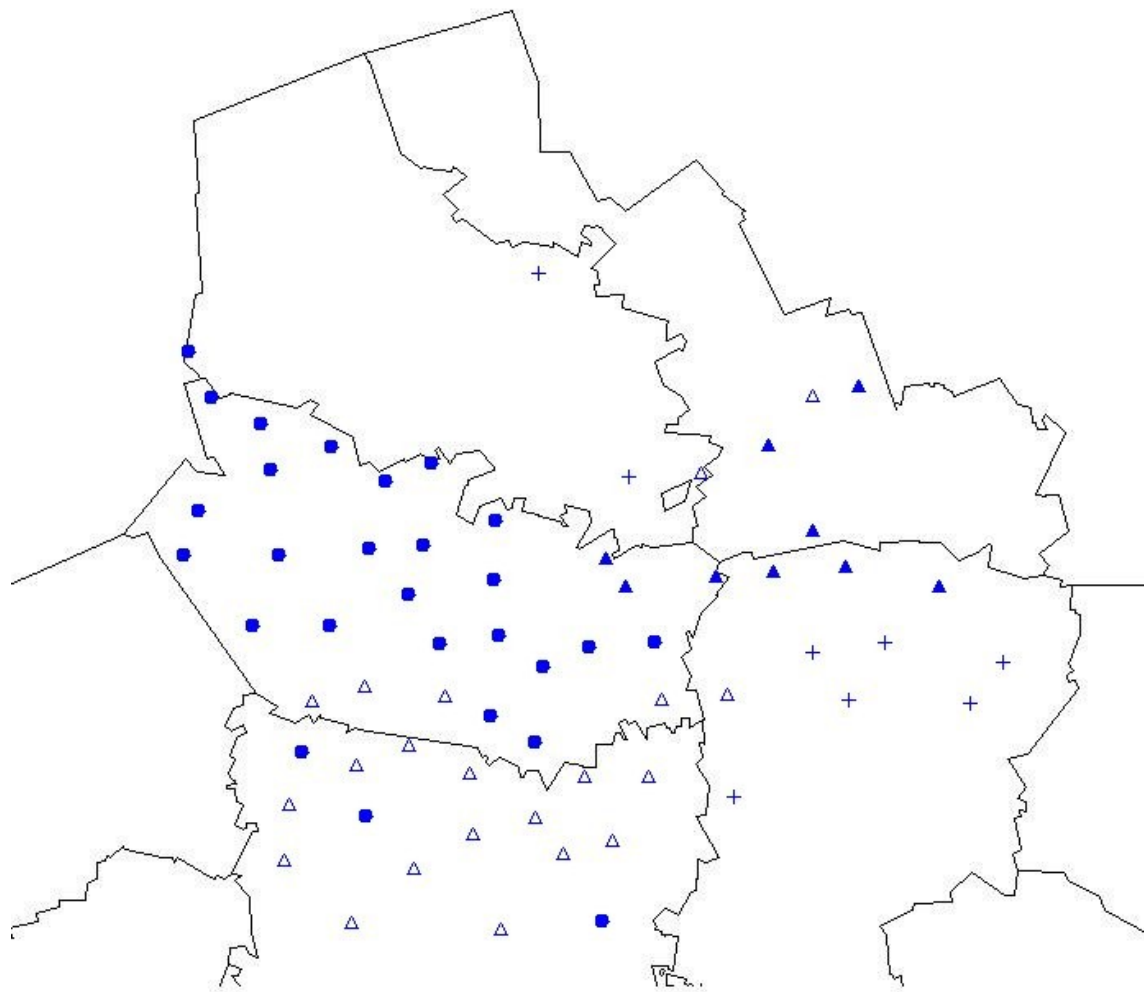
Carte 150 « (la) queue »



- forme présentant une affriquée issue de la palatalisation (tʃ, dʒ)
- ▲ forme présentant une vélaire palatalisée (kʲ, gʲ)
- + forme sans palatalisation

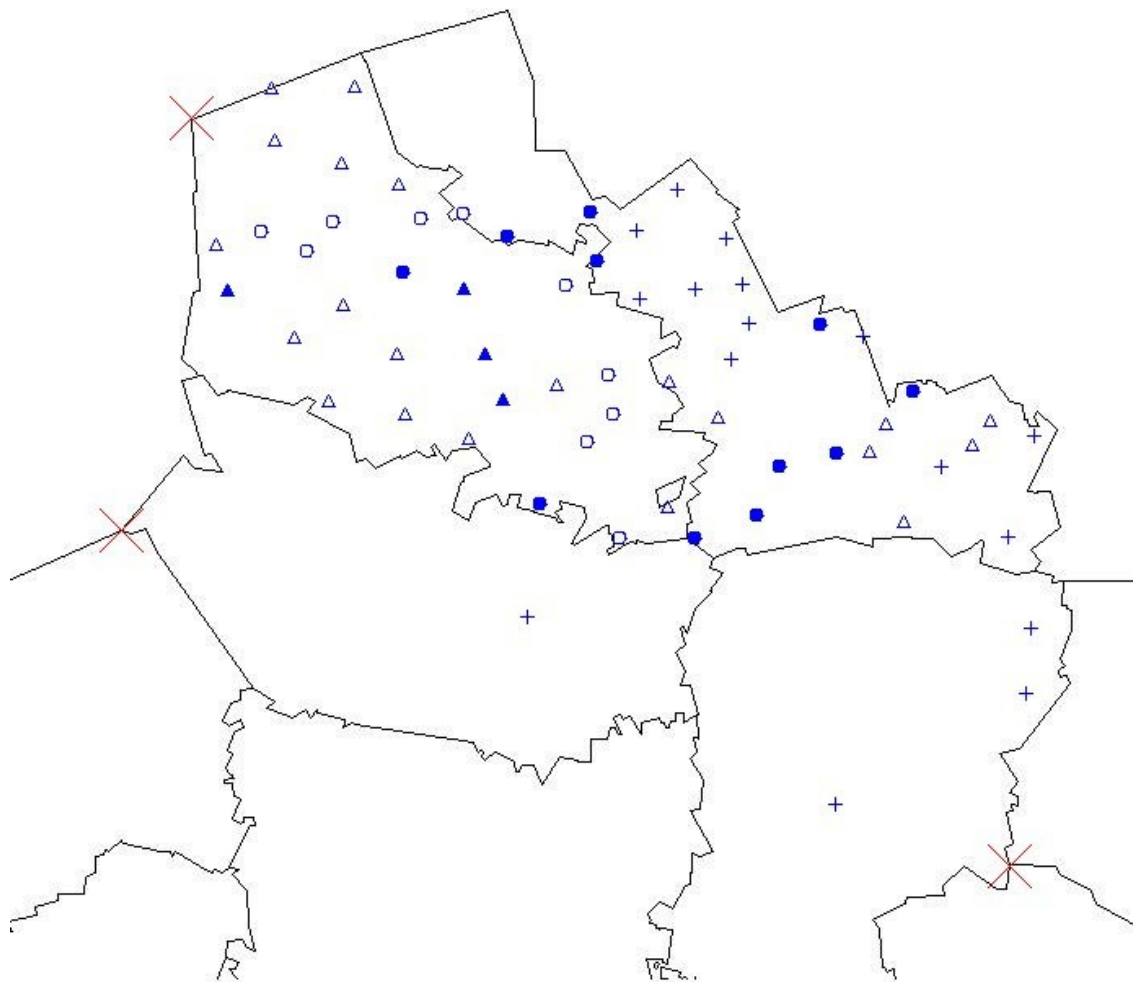
Synthèse des carte 150 « (la) queue » et 320 « (il fait) chaud »

Au sud : absence de trait [dorsal] dans les voyelles



- tʃø ~ kø
- ▲ k'ø ~ kø
- △ confusion en k
- + kø ~ ʃø

Au nord : présence d'un trait [dorsal] dans la voyelle de « chaud » (absence dans la voyelle de « queue »)



opposition consonantique secondaire :

- $k^j \sim k$
- confusion en k^j
- ▲ $k \sim k^j$
- △ confusion en k
- + $tʃ \sim k$ (zone lilloise) ; $k \sim tʃ, ʃ$ (Avesnois, Thiérache)